TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 379 — 44 PAGES — MERCREDI 14 JUIN 1978

M. Tony Frangié
FILS DE L'ANCIEN CHEF DE L'ÉTAT LIBANAIS
et plusieurs de ses proches sont assassinés par des phalangistes

LIRE PAGE 44



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 48 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 22 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 40

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Référendums ambigus en Italie

Les deux référendums des 11 et 12 juin, concernant l'abrogation des lois sur l'ordre public et sur le financement public des partis, n'ont pas suscité la passion des électeurs italiens. Le fait le plus remarquable est même le niveau des abstentions : environ 20 %, soit une dizaine de points de moins de participation qu'aux législatives. Les « oui » à l'abrogation ont atteint 23,3 % dans le premier cas et 43,7 % dans le second.

Or les partis de la majorité (démocrates-chrétiens, communistes, socialistes, sociaux-démocrates et républicains) avaient recommandé le « non » dans les deux cas. La coalition des « oui » était tout à fait hétérogène : à l'extrême gauche s'alliait l'extrême droite, suivant l'agitation du petit parti radical, inlassable propagateur des référendums au nom de la défense des libertés civiles, mais toujours à l'affût de tout stratagème susceptible de faire éclater les structures d'un Etat déjà fragile.

Un pays modéré, massivement attaché à l'ordre et dressé contre les partis, telle est l'image de l'Italie qui ressort de ces scrutins. Mais les cris de victoire sont poussés par les radicaux et par l'extrême gauche, qui n'ont jamais été aussi satisfaits d'une défaite : 43,7 % des électeurs considèrent en effet que les dirigeants politiques des partis devraient être « punis » et non subventionnés. Ce n'est pas tel groupe qui est en cause, mais le « régime des partis » en soi.

Le refus de 76,7 % des votants d'abroger la loi sur la sécurité publique exprime-t-il une approbation des mesures de rigueur renforcée qu'elle contient ? La question posée était trop ambiguë pour que la signification du vote soit lumineuse. Les électeurs communistes, par exemple, se voyaient invités à soutenir une loi à laquelle le P.C.I. s'était opposé en 1975. Une partie d'entre eux se sont visiblement rebellés et ont voté « oui » à l'abrogation pour désapprouver avec l'extrême gauche l'accentuation de la répression. Mais ils se sont retrouvés avec des électeurs d'extrême droite, qui votaient également « oui » à l'abrogation parce que, à leur avis, la loi était trop peu répressive.

La complication de l'énoncé de la question posée justifie amplement le président du conseil, M. Giulio Andreotti, à demander qu'à l'avenir les Italiens soient appelés à se prononcer par un « oui » ou par un « non » à une loi, et non à son abrogation. Le référendum sur le divorce avait déjà montré qu'une partie des électeurs avaient été trompés par l'intitulé du vote.

Cette nouvelle expérience ne fait d'ailleurs que renforcer les questions que suscite cette procédure référendaire, qui, en Italie du moins, n'a été utilisée que par les adversaires libertaires de l'État. Les principaux partis sont d'accord pour hausser la barre du nombre de signatures nécessaires pour le demander (500 000 jusqu'à présent), d'autant qu'à chaque fois la consultation populaire n'a fait que confirmer ce que les débats parlementaires avaient dégagé du consensus de la nation à travers ses représentants librement élus.

Le vote des 11 et 12 juin n'aura pas de conséquences politiques immédiates, bien que les communistes insistent sur sa signification, tandis que les socialistes demandent « qu'on ne la charge pas de connotations politiques artificielles ». Nul, en tout cas, ne dramatise, même le P.C.I., qui avait été beaucoup plus traumatisé par son recul aux élections partielles de mai.

La prochaine échéance est fixée au milieu de décembre, avec l'élection du président de la République par le Parlement. En principe, M. Giulio Andreotti est assuré d'une période calme de gouvernement. Mais l'insistance avec laquelle M. Giovanni Leone, chef de l'Etat, est mis en cause, parfois très violemment, pour des compromissions non prouvées qui touchent sa famille plus encore que lui-même risque de provoquer une démission anticipée qui remettrait tout en jeu. L'Italie peut-elle se le permettre ?

Le durcissement de Moscou incite Washington à normaliser ses relations avec Pékin

Les États-Unis envisagent de rompre avec Taiwan

La politique de l'Union soviétique, notamment en Afrique, suscite un rapprochement des puissances qu'inquiètent les ambitions du Kremlin. Aux Etats-Unis, M. Brzezinski, conseiller du président, qui a fait un voyage en Chine le mois dernier, préconise une normalisation complète des rapports entre Washington et Pékin. Celle-ci aurait pour conséquence la rupture des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et Taiwan. Le journal japonais « Mainichi Shimbun » a même écrit que ce programme serait appliqué en janvier prochain. Le porte-parole du département d'Etat a déclaré qu'aucune date précise n'avait été arrêtée.

L'Inde semble vouloir, elle aussi, avoir avec Pékin des relations tout à fait normales. En visite à Washington, le premier ministre, M. Desai, a affirmé à la chaîne de télévision W.B.C. que son pays n'avait pas l'intention de « reprendre le contrôle » des territoires contestés qui sont occupés par la Chine.

De notre correspondant

Washington. — Les Etats-Unis ont décidé d'accélérer le rythme de leurs négociations avec Pékin afin de parvenir le plus tôt possible à une normalisation complète des relations, a-t-on indiqué de source officielle, lundi 12 juin, à Washington. Cette volonté nouvelle est le résultat principal du voyage que M. Brzezinski, conseiller de M. Carter, a fait récemment en Chine à la tête d'une importante délégation, et vise à traduire dans les faits la convergence d'opinions et d'intérêts apparue entre les deux pays devant l'activisme de Moscou en Afrique. Elle ne permet pas encore cependant de préjuger du résultat final, car le gouvernement américain pose à cette normalisation trois conditions, dont l'une au moins paraît difficilement acceptable par les Chinois :

1) Washington souhaite maintenir à Taiwan une mission commerciale relativement importante, à l'instar de ce qu'ont fait les Japonais lorsqu'ils ont reconnu le gouvernement de Pékin. Mais cela signifie que, comme eux, les Américains sont prêts à rompre les relations diplomatiques avec Taipeh ;

2) Le niveau des échanges entre les Etats-Unis et le régime nationaliste devra être préservé, sur le plan économique bien entendu, mais aussi, au moins partiellement, dans le domaine militaire. Il semble, en fait, que M. Carter ait décidé de retirer ses dernières troupes de l'île. Le contingent américain ne compte d'ailleurs plus que mille hommes aujourd'hui, contre mille trois cents au début de 1977 et dix mille à la fin des années 60.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

LE GRAND BAZAR

De toute évidence, la vie des grosses entreprises est désormais régie par le principe des vases communicants, et personne ne s'étonne plus quand une société qui fabrique de l'encre et des stylos achète une entreprise qui fabrique des briquets, ou quand une société qui fabrique des voitures et des engins militaires détient des parts dans une radio périphérique.

A l'échelle de notre vie quotidienne, le principe des vases communicants se traduira peut-être un jour par l'apparition de pharmacies-cordonneries ou de boucheries-librairies, de charcuteries-cinémas ou de teintureries-crémeries.

Ce jour-là, la boucle de la société de consommation sera bouclée et les consommateurs auront définitivement cessé de se demander d'où vient ce qu'on leur vend et à quoi sert ce qu'ils achètent.

BERNARD CHAPUIS.

M. Giscard d'Estaing compte annoncer mercredi des initiatives pour la justice et le progrès social afin de lutter contre le chômage et la hausse des prix

M. Giscard d'Estaing compte évoquer largement les problèmes économiques et sociaux, au cours de la conférence de presse qu'il va tenir, mercredi 14 juin, à 16 heures, et qui sera radio-télévisée en direct par TF 1 et France-Inter. L'aggravation du chômage, due à la faible croissance et aux suppressions d'emplois, l'accélération des hausses de prix, la persistance de fortes inégalités sociales, inquiètent en effet l'opinion, le président de la République avait indiqué, le 27 mai, qu'il annoncerait durant cette conférence de presse des initiatives en faveur de la justice et du progrès social. Le chef de l'Etat parlera aussi des problèmes de politique intérieure et des questions internationales.

● A L'ASSEMBLEE NATIONALE, *la discussion du projet de loi sur la taxation des plus-values boursières commence, mardi 13 après-midi, dans une atmosphère nettement moins passionnée qu'en avril 1976, lors du vote de la première loi. La commission des finances de l'Assemblée, après avoir remis en question le principe même de la taxation, a assoupli assez profondément le projet gouvernemental : exonération de toute taxation pendant trois ans pour les opérateurs non habituels ; relèvement du seuil des opérations taxables (porté de 100 000 francs à 200 000 francs) ; exonération des plus-values annuelles inférieures à 30 000 francs pour les opérateurs habituels. Le gouvernement compte maintenir la teneur initiale de son projet, mais il est probable qu'il lâchera du lest sur certains points.*

M. Raymond Barre devait recevoir, ce mardi, à 17 heures, MM. Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, Roger Chinaud, président du groupe P.R., et Jacques Limouzy, député R.P.R. du Tarn.

● LES RESTRUCTURATIONS INDUSTRIELLES *en cours se solderont inévitablement par des suppressions d'emplois. Les pouvoirs publics ayant accepté de consentir à Manufrance une avance de 6 à 8 millions de francs pour lui permettre de faire face à ses échéances, l'avenir immédiat de la firme stéphanoise semble assuré. Sur le fond, toutefois, le dossier reste pendant. Le P.-D. G. de Manufrance, M. Gadot-Clet, va mettre à profit ce sursis pour tenter de mettre en œuvre son plan de redressement, qui comporte notamment trois cent trente-quatre licenciements et une restructuration à laquelle est opposée la municipalité stéphanoise, actionnaire principal de la firme. Le sort des Tanneries françaises réunies est plus précaire encore, puisque les quatre cent trente-quatre salariés de l'entreprise sont sous la menace d'un licenciement collectif immédiat. A la suite des difficultés de Boussac, les élus des Vosges présentent aux pouvoirs publics leur plan d'urgence pour « tirer ce département de la grande misère » qui le menace.*

● A LA REGIE RENAULT, *où, selon la direction, l'activité est normale dans la plupart des usines, les salariés devaient participer, ce mardi, à des débrayages de durée variable, pour protester contre l'intervention de la police à Cléon, mais aussi pour réclamer l'ouverture de négociations. Face à la direction, qui refuse, pour l'instant, la reprise des discussions, la désignation par le tribunal de Versailles d'un médiateur pourrait faciliter la recherche d'un compromis. La situation reste également confuse aux Aciéries de Pompey, chez Berliet et dans une série d'autres usines, où des grèves, souvent minoritaires, se poursuivent*

(Lire pages 39 et 44.)

« Nous vivrons ce que nous changerons »

par PIERRE DROUIN

Devant l'usine de Cléon, quand elle était encore occupée par les grévistes, flottait une banderole inspirée par l'esprit de mai 1968. On y lisait : « *Nous vivrons ce que nous changerons.* » Ce n'est pas là un sujet de dissertation mais d'espoir. M. Giscard d'Estaing, qui s'est tant servi du mot « changement », devrait méditer ce thème avant sa conférence de presse du 14 juin. D'autant qu'il entend consacrer une bonne part de ses réponses, si l'on en croit les augures, à la question des inégalités. Or il sait fort bien que celles-ci ne proviennent pas seulement des différences de revenus ou de patrimoines.

Dans un discours qu'il fit, en 1972, à l'UNESCO à des Rencontres qui avaient pris pour centre d'intérêt le sujet « Economie et société humaine », le président de la République — alors ministre de l'économie et des finances — avait mis le doigt sur ce qui fait précisément problème chez Renault et ailleurs. La condition de certains travailleurs est telle qu'ils sont pénalisés par rapport à d'autres, non pas seulement du fait des plus faibles salaires ou de la nature de leur poste, mais par la quasi-absence de promotion.

L'O.S. est « condamné à vie » à rester O.S., et ce sentiment est intolérable chez les jeunes. Les directions affirment que ceux qui ressentent cette situation au point de presser au déclenchement d'un arrêt de travail représentent une faible partie du personnel. Ce n'est pas faux, mais n'enlève rien à la légitimité du mouvement. Ce sont les minorités *sensibles* qui ont toujours frayé les voies du progrès social. Le conditionnement des majorités dans une entreprise est peut-être encore plus affligeant que le reste.

(Lire la suite page 40.)

UNE BRASSÉE DE CONFESSIONS DE FOI

Chrétiens, que croyez-vous ?

« A qui, en quoi croyez-vous ? Pourquoi ? Comment ? En amont ou (et) en aval du Credo qui expose des vérités doctrinales homologuées, un tel témoignage devrait être situé, personnel — intime — et lisible pour les incroyants majoritaires dans notre pays. »

Telle est, en substance, la question que nous avons posée à plusieurs chrétiens, catholiques, protestants ou orthodoxes, laïcs ou clercs, d'âge, de formation et de responsabilités divers.

par HENRI FESQUET

Ferdinand Brunetière, critique littéraire, converti en 1900, disait : « *Ce que je crois ? Allez le demander au pape.* » Trois quarts de siècle nous séparent de cette boutade (?). Avoir la foi signifiait alors assez souvent adhérer purement et simplement à un catalogue de vérités et de dogmes définis par des spécialistes et sur lesquels l'esprit critique n'avait guère de prise. « *Avant d'entrer à l'église,* disait le général de Gissac en 1930, *je laisse mon intelligence à la porte.* » C'était le triomphe d'une certaine « objectivation » et de l'esprit d'obéissance. Ce respect monolithique n'allait pas sans grandeur... ni servitude. Qu'y devenait l'intelligence de la foi ?

Aujourd'hui, le pendule a changé de sens. Les doctrines lassent, les théologies bafouillent ; Grosjean en remontre à son curé ; l'infaillibilité pontificale laisse rêveur. Beaucoup de nos contemporains sont tentés de se faire une religion à leur mesure. Les certitudes d'hier sont devenues les doutes d'aujourd'hui. La sincérité y a gagné, mais aussi l'individualisme.

« *La tradition, c'est le progrès d'hier ; le progrès, c'est la tradition de demain* », a écrit Jean Guitton. Ausculter les croyants de ce jour — ceux qui se déclarent chrétiens sans restriction — revient donc à peser les chances de la foi à venir.

En dépit des prophètes de malheur, il n'est absolument pas certain que la foi chrétienne parte aujourd'hui en lambeaux. Une décantation s'est produite, des assurances à bon marché se sont effondrées, un nouveau vocabulaire a chassé l'ancien. L'incroyance a largement pénétré le monde de la foi, dont le vase clos est définitivement brisé. Tant de systèmes et de morales sont morts d'inanition.

La foi se retrouve démunie, parfois héroïque, parfois sereine, toujours exposée. Les mots de « recherche » et de « parcours » ont envahi les publications chrétiennes. Le prosélytisme a pris un sens péjoratif. L'orthopraxie a détrôné l'orthodoxie. Les moyens sont paradoxalement plus clairs que les fins.

(Lire la suite page 11.)

DIX ANS DE POLITIQUE MILITAIRE

Lire page 10, le début d'une étude de Jacques Cressard, député R.P.R., rapporteur du budget de la défense.

UN LIVRE DE CLAUDE LISCIA

Enfances en danger

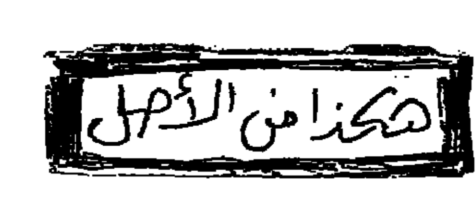
Moins de 10 % des procédures judiciaires ouvertes au titre de l'enfance en danger le sont à la suite de violences. Claude Liscia, dans « Familles hors la loi », pose la question : suffit-il de prétendre que les parents sont peu soignés, bruyants, irrespectueux de l'école, pour s'emparer de leurs enfants et les placer à l'assistance publique ?

Familles, je vous aime, murmure, dit, crie Claude Liscia. Familles hors la loi mais par la loi, depuis près d'un siècle, dispersées et détruites. Familles nombreuses de la classe ouvrière la plus défavorisée, qui sont surveillées et sanctionnées grâce à l'arsenal des institutions et des lois protégeant l'enfance dite en danger, et qui l'est souvent, en effet, mais beaucoup moins fréquemment qu'on ne l'assure du fait de l'entourage familial.

Certes, ces familles ne savent ou ne veulent, ou ne peuvent s'adapter aux règles édictées ou tacites qui ont force de loi dans notre société. Jugées débiles ou amorales, elles obéissent seulement à une autre logique, à une autre morale. Hors la loi, elles le sont, les lois de notre « moralité ». Parce que leur affectivité, leurs possibilités ne s'accordent pas avec la sentimentalité et l'hypocrisie bourgeoises, parce qu'elles ont un savoir vivre différent, ces familles sont un défi à l'ordre social qu'elles mettent peut-être plus radicalement en danger, écrit Claude Liscia, que toute délinquance : « Elles l'ébranlent dans ses valeurs et ses tabous les plus essentiels ; c'est pourquoi elles appellent une sanction des plus évidentes : les enfants sont enfermés à l'assistance publique, les parents conduits à être chômeurs, voleurs, alcooliques ou (et) malades mentaux. »

CLAUDE MAURIAC.

(Lire la suite page 23.)



Le Monde - idées

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Vladimir Jankélévitch

II. — L'obligation de se battre pour ses idées est en elle-même une misère et une dérision

Dans la première partie de cet entretien, Vladimir Jankélévitch, professeur de philosophie morale à la Sorbonne depuis 1951, déclarait notamment que la « vocation de la philosophie n'est pas de nous offrir le trousseau de clefs qui ouvrirait toutes les serrures » avant d'évoquer le rôle, la place et l'utilité de la philosophie dans le monde d'aujourd'hui et de demain.

« Votre travail philosophique ressemble à une horlogerie de précision. Vous essayez de penser l'impensable, de saisir l'évanescence, de traquer les différences infinitésimales. On vous imagine mal dans le « général », dans le prêt-à-porter, l'à-peu-près.

» Or, on vous a souvent vu manifester dans la rue et marcher derrière des banderoles, lesquelles, par définition, « regroupent », synthétisent et abolissent les différences. Quand vous manifestez ou signez une pétition, laissez-vous votre philosophie à la maison ? Peut-on concilier tout cela ?

— On ne peut rien concilier du tout, car l'existence humaine repose sur l'antagonisme, le déchirement continué. La solution qui recoudrait les conflits est une pieuse chimère. Ces blessures cicatrisent à la longue, par l'effet du mouvement et du temps. Encore n'est-ce qu'un à-peu-près : les contradictoires se réconcilient vaille que vaille et tant bien que mal, plutôt mal que bien, mais la contradiction n'en reste pas moins insoluble.

» D'autre part, vous parlez d'une recherche des différences infinitésimales comme si cette recherche portait sur un objet extrêmement fin, comparable à celui que la métabiologie découvre par le microscope. Or c'est là une simple métaphore spatiale. En fait, ces transformations « infinitésimales » recouvrent des mutations instantanées qui durent le temps d'un éclair, à peine le temps d'un battement de paupières. J'ai conscience d'être devenu un hypocrite à l'instant même où je crois faire preuve de sincérité ; mon désintéressement est devenu égoïsme à l'instant même où il a pris conscience de soi, où il aperçoit sa propre image dans un miroir. L'amour pur, innocent et désintéressé, a viré soudain en calcul sordide par l'effet du dédoublement de conscience.

» Cela dit, il y a effectivement disproportion entre ces ébranlements fugitifs et les exigences de l'action. L'activisme militant, faisant face à l'irrationalité de l'urgence, exige de grosses mains et parfois l'usage des armes ; qu'on montre souvent le poing, qu'on crie très fort des choses très simples, qu'on scande des formules appelées slogans ; les slogans servent à la publicité commerciale aussi bien qu'aux manifestants ; le poing levé signifie la menace et la force percutante plutôt que l'esprit de finesse.

» Ce contraste dérisoire tient à une sorte de fatalité métaphysique et à la condition miséreuse de l'homme. La lutte (attaque et défense) exige non pas des doigts de fée, comme le piano ou la dentelle, mais des gants de boxe, et elle n'a que faire des nuances subtilissimes. Dans la Résistance, il ne fallait pas trop de nuances ! L'impératif extrême du danger de mort impose la simplification. L'obligation de *se battre* pour ses *idées* n'est-elle pas en elle-même une misère et une dérision ?

— Vous avez souvent dit qu'il était impossible, à moins d'écrire pour la Bibliothèque rose, de réunir tout ce qu'on aime et tout ce qu'on respecte sur une même tête, dans un même camp et sous un même drapeau, de rassembler toutes les vérités et toutes les valeurs d'un même côté. Dans ces conditions, comment choisir ?

— L'action, affrontant la complexité des situations concrètes, le décousu des circonstances, l'événement imprévisible et le danger qui rôde, s'adapte à l'approximation. Mes options résultent de compromis et de concessions tâtonnantes. Nous ne pouvons, en effet, réunir sous la même bannière tout ce que nous respectons ou professons, toutes les valeurs qui composent notre idéal. Faut-il préférer un fasciste ami d'Israël ou un démocrate antisémite ?

» Je ne puis prétendre, étant moi-même un être impur et contradictoire, à la pureté et à la cohérence parfaite de mes « philosophèmes » ni former avec eux une harmonie parfaite. Ce serait trop beau pour être vrai. Leibniz lui-même se résignait à la dissonance et donnait les moyens de l'intégrer. Il y a pourtant, dans la diversité des opinions, un minimum inintégrable, des paroles abominables qu'en aucun cas on ne peut supporter, des mains qu'on ne peut pas serrer, des contacts auxquels on ne peut pas se prêter, des concessions qu'il est impossible de faire.

» Cela dit, l'homme fait ce qu'il peut avec l'alternative, l'impureté, l'incohérence des éléments de l'action.

— Du temps où les philosophies décrivaient clairement des conceptions du monde contradictoires, où les idéologies partageaient le monde en blocs antagonistes, il était pourtant aisé de choisir son « camp » et de s'engager à le défendre. Aujourd'hui cela semble plus difficile. Existe-t-il de nos jours un « projet » qui mérite que l'on s'y « engage » ?

— Une remarque d'abord sur le verbe « s'engager », que vous utilisez avec un grain d'humour peut-être. La « problématique » de l'engagement était à la mode au lendemain de la guerre. Quand je suis rentré à Paris après la longue nuit de la clandestinité, je ne savais plus très bien sur quoi les gens babillaient, quels étaient leurs soucis et leurs problèmes. Je me souviens seulement que tout le monde conjuguait le verbe s'engager : je m'engage, tu t'engages, nous nous engageons. Engagement le plus souvent médiat, dilatoire et platonique. Je m'engage... à m'engager ! Engagement à la deuxième puissance !

» Personnellement, je pense que ce problème existe surtout quand on ne considère pas l'engagement comme naturel, quand il est un acte exprès, ostentatoire, qu'il faut entreprendre « en plus ». C'est donc une problématique à l'usage de ceux pour qui il y a un seuil, une dénivellation entre l'action et l'enseignement spéculatif, entre la vie militante et la pensée proprement dite — la pensée souveraine, celle qui a les mains propres et dont l'écho ne dépasse guère la salle de cours.

» Or une philosophie digne de ce nom est en elle-même un engagement drastique. Car la pensée spéculative est elle-même une pensée militante : entre la pensée spéculative et l'action, il y a *bien* un seuil — car l'action dangereuse, l'action compromettante, est d'un tout autre ordre que la spéculation ; mais le seuil passe à l'intérieur de la philosophie elle-même : il sépare une pensée insincère qui se désintéresse de l'événement et une pensée sincère qui pense avec l'âme tout entière.

» La pensée sincère admet qu'on puisse courir un danger en professant une idée, encore que celui-là ne soit pas analytiquement impliqué en celle-ci !

Dès l'instant où la révolution prend le pouvoir elle devient une caricature

— Effectivement. Mais j'utilisais le terme « engagement » en pensant surtout à son négatif, c'est-à-dire à cette tendance assez répandue aujourd'hui à se retirer dans la désespérance et le « tout-m'est-égal ». C'est pourquoi je vous demandais s'il existait un projet qui pût ressusciter l'espoir...

— Vous m'obligez à utiliser de vieux termes démodés. J'évite de parler de charité, terme que j'utilisais très souvent jadis parce que, n'étant pas chrétien, je ressentais vivement, tel un novice, tout ce qui dans charité évoque la gratuité, l'élan vers la hauteur, le souffle. L'aspiration, comme dit Bergson. Je ne réalisais pas à quel point cet élan, devenu concept et vertu théologale, était connoté par la religion. Pourtant dans « charité », il y a « charis », qui signifie « grâce » et aussi gratuité, et, par suite, désintéressement.

» Aujourd'hui, je parle tout simplement d'amour, parce que l'amour s'adresse aussi bien au bon Dieu des croyants qu'à mon prochain immédiat, à mes proches les plus proches ; il s'adresse à « toi », à toi en qui se résume et s'incarne l'ensemble de toutes les vertus ; il s'adresse aux compagnons de ma misère quotidienne et de mes joies quotidiennes, de ma misère de chaque soir et de mon espérance de chaque matin. Cet amour me dispense de tout autre devoir, de toute austérité, de toute pénitence. Il est la seule obligation absolument suffisante.

— Le seul « projet » serait donc celui d'aimer, de tendre vers l'autre. Est-ce une manière de renoncer à ce qu'on appelle un projet de société ?

— Non. L'un ne rend pas l'autre inutile. L'importance de l'amour, son côté d'humble et prochaine familiarité, ne rend pas caduc le projet lointain, la réflexion rationnelle sur les moyens de rapprocher un avenir lointain et ardemment espéré, et de lui donner une forme.

— Il faudra passer par maintes désillusions. Il semble en effet que les maîtres de tout bord n'aient guère écouté l'avertissement que vous mettez dans la bouche du bouffon : « Souviens-toi » que tu es là pour assurer » le pouvoir de la justice et » non la justice du pouvoir. »

— La déception que nous apporte la dégénérescence du pouvoir est en effet quelque peu désespérante, s'il est vrai qu'elle tient à une espèce de malédiction qui grèverait le pouvoir lui-même. Georg Simmel eût appelé cette malédiction la tragédie de la culture. N'y a-t-il pas, cachée au centre du pouvoir, une fatalité vénéneuse qui le fait dégénérer ? Cette dégénérescence n'est pas due à un mésusage accidentel des forces qui agissent dans le pouvoir, à une mécompréhension ou un malentendu. Rétrospectivement, tout le monde se retourne contre le tyran qui a perverti la spontanéité révolutionnaire.

» Mais il ne s'agit pas là d'une malchance fortuite dont on aurait pu faire l'économie, d'un despote que les peuples se seraient donné de gaieté de cœur ou pour le plaisir. La dégénérescence est inhérente à la victoire elle-même et à l'installation du pouvoir.

Elle est la pesanteur même de ce pouvoir. On nous dira que c'est une façon pessimiste et par conséquent bourgeoise de s'exprimer. Et l'on ajoute : vous parlez d'une fatalité, donc vous prêchez la résignation ! Or, penser qu'il y a un horizon et que cet horizon est lointain infiniment, ce n'est pas être résigné !

» L'amour pur n'a pas de réalité psychologique et personne ne l'a jamais éprouvé, car tout ce qui est ressenti en fait est psychologique, c'est-à-dire mélangé, c'est-à-dire impur ; mais cela n'empêche pas l'amour désintéressé d'avoir une idéalité morale, d'être normatif et d'aimanter nos efforts et notre marche. De même un pouvoir révolutionnaire qui une fois installé ne se racornirait pas, ne deviendrait pas à son tour despotique et bureaucratique, un tel pouvoir n'a pas d'existence historique.

» Cela ne nous empêche pas d'en parler, de le viser, de l'espérer, de nous en rapprocher en quelque sorte asymptotiquement, par une approximation infinie. Il y a une misère métaphysique de la condition humaine et cette misère veut que l'espérance prenne corps pour se réaliser et, pour prendre corps, qu'elle utilise un appareil d'État.

» Avant que cet appareil ne dépérisse progressivement et finalement ne disparaisse dans une communauté humaine transfigurée, réconciliée avec elle-même, comme nous le souhaiterions, de très longues années seront nécessaires, au cours desquelles, de fil en aiguille, il faudra admettre que la révolution se défende, ait une police, une bureaucratie... Hélas ! J'éprouve, à le dire, pudeur et consternation : dès l'instant où la révolution prend le pouvoir, elle devient une caricature. Le révolutionnaire se fait à son tour persécuteur, comme le christianisme triomphant.

Est-ce une raison pour ne pas hisser la révolution au pouvoir ? Non, ce n'est pas une raison. L'homme fait ce qu'il peut faire de mieux étant donnés la misère de sa condition et le mal nécessaire des antagonismes inconciliables.

» Devons-nous dans notre phobie de la violence et de l'institution policière abandonner une révolution désarmée aux cannibales du fascisme ? ou bien préférez-vous imiter ces cannibales en vous battant pour cette révolution ? la défendre en la démentant ou bien la laisser crever à force de lui être fidèle ? A ce dilemme insoluble, je vous laisse le soin de répondre. Mais si on avait écouté les pacifistes en 1940, les cannibales seraient aujourd'hui au pouvoir.

Propos recueillis par **ROBERT MAGGIORI.**

FIN

RECTIFICATION. — Mme Susan Macartney Robb nous écrit pour nous signaler que l'orthographe exacte du nom de son arrière-arrière-grand-oncle — dont le voyage en Chine a inspiré à Aeneas Anderson un livre analysé dans *le Monde* du 7 juin, n'est pas McCartney comme il a été écrit par erreur, mais Macartney.

La nouvelle rhétorique

par MICHEL MEYER (*)

DEPUIS quelques années, on assiste à un renouveau de la rhétorique. Après *la Métaphore vive*, de P. Ricœur, et *les Théories du symbole*, de T. Todorov, *l'Empire rhétorique*, de Ch. Perelman (1), s'efforce de réhabiliter un domaine de la pensée entaché de discrédit depuis Platon.

La conception rhétorique du langage met l'accent sur le rôle du contexte et, en laissant la place à un interlocuteur effectif, elle est théorie du dialogue. Face à cela, on a vu se développer depuis Platon une vue de l'activité linguistique centrée sur le discours écrit et l'affirmation, qui ont ceci de commun qu'ils sont intelligibles *par eux-mêmes*. L'assertion se situe, certes, dans un contexte d'énonciation, mais l'interlocuteur de celui qui asserte est le réceptable passif de la pensée d'autrui. A la limite, il peut être fictif. Il y a une dimension totalitaire dans le discours déclaratif que l'on retrouve déjà dans le rôle de faire-valoir des interlocuteurs de Socrate, dans les dialogues platoniciens de la maturité.

Face à cela, et quel qu'ait été le rôle néfaste effectivement joué par les sophistes, il y a l'approche dialectique qui *situe* le discours. Parce qu'il y a un interlocuteur auquel celui-ci s'adresse, la possibilité de répondre et de questionner plus avant est inscrite dans la structure du discours, persuasif ou non.

Pourquoi alors cette image si défavorable de la rhétorique dans la tradition occidentale ?

La rhétorique est associée d'une part à la sophistique et, d'autre part, à la théorie des figures de style. Pour Platon, on le sait, le rhéteur est un maître payé pour apprendre à convaincre les auditeurs dans une réunion publique. Le sophiste se met au service de n'importe quelle cause moyennant finance, et se charge d'apprendre les techniques de persuasion aux gens bien nés de la démocratie athénienne. Le rhéteur se fait ainsi l'avocat de toutes les opinions au nom de leur relativité.

A la rhétorique, Platon oppose le discours-preuve et qui est le seul *vrai* langage. Le discours vrai est celui de l'*épistémé*. C'est en ce sens que l'on peut dire que la philosophie occidentale est, depuis Platon, épistémologie, ou *Wissenschafslehre*, et qu'elle s'occupe avant tout de l'univocité du discours dont le paradigme est la science.

La rhétorique est le champ du probable et de l'opinion : elle est *le lieu de l'équivocité*, donc de la tromperie. L'égarement qu'elle provoque chez ceux qui se laissent abuser par elle ne tient pas tant à la nature du langage qu'aux formes et aux figures dans lesquelles on présente l'argument.

Le langage en tant que tel est univoque *puisqu'il doit* faire comprendre et non engendrer des effets persuasifs divers selon les circonstances. A ce titre, la norme du *logos* est *la logique*, c'est-à-dire l'argumentation présentant une évidence indéniable, non susceptible des multiples interprétations qu'engendre la plurivocité des termes. La science, parce qu'elle est syllogistique, est donc *le* langage.

Mais l'évidence fondatrice d'un *logos* devenu logique ne repose *en définitive* que sur l'idée d'une transcendance, d'un pouvoir susceptible d'assurer au langage une intelligibilité par soi, indépendante des normes et des situations. Le langage, vidé de sa substance rhétorique, ne peut puiser qu'en Dieu sa capacité d'être compris par les subjectivités humaines.

Avec la mort de Dieu renaît la rhétorique. Privées de leur support divin, les évidences linguistiques s'effondrent. La signification du discours redevient située dans le contexte d'énonciation. L'univocité des phrases n'est plus un *donné* mais quelque chose qui résulte de l'interaction entre le locuteur, ou l'auteur, et l'auditoire.

C'est à l'étude de cette interaction que s'attache l'ouvrage de Ch. Perelman : comment s'incarne la dimension rhétorique dans l'activité linguistique ? En d'autres termes, comment le rapport à l'autre s'effectue-t-il dans le langage ? Ce sont-là les questions fondamentales qui animent l'auteur de l'*Empire rhétorique*.

La dimension rhétorique du langage, selon Perelman, tient donc au fait que le discours s'énonce toujours en situation. Le contexte d'énonciation met en présence un locuteur *et* un auditoire qui ne sont pas nécessairement disjoints comme c'est le cas dans la délibération intérieure. L'autonomie sémantique dont était traditionnellement créditée la phrase déclarative laisse la place à l'interprétation contextuelle. *Tous les types de phrases et d'énonciation se retrouvent ainsi* sur le même plan.

Le grand mérite de Perelman est de montrer qu'il existe une rationalité dans la mise en avant d'arguments que la philosophie occidentale, obnubilée *par la* logique syllogistique, n'hésitait pas à qualifier d'illogique et d'irrationnelle, telle la métaphore.

Perleman ne retombe pas dans l'étude des figures. L'analyse des différents types d'argumentation côtoie celle des conditions générales de l'argumentation (chapitres I et II). La nature de l'auditoire détermine le choix des prémisses (chapitre III) et leur présentation par une technique appropriée (chapitres IV et V).

Une logique du discours « illogique »

Il y a une logique de l'équivocité qui autorise, certes, les effets persuasifs dont la politique use et abuse, mais qui est surtout celle de la quotidienneté du discours. Cette quotidienneté nous fait rarement parler scientifiquement et nos phrases, isolées de l'implicite qu'elles présupposent, présentent une plurivocité qui permet à l'individu d'exprimer son vouloir-dire personnel au travers des règles conventionnelles de la *syntaxe* et de la sémantique de la langue de son groupe. Si la psychanalyse récente nous a bien fait voir qu'il y avait une *logique* du discours « illogique », comme le discours du paranoïaque par exemple, il appartenait encore d'en montrer les ressorts et l'articulation qui ne se limitent pas, loin s'en faut, à la métaphore et à la métonymie.

Qu'en est-il alors du discours déclaratif qui semble ne s'adresser à personne ? En réalité, toute phrase déclarative, aussi péremptoire fût-elle, s'adresse à quelqu'un : ce *quelqu'un qui* peut être un, *plusieurs ou* tout le monde, est ce que Perelman appelle *l'auditoire*. C'est cet auditoire *qui fait en sorte* qu'un dialogue est *possible*.

La notion généralisée d'auditoire, quoi qu'il y paraisse, est ce qui faisait défaut à la rhétorique *classique*. Platon, comme les sophistes, vante la prééminence du discours déclaratif.

Le sophiste asserte et il est censé enseigner la vertu et bien d'autres choses encore, il ne supporte pas d'être mis en question. D'ailleurs, le dialogue, la dialectique question - réponse, n'apprend rien selon lui. Si je sais ce que je cherche, je n'ai plus besoin *de le chercher*, et si je l'ignore, cela devient impossible de le trouver. Pour apprendre, il faut non pas interroger, mais écouter le sophiste. La phrase déclarative qui semble planer hors de tout contexte et valoir sans appel comme assertion se situe donc au centre d'une conception du langage sans auditoire.

La Nouvelle Rhétorique, de Ch. Perelman, n'isole pas le discours qui asserte de ceux à qui il est destiné et sur lesquels il est susceptible de produire de multiples effets. C'est en cela qu'elle rompt avec la rhétorique traditionnelle, et c'est en cela également qu'elle ouvre de nouvelles perspectives à ceux, et ils sont nombreux, qui se soucient de savoir comment le langage fonctionne dans une communauté humaine.

(*) C.N.R.S. (de Belgique), éditeur et administrateur de la *Revue internationale de philosophie*.

(1) Vrin, Paris, 196 p. *Le Traité de l'argumentation* est paru, lui, en 1958 aux Presses universitaires de France.

Le Monde

étranger

Union soviétique

Les «Izvestia» révèlent une «affaire d'espionnage» vieille d'un an

De notre correspondant

Moscou. — L'Union soviétique avait menacé, la semaine dernière, les Américains de faire des révélations sur les activités de leurs services secrets à Moscou, à la suite de la découverte d'un système d'écoutes soviétique dans les sous-sols de l'ambassade des Etats-Unis. Ainsi, le lundi 12 juin, les *Izvestia* ont publié un long article sur le sujet de l'écrivain Youlian Semenov, spécialisé dans les livres d'espionnage et auteur d'une biographie de Dzerjinski, fondateur de la Tchéka.

Les *Izvestia* rappellent une affaire qui date de près d'un an, mais qui avait été jusqu'alors passée sous silence à la demande même — affirme le journal — de l'ambassadeur américain à Moscou, M. Malcolm Toon. La représentation américaine à Moscou se refuse, pour sa part, à tout commentaire (1).

L'article, qui commence comme un roman policier, présente l'ambassade des Etats-Unis à Moscou comme un nid d'espions dont l'activité — dans la meilleure des hypothèses — échappe au contrôle de l'ambassadeur. Selon le récit des *Izvestia*, tout a commencé dans la soirée du 15 juillet 1977. Une jeune femme, Mme Martha Peterson, vice-consul à l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, se rend, dans sa voiture, au centre de la ville, dans un endroit mal éclairé, change de vêtements, abandonne sa voiture pour utiliser plusieurs moyens de transports en commun. Arrivée dans un parc, elle attend que les derniers promeneurs aient disparu et elle dépose une « *pierre* ». C'est à ce moment qu'elle a été appréhendée.

Emmenée dans un endroit qui n'est pas précisé, elle est identifiée par M. Clifford Gross, conseiller pour les affaires consulaires à l'ambassade américaine. La mystérieuse « pierre » est ouverte en sa présence : on y trouve tout l'équipement du parfait agent secret, des appareils photo miniaturisés, de l'or, de l'argent soviétique, des instructions et... une capsule de poison.

Le journal soviétique affirme que l'enquête devait montrer que ce n'était pas la première fois que Mme Peterson manipulait du poison : les services de contre-espionnage soviétiques ont établi « *de façon irréfutable que ce n'était pas la première fois que les poisons extraits de la cachette étaient expédiés par la C.I.A. à Moscou. L'instruction a permis de constater que le poison mis plus tôt à la disposition de l'espion a servi pour tuer un homme soviétique innocent qui a esssayé d'empêcher ses activités criminelles* ». Aucune précision n'est fournie sur ledit « espion ».

Après l'intervention du ministre plénipotentiaire de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, Mme Peterson a été déclarée *persona non grata* et a pris le premier avion en partance pour l'Amérique.

Convoqué au ministère des affaires étrangères, l'ambassadeur M. Toon devait se voir remettre une note de protestation indiquant notamment, selon les *Izvestia* : « *Il est tout à fait évident que les services spéciaux américains, en profitant de la couverture diplomatique de l'ambassade des Etats-Unis, se livrent à des activités subversives en territoire soviétique et vont jusqu'à user de moyens comme les poisons mortels.* »

Un grand « déballage » ?

La suite du récit montre M. Toon impuissant à faire cesser les activités des agents secrets américains en U.R.S.S. Selon les *Izvestia*, l'ambassadeur aurait donné l'assurance qu'il « *ferait tout ce qui est en son pouvoir pour que de tels incidents « fâcheux » ne se reproduisent plus* ». Pourtant, ajoute l'auteur de l'article, « *il est clair que la police américaine ne prend pas de mesures pour faire cesser ce genre d'activité* ». C'est pourquoi elle a entrepris une manœuvre de diversion en lançant une « *campagne anti-soviétique* » sur le thème de l'espionnage contre l'ambassade des Etats-Unis à Moscou.

Cette campagne vise à « *camoufler les échecs de la C.I.A. et du F.B.I. à Moscou* » car, affirment les *Izvestia*, l'affaire Peterson n'est pas unique en son genre. Le journal soviétique met d'ailleurs en cause un secrétaire de l'ambassade (qui quitta Moscou en juillet 1977) et deux fonctionnaires du département d'Etat (venus en mission temporaire en novembre 1975). Il voit naturellement derrière ces activités des « *hommes politiques de haut rang qui cherchent à torpiller la détente* ».

Il est possible que cet article ne constitue qu'une sorte d'avertissement à l'égard des Etats-Unis, mais il se peut aussi qu'il soit le début d'un grand « déballage » qui ne pourrait que contribuer à la détérioration — déjà bien avancée — des relations soviéto-américaines.

DANIEL VERNET.

(1) A Washington, le département d'Etat confirme seulement que, proclamée *persona non grata*, Mme Peterson avait été mutée dans la capitale fédérale.

● *Le ministre roumain* des affaires étrangères, M. Stefan Andrei, fera une visite officielle en France, du 18 au 22 juin.

● *M. Genscher*, ministre des affaires étrangères d'Allemagne fédérale, a, ce mardi 13 juin, à Paris, des entretiens avec son collègue français, M. de Guiringaud. Ils préparent notamment le prochain conseil européen et le sommet des pays industrialisés à Bonn.

Espagne

Les rivalités politiques accroissent la confusion au Pays basque

De notre correspondant

Madrid. — Une forte charge d'explosifs a détruit en partie, le lundi 12 juin à Bilbao, le siège de l'Institut national de la prévision, organisme qui relève de la Sécurité sociale. De nombreuses personnes venues toucher une allocation de chômage se trouvaient sur les lieux quand un appel téléphonique a permis d'évacuer le bâtiment, dix minutes avant l'attentat. Il n'y a pas eu de victimes. Aucune organisation n'a revendiqué une opération qui a été menée suivant les méthodes habituelles de l'ETA, mais le mouvement séparatiste basque n'a jamais choisi jusqu'à présent un objectif d'une telle nature : comment expliquer, en effet, que les partisans de l'indépendance se soient attaqués à ce bâtiment le jour même où il était rempli de chômeurs ? N'existe-t-il pas, pour les terroristes, d'autres institutions plus représentatives de l'Etat espagnol ?

La veille, de nouveaux incidents avaient mis aux prises les forces de l'ordre et la gauche nationaliste. Une cérémonie avait été organisée à Tolosa, dans la province de Guipuzcoa, à la mémoire d'un guérillero tué dix ans plus tôt par la police. Le ton des discours avait été particulièrement véhément. Un avocat de Saint-Sébastien, M. Miguel Castells, avait qualifié la garde civile et la police armée de « *force d'occupation* ». M. Telesforo Monzon, ministre de l'intérieur du gouvernement d'Euzkadi pendant la guerre civile, avait affirmé que la paix ne reviendrait dans la région que le jour où les Basques pourraient traiter « *de nation à nation, de peuple indépendant à peuple indépendant* », et il avait invité les parlementaires basques à quitter les Cortès pour lutter aux côtés des « *patriotes révolutionnaires* ».

Dans la soirée de dimanche, et jusqu'à l'aube de lundi, certains des deux mille manifestants affrontèrent les patrouilles anti-émeutes dépêchées sur les lieux, après avoir tenté d'interrompre, par des barricades, la circulation des voitures et des trains. Il y a eu trois blessés — dont deux par des balles — et une douzaine d'arrestations.

L'un des éléments les plus inquiétants de la situation basque — mis à part le terrorisme, — reste la division des forces politiques. Celle-ci s'est révélée une fois de plus le samedi 10 juin quand le parti nationaliste basque a organisé à Bilbao une manifestation en faveur du rétablissement des *conciertos* économiques — l'équivalent de l'autonomie fiscale — dans les provinces de Guipuzcoa et de Biscaye. La manifestation a été suivie par environ quarante mille personnes, mais l'autre grand parti de la région, le parti socialiste, ne s'y est pas associé.

Négocier avec la guérilla ?

La rivalité entre le P.N.B. et le P.S.O.E. ne s'est guère démentie ces derniers mois. Les nationalistes du P.N.B. n'ont pas admis que les socialistes aient fait élire un des leurs, M. Ramon Rubial, à la présidence du Conseil général basque, avec la complicité du parti gouvernemental. Les socialistes, de leur côté, s'étonnent que le P.N.B. maintienne le gouvernement basque en exil, et considèrent que le soutien accordé au président de ce gouvernement, M. Leizaola, mine l'autorité de M. Rubial. Le conflit a écaté une nouvelle fois lorsque M. Leizaola s'est entretenu avec M. Tarradellas, président de la Généralité de Catalogne, sur les moyens de pacifier le Pays basque, et plus concrètement sur la possibilité de négocier avec l'ETA. Le Conseil général basque a mal réagi à cette initiative, prise par dessus sa tête.

Les opinions se sont divisées sur l'opportunité ou non de négocier avec la guérilla. Le gouvernement rejette toute négociation, mais il n'a jamais hésité à dialoguer en coulisse. Le P.C.E. s'est prononcé dans le même sens. M. Ramon Rubial a proposé de légaliser l'ETA, mais il n'a guère été suivi. Le responsable de l'« intérieur » au sein du Conseil général, le socialiste « Txiki » Benegas, estime que les revendications de l'ETA sont négociables, mais celles-ci (autodétermination, amnistie générale, départ des forces de l'ordre, etc.) rencontrent de vives résistances à Madrid. P.N.B. et P.S.O.E. se sont prononcés pour le remplacement de la police actuelle par une force autochtone. Mais M. Ramon Rubial, s'il est un militant respecté, ne possède pas, de l'avis de beaucoup, l'envergure nécessaire pour arracher une telle concession. Sa nomination apparaît de plus en plus comme un faux pas des socialistes, encouragés à dessein par le chef du gouvernement, M. Adolfo Suarez. Son impuissance, et celle du Conseil général qu'il préside, ne peuvent qu'encourager les partisans de la violence.

CHARLES VANHECKE.

● *Plus de 4 milliards de dollars* sortis illégalement d'Espagne sont déposés dans des banques suisses, a déclaré lundi 12 juin à Madrid le député socialiste Luis Solana. Ces capitaux ont pu quitter l'Espagne dans des camions de transports internationaux ou par le canal de sociétés d'exportation fictives, a précisé M. Luis Solana devant la commission des firances du Congrès. Il a souhaité que le gouvernement espagnol intervienne auprès des autorités helvétiques pour lutter contre « *cette mafia qui détient en Suisse près de 60 % des réserves nettes de devises de l'Espagne* ». — *(A.F.P.)*

Turquie

Le ministre chinois des affaires étrangères effectue une visite officielle à Ankara

De notre correspondant

Ankara. — Après la visite de pongistes et de basketteurs chinois dès l'ouverture de l'ambassade de Pékin dans la capitale turque, en 1971, M. Huang Hua, ministre chinois des affaires étrangères, est arrivé le lundi 12 juin à Ankara pour un séjour officiel de quatre jours.

En juillet 1974, M. Gunes, ministre turc des affaires étrangères du gouvernement de coalition (parti républicain du peuple et parti du salut national) s'était rendu à Pékin pour une visite officielle, raccourcie en raison de l'intervention à Chypre. Le chef de la diplomatie chinoise répond officiellement à cette visite.

« *Il n'existe aucun problème dans les relations entre les deux pays* », a souligné M. Ecevit, qui souhaite renforcer la coopération économique, scientifique et culturelle avec la Chine. Mais il semble que M. Huang cherche moins à développer les échanges commerciaux — du reste fort modestes — qu'à mesurer la véritable portée du rapprochement turc avec Moscou. En effet les Chinois pensent que, en raison de sa position « géopolitique », la Turquie constitue un facteur de paix dans la région, qu'elle devrait demeurer membre de l'OTAN, pour faire obstacle, selon Pékin, à l'expansionnisme du Kremlin. Dans l'allocution qu'il a prononcée au cours du banquet offert par ses hôtes turcs, M. Huang a dénoncé sans la nommer « *une superpuissance qui pratique une politique d'encerclement par les flancs* » à l'encontre de l'Europe, tout en multipliant ses menées subversives au Proche-Orient, en Afrique et dans d'autres régions du monde.

Mais il semble que les Turcs, tout en écoutant poliment les Chinois, comme ils l'ont déjà fait pour les Occidentaux s'abstiendront de prendre une position hostile envers l'Union soviétique, avec qui ils partagent au nord une frontière commune de 610 kilomètres, au moment où il est question de la signature d'une déclaration politique entre Moscou et Ankara. D'ailleurs, Ankara a rappelé, à plusieurs reprises, sa fidélité à l'Alliance atlantique et estimé que sa politique de rapprochement avec les Soviétiques n'est pas incompatible dans un monde où la détente devrait tout primer.

La Turquie souhaite bénéficier des expériences chinoises dans le domaine de l'énergie (notamment les forages pétroliers), de l'agriculture et de l'industrie, ainsi que l'a souligné M. Okun, ministre turc des affaires étrangères. Elle apprécie d'autre part la position de Pékin dans la question chypriote. En effet, les Chinois sont d'avis qu'il n'y aura aucune solution viable en dehors du cadre intercommunautaire et demeurent hostiles à l'internationalisation, que souhaitent les Chypriotes grecs, soutenus à cet égard par Moscou.

Après avoir été reçu par le chef de l'Etat, M. Koruturk, M. Huang devait également rencontrer le ministre turc de la défense, ainsi que le ministre d'Etat chargé des relations économiques. Il devait ensuite quitter la Turquie le 15 juin pour Téhéran. Tout comme le Pakistan, l'Iran intéresse les Chinois. Ces derniers paraissent plus ou moins déçus par la « perte de l'Afghanistan », désormais entré, disent-ils, dans le giron soviétique.

ARTUN UNSAL.

République fédérale d'Allemagne

Le dialogue reprend entre Bonn et Berlin-Est

De notre correspondant

Bonn. — Après une période de stagnation et parfois même de confrontation, la politique inter-allemande paraît se mettre en mouvement. Le projet d'une rencontre entre le chancelier Schmidt et M. Honecker, dont il était question depuis bien des mois, est replacé, semble-t-il, dans une perspective plus réaliste. Le sujet a en tout cas été évoqué lundi 12 juin à Berlin lorsque le chef de l'Etat est-allemand s'est entretenu, pendant une heure et demie, avec le représentant permanent de la République fédérale, M. Gaus.

A Bonn, les milieux politiques inclinent à croire que la visite de M. Brejnev sur les bords du Rhin ne serait pas restée sans conséquences en ce qui concerne les rapports entre les deux Allemagnes. Si aucun progrès spectaculaire n'est attendu dans l'ancienne capitale du Reich, il apparaît cependant que, lors de leurs conversations du mois de mai, le chef du Kremlin et le chancelier ouest-allemand soient parvenus à disiper certaines méfiances réciproques. En fait, ils auraient réussi à se convaincre que, ni d'un côté ni de l'autre, on ne cherchait à modifier en quoi que ce soit le statut de la ville.

Dès lors, il n'est pas trop surprenant que M. Honecker veuille relancer les négociations avec Bonn. C'est ce qu'il vient de faire en invitant M. Gaus pour une visite au cours de laquelle l'ensemble des problèmes en suspens auraient été examinés.

Ces problèmes ne manquent pas. Tout d'abord, M. Gaus a pu annoncer que, dès le 21 juin, les négociateurs des deux Allemagnes entameront l'examen du projet d'autoroute Berlin-Hambourg, qui est envisagé depuis longtemps, mais que les autorités est-allemandes n'étaient apparemment pas prêtes à discuter. D'autres questions attendent une solution, qu'il s'agisse de la démarcation des frontières, du système des paiements entre les deux pays, de la protection de l'environnement ou de rencontres culturelles et sportives.

S'agissant d'un éventuel voyage du chancelier Schmidt en R.D.A., le porte-parole du gouvernement, à Bonn, s'est contenté de dire que le sujet aurait été « *rapidement évoqué* » entre M. Honecker et M. Gaus. Un tel sommet, ajoute-t-on ici, est toujours considéré comme « *judicieux et utile* ». Il ne pourrait cependant avoir lieu avant qu'une amélioration du climat se manifeste dans les rapports avec Berlin-Est. Cela n'a pas empêché M. Gaus lui-même de dire que ces entretiens, sur ce sujet, avec le chef de l'Etat est-allemand, auraient été « positifs ». Il est d'ailleurs raisonnable de penser que M. Honecker n'aurait pas accordé quatre-vingt-dix minutes au représentant de la République fédérale pour parler simplement d'une autoroute ou de matches de football.

Que les dirigeants de la R.D.A. veuillent ouvrir un chapitre nouveau dans leur politique à l'égard de la République fédérale, cela est suggéré aussi par le fait que leur représentant permanent à Bonn, M. Michael Kohl, sera très bientôt remplacé. Selon des rumeurs encore dépourvues de confirmation, le successeur de M. Kohl pourrait être M. Peter Florin, actuellement ambassadeur de la R.D.A. aux Nations unies, et ministre adjoint des affaires étrangères.

JEAN WETZ.

Italie

LES RÉSULTATS DES RÉFÉRENDUMS CONFIRMENT LA COUPURE POLITIQUE ET SOCIOLOGIQUE DU PAYS

(De notre correspondant.)

Rome. — Les résultats globaux des deux référendums des 11 et et 12 juin, portant sur l'abrogation de la loi sur la sécurité publique et de la loi sur le financement des partis par l'Etat, sont les suivants :

— la participation moyenne a été de 81,4 %, et l'on a enregistré un peu plus de 6,2 % de bulletins blancs ou nuls ;

— *loi sur l'ordre public* : 23,3 % de « oui » à l'abrogation (20,3 % dans le Nord, 20,9 % dans le Centre, 29,2 % dans le Sud et 32,3 % dans les îles). Le « non » a recueilli 76,7 % des suffrages ;

— *loi sur le financement public des partis* : 43,7 % pour l'abrogation (39,9 % dans le Nord, 41 % dans le Centre, 51,6 % dans le Sud, 54,8 % dans les îles). Le « non » à l'abrogation a obtenu 56,3 % des suffrages en moyenne nationale.

Cette distinction entre les grands blocs de régions fait apparaître que les « oui » à l'abrogation sont largement plus nombreux dans les zones contrôlées par la démocratie chrétiennne (surtout dans le Sud et dans les îles), en ce qui concerne le texte sur l'ordre public. C'est plus sensible encore, pour le financement des partis, les « oui » dépassant 50 %. C'est également le cas à Rome et dans quelques grandes villes industrielles, comme Milan et Turin, ce dont conviennent les communistes, plus forts dans les zones urbaines. — R. S.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● L'ANCIEN COMMANDANT ADJOINT DU CAMP DE CONCENTRATION DE SOBIBOR, Gustav Franz Wagner, a tenté de se suicider dans la cellule de la prison de Brasilia, où il est détenu depuis quelques jours, en brisant les verres de ses lunettes avec ses chaussures et en avalant des morceaux. Un gardien de la prison a pu intervenir à temps pour transporter le prisonnier à l'infirmerie. Gustav Franz Wagner est à présent hors de danger. — *(A.F.P.)*

Burundi

● DERNIER DETENU POLITIQUE DU BURUNDI, l'ancien général Thomas Ndabemeye, chef d'état-major de l'ancien président Michel Micombero, a été libéré le 6 mai sur décision du Conseil suprême de la révolution, a-t-on annoncé, lundi 12 juin, à Bujumbura. — *(A.P.)*

Cambodge

● M. IENG SARY, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères du Cambodge, a déclaré mardi 13 juin à Tokyo que son pays négociera avec le Vietnam quand celui-ci se sera « *solennellement engagé* » à ne pas se mêler des affaires intérieures khmères. Il a ajouté que la C.I.A. et les services spéciaux vietnamiens avaient fomenté des coups d'Etat au Cambodge en 1975, 1976 et 1977. Il a par ailleurs estimé qu'il y avait des « *malentendus* » dans l'opinion publique à l'égard du Cambodge. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS DES ETATS-UNIS a adopté à l'unanimité, lundi 12 juin, une résolution condamnant la violation des droits de l'homme en Ouganda et approuvant les mesures de pression, y compris un éventuel embargo commercial, sur le gouvernement du maréchal Idi Amin Dada. — *(A.F.P.)*

Haute-Volta

● M. GERARD KANGO OUEDRAOGO, ancien premier ministre, a été élu vendredi 9 juin président de l'Assemblée nationale voltaïque par 29 voix contre 28 à M. Joseph Ouedraogo, ancien président de l'Assemblée. Le résultat de ce scrutin secret a été contesté par les partisans de M. Joseph Ouedraogo, qui ont quitté la salle dès sa proclamation. — *(Reuter.)*

République Sud-Africaine

● LA POLICE SUD-AFRICAINE a libéré vendredi 9 juin M. Zakes Mofokeng, directeur administratif adjoint de l'hebdomadaire œcuménique de la communauté noire *The Voice*. M. Mofokeng avait été arrêté au début du mois dernier dans les locaux du journal. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● TROIS DES QUELQUE SOIXANTE PERSONNES appréhendées en Tchécoslovaquie, avant la visite de M. Brejnev à Prague, ont été maintenues en détention, indiquent les animateurs de la Charte 77 : MM. Jiri Grusa, écrivain, Pavel Roubal, ingénieur et, à Brno, M. Jean Simsa. Les deux premiers ont été inculpés d'« *activités subversives* », au titre de l'article 100 du code pénal. M. Grusa s'est vu reprocher d'avoir toléré la diffusion sous le manteau de son roman *le Questionnaire*. Des perquisitions et interrogatoires seraient toujours en cours à Brno. — *(Corresp.)*

PROCHE-ORIENT

Israël

Jérusalem ajourne à nouveau sa réponse aux questions de Washington sur l'avenir de la Cisjordanie

De notre correspondant

Jérusalem. — Le conseil des ministres israélien n'est pas parvenu, le 12 juin, à arrêter les réponses aux questions posées par les Etats-Unis sur l'avenir des territoires occupés. C'est là le signe d'un profond désaccord au sein du gouvernement et la manifestation d'une paralysie et d'une incapacité à trancher. Les ministres semblent, d'ores et déjà, craindre les conséquences de la décision qu'ils doivent prendre.

Voilà près d'un mois et demi que la discussion se traîne dans les couloirs du gouvernement, et l'examen de ces questions en conseil de cabinet a été plusieurs fois repoussé. Aujourd'hui, le débat, qui a occupé déjà deux réunions du gouvernement, est de nouveau prolongé. Le prochain conseil devrait avoir lieu dans le courant de cette semaine.

C'est à la date du 26 et 27 avril, lors du dernier voyage à Washington du ministre des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, que les questions américaines ont été énoncées pour la première fois par le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance. Elles avaient été répétées à M. Begin lui-même quelques jours plus tard, le 1er mai, lors des entretiens que ce dernier avait eus avec le président Carter. M. Begin avait alors déclaré que son gouvernement allait être amené à prendre « prochainement » à ce sujet des décisions importantes. La Maison Blanche les attend toujours.

De la réponse israélienne aux précisions demandées par Washington dépend la suite de l'initiative américaine pour une reprise du dialogue entre Israël et l'Egypte. Deux principales questions sont posées. Le « plan de paix » proposé par M. Begin le 28 décembre 1977 prévoit l'« autonomie administrative » de la Cisjordanie et du district de Gaza. Le vingt-sixième et dernier point de ce texte précise qu'il peut être révisé après cinq ans. Les Etats-Unis demandent au gouvernement israélien d'indiquer, dès maintenant, ce qu'il envisage au-delà de cette période et, plus précisément, quel serait alors le « statut » des territoires occupés. La seconde question peut se résumer ainsi : de quelle manière Israël entend-il faire participer les Palestiniens à l'élaboration de ce statut? La Maison Blanche avait suggéré l'idée d'un référendum, mais, devant les vives réticences israéliennes, l'administration américaine s'est déclarée prête à adopter toute autre suggestion satisfaisante. La formulation du questionnaire sous-entend une autre « concession » de la part de la Maison Blanche à l'égard d'Israël : le plan de paix de M. Begin est considéré comme une base de discussions. Cependant, pour les Américains, ce plan doit être précisé, sinon modifié, et le gouvernement israélien devrait faire un geste prouvant que l'autonomie administrative n'est pas une solution permanente, selon l'arrière-pensée que l'on prête quelquefois à M. Begin, tant au Caire qu'à Washington.

C'est peut-être pour cette raison que, devant l'existence même d'un tel questionnaire, l'attitude de M. Begin paraît très réticente. Le premier ministre israélien rechigne à l'idée de la moindre modification ou altération de son projet. Il ne souhaite pas s'engager « dès maintenant » pour l'avenir (au-delà de la période de cinq ans). Il craint, d'autre part, que le terme de « statut » ne soit employé par les Américains pour soulever la question de la « souveraineté » sur les territoires. Souveraineté palestinienne ? C'est exclu. Souveraineté jordanienne ? Partisan du « Grand Israël » et fervent défenseur des droits historiques des Israéliens sur la vallée du Jourdain, M. Begin préfère éviter la réponse, d'autant qu'Israël a toujours contesté au royaume hachémite l'« annexion » de la Cisjordanie de 1949 à 1967. Le premier ministre voudrait laisser la question de la souveraineté en suspens. De toute manière, il reproche aux Américains de demander à Israël de faire un pas supplémentaire alors qu'il accuse le président Sadate de n'avoir fait aucune proposition équivalente au plan de paix israélien.

Selon les informations qui ont filtré après la dernière réunion du cabinet, M. Haïm Landau, ministre sans portefeuille, fidèle lieutenant de M. Begin, aurait déclaré que le gouvernement devait faire preuve de fermeté et transmettre des réponses dilatoires à Washington. Il aurait été approuvé par plusieurs ministres du Likoud. De leur côté, MM. Ygaël Yadin, vice-premier ministre, Ezer Weizman, ministre de la défense, et Moshe Dayan ont une attitude de plus en plus divergente par rapport à celle du premier ministre. Ils sont, à des degrés divers, partisans d'une politique de plus grande « souplesse », et chacun d'entre eux serait sur le point de proposer « son » projet de réponses aux questions américaines. M. Dayan aurait déjà préparé le sien depuis plusieurs jours. Mais, après l'avoir présenté à M. Begin et s'être vivement opposé à ce dernier au cours d'un tête-à-tête, il aurait accepté de le retirer provisoirement, afin d'éviter les dissensions au sein du cabinet. Le ministre des affaires étrangères souhaite associer le roi Hussein à la négociation en promettant une plus grande participation de la Jordanie à l'administration de la Cisjordanie occupée. Lors de récents contacts secrets israélo-jordaniens, cette idée a été présentée, mais rejetée par le représentant d'Amman (*le Monde* du 20 mai). M. Dayan continue de défendre son point de vue, mais ne semble pas désireux d'affronter, en fin de compte, M. Begin et les ministres qui partagent l'opinion de ce dernier.

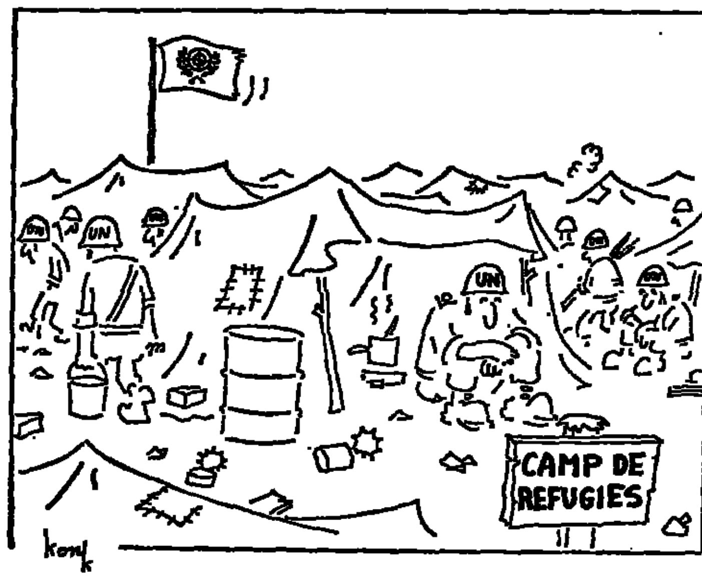
MM Yadin et Weizman vont plus loin. Tous deux ont déjà, à d'autres reprises, manifesté leur indépendance d'esprit. M. Weizman, au mois de mars — alors qu'il se trouvait à Washington — avait menacé de démissionenr si le gouvernement continuait, en période de négociation, de permettre de nouvelles implantations israéliennes dans les territoires occupés. A présent, il voudrait que de réels efforts soient faits pour une reprise rapide des négociations directes avec l'Egypte. Le ministre de la défense désirerait qu'Israël donne le plus tôt possible son avis sur le statut définitif des territoires occupés. M. Yadin, poussé par une partie de son mouvement, le Dash (Mouvement démocratique pour le changement), souhaiterait se démarquer de la position du premier ministre et devrait faire cause commune avec M. Weizman.

Selon la presse israélienne, M. Begin a fait rédiger un texte susceptible d'être approuvé par tous les ministres. Mais, en raison des divergences, un tel projet ne peut guère être autre chose que l'application du principe du plus petit dénominateur commun. Il ne s'agirait que d'une réponse « vague » qui risque de ne pas satisfaire Washington, sans parler de l'impression que cette réponse ferait au Caire, où le président Sadate se montre de plus en plus impatient.

Les remous qui agitent les différents partis de la coalition gouvernementale ne sont certainement pas étrangers à la paralysie du gouvernement. Au Dash, ce sont les « colombes » qui se manifestent, qui veulent que leur parti soit prêt à quitter la majorité si la politique étrangère du gouvernement ne devient pas moins intransigeante et qui font peser la menace d'une scission dans le mouvement. Dans le groupe Likoud, et plus précisément au Herout, parti de M. Begin, ce sont les « faucons », les partisans les plus durs du « grand Israël », qui mènent la fronde et accusent le gouvernement de vouloir faire fi des « principes ». Le Goush Emounim (Bloc de la foi), promoteur de la colonisation des territoires occupés, annonce des manifestations contre la politique gouvernementale et menace de « passer à l'action » s'il n'est pas autorisé à créer de nouvelles implantations en Cisjordanie.

Dans cette situation, M. Begin cherche à résoudre la quadrature du cercle en fournissant une réponse « positive » qui ne mécontente personne. Le premier ministre voudrait tout à la fois ne pas renier ses principes et ne pas porter la responsabilité de l'échec de la phase actuelle des pourparlers de paix.

FRANCIS CORNU.



(Dessin de KONK.)

ASIE

Chine

La mort du poète Kuo Mo-jo

Talent et opportunisme

Chantre du maoïsme, poète officiel de la République populaire depuis ses origines, Kuo Mo-jo est mort, ce mardi 13 juin à Pékin, des suites d'une maladie, a-t-on appris dans la capitale chinoise, bien que son décès n'ait pas encore été annoncé officiellement.

Poète, dramaturge, romancier, essayiste, traducteur, archéologue, Kuo Mo-jo a su également, avec un art consommé, suivre toutes les variations de la ligne idéologique pour se trouver toujours, l'orage passé, aux côtés du vainqueur. Cette souplesse lui a permis d'accumuler honneurs et fonctions officielles — président de l'Académie des sciences, membre du comité central du P.C., vice-président de l'Assemblée nationale et de la Conférence consultative politique du peuple chinois, président la Fédération chinoise de littérature et des arts, président honoraire de l'Association d'amitié sino-japonaise, — tout en repoussant dans l'ombre de moins heureux collègues ou concurrents.

Kuo Mo-jo est né en 1891 dans la province du Setchouan, d'une famille de propriétaires fonciers. Il a vingt ans quand l'empire mandchou est renversé. Il part au Japon étudier la médecine, qu'il ne pratiquera jamais, puis se lance dans la vie littéraire aux côtés des modernistes partisans du remplacement du chinois classique par la langue parlée. Il entre au Kuomintang en 1926 et devient doyen de la Faculté de littérature chinoise de Canton. Ses idées de gauche le poussent vers les communistes, mais pas assez pour que sa fidélité résiste aux purges sanglantes de Tchiang Kaï-chek en 1927. Réfugié au Japon, il se cantonne prudemment dans l'histoire de la Chine ancienne. De retour en Chine en 1937, il participe à la guerre de propagande contre le Japon, fréquente les milieux de gauche, mais ne rejoindra le P.C. qu'en 1949. Le célèbre écrivain Lu Hsun l'aurait, dans les années 30, présenté comme un « mélange de génie et de coquin » !

La République populaire triomphante pardonne à Kuo Mo-jo son ralliement tardif, préférant voir en lui le symbole de la littérature chinoise, et le couvre d'honneurs.

Kuo Mo-jo passe sans trop d'encombres à travers la période des Cent Fleurs, fatales à tant d'autres, comme la célèbre Ting Ling, pourtant proche de Mao. L'alerte sera toutefois chaude au début de la révolution culturelle, qui sonne le glas de tout un groupe d'intellectuels formés à Changhaï. Il s'en tire par une pirouette sans grande élégance et affirme que, « selon les critères d'aujourd'hui, mes écrits d'autrefois devraient être brûlés ». *Il ajoute :* « S'il faut se rouler dans la terre, j'y consens ; s'il faut se tacher d'huile sur tout le corps, j'y consens (...) ». *Personne ne lui demandera d'aller jusque-là...*

Il se lance ensuite à corps perdu, malgré son âge, dans la révolution culturelle, salue les héros du jour pour les traîner dans la boue après leur chute. Son dernier succès aura sans doute été celui de mourir en odeur de sainteté ; et de voir un poème de Mao Tse-toung, intitulé Réponse à Kuo Mo-jo, *gravé en lettres d'or dans le mausolée du Grand Timonier.*

Cet opportunisme caricatural ne doit toutefois pas cacher l'immense talent d'un écrivain de l'ancienne mode, mandarin égaré au vingtième siècle. Parmi ses œuvres, on doit citer les poèmes de Déesses, *la pièce* Qiu Yan, *son* Autobiographie, *ses* Recherches sur la société chinoise anciennes, *ainsi que de nombreuses pièces de circonstance.*

PATRICE DE BEER.

● *L'Association d'amitié franco-coréenne* a publié une déclaration réclamant la libération des frères Seu Seung et Seu Djoun Sik, étudiants à l'université de Séoul, et condamnés, le premier, à la prison à vie, le second à une peine de sept ans de détention et maintenu en prison malgré l'expiration de cette peine le 27 mai dernier.

★ 69, avenue A.-Petit, 92220 Bagneux.

DIPLOMATIE

EN VISITE OFFICIELLE AUX ÉTATS-UNIS

M. Desai assure que l'Inde ne veut pas « reprendre le contrôle » des territoires occupés par la Chine

Le premier ministre indien, M. Desai, a déclaré le 11 juin, à la chaîne de télévision américaine N.B.C. que son pays n'avait « *pas l'intention de reprendre le contrôle* » des territoires himalayens revendiqués par New-Delhi, mais qu'occupe la Chine depuis 1957 et 1962. « *Nous avons suffisamment de patience,* a-t-il ajouté, *pour estimer que, l'amitié une fois restaurée, s'ils* [les Chinois] *sont sérieux, cette question pourra être réglée favorablement.* » Le premier ministre indien a également laissé entendre, rapporte le *New York Times,* qu'une fois cette amitié entre la Chine et l'Inde rétablie l'actuelle frontière entre les deux pays pourrait être reconnue formellement.

Si elle est confirmée, la déclaration du chef du gouvernement indien représente un pas en avant important de la part de New-Delhi, susceptible de faire progresser la normalisation des relations sino-indiennes. Il restera cependant a faire accepter l'initiative par l'ensemble du gouvernement et de l'opinion indiens ; ce qui ne sera pas simple. Ce ne serait pas la première fois, en effet, qu'une déclaration publique de M. Desai placerait dans l'embarras les milieux dirigeants de New-Delhi. Les rapports avec la Chine étaient jusqu'alors l'un des chapitres sur lesquels les positions du premier ministre paraissaient plus en flèche que celles de son ministre des affaires étrangères, M. Vajpayee, appartenant à la droite nationaliste.

Cependant, l'un des principaux objectifs poursuivis par le gouvernement modéré qui a accédé au pouvoir il y a un peu plus d'un an a New-Delhi est d'améliorer les relations de l'Inde avec ses voisins, et en particulier la Chine. Le rapprochement avec cette dernière est favorisé par le fait que le nouveau gouvernement indien est moins proche de Moscou et qu'il entretient de meilleurs rapports avec Washington (où M. Desai se trouve actuellement en visite officielle) que celui de Mme Gandhi.

Le gouvernement Desai ne faisait pas jusqu'alors du règlement du différend frontalier sino-indien une condition de la normalisation des relations avec Pékin. Mais le premier ministre n'avait cessé, ces derniers mois, de répéter à ses visiteurs : « *La Chine occupe une partie de notre territoire.* » Il aurait donc assoupli sa position. Pékin était il est vrai en droit d'attendre une réponse à ses avances répétées en direction de New-Delhi : envol d'une mission industrielle chinoise en Inde, visite un peu plus tard d'une haute personnalité chinoise, M. Wang Ping-nan, séjour de journalistes indiens en Chine, message de M. Hua Kuo-feng à M. Desai célébrant « *l'amitié traditionnelle entre les peuples chinois et indiens* ». — G. V.

Washington tend à normaliser ses relations avec Pékin

(Suite de la première page.)

Selon le quotidien *Washington Post,* il était question encore récemment de réduire ces effectifs à six cents hommes avant le 1er octobre. La nouvelle politique de M. Carter tend, semble-t-il, à accélérer ce retrait et à le conduire à son terme. En revanche, les Etats-Unis souhaitent rester libres de livrer à Taïwan des équipements défensifs. Comme il avait déjà été annoncé, une commande de Taipeh portant notamment sur plusieurs dizaines d'avions F 4 est « *à l'étude* ».

D'autre part, les Etats-Unis n'élèveront pas d'objection aux achats de matériel militaire de la Chine aux pays d'Europe occidentale ;

3) La troisième condition — et la plus difficile — est que la République populaire s'engage à régler son différend avec Taïwan « *par des moyens pacifiques* ». Jusqu'à présent, Pékin s'était refusé pour des raisons de principe à souscrire à cette condition, arguant qu'un gouverneemnt étranger ne pouvait imposer des limites à sa liberté d'action sur son propre territoire. Sans doute ne s'attend-on pas ici à voir le régime communiste utiliser la force contre les héritiers de Tchiang Kaï-chek, ne serait-ce que parce que ceux-ci, avec une armée bien entraînée de cinq cent mille hommes, sont en mesure de résister à toute attaque venue du continent. Mais une garantie est jugée nécessaire pour l'avenir. En échange, Washington serait prêt à abroger son traité de sécurité avec Taïwan.

Il ne semble pas que la position de Pékin sur ce dernier point se soit récemment modifiée, mais l'on note ici l'insistance nouvelle avec laquelle les Chinois demandent eux aussi une rapide normalisation des relations. Le durcissement enregistré dans les deux capitales à l'égard de l'Union soviétique a en tout cas créé un climat propice à une « *percée* » diplomatique sur les derniers problèmes en suspens. La visite de M. Brzezinski a été jugée « *fructueuse* » par les Etats-Unis et Pékin ne cache pas de son côté qu'elle s'est déroulée beaucoup mieux que celle de M. Vance l'été dernier. D'ores et déjà, le « *signal* » adressé à Moscou est clair.

Ces informations ont transpiré à l'occasion de la réunion annuelle de la Commission trilatérale, qui regroupe des personnalités du monde des affaires, de la politique et de la presse des Etats-Unis, d'Europe occidentale et du Japon (1). M. Carter, qui s'est initié à la politique étrangère sous les auspices de cette organisation, et lui a emprunté un grand nombre de ses collaborateurs actuels, ne pouvait mieux faire que de déployer le « tapis rouge » à l'occasion de la réunion de cet organisme à Washington. Trois membres de son cabinet, MM. Blumenthal, secrétaire au Trésor, Brown (défense) et Vance, secrétaire d'Etat, ont ou auront parlé en deux jours devant les quelques deux cents participants et le président leur a consacré plus d'une heure de son temps lundi soir.

M. Carter a en même temps évoqué la « *mauvaise image* » que ce club de pays riches a auprès de certains dirigeants du tiers-monde. Précisant qu'il avait recueilli des doléances à ce sujet au cours de ses récents voyages au Venezuela, au Brésil, en Inde, il a souhaité l'ouverture d'un dialogue entre la Commission et les pays en développement, afin que la première montre aux seconds qu' « *elle a un cœur* ».

MICHEL TATU.

(1) Les Français qui assistaient à cette réunion étaient MM. Bertoin, représentant de la trilatérale pour l'Europe, Michel Debatisse, président de la F.N.S.E.A., Paul Delouvrier, président du conseil d'administration de l'E.D.F., René Foch, du Parti républicain, Thierry de Montbrial, chef du Centre d'analyse et de prévision du Quai d'Orsay.

● *M. Malcolm Fraser, premier ministre australien,* est arrivé lundi 12 juin à Paris, pour une visite de trois jours. Il doit s'entretenir ce mardi avec M. Barre. M. Fraser, dont le séjour est essentiellement consacré aux questions économiques, s'entretiendra aussi avec des ministres des affaires économiques venus à Paris pour assister à la conférence annuelle de l'O.C.D.E., avec le secrétaire général de cette organisation, avec le secrétaire général de la CNUCED et avec le directeur général du GATT.

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

Canada

Le projet de réforme constitutionnelle de M. Trudeau ne donne pas satisfaction au Québec

De notre correspondant

Montréal. — Le premier ministre, M. Pierre-Elliott Trudeau, a dévoilé, le lundi 12 juin, ses plans de réforme constitutionnelle. Ceux-ci prévoient que le gouvernement d'Ottawa agira de son propre chef dans les domaines qui relèvent de sa secte autorité, à savoir la réforme du Sénat et celle de la Cour suprême. Il consultera ensuite les gouvernements provinciaux pour l'adoption d'une nouvelle Constitution canadienne

En présentant ce projet, résumé dans un document de vingt-six pages, intitulé « *Un temps pour l'action* », le premier ministre a estimé qu'un « *renouvellement fondamental de la fédération était nécessaire pour résoudre les crises qui menacent la stabilité, l'unité et la prospérité du pays* ».

La première partie de ces réformes devrait être mise en place avant juillet 1979. Une législation transformera le Sénat en une « *maison de la fédération* », dont les membres seront choisis en tenant compte (à un degré qui n'est pas précisé) de l'avis des gouvernements provinciaux. Jusqu'à présent, la nomination des sénateurs était à la discrétion du gouvernement, qui trouvait là un moyen de récompenser les fidélités et les amitiés politiques. Le rôle du Sénat restait secondaire dans la vie politique canadienne. De la même façon, le gouvernement modifiera les statuts de la Cour suprême, en réservant un droit de regard aux gouvernements provinciaux. Dans la mesure où cette loi pourrait passer avant les élections législatives fédérales, le gouvernement libéral de M. Trudeau ne devrait pas rencontrer beaucoup de difficultés pour la faire adopter, car il jouit d'une confortable majorité à la Chambre.

La seconde étape, le « rapatriement » et la refonte de la Constitution, constitue un projet plus vaste autour duquel les débats seront beaucoup plus serrés. Le gouvernement ne prévoit pas de mener cette tâche à bien avant 1981, ce qui coïnciderait avec le cinquantième anniversaire du statut de Westminster, qui rendit le Canada officiellement indépendant de l'Angleterre, tout en laissant le monarque britannique théoriquement chef de l'État et en maintenant la Constitution canadienne sous l'autorité du Parlement de Londres.

La réforme et le « rapatriement » de la Constitution posent un problème de fond à la politique canadienne, que plusieurs conférences fédérales - provinciales, ces dernières années, ne sont pas parvenues à trancher. Le problème tient à la volonté des provinces d'obtenir plus d'autonomie par rapport à Ottawa et à leurs craintes de perdre, dans une nouvelle Constitution, des garanties que l'ancienne — l'« Acte d'Amérique du Nord britannique » — leur assurait. Sur ce point, le projet de M. Trudeau demeure vague.

Il est question dans le document d'une « *distribution nouvelle et plus fonctionnelle des pouvoirs* », mais, en même temps, les auteurs du texte expliquent que « *le gouvernement fédéral n'envisage pas une réduction massive des attributions de l'exécutif d'Ottawa au bénéfice des provinces, mais plutôt une combinaison judicieuse d'échanges, chacun donnant et recevant* ».

Les propositions d'Ottawa seront sans doute mieux acceptées dans deux autres domaines : l'adoption d'une charte des droits du citoyen, qui n'existe pas encore dans la Constitution, et des garanties linguistiques et culturelles pour les minorités. Aux termes du projet gouvernemental, la nouvelle Constitution devrait assurer aux minorités, anglophones au Québec et francophones dans le reste du pays, le droit à l'éducation, à la justice dans leur langue. La réaction du gouvernement indépendantiste québécois, contre laquelle cette opération « unitaire » est indirectement dirigée, a été négative. M. Lévesque a qualifié les projets d'Ottawa de « *profondément insignifiants* ».

ALAIN-MARIE CARRON.

Etats-Unis

LA COUR SUPRÊME AUTORISE UNE MANIFESTATION NÉO-NAZIE

Washington (*A.F.P.*). — La Cour suprême des Etats-Unis a rejeté lundi 12 juin la requête des habitants de la localité de Skokie, dans la banlieue de Chicago, visant à interdire la manifestation que veulent y organiser les nazis américains le 25 juin. Environ sept mille survivants des camps de concentration nazis demeurent à Skokie. Une cour locale, puis une cour fédérale, avaient déjà rejeté la demande des habitants de Skokie.

Le parti national-socialiste d'Amérique estime que l'interdiction de sa manifestation, qu'il prévoit avec déploiement d'insignes et d'uniformes, irait à l'encontre de la liberté d'expression protégée par la Constitution américaine.

Un porte-parole du parti nazi a indiqué, après la décision de la Cour suprême, qu'il entendait maintenant faire lever l'interdiction faite aux nationaux-socialistes de manifester dans les parcs de Chicago. « *Si une décision est prise à ce propos en notre faveur avant le 25 juin, nous manifesterons à Chicago et non à Skokie* », a ajouté le porte-parole.

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

VENTES

S. 2 - Tableaux modernes.
S. 3 - Art de la Chine estamp. Mobil. ép. Louis XV et Charles X.
S. 6 - Monnaies de coll. de l'Antiquité à nos jours or et argent.
S. 7 - Chine, bijoux, dentelles.
S. 8 - Art nouveau, Art Déco.
S. 15-16. - Tableaux anc., porcel., bibel., objets d'art, ens. mob. du XVIIIe, tapis.

EXPOSITIONS

S. 9 - Dess., tabl. mod., Art 1900. Coll. 65 chiens et chats de Gallé.
S. 12 - Tabl. anc., bijoux argent, armes de chasse hte ép., objets d'art, tapis d'Orient.

VENTE

à 17 heures
HOTEL GEORGE V
Succession Maria Callas.

EXPOSITION

PALAIS D'ORSAY
Tableaux anciens et modernes.

Nicaragua

Washington continue d'appuyer le président Somoza

affirment deux personnalités de l'opposition

A l'occasion d'une tournée d'information sur la situation au Nicaragua qu'ils ont entreprise en Europe, MM. Sergio Ramirez, avocat, membre d'un groupe d'opposition au régime du président Somoza (groupe des Douze), et le poète Ernesto Cardenal, prêtre révolutionnaire, ont réuni une conférence de presse le lundi 12 juin, à Paris.

Selon ces deux personnalités, c'est un véritable « *climat insurrectionnel* », marqué tant par des manifestations pacifiques (grèves de la faim, défilés, etc.) que par des démonstrations violentes, que connaît ce petit pays d'Amérique Centrale. Le noyau de l'opposition à la dictature exercée depuis quarante ans par la famille Somoza leur paraît, sans conteste, être le Front sandiniste de libération nationale (1)

Pour le groupe des Douze — des intellectuels, des chrétiens, des industriels qui, en octobre 1977, ont demandé le départ immédiat du président Somoza, — aucune solution politique n'est, en tout cas, possible sans un accord avec le Front. La poursuite du mandat du chef de l'État jusqu'à son terme prévu, en 1981 solution qui a les faveurs de la « *puissance tutélaire* » américaine, leur paraît totalement inacceptable.

Le Mouvement antisomoziste, ont-ils rappelé, a pris une nouvelle dimension après l'assassinat, en janvier dernier, de M. Pedro Joaquin Chamorro, directeur du quotidien *la Prensa*, et opposant notoire au président. Le mouvement regroupe désormais, outre les forces populaires (syndicats ouvriers, organisations paysannes) et des partis progressistes, une grande partie de la bourgeoisie nationale, industrielle et commerçante — excédée par la mainmise du clan Somoza sur le pays. L'Eglise, de son côté, manifeste une réserve croissante vis-à-vis de la dictature.

Les deux orateurs ont dénoncé l'appui que — malgré les bonnes intentions proclamées par M. Carter en faveur des droits de l'homme — les Etats-Unis continuent de fournir au chef de l'État du Nicaragua. Les armes refusées par le Congrès de Washington sont, désormais fournies par Israël ; et selon eux, quatre cents mercenaires américains prêteraient aujourd'hui assistance à la garde nationale.

Interrogés sur la ligne politique du Front sandiniste, MM. Ramirez et Cardenal ont indiqué qu'il s'agissait d'un mouvement essentiellement « *anti-impérialiste* » dépouillé d'influences idéologiques étrangères, et désireux de promouvoir une « *démocratie authentique et populaire* ».

(1) Du nom du leader Augusto Sandino qui, en 1933, participa au soulèvement contre la présence militaire américaine au Nicaragua.

AFRIQUE

Ethiopie

La France a un rôle à jouer dans le règlement du conflit érythréen

nous déclare un dirigeant nationaliste érythréen

Président du Comité exécutif des forces de libération populaires du Front de libération de l'Erythrée (P.L.F.-E.L.F.), nées d'une scission intervenue à l'intérieur de l'un des deux principaux fronts en 1976, M. Osman Saleh Sabbe, engagé depuis dix-sept ans dans la lutte nationaliste, est actuellement de passage à Paris. Résidant habituellement à Damas, en Syrie, auteur de plusieurs ouvrages, dont une « Histoire de l'Erythrée » récemment éditée au Liban en langue anglaise, le leader érythréen vient d'effectuer une visite à Bonn, Rome, Londres et Genève et s'apprête à se rendre à Belgrade. Il projette de participer au sommet de l'Organisation de l'unité africaine le mois prochain, à Khartoum, et a d'ores et déjà fait parvenir au gouvernement du Soudan, pays hôte, un mémorandum sur la guerre d'Erythrée. Il a répondu aux questions de notre collaborateur Philippe Decraene.

« Vos adversaires politiques affirment que votre mouvement est moins important que les deux autres fronts érythréens...

— La plus grande ville d'Erythrée qui ait été libérée jusqu'à ce jour est Agordat (1). Cette agglomération se trouve entre les mains des combattants du P.L.F.-E.L.F. depuis le 1er septembre 1977. Ce sont les guérilleros du même mouvement qui contrôlent toute la région d'Assab...

— *Périodiquement, la réunification du mouvement nationaliste est annoncée comme étant un fait acquis. Qu'en est-il à l'heure actuelle ?*

— Le Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.) d'Ahmed Nasser a refusé l'unité organique avec notre mouvement. Mais beaucoup de militants qui reconnaissaient le Conseil révolutionnaire nous ont rejoints à titre individuel. Le F.P.L.E. d'Isahyas, comme le F.L.E. d'Ahmed Nasser refusent de faire l'unité parce qu'ils raisonnent en marxistes. Quant à nous, nous considérons que l'idéologie reste secondaire et que la lutte de libération constitue la priorité des priorités...

Le rôle des Cubains et des Soviétiques

— *Quels sont les objectifs de votre visite en France et dans diverses capitales européennes ?*

— Nous estimons que, compte tenu de l'audience dont elle jouit en Afrique, la France a un rôle important à jouer dans le règlement du conflit érythréen... Nous voulons sensibiliser l'opinion européenne pour que la question de l'Erythrée puisse être inscrite à l'ordre du jour de la prochaine session de l'ONU... Nous constatons d'ailleurs une prise de conscience générale, mais celle-ci reste insuffisante... Le moment est en tout cas propice à notre dessein, parce que les Européens sont décidés à éviter une internationalisation et, surtout, une intervention massive des Cubains en Erythrée.

— *Que pensez-vous de la présence cubaine dans cette région ?*

— Des aviateurs cubains interviennent contre nos combattants. Toutes les casernes des dernières grandes villes restant aux mains de l'armée éthiopienne comptent des instructeurs cubains. Politiquement, La Havane souhaiterait se retirer du guêpier érythréen. Mais si Castro hésite à agir dans ce sens, c'est parce qu'il doit tenir compte du point de vue des Soviétiques, qui l'ont poussé dans cette aventure.

— *Quel rôle jouent les Soviétiques en Erythrée ?*

— Les Soviétiques aident considérablement la junte éthiopienne dans tous les domaines, non seulement dans le domaine militaire, mais aussi financier, économique et technique... Pourtant, de nombreux pays s'efforcent d'infléchir le point de vue soviétique, non seulement les Etats-Unis, mais aussi des pays comme la Yougoslavie et certains Etats arabes comme la Libye, l'Irak ou la Syrie, par exemple...

— *Et sur le plan diplomatique ?*

— Moscou pousse à ce que les marxistes érythréens admettent une formule d'union fédérale avec les marxistes éthiopiens. C'est une solution qui ne résoudrait rien, bien au contraire...

— *Votre mouvement entretient-il des contacts réguliers avec la junte d'Addis-Abeba ?*

— Contrairement à d'autres mouvements qui entretiennent de tels contacts par l'intermédiaire des Palestiniens, nous n'en entretenons pour notre part aucun... Nous sommes des nationalistes. Nous ne sommes pas des marxistes...

— *Sur quelle base êtes-vous prêts à discuter avec le président Menguistu ?*

— Nous n'accepterons de discuter avec la junte éthiopienne que si les représentants des trois fronts érythréens de libération sont reçus simultanément par celle-ci en une délégation unique.

— *Vous êtes donc pour la poursuite des hostilités ?*

— C'est maintenant aux Africains, et à la France, puisque beaucoup d'Etats francophones d'Afrique lui sont liés, et aux Arabes, d'entrer en lice pour imposer une solution négociée. Il existe en effet des risques sérieux d'extension de la guerre, d'abord au Soudan, puis, ensuite, à d'autres Etats plus éloignés, telle l'Egypte peut-être...

— *Vous parliez d'un appel à l'ONU ? Ne songez-vous pas plutôt à recourir à l'O.U.A. ?*

— D'un point de vue juridique, c'est devant l'ONU que l'affaire érythréenne doit être examinée. En effet, si l'Erythrée a été intégrée à l'Ethiopie en 1962, c'est parce que, le 2 décembre 1950, l'ONU a adopté une résolution numéro 390 qui préconisait l'institution d'un système fédéral unissant l'Erythrée à l'empire d'Ethiopie... L'O.U.A. n'est d'ailleurs pas disposée à discuter de l'affaire érythréenne, pour le moment du moins. Elle assimile cette question à une entreprise séparatiste du même type que celle du Biafra ou du Katanga par exemple.

— *Tous les chefs d'Etat d'Afrique noire témoignent-ils de la même intransigeance à votre égard ?*

— Auparavant, la totalité d'entre eux disaient de la question érythréenne qu'il s'agissait d'une affaire intérieure éthiopienne. Aujourd'hui, certains d'entre eux admettent qu'il s'agit d'une affaire africaine. Cela constitue déjà un premier pas dans notre direction, une évolution encourageante... »

Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAENE.

(1) En fait, selon tous les observateurs qui ont pu se rendre sur place, ce sont les combattants du F.L.E. d'Ahmed Nasser et non ceux du « groupe Sabbe » qui contrôlent Agordat depuis l'automne dernier. — (N.D.L.R.)

Zaïre

Les Neuf estiment que les conditions de l'aide doivent être conformes aux règles du F.M.I.

M. Powell, porte-parole de la Maison Blanche, a déclaré lundi 12 juin que M. Carter « connaissait parfaitement » le contenu du message que lui avait adressé M. Fidel Castro à propos du rôle de Cuba dans l'affaire du Shaba quand il avait accusé ce dernier de n'avoir rien fait pour empêcher l'invasion de la province zaïroise. Selon des sources proches du Sénat, M. Castro aurait fait savoir le 17 mai au président qu'il avait tenté de prévenir l'invasion (« le Monde » du 13 juin).

M. Carter maintient donc ses déclarations antérieures très « dures » à l'égard de Cuba. M. Powell a expliqué le silence du président à ce sujet en indiquant qu'il n'appartenait pas au gouvernement américain de rendre publics les « messages privés » de M. Castro.

D'autre part, quatorze membres de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants ont envoyé le 7 juin à M. Carter une lettre, rendue publique lundi, lui demandant si les activités soviétiques en Afrique affecteront les relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, et notamment les négociations sur la limitation des armes stratégiques.

A Copenhague, d'autre part, les ministres des affaires étrangères de la C.E.E. ont, lundi, examiné les conditions dans lesquelles une aide peut être apportée au Zaïre.

Copenhague. — Les Neuf poseront des conditions à l'aide occidentale au président Mobutu (discutée ce mardi 13 juin à Bruxelles sous l'égide du F.M.I. par les créanciers du Zaïre), mais ces conditions ne devront pas se présenter comme discriminatoires. Telle est la position adoptée lundi à Copenhague par les ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne au cours de leur réunion de coopération politique.

De notre envoyé spécial

Le problème zaïrois n'était pas à l'ordre du jour, mais a été longuement discuté en privé au cours du déjeuner. Après un compte rendu de la réunion des hauts fonctionnaires, la semaine dernière à Paris, M. Owen (Grande-Bretagne) a soulevé la question des conditions à poser au Zaïre. Il faut faire comprendre au président Mobutu, a-t-il dit en substance, qu'il est des limites qu'il ne doit pas dépasser, notamment le recrutement de mercenaires blancs. Son régime, a-t-il ajouté, doit procéder à des réformes administratives et politiques. Tout le monde en a été d'accord, mais M. de Guiringaud a fait remarquer que les Africains, même les pires adversaires du président Mobutu, feraient corps avec lui si les Occidentaux prétendaient lui dicter sa politique. Il a donc été convenu que les conditions devaient se présenter comme les garanties normales exigées par les organismes financiers internationaux aux emprunteurs.

L'ordre du jour officiel des Neuf ne comportait que des questions de routine. La politique vis-à-vis de l'Afrique du Sud (pressions pour l'abandon de l'apartheid) a été réaffirmée. M. Owen a insisté pour que le « groupe de contact » occidental sur la Namibie poursuive son action. M. Andersen (Danemark) a souligné que « *les choses allaient trop lentement* ».

Les Neuf ont mis au point le mécanisme de coopération politique (activité qui ne figure pas dans le traité de Rome) avec les pays candidats à l'entrée dans la C.E.E. Pendant la période de négociation avec la Grèce (qui débute le 26 juin), le gouvernement d'Athènes sera « *informé* » des discussions de coopération politique : après la signature du traité d'adhésion, la Grèce sera « *consultée* » (on lui demandera son avis) : après son adhésion, elle participera pleinement à la coopération politique. Le même processus sera proposé le moment venu à l'Espagne et au Portugal.

Le point délicat concernait la Turquie, en raison de la « vocation » à l'adhésion, qui lui est reconnue, et de son conflit avec la Grèce. Les Neuf ont confirmé que la Communauté en tant que telle ne devrait pas épouser les thèses grecques (pas plus qu'elle ne s'était immiscée dans le conflit de l'Ulster) et que la Turquie devrait être « *informée* » de la coopération politique, mais seulement pour les affaires l'intéressant spécialement (affaires méditerranéennes). Cette information sera assurée par un triumvirat comprenant le président en exercice du conseil des Neuf, son prédécesseur et son successeur. Ainsi la Grèce, lorsqu'elle sera membre de la Communauté et présidera, à son tour, le conseil des Neuf, ne sera-t-elle pas le seul porte-parole européen auprès des Turcs.

MAURICE DELARUE.

● *M. Imonga Lokongo Lome*, ambassadeur du Zaïre en Belgique, a démenti lundi 12 juin que son pays ait l'intention de recruter des mercenaires blancs, précisant que le Zaïre ne coopérerait « *qu'avec des soldats africains* ». La nouvelle avait été rapportée par l'hebdomadaire britannique *Observer*. (*Le Monde* du 13 juin.)

● *M. Pierre Boutros-Ghali*, ministre d'Etat égyptien des affaires étrangères, est arrivé lundi 12 juin à Kinshasa, venant de Libreville. Il était porteur d'un message du président Sadate pour le général Mobutu. L'Egypte apporte son « *appui total* » à la cause de l'intégrité territoriale zaïroise, a déclaré à son arrivée M. Boutros-Ghali. — (*Reuter.*)

● *La C.G.T.*, dans un communiqué publié lundi 12 juin, demande « *le retrait des unités de l'armée française du Tchad, du Sahara occidental et du Zaïre* ». La centrale syndicale estime qu' « *une véritable coopération entre les travailleurs de France et d'Afrique implique le droit à l'autodétermination des peuples du continent africain* ».

Guinée-Equatoriale

Près de la moitié de la population a fui la dictature du président Macias Nguéma

Yaoundé. — Que se passe-t-il en Guinée-Equatoriale ? A cette question, posée des dizaines de fois aux interlocuteurs les plus divers que nous avons rencontrés au Cameroun, son plus proche voisin, il est difficile d'apporter une réponse précise.

De notre envoyé spécial

Dans la crainte de nuire à leurs intérêts, les diplomates des rares Etats et organisations internationales représentés au Cameroun et qui entretiennent également des relations avec le pays du président Francisco Macias Nguéma Biyogua Negué Ndong (1) fermé aux journalistes étrangers, se taisent — c'est le cas des Soviétiques et des Chinois, — ou bien minimisent systématiquement la gravité des informations émanant, par contre, abondamment des milieux d'émigrés — c'est le cas des Français, des délégués du Fonds européen de développement (FED) et des représentants du Vatican. On rencontre la même circonspection du côté des Espagnols et des Américains qui ont rompu l'an dernier avec Malabo, ainsi que dans les milieux officiels camerounais.

Le régime de terreur sanglante qui prévaut dans l'île Macias-Nguéma et au Rio-Muni, sur le continent, a entraîné l'élimination de près de 90 % des maigres élites formées par les Espagnols avant l'indépendance et qui ont pour la plupart été massacrées voici quelques années, ce qui amène certains diplomates à dire, par euphémisme, que la situation s'est désormais améliorée...

Près de 50 % de la population a émigré au Gabon (une soixantaine de milliers de réfugiés) au Cameroun (trente mille environ), au Nigéria (une dizaine de mille) et en Europe, principalement en Espagne (autour de quinze mille).

Il y a trois ou quatre ans, tous les travailleurs « Calabars » (2) (trente mille à quarante mille) qui assuraient essentiellement à Fernando-Poo, la bonne marche des plantations ont quitté le pays.

Dès le lendemain de l'indépendance, la quasi-totalité des cinq mille Espagnols qui étaient installés en Guinée ont regagné la métropole.

Ces exodes ont provoqué l'effondrement de l'économie. Jadis principale richesse du pays, le cacao, autrefois considéré comme le meilleur du monde, a vu sa production tomber de 40 000 à 4 000 tonnes. Celles de café et de bananes ont à peu près cessé, de même que la pêche en mer, interdite aux autochtones, dans le but de freiner l'émigration. Quant à l'exploitation forestière (près de 200 000 tonnes d'okoumé étaient vendues certaines années avant l'indépendance), elle a aussi considérablement chuté, avec le départ des deux ou trois grandes compagnies européennes, qui la monopolisaient pratiquement (on dit que les Cubains s'apprêteraient à la reprendre en main).

Privé de ressources fiscales importantes, l'Etat n'est pratiquement plus en mesure de maintenir le bon fonctionnement d'un minimum de services publics : téléphone et électricité notamment. Le réseau routier est dans un état désastreux, à l'exception d'un tronçon de quelques dizaines de kilomètres que viennent de construire les Chinois au Rio-Muni pour relier Bata à Mongomo, la petite localité où se terre habituellement le dictateur. Les hôpitaux et dispensaires, les écoles tendent inexorablement à devenir des souvenirs du passé.

Dans ce pays en régression tragique les puissances étrangères, sous couvert de coopération, observent un silence complice.

Située au cœur du golfe de Guinée, l'île Macias-Nguéma occupe une position stratégique, face au Nigéria et au Cameroun, tandis qu'on craint parfois à Yaoundé que, à partir du Rio-Muni, se développe un jour une agitation téléguidée de l'extérieur chez les populations Fang de ce territoire, qui peuplent également le nord du Gabon et le sud du Cameroun. Outre ses bonnes terres, qu'avaient déjà commencé à mettre en valeur des Espagnols, la Guinée-Equatoriale pourrait bien, d'autre part, receler du phosphate, du fer et du pétrole.

Les Cubains (au nombre de deux cent cinquante environ (?) apportent une assistance médicale et surtout encadrent la Juvendud, la milice du parti unique. Les Soviétiques, comme dans beaucoup d'autres pays de la côte occidentale d'Afrique, exploitent ici des droits de pêche, effectuant la relève des équipages de leurs bateaux à partir de l'escale ouverte par l'Aeroflot à Malabo. Les Allemands de l'Est et les Nord-Coréens sont également présents. Les Chinois enfin, là comme ailleurs, s'occupent des travaux routiers et hydrauliques et assurent une assistance médicale. L'an dernier, sortant pratiquement pour la première fois de son pays — de très brefs aller et retour à Brazzaville, Libreville et Yaoundé exceptés, — le président Macias a effectué un voyage officiel à Hanoï, Pyongyang et Pékin.

Face aux Etats socialistes, la France est le seul pays occidental à entretenir une mission diplomatique en Guinée-Equatoriale, après la rupture intervenue l'an dernier entre Malabo et Madrid, et le retrait de l'accréditation de l'ambassadeur américain à Yaoundé. Le délégué du FED et le nonce apostolique au Cameroun continuent toutefois, de leur côté, à représenter la C.E.E. et le Vatican dans l'ancienne colonie espagnole, mais sans y résider.

C'est une entreprise française qui a construit ces dernières années le port de Bata, où la FED achève la construction de réservoirs d'hydrocarbures. Parfois d'autres sociétés européennes parviennent à envoyer, non sans risques de séquestration et de rançon, quelques intrépides représentants.

Un petit incident, survenu récemment, illustre bien l'ambiance qui préside à ces rapports d'affaires d'un genre particulier. Vers la mi-avril, un hélicoptère de la société Elf-Erepca, opérant sur la côte camerounaise, pris dans un violent orage, dut faire un atterrissage forcé dans l'île Macias-Nguéma. Son équipage de cinq personnes, aussitôt appréhendé, ne fut remis en liberté et l'appareil rendu après plusieurs jours de discussions, que contre une rançon de 25 000 dollars, au mépris de toutes les conventions internationales. Le secrétaire général équato-guinéen des affaires étrangères, qui mena ce marchandage, est en même temps le directeur de la police.

PIERRE BIARNÈS.

(1) Président à vie, général en chef, grand maître de l'éducation, des sciences et de la culture, président du Parti unique national des travailleurs et « unique miracle de la Guinée ».

(2) Nigérians originaires de la région de Calabar.

● *M. Sekou Touré*, président de la République de Guinée, est arrivé, lundi 12 juin, à Ryad pour une visite officielle de trois jours en Arabie Saoudite. — (*A.F.P.*)

Maroc

Hassan II souligne la nécessité d'une « pause » sur le plan économique

De notre correspondant

Rabat. — Le roi Hassan II a adressé lundi 12 juin à la Chambre des représentants (députés) un message qui a été lu par le ministre d'Etat chargé des affaires culturelles, M. M'Hamed Bahnini. Ce texte reprend les thèmes essentiels du récent discours du souverain à la nation (*le Monde* du 6 juin) : charges considérables résultant d'engagements militaires sur plusieurs théâtres d'opérations (Syrie, Egypte, Zaïre, Sahara Occidental) et des nécessités du développement des provinces sahariennes, poursuite, malgré cela, d'une politique d'expansion, lourde incidence sur les finances marocaines de la hausse du prix des produits énergétiques et de la baisse des revenus des phosphates, abandon du plan quinquennal pour un plan triennal intérimaire (1978-1980), assorti de mesures « *restrictives, limitatives et coercitives* » pour redresser la balance des paiements et réduire le déficit budgétaire.

Le message, à cet égard, est particulièrement net : « *La conjoncture nous a paru telle que nous ne saurions demeurer engagés dans la même voie de développement et d'expansion sans courir le risque certain de devenir trop tributaires de l'étranger.* » Le plan triennal permettra d'assainir la situation et de « *mieux préparer le futur* ». Son succès dépend de l'adhésion de tous et d'une « *paix sociale totale, à défaut de quoi toutes les mesures, si contraignantes ou si judicieuses soient-elles, seraient vaines et de nul effet* ».

Le roi a invité l'ensemble des parlementaires à réfléchir, durant la « pause » que va constituer la mise en œuvre du plan triennal, aux orientations et aux options « *qu'ils entendent donner au futur plan quinquennal* ».

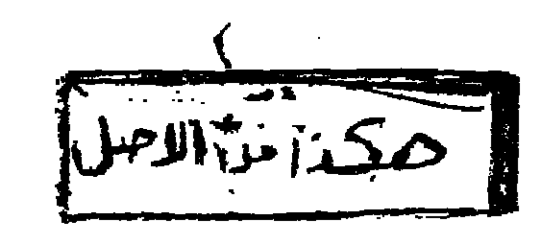
Cette « pause » paraît recueillir un assentiment général. Dans les rangs de la majorité, un dirigeant de l'Istiqlal nous disait : « *On aurait pu enchaîner directement avec un nouveau plan quinquennal. Il y aurait eu, de toute façon, une majorité parlementaire pour l'approuver. Mais cela n'aurait pas eu une grande portée pratique. Deux ans et demi ou trois ans de réflexion sont nécessaires, peut-être même trop courts, pour y voir plus clair.* » Chez les Indépendants et au Mouvement populaire, le langage, quant au fond, est identique.

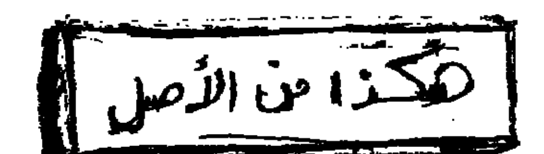
L'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.) — parti d'opposition — ne semble pas non plus contester la nécessité d'une pause. Elle entend défendre deux préoccupations essentielles lors de la discussion du plan triennal : que la stabilisation ne soit pas au détriment des catégories les plus défavorisées et des secteurs sociaux, que l'indépendance économique du pays devienne une réalité.

La réticence, en revanche, est nette à l'U.S.F.P. vis-à-vis de l'intervention marocaine au Zaïre. Il en est de même au Parti du progrès et du socialisme (communiste), où l'on déclare : « *Le P.P.S. fait fausse route.* » Est-ce pour vaincre ces réticences que le message royal a traité de cette intervention en estimant qu'il n'y a pas de différence de nature entre l'agression extérieure contre le Zaïre et celle dont sont victimes la Mauritanie et le Maroc ?

LOUIS GRAVIER.

Tribune internationale
UN VIETNAM AFRIC





AFRIQUE

— Tribune internationale —

UN VIETNAM AFRICAIN

par VLADIMIR LOMEIKO (*)

CES derniers temps, le président des Etats-Unis a souligné, à maintes reprises, l'importance des intérêts américains en Afrique. Les actes qui ont suivi confirment que les Etats-Unis se préparent à une ingérence militaire directe dans les affaires du continent noir.

L'escalade est déjà évidente. Si, au moment de l'agression somalienne contre l'Ethiopie, les Etats-Unis ont officiellement préféré se tenir dans l'ombre en fournissant des armes aux Somaliens par l'intermédiaire de l'Arabie Saoudite et d'autre pays, ils ont fait participer leur aviation de transport à l'intervention de l'OTAN au Zaïre.

Cela aurait pu aller encore plus loin mais un amendement du Sénat s'oppose à l'envoi de soldats américains en Afrique ; le traumatisme dû au Vietnam n'est pas, d'autre part, encore effacé. Ces circonstances ne font toutefois qu'influer sur la forme et non sur la nature de la politique américaine. La session de l'OTAN a montré que le président n'était plus dans une période d'hésitations. Il a ouvertement appelé ses alliés d'Europe occidentale à étendre les obligations de l'OTAN à l'Afrique.

C'est à cette fin que l'on prévoit la création d'un « corps expéditionnaire » de l'OTAN, destiné à ramener l'ordre dans les pays africains où la population ne veut plus de régimes corrompus. Conformément à ces plans, ce sont des Africains qui combattront les Africains, mais avec des armes américaines et sous le commandement d'officiers de l'OTAN. On prend pour modèle l'action des parachutistes français, belges et marocains, qui sont actuellement en train, avec le soutien actif des Etats-Unis de nettoyer le Zaïre des citoyens jugés indésirables par Mobutu.

Pour expliquer et justifier cette escalade de l'ingérence dans les affaires des pays africains, les déclarations sur la « menace soviétique » en Afrique n'ont pas manqué à la session de l'OTAN réunie à Washington. Dans les faits, cependant, ce sont les faucons américains, prêts à précipiter leur propre pays et leurs alliés dans une nouvelle aventure militaire, qui constituent une menace pour l'Afrique.

LE spectre du « Vietnam africain » que fut, en 1976, l'ingérence américaine en Angola vient hanter à nouveau de nombreux Américains. Le sénateur McGovern a riposté aux faucons que la politique africaine de l'U.R.S.S. et de Cuba ne présentait aucune menace sérieuse pour les intérêts américains. A une réunion de la sous-commission pour les affaires africaines de la Chambre des représentants, M. Gerald Bender, chargé de cours à l'université de Californie et spécialiste de l'Angola, a mis en garde le Congrès contre une effusion de sang insensée en Afrique. Il a apporté la preuve que la tension en Angola n'avait pas été engendrée par Cuba, mais par les séparatistes de l'UNITA et du F.N.L.A. soutenus par les Etats-Unis et les racistes d'Afrique du Sud. John Stockwell, ancien chef du secteur Angola de la C.I.A. ayant mis à nu, dans un livre, les actions américaines secrètes de sabotage en Afrique, a déclaré, en connaissance de cause, devant le Congrès, que la C.I.A. avait très envie de retourner en Angola. Pas uniquement en Angola d'ailleurs, mais aussi dans d'autres régions de l'Afrique. Des milieux fort influents des Etats-Unis partagent ce désir de Stenfield Turner, le directeur de la C.I.A., et le maître de la Maison Blanche est en train de s'y associer.

Il ne faut pas chercher les véritables dessous des événements africains dans l'influence croissante de l'U.R.S.S. et de Cuba, mais dans le fait que les Etats-Unis et les anciennes puissances coloniales n'ont pas envie de reconnaître aux Africains le droit de choisir librement leur voie de développement. C'est pourquoi l'OTAN a l'intention de constituer un corps expéditionnaire africain, chargé de défendre les intérêts occidentaux sur le continent noir. Des représentants des Etats-Unis de la France, de la Grande-Bretagne, de la R.F.A., du Canada et de la Belgique, se sont réunis le 5 juin à Paris pour mettre au point une stratégie commune en Afrique. Une autre réunion se déroulera à Bruxelles les 14 et 15 juin pour définir l'aide accordée à Mobutu. En fait, les monopoles occidentaux cherchent à défendre leur droit d'extraire, des mines zaïroises, le cuivre, le cobalt, l'uranium et l'or.

L'HISTOIRE du Zaïre est exemplaire sur de nombreux plans. Et les accusations sans preuves portées contre l'Union soviétique et Cuba ne jouent pas un rôle mineur sous ce rapport. Les représentants à l'ONU de nombreux pays africains ont exprimé leur indignation d'entendre le président Carter affirmer que Cuba prenait part au conflit zaïrois. Si, étant donné leur réseau de renseignements bien développé en Afrique, les Etats-Unis détenaient des preuves, ils se seraient empressés de les rendre publiques. Or les preuves n'existent pas et l'accusation demeure.

Le fait que Washington continue de vouloir suivre cette ligne constitue un danger car il annonce une présidence impériale se permettant de nouveau tout. L'Amérique remet à l'honneur la force, leitmotiv du discours présidentiel à la session du conseil de l'OTAN. Il est possible que nombre d'Américains y prêtent attention trop tard, lorsqu'ils seront déjà engagés dans un « Vietnam africain ».

(*) Observateur politique de l'agence de presse soviétique Novosti.

Lisbonne s'efforce d'améliorer ses relations avec l'Angola

De notre correspondant

Lisbonne. — Après plusieurs mois de négociations souvent difficiles, le gouvernement de l'Angola a désigné comme ambassadeur à Lisbonne M. Adriano Sebastiao, ami personnel du président Agostinho Neto et dirigeant du M.P.L.A. (Mouvement populaire de libération de l'Angola) depuis sa fondation.

Dans un premier geste de bonne volonté, le gouvernement de Luanda vient de libérer le commandant Costa Martins, ministre du travail du général Vascos Gonçalves, qui s'était réfugié en Angola après les événements du 25 novembre 1975. Il avait été arrêté au mois de mai de l'année dernière, accusé de travailler pour les services français et d'avoir participé à la tentative de coup d'Etat dirigée contre M. Neto le 27 mai 1977. Une dizaine d'autres Portugais détenus à Luanda pour des raisons politiques devaient être aussi libérés. Le gouvernement de Lisbonne envisage de son côté de prendre des mesures interdisant les activités politiques au Portugal du F.N.L.A. (Front national de libération) et de l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola).

Deux personnalités seraient à l'origine de l'amélioration des rapports entre le Portugal et son ancienne colonie: M. Paulo Jorge, ministre angolais des affaires étrangères, et le commandant Melo Antunes, membre du conseil de la révolution et ancien chef de la diplomatie portugaise.

Selon M. Paulo Jorge, le Portugal pourrait jouer un rôle important dans la politique d'« *ouverture* » qu'il préconise en « *expliquant à ses partenaires européens nos vraies intentions* ». Le renforcement de la coopération entre les deux pays dans les domaines culturel, économique et militaire serait sans danger, explique-t-on à Luanda, le Portugal « *n'ayant pas les moyens d'imposer une solution néo-coloniale* ».

Le commandant Melo Antunes, favorable à une diplomatie « *non alignée* » qui privilégierait les rapports avec le tiers-monde a, quant à lui, gardé de bonnes relations avec les dirigeants angolais après avoir abandonné ses responsabilités ministérielles en 1976. C'est pourquoi le général Eanes a fait appel à ce militaire de gauche pour résoudre quelques problèmes épineux. Depuis le début de l'année, le commandant Melo Antunes s'est rendu successivement à Cuba, en Yougoslavie, aux Etats-Unis, puis en Angola.

Une réunion est prévue entre les présidents Eanes et Neto. Il est probable en outre qu'un accord de coopération soit signé à court terme.

La collaboration militaire serait elle aussi intensifiée. Des avions Noratlas équipent déjà l'armée du M.P.L.A., et de jeunes Angolais de l'armée de l'air font des stages dans des casernes de la région de Lisbonne. « *Il faut à ce niveau avancer par petits pas* », précise-t-on dans les milieux portugais proches du conseil de la révolution. Deux raisons justifieraient cette attitude : la présence en Angola de troupes cubaines et le fait que beaucoup d'officiers portugais restent très réticents en ce qui concerne leurs ennemis d'hier.

Un lourd contentieux reste pourtant à régler. Des centaines de milliers de rapatriés — de cinq cent mille à huit cent mille selon les sources — ont laissé en Angola tous leurs biens. Et rien n'a encore été décidé à ce sujet. Beaucoup souhaitent revenir, mais ce retour paraît problématique en raison des réserves exprimées par le M.P.L.A. Une commission spécialisée doit néanmoins étudier quelques cas, autorisant éventuellement le retour de certains rapatriés satisfaisant à l'une des trois conditions suivantes : être né en Angola, être fils de père ou de mère angolais, avoir rendu de grands services à la République populaire angolaise.

Ces efforts de rapprochement suscitent parfois des difficultés au Portugal. En octobre 1977, le ministre des affaires étrangères, M. Medeiros Ferreira, a donné sa démission pour protester contre ce qu'il appelait une « *dipomatie parallèle* ».

JOSÉ REBELO.

Le Monde

politique

LE P.C.F. ET LES FEMMES

Les communistes vont lancer une campagne en faveur du remboursement par la Sécurité sociale de l'interruption volontaire de grossesse

L'Humanité du 13 juin rend compte de la réunion des responsables départementales du P.C.F. chargées du travail parmi les femmes qui s'est déroulée à Argenteuil samedi 10 et dimanche 11 juin. Dans son rapport Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique du P.C.F., souligne que la discussion en cours entre communistes « *exprime un accord profond et traduit l'intense vie démocratique du parti* ».

Elle ajoute : « *De sa richesse naît naturellement l'idée qu'il faut encore améliorer cette vie démocratique, porter plus en avant l'audacieuse politique de notre XXII*e *congrès. Cela n'a rien à voir avec l'entreprise fractionnelle de quelques communistes qui joignent leur voix aux manœuvres destinées à affaiblir le parti.* »

Mme Vincent revient sur la campagne des élections législatives. Elle explique que « *tous les sondages montrent une réduction de l'écart entre le vote des hommes et celui des femmes, et ce fait est réel pour le vote communiste* ». Elle estime que « *les arguments du parti socialiste ont relayé ceux de la droite et porté de l'eau au moulin des partis de la majorité* » et reconnaît que le P.C.F. « *n'est pas parvenu à gagner aux solutions du changement, c'est-à-dire à l'approbation des moyens qu'il implique, l'immense potentiel des femmes qui veulent changer leur vie* ».

Après avoir rejeté « *l'appréciation du retard global dont nous accusent ceux et celles qui, sur ces questions comme sur les autres, accablent leur parti de tous les torts* », Mme Madeleine Vincent note : « *Nous avons reconnu que des retards avaient existé il y a quelque vingt ans et pendant quelques années en ce qui concerne la contraception et l'avortement. Retard pendant un temps sur une question, retard rattrapé depuis plusieurs années, oui. Retard général, non.*

» *Mais d'ailleurs, toutes ces criailleries sur notre prétendu retard n'ont-elles pas pour objectif de masquer notre place d'avant-garde sur la question des femmes comme sur les autres ?* »

Le rapporteur indique que « *c'est à la fois par les luttes quotidiennes, par l'action pour des progrès démocratiques et, en même temps, en faisant avancer les idées sur la nécessité de réformes profondes, que nous allons avancer, construire les conditions du changement* ».

Elle précise qu'une priorité doit être accordée aux plus défavorisées et appelle à « *faire progresser l'égalité en droit et en fait dans tous les domaines* ». Parmi les thèmes d'action retenus, Mme Vincent propose une action nationale en vue d'obtenir la prise en charge de l'interruption volontaire de grossesse par la Sécurité sociale. Elle préconise en outre « *une bataille idéologique permanente contre les mentalités rétrogrades et les images dégradantes de la femme* ». Le P.C.F. doit également « *contribuer à combler le retard dans la participation des femmes à toutes les responsabilités sociales et politiques* ». Mme Vincent rappelle à ce propos qu'il y a 30 % de femmes parmi les élus communistes des villes de plus de 30 000 habitants et que, sur les 18 femmes députés, 12 sont communistes.

« Des coïncidences qui ne trompent pas »

Le rapporteur conclut à propos des « groupes femmes » :

« *Il y a des coïncidences qui ne trompent pas. Derrière ces groupes, on retrouve la Ligue communiste et, de plus en plus, le parti socialiste qui cherche les soutiens les plus divers à sa politique tournée vers la droite, et tente par tous les moyens de combler son retard en ce qui concerne son action en direction des femmes.*

» *Et voilà que les communistes qui organisent actuellement l'activité fractionnelle contre le parti nous pressent de recommander aux femmes communistes d'y participer. D'après eux, si nous ne le faisons pas, c'est parce que nous ne comprenons pas ce qui est nouveau !*

» *Mais comment ces groupes sont-ils orientés ?*

» *Ils essaient naturellement de capter le sentiment de révolte contre les inégalités, le besoin nouveau des femmes de se regrouper, de participer, que nous considérons, nous, communistes, comme extrêmement positif. Mais ils ne le dirigent pas vers l'action et ne lui donnent pas l'efficacité nécessaire pour faire progresser la situation des femmes. Il ne s'agit pas d'organisations d'union. Ils n'ont pas le moindre programme, si limité soit-il. Leur seule activité, c'est une agitation de toute nature dirigée contre les hommes en général et non contre le pouvoir et le grand patronat.*

» *Ces groupes ont même appelé à l'abstention lors des élections législatives, et particulièrement à la campagne « contre les partis » dont on sait qu'elle est essentiellement une campagne contre le parti communiste. (...)*

» *Les femmes communistes ne doivent pas se laisser prendre à cette opération. Nous ne pensons pas qu'il soit bon que des communistes s'engagent dans des groupes placés sous la houlette de la Ligue communiste et du parti socialiste, pour porter de l'eau au moulin de la politique social-démocrate.*

» *Nous ne pensons pas non plus qu'il soit bon que des organisations du parti s'associent à des groupes dont l'orientation n'est conforme ni à nos objectifs ni à notre politique de large rassemblement. (...)*

» *En ce qui nous concerne, nous considérerions aussi dangereuse l'organisation d'une tendance femmes dans le parti que toute autre tendance. L'efficacité de notre activité parmi les femmes, sa richesse est justement dans le fait qu'elle devient une préoccupation collective de tout le parti, et c'est dans ce sens qu'il faut améliorer.*

» *C'est pourquoi nous devons repousser résolument certaines tentatives de constituer des « groupes femmes » dans le parti, initiative dont l'origine et l'objectif est la même que les diverses activités fractionnelles contre le fonctionnement démocratique du parti.* »

M. MARCHAIS : les femmes ont besoin de la démocratie

Dans son intervention, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., déclare : « *Actuellement, il est un parti où des femmes songent à se constituer en tendance (1). Les responsables de cette initiative expliquent que c'est le seul moyen qu'elles ont trouvé pour que les femmes de ce parti puissent faire entendre leur voix, le seul moyen pour que ce parti prenne en compte leur présence.*

» *Chez nous, au parti communiste, le problème ne se pose pas. Non pas parce que les femmes communistes sont moins exigeantes à l'égard de leur parti. Au contraire, sans doute. Mais parce que, chez nous, les femmes communistes ne sont pas communistes bien qu'elles soient femmes. Chez nous, dans cette association de femmes et d'hommes librement rassemblés pour la justice, la liberté et l'égalité qu'est le parti communiste, les femmes ne se sentent pas « gênées aux entournures » lorsqu'elles agissent pour réaliser leurs aspirations de femme, de travailleuse, de citoyenne ; si elles sont communistes, c'est justement pour cela.* »

M. Marchais ajoute : « *Tout est fait aujourd'hui, de la part du pouvoir ou de la social-démocratie, pour séparer la question de la libération de la femme de la lutte de la classe ouvrière et de ses alliés pour le changement démocratique. (...) C'est une duperie que de se réclamer du « féminisme » en isolant les problèmes des femmes de l'orientation générale du pays. (...) Il ne peut pas y avoir de féminisme giscardien, pas plus qu'il ne peut y avoir de féminisme social-démocrate. Les femmes ont besoin de la démocratie. Elles ont besoin du changement démocratique. Et, inversement, la démocratie est inconcevable sans l'apport conscient et actif des femmes.* »

(1) N.D.L.R. — Il s'agit du parti socialiste.

LES CLUBS PERSPECTIVES ET RÉALITÉS SONT FAVORABLES A UNE AMÉLIORATION DU STATUT DE L'OPPOSITION

M. Philippe Pontet, vice-président de la Fédération nationale des clubs Perspectives et Réalités (que préside M. Jean-Pierre Fourcade, ancien ministre) évoque, dans un article publié en juin par le mensuel des clubs, les rapports entre l'opposition et la majorité dan le « *jeu démocratique* ». Il estime que la situation née des dernières élections législatives « *permet aujourd'hui de donner à l'opposition la place et la considération qui doivent être les leurs sans que cela soit interprété comme un piège quelconque* ».

M. Pontet écrit : « *S'il apparaît sain et utile de confier la présidence, ou des postes de responsabilité dans les commissions, à des représentants de l'opposition, il serait également opportun d'ajouter aux six commissions permanentes de l'Assemblée nationale deux commissions supplémentaires, l'une chargée de la défense des libertés individuelles et l'autre des problèmes du Plan et de la prospective, où l'opposition pourrait jouer un rôle essentiel.* » Le responsable des clubs estime aussi que l'on pourrait réserver à l'opposition « *un tiers des postes au bureau de l'Assemblée, assurer à chaque groupe une représentation dans tous les bureaux de commissions permanentes et un vice-président au moins aux groupes n'appartenant pas à la majorité gouvernementale* ». En ce qui concerne le budget, « *la nomination d'un rapporteur général adjoint de la commission des finances, obligatoirement choisi parmi les groupes de l'opposition, permettrait à celle-ci de jouer un rôle plus efficace* ».

M. Pontet note que, d'une façon générale, « *la pratique du double rapporteur devriat être systématisée, car elle permettrait non seulement à l'opposition de s'exprimer officiellement en tant que telle, mais elle lui donnerait également, par l'intermédiaire de ses rapporteurs, la garantie d'un meilleur accès aux sources d'information* ». Il ajoute qu'« *une part minimale de l'ordre du jour de l'Assemblée devrait être aussi réservée à l'opposition, comme en Angleterre* » (...) et qu'« *une troisième session d'une durée d'un mois pendant l'hiver pourrait permettre l'étude des propositions de loi d'origine parlementaire* ».

ANCIENS COMBATTANTS

PROFANATION DE LA TOMBE DU MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY

M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a exprimé, lundi 12 juin, sa « *réprobation indignée* » après la profanation des tombes du maréchal de Lattre de Tassigny et de son fils, mort pour la France.

Les croix et deux palmes de bronze qui ornaient les stèles dans le cimetière de Mouilleron-en-Pareds (Vendée), ont en effet été découvertes arrachées samedi 10 juin.

« *Les Français*, a affirmé M. Plantier au nom du gouvernement et du monde combattant, *n'ont pas oublié l'épopée de la première armée et la part prise par les Rhin-et-Danube à la libération du sol national et à la victoire finale sur le nazisme. Ils n'oublieront pas non plus l'exemple du maréchal de Lattre et de son fils dans l'accomplissement de leur devoir de Français en Indochine.* »

LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES

« Si le gouvernement renie ses promesses il peut s'attendre à des actions d'envergure »

déclare M. Jacques Maroselli au nom des « Élus républicains »

Par lettre en date du 8 juin, le premier ministre vient de répondre à MM. Jacques Maroselli (M.R.G.) et Camille Vallin (P.C.), secrétaires généraux de la Fédération nationale des élus républicains municipaux, cantonaux et régionaux (F.N.E.R.M.C.R.) que son emploi du temps ne lui permet pas de recevoir dans l'immédiat une délégation de la Fédération.

Les dirigeants de la F.N.E.R.M.C.R. avaient demandé audience à M. Raymond Barre le 24 mai, afin de lui dire que « *la situation des communes de France a atteint un caractère de gravité exceptionnel* » et que « *des mesures immédiates s'imposent en attendant une réforme fondamentale qui ne peut plus être éludée* ». Ils souhaitaient être reçus à l'hôtel Matignon avant la réunion du conseil fédéral de la F.N.E.R.M.C.R qui doit avoir lieu le samedi 17 juin au Sénat.

Le premier ministre leur a demandé de prendre contact avec le ministre de l'intérieur. La fédération désire être consultée avant le dépôt du projet de loi-cadre sur la réforme des collectivités locales. Elle estime que le gouvernement devrait présenter aux parlementaires et aux associations d'élus un avant-projet qui pourrait être discuté. Ses dirigeants ne cachent pas, toutefois, leur scepticisme à l'égard des intentions gouvernementales. « *Nous craignons qu'on ne rafistole simplement la fiscalité actuelle* », déclare M. Camille Vallin.

Dans l'*Information municipale*, organe de la fédération, M. Jacques Maroselli met en garde les pouvoirs publics : « *Si le gouvernement, reniant toutes ses promesses, devait poursuivre sa politique d'étranglement communal, il peut s'attendre, le moment venu, à des actions d'envergure, seul moyen de l'obliger à prendre en compte l'intérêt des communes.* »

Les élus socialistes « sans illusions excessives »

La Fédération nationale des élus socialistes et républicains doit faire le point de la situation, de son côté, à l'occasion de la réunion de son conseil national, ce mercredi 14 juin, à l'Assemblée nationale. « *Mais dès maintenant, et nous fondant sur une analyse attentive et critique du discours de Blois, nous devons être sans illusions excessives*, écrit M. Antoine Blanca, délégué général, dans *Communes et régions de France*, organe de la F.N.E.S.R. « *Même si la future loi-cadre comporte quelques aspects positifs, encore faudra-t-il veiller à ce que, dans la pratique, ils ne se révèlent pas inexistants, comme trop souvent dans le passé.* »

Une lettre de M. Gilles Martinet

M. Gilles Martinet, membre du secrétariat national du P.S., nous a adressé la lettre suivante :

En tant que journaliste, je comprends parfaitement la nécessité de « personnaliser » l'information politique. Le lecteur a du mal à s'y retrouver si on ne lui dit pas que M. X... est « proche » de M. Y...

Cela comporte cependant des inconvénients. Rendant compte d'une façon par ailleurs très objective d'un épisode mineur de la vie de la direction du parti socialiste, *le Monde* du 9 juin me définit comme « proche de Michel Rocard ». Cette formule ne me gêne pas en elle-même. J'ai avec Michel Rocard de très anciens liens d'amitié, et je suis de ceux qui pensent qu'il sera tôt ou tard appelé à jouer un rôle éminent dans les affaires de la nation. Mais je ne puis ignorer que, pour certains, être « proche » de Michel Rocard ou être « proche » de Pierre Mauroy signifie que l'on fait passer au premier plan de ses préoccupations le problème de la succession de François Mitterrand.

Or, comme la plupart des militants socialistes, je n'ai aucune hâte de voir se poser ce problème. Ce qui m'intéresse avant tout, c'est la consolidation et le développement d'un parti qui ne peut vivre seulement en fonction d'échéances électorales et qui a besoin de renforcer son unité par l'approfondissement de sa vie démocratique (objet de la convention d'octobre), la mise à jour de son projet politique (thème de sa convention de février 1979) et une meilleure insertion dans les luttes sociales.

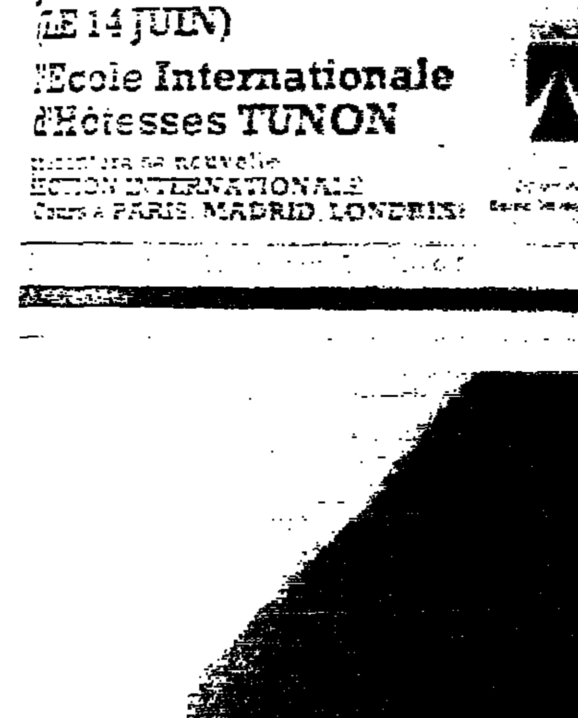
Personne aujourd'hui dans le P.S. n'a la stature et l'autorité de François Mitterrand. Cela ne veut pas dire que personne d'autre ne sera capable, dans l'avenir, de conduire le parti à la victoire. Il y a beaucoup de talents parmi les hommes qui, au cours des années 80, auront à assurer la relève : Michel Rocard et Pierre Mauroy bien sûr, mais aussi Jean-Pierre Cot, Jean-Pierre Chevènement, Lionel Jospin, etc. La jalousie et, chez quelques-uns, le souci de sauvegarder une situation acquise font que les tirs se concentrent aujourd'hui sur Michel Rocard. Cette campagne de dénigrement me paraît indigne et dangereuse, et j'entends la dénoncer. Je n'accepte pas pour autant d'entrer dans le jeu qui consiste à opposer une « inconditionnalité » à une autre. Je refuse toutes les étiquettes qui impliqueraient que j'ai fait le choix d'une certaine division du parti, alors que je suis persuadé de la nécessité de lui donner une plus forte cohérence.

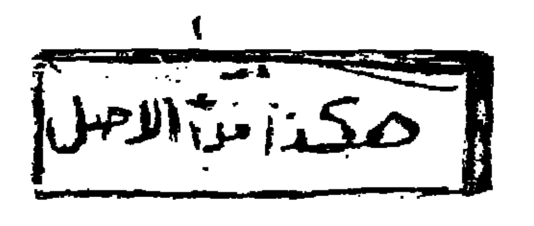
● *Le président de la République* a réuni lundi matin 12 juin un conseil restreint qui a donné lieu « *à une délibération du gouvernement sur les mécanismes de la participation financière* ». MM. Raymond Barre, René Monory, Maurice Papon et Robert Boulin assistaient à ce conseil restreint.

M. René Pleven, ancien président du conseil, membre du conseil de l'ordre de la Libération, devait être reçu par le président de la République, lundi 12 juin dans l'après-midi, pour l'entretenir des problèmes financiers de l'ordre.

● *M. Raymond Barre* visitera, mardi matin 20 juin, les installations du marché d'intérêt national de Rungis. Le premier ministre s'entretiendra avec les professionnels et prononcera une allocution dans laquelle il fera notamment le point de la mise en œuvre de la réforme du marché engagée l'an dernier.

● *M. Alain Devaquet*, secrétaire général du R.P.R., a estimé, samedi 10 juin, au micro de France-Inter, que le projet gouvernemental sur la participation « *n'est qu'un premier pas timide* ». « *Pour nous*, a-t-il souligné, *la participation doit être obligatoire et concerner tous les salariés. Le projet du gouvernement n'est, lui, que facultatif, et il n'associe que les cadres à la gestion des entreprises.* »





LE CONTENTIEUX ENTRE PARIS ET L'ÉTAT

M. Chirac fait une nouvelle démarche auprès du gouvernement

M. Jacques Chirac a réuni, lundi 12 juin, les présidents des groupes du Conseil de Paris pour étudier avec eux les conséquences financières du prélèvement de 142 millions de francs opéré par le gouvernement sur le fonds de roulement et sur les réserves financières de la Ville (« le Monde » du 9 juin). Le maire de Paris a indiqué qu'une procédure de conciliation est en cours. Si cette négociation devait échouer, M. Chirac serait sans doute conduit à proposer à l'assemblée municipale de reconstituer les réserves de la Ville, quitte à désigner le gouvernement comme le véritable auteur de l'aggravation de la pression fiscale qui serait alors nécessaire.

Une telle solution a d'ores et déjà été qualifiée de « capitulation » par les groupes de gauche qui, jusqu'alors, avaient soutenu le maire dans la querelle qui l'oppose à l'Etat pour obtenir une meilleure répartition des charges au profit de Paris.

L'annonce d'une « *négociation de la dernière chance* » par M. Chirac n'a guère convaincu les groupes de l'opposition. Même si le maire paraît croire à l'heureuse issue de sa démarche. Il est vrai que, récemment, les parlementaires R.P.R. et le président du groupe à l'Assemblée nationale avaient saisi le premier ministre de leur inquiétude face à une *situation* « *dommageable* ». Il est vrai également qu'une procédure de concertation est toujours en cours au sein de la commission Etat-Ville constituée à cet effet.

Mais tout se passe comme si M. Chirac cherchait avant tout à se prévaloir de sa bonne volonté pour mieux faire apparaître la responsabilité du gouvernement.

Il paraît exclu, en effet, que ce dernier puisse renoncer au bénéfice des sommes qu'il a inscrites d'office au budget municipal, d'autant que le collectif budgétaire a été voté. Sa doctrine sur ce point n'a guère évolué. Certes, M. Raymond Barre a affirmé sa volonté de « normaliser » les relations Etat-Ville (*le Monde* du 8 juin). Mais il n'avait pris aucun engagement précis au cours de l'entretien accordé à M. Claude Labbé (*le Monde* du 10 juin). De plus, il a toujours officiellement exclu de la négociation le budget municipal de 1978, une nouvelle répartition des charges entre l'Etat et la Ville ne devant intervenir, selon lui, qu'en 1979.

En ce qui concerne les dépenses de police, il paraît donc peu probable que le gouvernement accepte de retirer l'arrêté d'inscription d'office. En revanche, le ministère de l'intérieur n'exclut pas totalement une solution négociée de la question des dépenses de transports (pour lesquelles la Ville a également réduit sa participation), compte tenu de la complexité d'un dossier qui concerne le département de Paris, et non la commune. Or le département vit des subsides de la Ville.

Il semble donc que le maire de Paris se trouve dans l'immédiat quelque peu embarrassé. D'ores et déjà, l'Etat a prélevé les sommes qu'il souhaitait voir affectées aux dépenses de police.

L'opposition de gauche, ralliée à M. Chirac à l'occasion de ce combat pour « *la défense de la liberté retrouvée de la capitale* », selon la propre expression du maire, incite celui-ci à ne céder en rien au gouvernement. Communistes et socialistes souhaitent que le premier magistrat de la capitale engage le mouvement politique qu'il préside dans cette querelle qu'ils jugent exemplaire pour la défense des libertés locales.

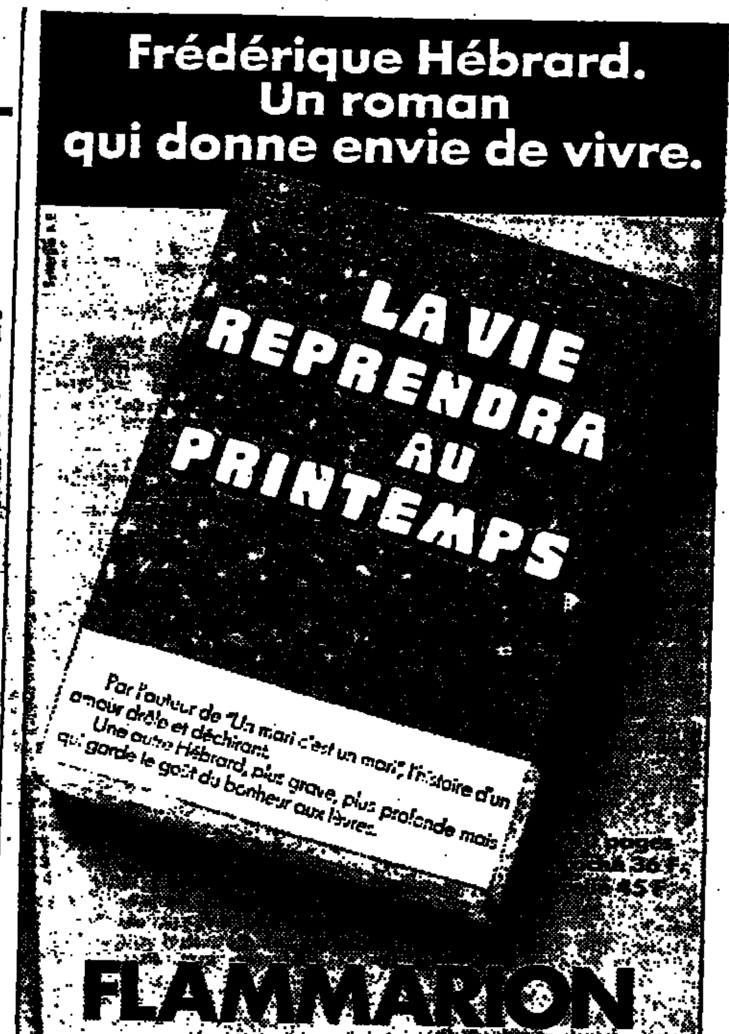
Ainsi pour M. Georges Sarre « *le maire a les moyens politiques de faire reculer le pouvoir et doit donc en user* ». Le président du groupe socialiste ajoute : « *Si le président du R.P.R. fait en sorte que ceux qui imposent la Ville soient en minorité à l'Assemblée nationale, nous ne ménagerons pas nos efforts pour le soutenir. S'il s'incline, c'est que son opposition au gouvernement était purement démagogique.* »

De même pour M. Henri Fiszbin, le Conseil de Paris doit continuer de s'opposer à ce qu'il considère comme « *une atteinte à l'autonomie de la capitale* ». Le président du groupe communiste affirme : « *Paris se bat pour toutes les communes pour tenter de porter un coup d'arrêt aux transferts de charges de l'Etat vers les communes* ». M. Henri Fiszbin ajoute : « *Il est possible de ne pas accepter le fait accompli en obtenant l'appui des Parisiens et en créant une situation politique conduisant le gouvernement soit à abroger l'arrêté incriminé, soit à accorder à la Ville une subvention extraordinaire équivalente à la somme qui a été prélevée.* »

Pour l'heure, M. Chirac paraît peu enclin à suivre de tels conseils. Il craint en effet que le prélèvement opéré par l'Etat sur les réserves financières de la Ville ne conduise, à terme, à un déséquilibre du compte administratif municipal. Le gouvernement serait alors fondé, en vertu du code des communes, à substituer une gestion administrative à celle de la municipalité. Il envisage donc de reconstituer cette réserve financière en procédant soit à des suppressions de dépenses, soit à une augmentation d'impôts. Une telle solution aurait pour effet immédiat de le priver du soutien des groupes de gauche.

Mais M. Chirac cherche surtout à éviter que le pouvoir puisse, à la faveur de cette querelle, porter atteinte à son image de marque de bon gestionnaire. Il s'efforce également de se poser, lui et le contribuable parisien, en victime de la vindicte élyséenne. — J. M. C.

● *M. Georges Sarre, président du groupe socialiste du Conseil de Paris*, estime que l'organisation de la police parisienne « *devrait subir une réforme profonde pour répondre aux besoins de la population* ». Soulignant « *l'absence d'une répartition définie des tâches de la police parisienne, qui, dans la capitale, remplit à la fois un rôle national et un rôle municipal* », M. Sarre a déclaré lundi 12 juin à l'Hôtel de Ville que « *le maire de Paris devrait avoir le contrôle de tout ce qui regarde la police municipale afin de pouvoir assurer la sécurité de ses citoyens* ».





DÉFENSE

Dix ans de politique militaire

I. — UNE SITUATION INTERNATIONALE DÉGRADÉE

par JACQUES CRESSARD (*)

Rares sont les débats de politique générale ayant porté sur les problèmes de défense : le précédent et seul exemple sous la Ve République remonte au 5 décembre 1968.

Les dix années qui viennent de s'écouler suscitent à cet égard d'utiles réflexions et apportent d'intéressants enseignements.

Partagé, comme vingt ans auparavant, entre deux blocs hostiles conduits par deux puissances surarmées, le monde connaissait une situation qui, malgré le drame du Vietnam et le développement des missiles intercontinentaux, laissait encore une nette supériorité aux Etats-Unis.

La France, de son côté, conduite encore par le général de Gaulle, respectueuse de ses engagements au sein du « monde libre », mais soucieuse à la fois de son indépendance et de la détente, refusait l'intégration militaire et constituait sa propre force de dissuasion. Sans doute celle-ci se résumait-elle en quelques escadrons de Mirage-4, mais sa faible puissance se trouvait multipliée par une crédibilité d'emploi que personne n'aurait songé à mettre en doute.

Depuis dix ans, la volonté de limiter le développement des armements n'a cessé d'être mise en avant.

Les négociations dites SALT (limitation des armements stratégiques) ont conduit en 1972 à limiter le nombre total des missiles intercontinentaux.

Le potentiel soviétique

Parallèlement se sont engagées les négociations de Vienne sur les réductions mutuelles de forces en Europe.

Il en est résulté pourtant le contraire de ce qui était attendu.

Au plan nucléaire, la limitation quantitative a entraîné une concurrence qualitative sans limite.

Au même moment, les fusées à moyenne portée non comptabilisées au titre des SALT et dirigées contre les cités européennes n'ont cessé d'être développées.

Au niveau des moyens classiques, tandis que les pays occidentaux modéraient leurs efforts, qu'aucun *progrès* n'intervenait dans l'interopérabilité des forces, que faisait défaut toute volonté politique européenne, l'*Union* soviétique augmentait sans mesure son potentiel militaire.

J'admets que ces *forces* ont pour mission de tenir en main les pays de l'Europe de l'Est à qui trente années de domination soviétique n'ont pas suffi à faire perdre leur âme ; elles constituent un moyen privilégié pour solidifier une société qui, sans cette emprise militaire héritière des traditions tsaristes, pourrait se voir menacée d'éclatement ; enfin, la « religion » marxiste est dominée par le schisme chinois, générateur pour l'Union soviétique d'un second front et source d'un possible complexe obsidional.

Il n'en reste pas moins, et ce point commande tout, que, en dix années, la situation s'est très nettement dégradée.

En 1970, M. Michel Debré déclarait que nous pouvions fonder notre politique militaire sur la perspective de dix années de paix. Ces dix années vont bientôt s'achever. Le *ministre* de la défense d'aujourd'hui ne pourrait à l'évidence faire la même prévision.

Sans doute faut-il éviter toute dramatisation. Sans doute ne faut-il pas abandonner tout espoir de faire *avancer* la détente. Mais combien peut être grave une *analyse* lénifiante visant à amoindrir un danger qu'on se refuse de voir. Faut-il rappeler ici les propos d'un Léon Blum, qui, tout à son amour immodéré et combien noble de la paix, se refusait en 1935 à percevoir la menace pourtant évidente du réarmement allemand et accusait la politique française de susciter par ses efforts — combien inefficaces et modérés — la politique agressive de Hitler ?

Or le danger existe bel et bien.

L'opinion publique française doit savoir que chacune de nos vill:: constitue, jour et nuit, l'objectif possible d'une ou plusieurs fusées nucléaires et que tous les moyens sont réunis pour anéantir et la France, et l'Europe, et l'Amérique du Nord, et la Chine.

La force aéro-terrestre stationnée à 200 kilomètres de nos frontières peut, si l'ordre lui en est donné, submerger, par ses moyens classiques, l'ensemble du territoire européen. On peut certes convenir que la thèse du général belge Close, selon laquelle un coup de main bien mené permettrait d'imposer en une nuit à l'Europe occidentale la volonté soviétique, est excessive ; mais il suffit de substituer la semaine à la nuit pour rendre compte des possibilités réelles.

La possession par les forces françaises et par les forces de l' 'TAN d'armes nucléaires tactiques ne règle pas pour autant le problème. Oublierait-on que les forces soviétiques disposent d'armes d'un effet bien supérieur aux têtes françaises et qu'un échange nucléaire entre les forces de l'OTAN et celles du pacte de Varsovie sur le sol européen risquerait d'avoir, pour les populations, le même effet qu'un échange d'*armes* stratégiques, laissant d'ailleurs intacts et le territoire de l'Union soviétique et celui des Etats-Unis ?

Une menace psychologique

Dans le même temps, la flotte soviétique s'est développée dans des conditions qu'on aurait eu peine à imaginer il y a dix ans. Croisant sur toutes les mers, à commencer par la Méditerranée, dont elle n'est en aucune façon riveraine et que lui interdit la convention de Montreux, elle est en mesure de barrer en tout point du globe les routes maritimes qu'empruntent les approvisionnements énergétiques et minéraux de l'Europe, ou de mener une action dans notre zone économique des 200 milles nautiques.

Dans le même temps, le tiers-monde, et d'abord l'Afrique, prolongement naturel de l'Europe, bénéficient d'incessantes livraisons d'armements propres à attiser des conflits nés d'un découpage territorial discuté et de la fragilité d'Etats fondés sur des assises encore mal assurées.

A cette menace militaire précise s'ajoute une menace psychologique diffuse. Des campagnes idéologiques démobilisatrices, la volonté de faire apparaître tout effort national de défense comme la marque d'un *militarisme* agressif, la multiplication dès le temps de paix (mais y a-t-il aujourd'hui distinction entre le temps de guerre et le temps de paix ?) d'actes terroristes mal réprimés qui, en cas de conflit, risqueraient de s'étendre à l'ensemble d'un territoire perméable à l'infiltration d'éléments ennemis, tout cela peut mettre à mal la volonté nationale sur laquelle s'appuie l'action de tout gouvernement.

Il est vrai que la détention d'un arsenal tout-puissant ne permet pas de préjuger la volonté de s'en servir, et que l'Union soviétique, comme la Russie des tsars, s'avance en tous domaines avec une *prudence* qui n'exclut pas des faux pas comme en Asie ou au Proche-Orient.

Reste qu'une *immédiate* et lourde menace existe sous deux aspects complémentaires.

La première méthode consiste en l'anéantissement ou l'occupation du sanctuaire national par l'utilisation d'armes nucléaires ou la mise en branle à travers l'Europe occidentale, et jusque sur notre territoire, de la lourde machine de guerre aéro-terrestre secondée par des actions visant à créer au sein de notre population un sentiment d'insécurité et de panique.

La seconde vise à mettre la main sur nos zones d'influence, condition de notre prestige ou de notre indépendance, à *savoir* l'Europe, les pays africains qui nous sont liés par des accords particuliers, et l'ensemble des mers.

Une incontestable crédibilité

Telle était déjà il y a deux ans l'analyse faite par la loi de programmation : « *Aujourd'hui comme hier, la sécurité et l'indépendance du pays exigent que soit sauvegardée l'intégrité du territoire national et que soit assurée la protection de ses habitants contre tout risque d'agression directe et toute menace susceptible de mettre en cause leur vie ou leur liberté.*

» *L'intégrité du territoire national n'est pas cependant une condition suffisante. En raison du caractère de plus en plus indivisible que revêtent aujourd'hui la paix et la prospérité des nations, notre sécurité est inséparable du contexte international.* »

Les moyens correspondent-ils aujourd'hui aux missions assignées ?

L'intégrité du territoire et la protection de la population reposent sur la force nationale stratégique dont la valeur dépend, selon les termes de la loi, d'une crédibilité technique liée à une crédibilité psychologique.

Nous avons atteint aujourd'hui grâce à la ténacité du général de Gaulle, puis de Georges Pompidou, une incontestable crédibilité technique.

Nul doute que les fusées de nos sous-marins ou du plateau d'Albion n'atteignent leurs objectifs. Les silos d'Albion ne sont, en effet, vulnérables qu'à une attaque nucléaire massive qui justifierait du même coup l'entrée en jeu de notre force océanique stratégique.

Celle-ci est, pour ce qui est de ses sous-marins à la mer, indétectable en l'état des techniques actuelles, et assurée, sauf accident, de pouvoir remplir sa mission.

En position de faiblesse

Mais la puissance globale de nos forces, le nombre de nos plates-formes de lancement sont-ils suffisants ?

La menace que représente notre force stratégique, ses plans d'emploi constituent à l'évidence des renseignements touchant au secret de la défense nationale. Toutefois, les caractéristiques techniques des lanceurs et des armes, qui sont connues, permettent des estimations qui n'ont pas donné lieu à contestation. Je cite ici le commandant Pinatel, qui dans un ouvrage paru dans le cadre de l'officielle *Fondation* pour les études de défense, déclare : « *Actuellement, et dans l'hypothèse la plus favorabl: — la France prenant l'initiative nucléaire en riposte à une agression majeure contre son territoire — on admet généralement que les moyens actuels permettent d'atteindre quatorze villes, soit seize millions cinq cent cent mille habitants et 14 % du potentiel industriel de l'U.R.S.S. (...) Dans l'hypothèse la plus défavorable (...), notre riposte avec les moyens résiduels pourrait encore frapper au moins cinq villes soit quatre millions huit cent mille habitants et 4 % du potentiel industriel de l'Union soviétique.*

» *A l'horizon 1982, nos forces nucléaires devraient permettre dans l'hypothèse haute d'atteindre dix-neuf villes représentant vingt-trois millions d'habitants et 19 % du potentiel industriel et, dans l'hypothèse basse, six villes représentant neuf millions cinq cent mille habitants et 8 % du potentiel industriel.* »

Ces destructions entraîneraient une désorganisation de la vie politique, économique, sociale de l'agresseur potentiel. Elles le mettraient en position de faiblesse à l'égard de la grande puissance adverse.

Les chiffres cités permettent-ils toutefois de considérer que la France a atteint un niveau dissuasif suffisant ? Faut-il s'en tenir de façon exclusive à la situation internationale présente ? Eu égard à une possible prolifération de l'armement nucléaire, la France ne devra-t-elle pas faire face demain à des menaces venant d'horizons géographiques différents ? Peut-on préjuger l'attitude respective des *Deux* Grands si l'un deux était touché ? La France doit-elle renoncer au moment même où les conditions internationales peuvent l'exiger et où elle est en mesure techniquement de le faire à une stratégie tous azimuts ? Telles sont les questions que fait surgir l'analyse de la situation présente.

Au surplus, disposant d'armes puissantes et, grâce au système des têtes multiples, d'armes plus nombreuses, il n'en reste pas moins que la fiabilité de l'ensemble est fonction de l'invulnérabilité des plates-formes de lancement. Seuls, nous l'avons rappelé, les sous-marins nucléaires sont invulnérables.

Avec *cinq* sous-marins, la France pourra en mettre en permanence deux à la mer, seuil minimum au-dessous duquel chacun convient qu'il ne faut pas descendre. Or, qu'un sous-marin *vienne* à disparaître et nous sommes en dessous de ce seuil. A l'évidence, la *France* ne peut prendre ce pari. Elle ne peut indéfiniment refuser de construire dans l'immédiat un sixième sous-marin nucléaire lanceur d'engins et, à un horizon plus lointain, une flotte plus respectable encore.

Prochain article :

LA QUALITÉ AVANT LA QUANTITÉ

(*) Député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine, rapporteur du budget de la défense à la commission des finances de l'Assemblée nationale.

Libres opinions

Les Français, la paix et la défense

par JEAN-MARIE DAILLET (*)

LE débat sur la défense prend une *importance inaccoutumée*, à la lumière des événements internationaux qui ont récemment *alerté une opinion* *largement* inattentive, jusqu'alors, aux conditions de la sécurité extérieure du pays, et dans la perspective du budget militaire pour 1979. J'espère, je *crois*, qu'il *aura* un retentissement durable dans l'esprit de nos concitoyens.

Une époque s'achève, où le bénéfice de la paix apparaissait aux Français comme un fait *allant de soi*, un phénomène naturel et *irréversible*, voire comme un dû. *Des guerres pouvaient éclater*, se *développer*, se prolonger ou s'éteindre *après* avoir *tué* des *millions* d'êtres, à quelques heures d'avion de notre hexagone, les Français *donnaient toute l'apparence* d'un *peuple spectateur*, « *non concerné* », voire peu intéressé par le *malheur des autres*, tels ces automobilistes *qui* passent leur chemin et accélèrent, après un ralentissement de curiosité, au spectacle d'un accident qui peut être grave.

⁂

Cette apparente indifférence *n'a pas été fortuite*. *Pour faire très* court, disons — après beaucoup d'autres, mais *c'est une évidence* — que ce pays ne s'est jamais tout à fait relevé de l'humiliation terrible de juin 1940, *même après la libération* — qu'il avait conscience de devoir à la machine de *guerre* de ses *grands alliés plus qu'à lui-même*. La reconnaissance due au *général* de Gaulle, *symbole* d'une résistance trop minoritaire, a comporté pour beaucoup le souci *plus ou moins* conscient de compenser la honte d'une débâcle *générale où de nobles exceptions, à tous les niveaux de responsabilité*, sauvèrent l'honneur et *préparèrent* la victoire militaire et *politique* finale de la liberté en essayant de se battre tout de même, puis de prolonger *le* combat au-delà de l'armistice, *à l'intérieur et à l'extérieur*.

Les guerres d'Indochine et d'Algérie et leur inévitable conclusion n'ont fait, *depuis lors*, et *malgré les prodiges de valeur de soldats sacrifiés à des missions* ambiguës, *tributaires* d'une *politique* sans *lucidité ni courage*, qu'aviver *les frustrations et les contradictions* de ce peuple paradoxal qui, dans sa masse, ne se veut pas militariste, mais envie la puissance des autres : entend conserver et améliorer des conditions d'existence relativement *privilégiées, mais* ne manque pas de les critiquer, voire de les déclarer indéfendables ; se dit jaloux de son indépendance, mais cède volontiers à la tentation *du découragement et de la sous-estime de soi*, qui conduisent au *sentiment d'impuissance*, à la dépendance économique, *technique*, politique...

Sargasses de sentiments négatifs mêlés, où *risquent* de se perdre toute *aspiration* à une action *internationale de la France*, à un rôle positif de notre pays *dans le monde* et, en quelque sorte, notre identité nationale.

Voilà quelques-unes des raisons pour lesquelles l'opinion française avait été affectée par des faits tels que le désarmement du paquebot *France*, les manœuvres américaines contre l'atterrissage de Concorde à New-York. C'est *qu'elle* était fière de ces deux fleurons de sa créativité renaissante.

Et voilà pourquoi, en revanche, elle approuve *massivement* les initiatives militaires calculées qu'a prises le président de la République au *Liban*, *en Mauritanie*, au Zaïre, et même au Tchad.

Voilà pourquoi, *simultanément*, *elle juge positive sa diplomatie*, *qui lutte sur tous les fronts pour la paix*, qu'il *s'agisse d'organiser* la coopération pour le développement, d'amorcer un coup d'arrêt *à l'impérialisme soviétique* en Afrique, ou de *donner aux mots* « *détente* » et « *désarmement* » un contenu pratique en proposant à l'ONU des mesures techniques *acceptables* par tous et contrôlables par tous.

Bref : la France, à sa manière, exprime *son refus de n'être plus qu'un pays* « *moyen* », parmi vingt autres. Et il se trouve qu'à peu de chose près, on perçoit chez nos voisins d'Europe occidentale et ces mêmes *complexes d'infériorité*, *et* ces mêmes risques de dépendance, et ce *même malaise*, *et ce même intérêt* pour la *politique* de M. Giscard d'Estaing.

Le *moment* est *enfin* venu où le sentiment diffus de n'avoir été que trop longtemps à la *merci des* « Grands », l'esquisse d'un comportement indépendant, *peuvent être sources d'un sursaut* pour les Français et les Européens. Que se *révèle, en effet*, comme c'est brutalement *le* cas, une *menace* insistante et grandissante visant, en Afrique, à l'*installation* de *régimes dits* « de *libération* » avec l'aide et au bénéfice de la puissance militaire *soviétique*, et *renaît* aussitôt, *chez* nos voisins d'Europe comme chez nous, une sensation d'insécurité qui, certes, mais *éphémèrement*, avait déjà *saisi* les Européens au début de la crise du pétrole, et qui *aujourd'hui nous* invite de *manière* pressante à prendre fermement en main la responsabilité de *notre propre défense*, *pour notre sécurité* nationale et collective.

⁂

Aucun gouvernement *ne peut laisser massacrer ses coopérants*, où qu'ils travaillent, et il fallait être hors de son bon *sens*, *comme* l'ont *été certains leaders* socialistes, pour exiger des palabres parlementaires *avant toute opération de sauvetage* à Kolwezi.

Aucun gouvernement *ne peut aliéner par avance sa liberté* d'action et, dans le cas de la France, manquer à ses engagements *vis-à-vis de son peuple et de ses alliés* — singulièrement ses voisins d'Europe signataires du traité de l'union de l'Europe occidentale — en ne préparant pas, tant par des mesures immédiates que par la modernisation *et* la mise en condition de ses armées, mais *aussi* la coopération interalliée *en* matière d'armements, de stratégie et de diplomatie, une dissuasion qui ne saurait évidemment commencer au niveau ultime, celui de l'arme nucléaire stratégique.

Tel est, *me semble-t-il*, *le* sens de *la* démarche du président de la République depuis que, *mesurant les étapes* à *parcourir* pour aboutir à ce « seuil de *sécurité* » *dont notre pays est encore* loin, *il prépara* la *loi* de programmation qui assure nos armées d'un minimum de *moyens pour 1982*.

La *marche*, qui semble inexorable *du fait* de l'U.R.S.S., vers une nouvelle ère de tensions entre l'Est et l'Ouest doit nous inciter, *nous et nos alliés*, à développer et accélérer cet effort encore très insuffisant. La paix, à l'abri de *laquelle* se cherche la démocratie française et s'organise un nouvel ordre *mondial plus juste, plus humaniste*, est assurément à ce prix.

(*) Député U.D.F. de la Manche, vice-président de la commission de la défense nationale et des forces armées.

هكذا من الأصل

Le Monde

société

Chrétiens, que croyez-vous ?

(Suite de la première page.)

Mgr Roger Etchegaray, président de la conférence épiscopale de France, craignait, à Lourdes en 1977, qu'une « pastorale du contenant » ne se substitue à une « pastorale du contenu ». Et l'on sait que les évêques ont alors décidé de mettre en chantier une « confession de foi » de l'Eglise de France. Séduisant et périlleux, ce projet, autour duquel avait rôdé le synode mondial de 1977, devrait aboutir en octobre 1978. Il a été confié à une équipe de quatre évêques qui, jusqu'ici, ont travaillé sous le manteau sans faire connaître leurs consultations prises à titre privé (1). Mais l'idée reste dans l'air, comme le prouve, entre autres, un tout récent livre dont la visée est proche : *Des évêques disent la foi de l'Eglise* (Editions du Cerf).

Reprenant, pour notre part, l'expression — qui n'est pas irréprochable — de « confession de foi », nous commençons la publication d'une trentaine de réponses fortement typées. Aucune ne prétend, naturellement, être exhaustive. La plupart de nos correspondants nous ont dit avoir éprouvé des difficultés à être aussi concis et synthétiques.

Faire la fine bouche devant ces témoignages — subjectifs par définition — reviendrait à chicaner leur portée et leur authenticité. Le choix de nos correspondants ne correspond pas à des critères scientifiques mais occasionnels. L'éventail des tendances représentées aurait pu être plus large, mais il fallait bien se limiter.

Que la foi ait aujourd'hui éclaté est une évidence et peut-être une chance. Aussi convient-il de reconnaître à chacun de ces « éclats » sa vertu propre. — H. F.

(1) NN. SS. Alexandre Renard, Daniel Pézeril, André Quelen, Jean-François Motte. Secrétaire : J.-J. Latour.

L'expérience d'un secret

par HENRI FESQUET

S'il fallait, quant à nous, rendre compte de la foi chrétienne à un agnostique bienveillant, voici *ce qui* pourrait être dit :

La foi est une relation. *Confesser sa foi, c'est* avouer un amour, exprimer une raison de vivre primordiale et fondatrice. *« Pierre, m'aimes-tu ? »* Telle est l'ultime question que Jésus a posée au premier des apôtres. L'amour est le sang de la foi. C'est de lui que procèdent convictions et comportement.

Bien que l'intelligence soit l'œuvre du créateur qui maintient dans l'être tout ce qui existe, *Jésus a donné délibérément* le primat à la transparence du cœur.

La foi est de l'ordre de la création poétique. Elle n'est pas étrangère à la raison, mais elle naît et se déploie dans la gratuité. Comme la musique, elle est mystérieuse et vulnérable ; comme elle, souveraine et *fascinante*. Quoi de plus respectable que l'inspiration ?

La foi est poreuse, humble, mendiante ; elle se nourrit d'interrogations. Il fau tse méfier d'une foi arrogante, bétonnée, qui a réponse à *tout*. Le chrétien authentique ne porte pas sa foi *en écharpe*. La foi est pudique, elle se vit comme un secret. Mais elle est courageuse : il lui faut surmonter la peur d'être dupe...

L'homme de foi ne s'avance pas bardé de certitudes multiples et téméraires. Il n'éclabousse personne. Il ne prétend pas avoir le plan de Dieu dans sa poche et infirme la boutade de Nehru : *« Les chrétiens sont des hommes ordinaires qui se prennent pour des hommes extraordinaires. »*

Le disciple du Christ ne fait *pas* le malin ; il sait qu'il ne *possède* pas la vérité, car la vérité c'est Dieu, inconnu et insaisissable. Au reste, Dieu lui-même ne possède pas l'homme : il se contente d'être à l'affût de sa créature et se complaît dans notre liberté. *« La gloire de Dieu c'est l'homme vivant »* (1).

Dieu dépasse toute connaissance. Il est sujet de foi, non de savoir. La doctrine ne « sauve » pas ; la théologie non plus : seule, la foi libère des pesanteurs et introduit dans la lumière de la grâce.

La foi n'élimine pas l'agnosticisme, elle le déplace ; elle ne supprime pas l'absurdité, elle la rend plus supportable. En relativisant les vérités humaines, l'homme de foi les met à leur place. Il répugne aux idoles : idole de la vérité *(2)*, *culte des idées*, de la puissance, de l'argent, du sexe. Le totalitarisme lui fait horreur. Il n'a qu'un maître, *Jésus-Christ*. Il ne croit pas en quelque chose, mais en quelqu'un.

Le chrétien n'a accès à Dieu que par Jésus, qui lui révèle son Père et dont il est le Fils par excellence. *La notion* de Dieu, prise en elle-même, l'incite à quelque méfiance : elle a donné prise à tant de malfaçons et si souvent a servi d'alibi ou de caution. Mais le chrétien se fie aux paroles de Jésus, pédagogue-né, *homme* de prière et d'action, tendre et vigoureux, efficace mais respectueux, d'une humanité débordante et dont la séduction a défié les siècles. *Pour* peu que l'on fasse silence en soi, cette parole pénètre, charme et transmue.

La foi est une expérience.

Alpha et oméga, le Dieu révélé par Jésus-Christ est plus l'avenir de l'homme que son passé. Il fait toutes choses nouvelles. Il donne à l'instant une *saveur* d'éternité. Le chrétien n'a donc rien d'un sceptique. Trop d'exigences l'étreignent. Enté sur une quatrième dimension, il connaît aussi le prix de la chair et du sang et la douceur de vivre. Il est un homme de désir qui ne peut faire le tour de sa joie. Tel le veilleur, il reste en état d'alerte.

Ecrit par des hommes faillibles — dont l'interprétation est toujours à actualiser, — l'Evangile est son *livre* de référence. Il y puise son art de vivre. Il y découvre que la mission de Jésus-Christ est de réconcilier les hommes avec eux-mêmes, avec leurs frères, avec leur Créateur. Premier de cordée, médiateur unique, Jésus est d'abord maître du pardon. Il délivre l'homme de la culpabilité : *« Je t'aime plus ardemment que tu n'as aimé tes souillures » (3)* et le renvoie à sa responsabilité, à sa capacité de transformer le monde. Croire en Jésus, c'est croire en l'homme.

En Jésus-Christ, l'homme de *foi* a vaincu sa solitude... et *éventuellement* sa désespérance. Jésus est l'homme de la communication. En l'immense cohorte des miséreux, il reconnaît le moteur de l'histoire et va jusqu'à s'assimiler aux pauvres. *« Tout ce que vous avez fait au moindre de mes frères, c'est à moi-même que vous l'avez fait »* (4). En conséquence, les pauvres devraient être les tout premiers servis. Voilà la charte « politique » de Jésus dont la pointe révolutionnaire est la conversion du cœur.

La victoire de la vie

Jésus a glorifié la non-violence qui rompt le cercle infernal de la vengeance. Il a loué l'esprit d'enfance mais aussi l'habileté du serpent ; le réalisme chrétien baigne dans une dialectique dont l'équilibre est tous les jours à reconstruire.

L'éthique évangélique n'est centrée ni *sur la loi* ni *sur* un code mais sur ce *seul* précepte : *« Aime et fais ce que tu veux »* (5). *« Tout est permis, mais tout n'est pas utile »* (6).

Victime des pouvoirs établis, Jésus est mort les bras étendus sur le monde pour lequel il a offert sa vie. Il a connu les affres de l'agonie et l'abandon total. Cette passion a marqué le commencement d'une aventure sans pareille. L'amour a vaincu la mort au sens rigoureux du terme. Jésus est devenu le Vivant par excellence, perçu comme tel après son ensevelissement. Comme il l'avait promis, il est présent au milieu des hommes jusqu'à la fin des temps.

La résurgence de la vie de Jésus, qui a assumé la mort, est le gage de celle de l'*homme*. Elle a brisé la fatalité. Elle révèle au monde la plénitude de sa dignité de *« machine à faire des dieux »* (7) et à la chair son rôle de matrice de l'esprit.

Parce que maître de l'amour, Jésus est maître de l'unité et de la fraternité universelle *fondées* sur la filiation divine. Le *racisme* est détruit à sa racine. Tous sont appelés à partager le pain et le vin eucharistiques, première étape de la divinisation de la matière. *« Ma chair est vraiment une nourriture et mon sang est vraiment un breuvage »* (8). *« Sainte matière »* (9).

Par essence cosmique et récapitulatrice du temps et de l'espace, la trajectoire chrétienne n'est pas axée sur l'individu mais sur la personne, autant dire sur *la communauté*. Malheur au solitaire. Quels que soient leurs contre-témoignages et leurs divisions — reflet des nôtres — les Eglises *diffusent* l'Evangile, dispensent les sacrements, célèbrent l'Eucharistie. Bien qu'elles soient toutes faillibles et sectaires, elles constituent la famille de l'homme de foi. Cependant nul ne sait leurs frontières. Ce ne sont pas ceux qui crient *« Seigneur ! Seigneur ! »* qui entreront dans *le* royaume des cieux, mais ceux qui font la volonté du Père. Travailler à la purification des Eglises n'est pas une tâche facultative : les réformes partent presque toujours de la base.

Désespérer des Eglises, c'est douter de Jésus-Christ.

***

Les saints et les mystiques sont les serviteurs les plus efficaces de l'humanité parce qu'ils sont les plus proches de Jésus. Ils témoignent de la présence universelle de l'Esprit qui souffle sur toute la terre et se rit des barrières doctrinales. Des saints, il en est partout, sans distinction de foi ou d'incrédulité.

La foi mourra, les religions mourront, les Eglises aussi, mais l'amour ne cessera de susciter des semences d'éternité et de sauver ce qui était perdu : telle est la folle espérance du disciple de Jésus, sa certitude jubilante et le signe éclatant de la tendresse de Dieu. L'éternité nous est révélée par la plénitude de l'instant.

Toutes larmes s'en trouvent essuyées, fussent-elles de joie...

(1) St Irénée. (2) Pascal, *Pensées*. (3) Pascal, *le Mystère de Jésus*. (4) Saint Matthieu XXV, 40. (5) Saint Augustin. (6) Saint Paul I Co. 10, 23. (7) Bergson. (8) Saint Jean, VI, 55. (9) Teilhard de Chardin.

LE CRÉDO ARTICLE PAR ARTICLE

Quinze évêques de France commentent le symbole de Nicée

Un ouvrage impressionnant par son volume (460 pages), par le nombre et les fonctions de leurs auteurs (quinze évêques français), ainsi que par la gravité du sujet : le contenu de la foi catholique (1).

L'édition religieuse est apparemment arrivée à un point de non-retour. Progressivement les thèmes seconds s'effacent au profit des plus fondamentaux : Dieu, le Christ, la foi, le Credo, la confession de foi. *Tout se passe comme si les chrétiens* étaient las de prêter attention à ce que l'on pourrait appeler l'environnement doctrinal de la foi.

En temps de crise — puisque crise il y a, — il faut viser le centre et vérifier les fondations. Les évêques l'ont compris, qui se proposent dans le présent livre de commenter d'une *manière approfondie une confession* de foi officielle et plus précisément le Credo de Nicée-Constantinople, formulé au concile de Chalcédoine, en 451.

« Le droit à la confession de foi, écrit Mgr Etchegaray, président de la conférence épiscopale de France, dans la préface, *est un des droits fondamentaux du chrétien qu'il nous faut défendre et, si besoin, reconquérir. »*

En *un* sens, ce livre apparaît complémentaire des confessions de foi personnelles dont *le Monde* commence la publication.

Vers un concile doctrinal

« Mal à l'aise dans le prêt-à-porter de l'expression de la foi des « anciens jours » (...), l'homme moderne tente de se tailler un credo sur mesure », ajoute Mgr Etchegaray, qui se regimbe contre la tentation d'écarter les formulations conciliaires. Il y verrait un *« geste barbare »*.

Pourtant, aucune formule dogmatique pour un chrétien n'est tabou ou ne devrait l'être, car elle est marquée par son époque et par le but alors recherché. Il ne s'agit pas tant de modifier ou d'ajouter à l'architecture existante que d'adapter et d'approfondir. De ce travail, nul baptisé n'est dispensé, quelle que soit sa fonction humble ou *prestigieuse dans l'Eglise*. Il s'agit de ne pas manquer les rendez-vous de l'histoire. Mgr Daniel Pézeril semble, pour sa part, partisan de la *convocation*, à court ou à moyen terme, *d'un grand concile doctrinal*, qui parachèverait l'œuvre du Vatican II.

« Trop de doutes, écrit-il, *touchent actuellement à l'essentiel de la foi pour que l'Eglise garde le silence (...). La perspective* [d'un concile à venir] *stimulerait singulièrement la réflexion catholique. »*

Un ouvrage tel que celui-ci ne se résume pas. Il est plus fait pour être consulté que lu de bout en bout. Peut-être sa densité pourrait-elle *décourager certains lecteurs*, gênés par son caractère analytique et didactique. Tout cela pourrait leur paraître bien compliqué *et* bien technique. Cela est vrai, mais comment une communauté comme l'Eglise, qui a traversé dix-neuf siècles, pourrait-elle échapper au besoin de faire travailler son intelligence *sur le donné de la* foi ? Si elle ne le faisait pas, on l'accuserait de fidéisme. Certes, les fils de l'*histoire*, de l'exégèse, de la philosophie, de la théologie, de la spiritualité, de la sociologie, et de la psychologie, etc., s'entremêlent au chevet de la foi. Ils peuvent l'obscurcir, mais peut-être aussi la clarifier et la *nourrir*.

A chacun donc selon sa mesure et ses besoins. Le plus important, et même le seul nécessaire, demeurant l'Evangile et sa charité. — H. F.

(1) *Des évêques disent la foi de l'Eglise*, préface de Mgr Etchegaray. Edit. du Cerf. 50 F.

Après le colloque du M.R.A.P.

UNE RÉPLIQUE DE M. LEMOINE, PRÉSIDENT DU GRECE

M. Roger Lemoine, président du GRECE (Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne, 4, villa de Ségur, 75007 Paris), nous adresse la lettre suivante, à la suite du compte rendu d'un colloque du MRAP (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix) paru dans le Monde *du 13 juin :*

Cet article d'une extrême gravité appelle la mise au point suivante :

1) Depuis dix ans, dans ses publications et ses colloques, le GRECE n'a cessé de condamner tous les racismes, c'est-à-dire toutes les attitudes et toutes les doctrines qui prônent la supériorité d'une race sur une autre. Il n'a également cessé d'affirmer la diversité des cultures et le droit des peuples à être eux-mêmes. Ces deux points constituent sa charte fondamentale ;

2) Principal intervenant au colloque du MRAP, Michel de Guibert n'apporte aucun argument sérieux à l'appui de ses accusations. Il se contente de propager une rumeur née voici quatre ans dans certains cercles d'extrême droite catholique dont il se trouve être l'animateur et le porte-parole. Sa méthode consiste à ne tenir aucun compte des textes et documents authentiques émanant du GRECE et à prêter à cette association des sentiments et des opinions qui lui sont *totalement* étrangers. Il s'agit d'un procès d'intention caractérisé qui se nourrit de vocables *forgés* de toutes pièces (« racisme biologique ») et ne correspondant à rien dans la pensée du GRECE. Ceci relève purement et simplement du terrorisme intellectuel ;

3) On peut *légitimement s'étonner* de la légèreté avec laquelle *le Monde* se fait l'écho d'une *diffamation* aussi redoutable dans ses conséquences. On s'étonnera à plus forte raison de la collusion récemment manifestée entre les secteurs les plus réactionnaires de l'opinion intégriste et un organisme notoirement proche du parti communiste.

Une lettre de M. Pauwels

De son côté, M. Louis Pauwels, du Figaro, nous écrit :

Dans sa *teneur* et sa présentation, l'article sur le colloque du MRAP publié par *le Monde* du 13 juin constitue envers ma personne et envers *le Figaro-dimanche* une grave diffamation.

M'accuser, et accuser mon collaborateur, Alain de Benoist, de nourrir des arrière-pensées idéologiquement criminelles défie la vérité et la loyauté : *c'est* l'affaire du personnage qui a occupé le micro au colloque du MRAP.

Reproduire sans hésitation les propos de ce personnage, les amalgamer avec la dénonciation de *feuilles* antisémites et de réseaux terroristes, les rapprocher typographiquement de la relation d'un attentat et de la recension d'un mémorial de la déportation relève, de la part du *Monde*, de la désinformation.

Comme celle du *Monde*, la bonne foi du MRAP semble pourtant avoir été *surprise* par un groupe de pression à l'œuvre depuis plusieurs années et qui a su, à *différentes* reprises, sur la base d'un unique « dossier » fabriqué et vide de preuves, susciter des articles. Des condamnations judiciaires les ont régulièrement sanctionnées. J'ai dû moi-même obtenir récemment celle d'un quotidien du matin victime du procédé.

De l'ensemble de votre article, seuls deux adjectifs *sont exacts* : c'est sous un angle effectivement *« prudent et scientifique »* que, *« sous mon impulsion »*, le *Figaro-dimanche* aborde, le cas échéant, les problèmes biologiques et sociaux en faisant leur part aux opinions les plus contradictoires. Le reste est procès d'intention.

[Il convient de noter que l'éventail des participants à ce colloque débordait le cadre du M.R.A.P. Ainsi MM. Poliakov et Memmi ne sont pas membres de cet organisme, qui compte au sein de son comité d'honneur des personnalités de gauche, mais aussi des hommes tels que M. Alain Terrenoire ou Mgr Riobé, évêque d'Orléans. Quant à M. Michel de Guibert, il était convié à ce colloque en tant qu'animateur du GARAH (Groupe d'action et de recherches pour l'avenir de l'homme). Cette association a publié un ouvrage consacré au GRECE intitulé « Moritari, l'humanisme biologique et le racisme scientifique ».]

Une étude de l'INSEE sur le calendrier des premières naissances

Les fiançailles après le mariage

En 1976, 57 % des couples mariés depuis moins de dix-huit mois n'avaient pas d'enfant. La proportion n'était que de 45 % en 1972 et 44 % en 1965. L'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) vient de mettre en relief l'allongement de la durée moyenne entre le mariage et la première naissance dans une étude sur « Le nouveau calendrier des premières naissances » (Economie et Statistique, n° 100). Celle-ci confirme la baisse des conceptions prénuptiales (naissances survenues dans les huit premiers mois du mariage) qui ne concernaient en 1976 que 19 % des couples au lieu de 26 % en 1972. L'étude met surtout en lumière la chute régulière de la fréquence des premières naissances survenues entre huit mois et un an et demi de mariage : de 34 % des couples en 1965 à 23 % en 1976.

« On a envie de vivre d'abord tranquillement tous les deux, d'être libres, de pouvoir sortir à l'improviste sans être entravés par un enfant. » L'« explication » fournie par Véronique, assistante sociale de vingt-sept ans, mariée à un médecin du même âge, est celle qui revient le plus souvent lorsqu'on interroge quelques jeunes couples. On évoque parfois les difficultés économiques ou un temps de chômage, comme Philippe, trente ans, aujourd'hui paysagiste à E.D.F., et Sylvie, vingt-six ans, employée d'une agence de voyages, qui ont eu leur premier enfant en 1977 après trois ans de mariage. Mais on avoue bien vite qu'il s'agit là d'un prétexte : *« Il était important de savoir si on s'entendait bien avant d'engager la vie d'un être. »*

Dans une étude récente de l'Institut national d'études démographiques, M. Louis Roussel, tout en révélant l'importance croissante de la cohabitation juvénile en France, indiquait que celle-ci se transforme presque toujours en mariage lorsque le couple décide d'avoir un enfant (*le Monde* du 21 mars). *Les statistiques* publiées par l'INSEE signifient-elles à l'inverse que la décision du mariage peut être indépendante de la fécondité ?

Apprendre à se connaître

Dans certains cas, le mariage provient des difficultés de faire admettre par la famille une autre forme de cohabitation, d'un certain goût pour « la fête » ou d'autres motifs qui, en le « désacralisant », le réduisent à une union libre institutionnelle. Les jeunes mariés semblent alors estimer qu'ils ont droit, comme les couples moins officiellement liés, à environ deux ans de plaisir et d'insouciance pour *« profiter de la vie »*.

Tout se passe comme si les fiançailles commençaient après le mariage et que la décision d'avoir un enfant constitue le véritable engagement. Même si l'on nie *a posteriori* avoir voulu faciliter ainsi un éventuel divorce, l'insistance avec laquelle certains jeunes couples parlent de *« la nécessité de vivre un certain temps à deux pour apprendre à se connaître »* montre qu'on n'a pas exclu cette *« porte de sortie »*.

La chute des naissances au cours des dix-huit premiers mois de mariage est-elle compensée ultérieurement ? D'après l'INSEE, cela ne semble pas être le cas. La hausse de la fréquence des premières naissances survenues entre dix-huit et trente-six mois de mariage est en effet assez faible : 18 % des mariages en 1965, 22 % en 1976. Le mouvement est encore plus réduit au-delà de trois ans.

Il convient cependant d'être prudent dans la mesure où les données dont on dispose concernent des générations qui n'ont peut-être pas le même comportement que les plus récentes. Il est vrai que, dans le passé, on a observé que les décalages du calendrier des naissances réduisaient la descendance. Mais le phénomène devrait être aujourd'hui d'autant moins sensible qu'il porte sur un nombre moyen d'enfants par famille qui est moins grand. Les difficultés seront en tout cas moins physiologiques que psychologiques ou professionnelles.

Faut-il craindre que l'allongement de l'écart entre le mariage et la première naissance ne fasse baisser encore un peu plus la natalité ? Faut-il au contraire se fier aux déclarations de cette jeune mère qui assure : *« Le fait d'avoir retardé la première naissance ne changera rien au nombre total d'enfants que nous avions fixé depuis le début : trois. On mettra les bouchées doubles pour qu'ils ne soient pas trop éloignés les uns des autres ? »*

Le phénomène ne semble en tout cas guère toucher les catégories les plus défavorisées, qui, faute de pouvoir accéder de la même manière à la contraception, sont encore souvent préoccupées par les naissances hors mariage.

MICHEL SIDHOM.

UN PROCÈS POUR TRAFIC DE DROGUE DEVANT LE TRIBUNAL DE PARIS

Les pères tranquilles de la « french connection »

Dix malfaiteurs, inculpés de trafic de drogue, ont comparu lundi 12 juin devant la 16e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par M. Armand Kopp, pour le procès de la « french connection ». Parmi les inculpés figure en effet Urbain Giaume, soupçonné d'être un des « caïds » du milieu niçois. Il est accusé d'avoir dirigé, à treize reprises, des expéditions d'héroïne aux Etats-Unis.

Une très vieille connaissance, Urbain Giaume, Peut-être le plus bel exemple d'assiduité au fichier du grand banditisme de ces trente dernières années. Un destin comme le cinéma n'en fait plus, que des générations de policiers se sont efforcés de rattacher à quelques moments forts du crime de l'après-guerre : les bijoux de la Bégum, l'affaire Delouette, les démêlés de Mondolini, trafiquant célèbre, le racket niçois, les courses truquées de la Côte d'Azur. *« On peut remonter loin dans l'histoire de la délinquance en France : vous y apparaissez souvent »*, dira M. Kopp.

Urbain Giaume, vieil homme de soixante-cinq ans, au casier judiciaire encore vierge, *« retiré des affaires depuis vingt ans »*, qui coule les jours de sa retraite heureuse dans sa villa de Nice et poursuit sa molle activité de Méditerranéen tranquille entre sa boîte de nuit, les apéritifs ensoleillés et les promenades au champ de courses, l'après-midi. Agneau accusé d'être le loup. Toujours suspecté, mais jamais inculpé, protégé par sa ruse, sa fortune, des alibis nourris par de solides amitiés et la serviabilité de quelques notables. Cette fois pourtant, Urbain Giaume aura plus de mal à faire reconnaître sa respectabilité.

Pour la première fois de sa longue carrière, ce vieux chef du milieu a été dénoncé. « Balancé » par de vieux complices, deux frères, Maurice et Claude Schoch, arrêtés aux Etats-Unis, le 12 août 1974, pour un trafic de drogue. Contre la promesse d'une libération rapide, ils ont expliqué aux policiers américains, que Urbain Giaume et Joseph Patrizzi, son plus vieil ami et *alter ego* marseillais, avaient commandité et dirigé, entre 1969 et 1974 l'envol, outre-Atlantique, de 1 000 kilogrammes d'héroïne pure. De quoi produire entre six et soixante millions de doses, pour un profit minimal de 22 millions de francs. Pour sa part, Urbain Giaume aurait touché 4,5 millions de francs en cinq ans.

Les policiers américains ont tenu leur parole : les frères Schoch n'ont été condamnés qu'à trois et deux ans de prison. Ils sont libres, fuyant les représailles quelque part entre la Suisse et l'Espagne. La vérification de leurs informations a demandé trois années de patientes investigations : elle a révélé l'un des épisodes de la *« french connection »* et permis l'arrestation des « acheteurs » américains, des intermédiaires et des passeurs. Dix-huit Français ont été inculpés (huit sont présents dans le box, trois comparaissent comme prévenus libres, sept sont en fuite) pour avoir participé à une ou plusieurs *« exportations illicites de stupéfiants »*. Treize ont été répertoriées.

Parfait classicisme. Le même scénario se déroule à chaque opération : Giaume et Patrizzi trouvent les sommes nécessaires à l'achat d'héroïne, équipent les voitures, les camions, les meubles de *style* où l'on camoufle les sachets de poudre. Une autre équipe achemine les « planques » vers les ports du Havre, de Bordeaux, de Naples ou de Barcelone. Entre-temps, les intermédiaires, Jean et Marcel Surrogato, ont trouvé les acheteurs américains, Ortega ou Lopez. L'échange se fait dans des villas du New-Jersey : les liasses de billets de dollars prennent la place de la drogue dans les caches et les véhicules reprennent le chemin de l'Europe.

Les acheteurs ne connaissaient ni *Giaume* ni Patrizzi. Seuls, les intermédiaires pouvaient relier entre eux les différents fils de ce trafic compartimenté. Urbain Giaume n'a pas eu de chance. Les policiers ont arrêté les seuls complices qui connaissaient les véritables chefs du réseau. Seuls les frères Schoch pouvaient révéler le rôle joué par le grand-père tranquille de Nice.

Le procès doit durer neuf jours. Urbain Giaume et Joseph Patrizzi risquent chacun vingt ans de réclusion. Les services des

PHILIPPE BOGGIO.

ÉDUCATION

LA POLITIQUE DE M. CHRISTIAN BEULLAC

Gérer le possible

M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, doit présenter au conseil des ministres du mercredi 14 juin l'état de ses réflexions sur le système éducatif français avant d'exposer publiquement sa politique, le 15 juin, au cours d'une conférence de presse.

Le ministre de l'éducation s'est donné le temps de la réflexion. Il aura fallu attendre deux mois et huit jours après sa nomination pour qu'il annonce officiellement quelle sera sa politique. S'étant mis à l'écoute du milieu — il a eu des dizaines de rencontres avec les organisations de parents ou d'enseignants et a fait huit visites « sur le terrain » — et n'ayant jusqu'à présent annoncé qu'une mesure que tout le monde réclamait (la suppression du dossier scolaire sous sa forme actuelle), il n'a provoqué aucune tempête dans le monde de l'enseignement. Deux mois et plus sans polémique, c'est sans doute un record.

De ses observations, M. Beullac paraît avoir tiré trois conclusions : il ne faut lancer aucune réforme sans en avoir les moyens ; il faut redonner, dans la nation, leur place aux enseignants ; il faut gouverner avec souplesse. Il est déjà acquis que, contrairement à ses deux prédécesseurs — MM. Joseph Fontanet et René Haby, — M. Beullac ne lancera aucune réforme d'ensemble du système éducatif. Pour avoir, comme tout un chacun, subi l'avalanche des projets et des contre-projets, pour avoir constaté que — hormis les spécialistes — plus personne ne saisissait le grand dessein qui devait sous-tendre ces « réformes » aussi ambitieuses qu'inachevées, M. Beullac paraît déterminé à marquer une pause. A laisser, en quelque sorte, « reposer » le système scolaire pour voir ce qui surnage ou ce qui coule.

La marge de manœuvre, dès lors, lui est très mesurée. Ayant renoncé à tout bouleversement, M. Beullac devra se contenter de retouches dans l'héritage. Et l'héritage est lourd. Il y a d'abord la réforme Haby, votée en 1975 par le Parlement, et dont le nouveau ministre de l'éducation rappelle sans cesse qu'elle est la loi pour tous. Il n'est pas question de l'abandonner. Mais on l'améliorera. C'est ainsi que le « collège unique », but essentiel de la réforme, restera un objectif, mais il est déjà entendu que sa réalisation imposera des étapes.

La suppression des filières en sixième est, philosophiquement et humainement, indiscutable. Encore faut-il ne pas rêver. M. Beullac a dû constater que les élèves de sixième n'avaient pas tous le même niveau : nombre d'entre eux ne savent même pas lire (1). De ses visites sur le terrain, il a tiré la conclusion qu'en l'attente d'une transformation en profondeur de l'école primaire — à laquelle il s'attachera — il était irréaliste de poser comme un dogme la suppression, toujours et partout, des filières. C'est pourquoi, il annoncera qu'une large initiative sera laissée, à cet égard, au moins pendant quelques années, à la base.

D'une manière générale, le tempérament de M. Beullac le porte à la décentralisation. Il a été frappé par le centralisme du système éducatif et a décidé de procéder à l'inverse de M. Haby. Le Bulletin officiel de l'éducation, qui publie les circulaires et les directives venues d'en haut, n'a jamais été aussi squelettique que depuis deux mois...

Le poids de l'héritage

Mais l'héritage, à cet égard aussi, est pesant. Les habitudes sont bien ancrées, et la cascade hiérarchique de l'enseignement français (ministère, inspecteurs généraux, inspecteurs d'académie, chefs d'établissement, enseignants) est un des verrous du système. Faute de s'y attaquer — et il semble que M. Beullac n'y soit pas disposé pour l'instant, — le ministre risque de laisser la routine bureaucratique alimenter la morosité des enseignants.

Les bonnes paroles que M. Beullac a eues pour ces derniers ont été bien ressenties dans le milieu. Mais on estime, en général, qu'il faudra des gages substantiels (et financiers) de cette bienveillance. Le budget — constitué à 90 % de mesures acquises, — ne permet pas de souplesse. M. Beullac ne s'en émeut pas, car il a la conviction que la confiance que méritent les enseignants doit se mesurer autrement qu'en termes budgétaires. Ce n'est pas l'avis de leurs syndicats qui l'attendent précisément à ce tournant. Jeudi, M. Beullac annoncera sans doute qu'il a obtenu pour la prochaine rentrée quelques facilités supplémentaires — pour le réemploi de certains auxiliaires et l'organisation du soutien en sixième et cinquième, — mais cela ne permettra pas de revaloriser sérieusement la condition enseignante.

« N'oublions pas, *dit volontiers M. Beullac,* que nous consommons, à l'éducation, la totalité du produit de l'impôt sur le revenu. » *Autrement dit : modérons nos ambitions en fonction de nos capacités. Comme celles-ci ne sont pas illimitées, celles-là doivent être raisonnables. Ce sera toute la politique de M. Beullac : gérer le possible.*

BRUNO FRAPPAT.

(1) *L'Université syndicaliste*, revue du Syndicat national des enseignants du second degré (SNES), a publié, dans son numéro du 7 juin, des statistiques sur les retards scolaires à l'entrée en sixième en 1974-1975 : 44 % des enfants d'exploitants agricoles avaient un an de retard ou plus. Pour les autres catégories, les proportions d'élèves en retard étaient les suivantes : salariés agricoles, 65 % ; patrons de l'industrie et du commerce, 37 % ; cadres supérieurs et professions libérales, 13 % ; cadres moyens, 24 % ; employés, 42 % ; ouvriers, 57 %.

JUSTICE

L'ENLÈVEMENT D'UN GARÇONNET DEVANT LES ASSISES DE PARIS

Le rapt du pauvre

C'est pour l'enlèvement d'un enfant de huit ans, Antoine Bonhomme, que M. Paul Nebra, trente-et-un ans, comparaissait, lundi 12 juin devant la cour d'assises de Paris, sa compagne, Mlle Françoise Desrocques, vingt-quatre ans, étant poursuivie pour complicité.

Au moment des faits, en 1975, M. Nebra et son amie sont chômeurs tous les deux. L'Agence centrale de services, où il était employé comme agent de sécurité, l'a licencié en septembre 1974. Son amie a démissionné le mois précédent de son poste de secrétaire à la Société générale, sur ses conseils. De toute façon, dit-elle en souriant, *« passer ses journées devant une machine à écrire, ce n'est pas une vie ».*

Démunis d'argent, ils tentent, sans succès, de s'installer en Espagne puis au Canada, d'où ils sont refoulés. Les chèques sans provision s'accumulent. Les affaires de rapt, évoquées à la radio et à la télévision, donnent alors des idées à M. Nebra. Voilà, pense-t-il, une bonne façon de régler ses problèmes financiers. Son choix se porte sur Antoine Bonhomme. La femme de M. Nebra — dont il est séparé — a été concierge dans l'immeuble où l'enfant habitait. Les parents, il le sait, peuvent réunir la somme qu'il prévoit d'exiger.

Commence alors une préparation minutieuse.

Il lui faut quinze jours, en effet, pour tout régler. Il étudie les allées et venues de l'enfant, aménage une alcôve dans son appartement, repère le parcours qu'il fera suivre au père lors de la remise de la rançon.

Un instable

Le 5 juin 1975, M. Nebra passe aux actes. Antoine est enlevé sur le chemin de l'école, poussé dans une camionnette, attaché aux parois du véhicule avec des ficelles, puis roulé dans un tapis jusqu'au domicile du ravisseur. Mlle Desrocques est mise *« devant le fait accompli »*, affirme M. Nebra, qui revendique très haut l'entière responsabilité des opérations. Les parents sont appelés le jour même au téléphone.

Après le versement d'une rançon de 300 000 francs, l'enfant est rendu le 7 juin, sain et sauf, mais *« profondément traumatisé »*. Pendant quarante heures, il avait été séquestré, pieds et mains liés au sommier par des bracelets de cuir, et maintenu dans l'obscurité.

Les ravisseurs sont retrouvés six mois plus tard, mais nient longtemps toute participation à l'affaire. Les billets de la rançon ne sont pas retrouvés. En revanche, M. Nebra est en possession d'un enregistrement de la voix d'Antoine et d'une somme de 70 000 francs qu'il peut difficilement justifier. L'accumulation des charges le pousse à avouer au mois de mars 1977.

Dans le box des accusés, M. Nebra s'exprime avec calme. Son sang-froid peut passer pour de la froideur, ce que le procureur ne manquera pas de faire remarquer. Né dans une famille modeste, cet homme jeune explique avec précision les motifs de l' « instabilité professionnelle » que lui reproche le président Petit.

Courtier d'assurances, il était *« choqué par les taux qu'on y pratiquait »* ; ambulancier, *« on le payait 1 000 francs par mois »* au moment où il envisageait de fonder un foyer, il n'a donc pu rester ; agent de sécurité, il devait *« travailler vingt-quatre heures sur vingt-quatre »* et n'aimait guère *« porter la casquette et l'uniforme »*. En fait, il rêvait d'être routier, mais sa mauvaise vue en a décidé autrement. Le montant de la rançon, justement, devait lui permettre un nouveau démarrage. Le couple, en fait, a surtout mené une grande vie.

Dans ces conditions, les avocats de la défense, Me Rémi Crauste et Me Philippe Lemaire, auront bien du mal à convaincre les jurés, dont quatre femmes, que M. Nebra peut bénéficier de circonstances atténuantes. Et même s'il a l'élégance d'affirmer que sa compagne n'était *« au courant de rien »*, Mlle Desrocques semble mal correspondre à ce rôle de femme effacée qu'on veut lui faire jouer.

Aux États-Unis

LE « FILS DE SAM » EST CONDAMNÉ A TROIS CENT QUINZE ANS DE PRISON

New-York (A.F.P., A.P., Reuter). — David Berkowitz, le « fils de Sam », un employé des postes du quartier de Yonkers, à New-York, qui a reconnu avoir assassiné au moins six personnes entre juillet 1976 et juillet 1977, a été condamné, lundi 12 juin, à un total de trois cent quinze années de prison. Le tribunal a décidé qu'il ne pourrait demander à bénéficier d'une libération anticipée qu'après avoir purgé trente années de détention (la peine de mort a été abolie dans l'Etat de New-York).

Berkowitz avait été arrêté le 10 août 1977. Il avait affirmé à la police qu'il obéissait à un « démon » qui lui parlait par l'intermédiaire du chien d'un de ses voisins, Sam Carr.

Le meurtrier s'attaquait aux couples d'amoureux isolés dans les quartiers de Queens, du Bronx et de Brooklyn. Il a été reconnu mentalement responsable de ses actes.

Un incident a eu lieu lundi après la lecture du verdict : un ami d'une des jeunes femmes attaquées par Berkowitz s'est levé dans l'auditoire et a crié, à l'adresse de Berkowitz, qu'il « irait tout droit en enfer ». Un appel doit être déposé dans les trente jours par les avocats qui estiment que leur client n'était pas en état de passer en jugement.

CATASTROPHES

TREMBLEMENT DE TERRE AU JAPON

Vingt et un morts

Tokyo (A.F.P., Reuter, A.P.). — Un violent tremblement de terre a ébranlé Tokyo et d'autres villes de la côte pacifique de l'île de Hondo, la plus grande et la plus peuplée de l'archipel nippon, lundi 12 juin.

Vingt et une personnes ont été tuées, toutes à Sendai, ville de 600 000 habitants située à 300 kilomètres au nord-est de Tokyo. Elles ont été ensevelies sous les décombres d'édifices et de pylônes électriques qui se sont écroulés. On compte, au moins, trois cent quarante blessés. Cent quarante maisons et neuf ponts ont été détruits. A Sendai, des réservoirs contenant 88 000 tonnes de pétrole sont détériorés, et on lutte contre un début de marée noire.

Le séisme s'est produit à 10 h. 15 (heure française). Il a atteint le degré 7,5 de magnitude sur l'échelle de Richter (qui en compte 9), selon l'agence météorologique japonaise, et même 8 selon l'Institut sismologique d'Uppsala (Suède). C'est la plus importante secousse enregistrée par cet institut depuis le début de l'année et le plus fort séisme qui ait frappé le Japon au cours des quinze dernières années.

L'agence météorologique japonaise avait lancé une alerte générale au raz de marée. Des vagues ont atteint la côte, mais sans provoquer de dégâts.

FAITS ET JUGEMENTS

M. Christian Bonnet a reçu le président de la LICA.

M. Jean Pierre-Bloch, président de la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA), qui estime que le mouvement ayant reconnu l'attentat contre le Club Méditerranée à Paris, est loin d'être inconnu (*le Monde* du 13 juin), a été reçu lundi après-midi 12 juin par M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, à la demande de ce dernier. Il souhaitait apporter quelques éclaircissements sur cette organisation. « Dimanche soir, a indiqué M. Pierre-Bloch, *j'avais manifesté mon étonnement en apprenant que le mouvement concerné était considéré comme inconnu des services de police. La LICA avait déposé plainte voilà deux mois contre des tracts racistes aux termes absolument semblables à ceux de la revendication de l'attentat.* » Selon le président de la LICA, seul le nom du mouvement change.

La LICA estime, en outre, dans un communiqué que « *cet attentat confirme une nouvelle escalade de la violence nazie et la tentative de falsification de l'histoire tendant à prouver que le régime nazi était un régime comme un autre et que les crimes dont on le crédite n'ont jamais été commis* ».

Fraude fiscale : réquisitoire dans le procès Jacquin-Janin.

Avant-dernière audience, lundi 12 juin, à la onzième chambre du tribunal correctionnel de Paris, où est examinée l'affaire de fraude fiscale mettant en cause MM. Jacquin et Janin et six autres coprévenus (*le Monde* du 31 mai). Le procureur de la République, M. Joseph Curti, a réclamé *« des sanctions sévères en raison des procédés employés et de la qualité des personnes »* contre les personnes impliquées.

« La fraude fiscale aggrave les inégalités », a déclaré M. Curti. *« Dans les sociétés et les entreprises, cela permet de constater des caisses noires qui sont utilisées à des fins plus ou moins licites »*, a-t-il ajouté, avant de demander trois ans d'emprisonnement et 30 000 francs d'amende contre M. Yves Jacquin, trente mois d'emprisonnement, assorti pour moitié du sursis, pour MM. André Janin et René Piqué, ainsi que 30 000 francs d'amende pour le premier et 20 000 francs pour le second, un an d'emprisonnement avec sursis et 15 000 francs d'amende contre MM. Jean Toutain et Jean-Paul Bruère, quinze mois avec sursis et 20 000 francs contre M. Albert Duval, et deux ans d'emprisonnement, assorti pour une large part du sursis, contre M. Paul Delprat. En ce qui concerne M. Paul Blanchet, le procureur de la République a réclamé un interrogatoire à domicile, en raison de l'état de santé de l'inculpé.

● PRECISION. — M. Roger Neyman, président de la chambre professionnelle nationale des conseillers de l'économie privée, 47, rue de la Victoire, Paris (9e), nous demande de préciser que M. André Janin, qui déclare être *« conseiller de l'économie privée »*, *« n'a jamais figuré parmi ses membres »*.

Le rapt du baron Empain : trois nouvelles arrestations.

Une semaine après l'interpellation, en gare de Lyon-Perrache, de Robert Matheron (*le Monde* du 7 juin), Georges Bertoncini, dit « Jo », et son amie Marie-Annick le Gayan, réfugiés à Lisbonne (Portugal) sous de fausses identités, ont été arrêtés, samedi 10 juin, par la police portugaise. Soupçonnés tous deux d'avoir participé à l'enlèvement et à la séquestration du baron Edouard-Jean Empain, ils s'apprêtaient à partir pour le Costa-Rica.

Ces interpellations ont été rendues possibles grâce à l'arrestation en Suisse, à Lausanne, de Christian Sarda, un repris de justice, ouvrier typographe, qui avait prêté à Robert et Georges Bertoncini un bateau pneumatique pour leur permettre de gagner l'Italie depuis Menton. Christian Sarda possédait à Lausanne trois comptes en banque sur lesquels les policiers suisses retrouvèrent une somme de 330 000 francs en argent français et en devises étrangères, ainsi que de nombreuses pièces d'identité portant des états-civils différents avec les photos de Matheron et de Bertoncini.

Le barreau de Paris et les flagrants délits.

Une commission chargée d'étudier une *« réforme d'ensemble des flagrants délits »* s'est réunie lundi 12 juin sous la présidence de Me Louis Pettiti, bâtonnier de Paris. Composée d'une quinzaine de membres représentatifs du barreau, elle a évoqué trois hypothèses de travail concernant le passage des déférés au petit parquet :

— Présence d'un avocat de garde au petit parquet (mesure administrative) ;

— Discussion d'un ou deux avocats avec les déférés avant leur entretien avec le substitut (mesure administrative) ;

— Création d'un poste de magistrat instructeur au petit parquet qui opérerait un certain contrôle des garanties de représentation des déférés (mesure législative).

La commission s'est également intéressée à l' « audiencement », à savoir l'étalement des affaires aux audiences, et à l'augmentation du nombre des avocats volontaires, notamment le lundi matin et le samedi.

La commission s'est enfin partagée en trois groupes consacrés respectivement au petit parquet, à l'audience et à la formation permanente des avocats.

Vingt-six kilos d'explosifs dans la centrale d'Ensisheim.

Deux engins explosifs, cinq pétards de fabrication artisanale et 24 kilogrammes de poudre en vrac ont été découverts, dimanche 11 juin, par le personnel pénitentiaire et les gendarmes dans la maison centrale d'Ensisheim (Haut-Rhin), près de Mulhouse. Les deux engins, prêts à exploser, devaient éventrer un mur mitoyen entre le temple protestant de la localité et un hangar de l'atelier où les détenus fabriquent de la literie.

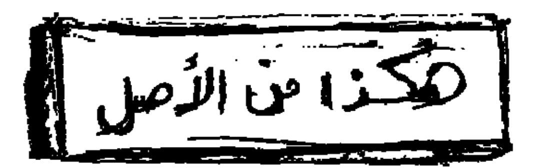
Tout porte à croire qu'il se préparait à Ensisheim une évasion collective : celle-ci avait été préparée par Antoine Wilczinski, condamné à dix-huit ans de réclusion criminelle. L'information ouverte par le parquet de Colmar doit permettre d'évaluer tant la responsabilité de Wilczinski dans cette tentative d'évasion collective (douze autres détenus auraient été partie prenante), que les éventuelles complicités, intérieures et extérieures, dont il a pu bénéficier. — *(Corresp.)*

● *Expulsée de France, l'amie de Jacques Mesrine est rentrée au Canada.* — Mlle Jocelyne Deraiche, l'amie de Jacques Mesrine, est arrivée lundi 12 juin en fin d'après-midi à Montréal après avoir été expulsée quelques heures plus tôt du territoire français (*nos dernières éditions*). Condamnée à huit mois de prison, dont quatre avec sursis, par le tribunal correctionnel de Paris pour recel et falsification de pièces d'identité, elle venait d'achever l'exécution de cette peine.

● *MM. Zemour et Francelet renvoyés en correctionnelle.* — M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction au tribunal de Paris, a renvoyé en correctionnelle MM. Gilbert Zemour et Marc Francelet afin qu'ils y répondent du délit de menaces de mort avec ordre ou sous condition, alors qu'il les avait inculpés le 6 février, le premier du crime d'extorsion de signature, le second de complicité, faits passibles de la cour d'assises. Accusés par M. René Juillet, propriétaire des cabarets parisiens Lady'L et L'Apostrophe (lui-même détenu pour une tentative de meurtre), pour des faits remontant au 25 novembre 1977 (*le Monde* des 7, 8 et 9 février 1978), les deux inculpés, défendus par Me Joannès Ambre et Me Pierre Lemarchand, n'ont pas cessé de protester de leur innocence. M. Zemour assure avoir demandé, sans le menacer, à M. Juillet de lui payer les 200 000 francs qu'il lui devait depuis l'achat de L'Apostrophe. M. Francelet soutient qu'il fut un simple intermédiaire. L'affaire doit être examinée mardi 27 juin à la treizième chambre correctionnelle du tribunal de Paris.

● *Les suites judiciaires d'un accident de travail.* — M. Gérard Pommier, P.-D.G. de l'entreprise de travaux publics qui porte son nom, a été condamné, lundi 12 juin, par la cinquième chambre du tribunal correctionnel de Lyon, à 2 000 francs d'amende pour homicide et blessures involontaires. Un accident de travail survenu en mars 1975 sur le chantier du métro de Lyon (*le Monde* du 26 mars 1975) avait provoqué la mort d'un ouvrier, et un chef des travaux, fils du P.-D.G., avait été grièvement blessé. M. Pommier a été reconnu coupable de ne pas avoir éprouvé la résistance d'une pelle mécanique dont la défaillance avait provoqué l'accident.





Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

SPOT : la Terre sous toutes ses coutures

par MAURICE ARVONNY

En 1984, un satellite français tournera autour de la Terre, à 822 kilomètres d'altitude ; comme le font déjà les Landsat américains, il diffusera constamment une image du sol qu'il verra défiler sous lui, et, en vingt-six jours, il aura survolé et observé l'intégralité de la surface terrestre. Ce satellite SPOT (Système polyvalent d'observation de la Terre) sera un outil puissant de gestion des ressources naturelles. L'observation depuis l'espace permet de prendre du recul, et — de même que la photographie aérienne montre des structures, comme les traces d'anciennes voies romaines, qui sont invisibles pour un observateur au sol — montre des aspects qui échappent à l'aviateur. Des failles de plusieurs centaines de kilomètres de long ont ainsi pu être découvertes. De même, les Landsat ont révélé que deux massifs des Préalpes ont une parenté qui avait échappé aux géologues.

De plus, le satellite est un moyen d'observation répétitif. Tous les vingt-six jours, il repassera au-dessus du même point et à la même heure, donc dans les mêmes conditions d'éclairement. Il pourra ainsi suivre l'évolution de la végétation et favoriser la prévision des récoltes. On espère grandement faciliter la découverte de gisements miniers par une étude attentive des clichés de satellites. L'espace devient ainsi l'instrument d'une gestion globale des ressources terrestres, ressources dont l'humanité a pris conscience du caractère limité.

SPOT ne sera qu'un des instruments de cette œuvre de télédétection, qui pose encore bon nombre de problèmes (« le Monde » du 24 mai). Le plus difficile est certainement d'extirper, de l'énorme volume d'informations envoyées par un satellite, celle qui est intéressante pour telle ou telle utilisation pratique. Mais le programme SPOT ne se réduit pas à la construction d'un seul satellite. Des études sont simultanément menées pour construire des stations de réception le plus simples possible, pour concevoir les programmes de traitement le plus efficients.

Le premier satellite aura une mission de couverture globale et d'« utilisation des territoires », mais sera certainement suivi d'autres engins à vocation plus spécialisée. Des satellites d'observation militaires seront partiellement dérivés de SPOT. Et si l'Agence mondiale de contrôle du désarmement par satellites, proposée par le président de la République, est un jour créée, SPOT ou ses successeurs permettront à la France d'y jouer un rôle actif. (Voir page 14.)

Ressources naturelles et observation militaire

APPROUVÉ le 19 septembre 1977 par le gouvernement, sous réserve de quelques études complémentaires, puis formellement décidé le 9 février 1978, le programme SPOT a déjà une longue histoire.

Dès le début des années 70, il était devenu clair que l'expérimentation et la recherche pure, qui avaient jusqu'alors fondé les programmes spatiaux de la France et des autres pays d'Europe, devaient de plus en plus s'accompagner d'un développement des utilisations de l'espace. La première et la plus évidente touchait aux télécommunications. Elle conduisit aux deux satellites franco-allemands Symphonie, puis aux programmes européens, O.T.S., E.C.S., Marots, etc. Elle va sans doute amener le gouvernement à décider le lancement d'un satellite national, Télécom-I, qui viendra soulager le réseau d'artères nationales de télécommunications, déjà passablement dense, et facilitera les liaisons entre la métropole et les départements ou territoires d'outre-mer (*le Monde* du 3 juin).

Une seconde utilisation est la possibilité d'observer la Terre. On peut la voir de très loin, en gros, pour suivre le mouvement complexe de la couverture nuageuse. Dans cette optique fut décidée la construction du satellite Météostat ; étudié par la seule France, au départ, il devint un programme européen, et, après son lancement réussi en novembre dernier, il a pris place dans un réseau mondial de satellites météorologiques.

On peut, au contraire, regarder la Terre en détail, de près, à quelques centaines de kilomètres d'altitude, quitte à ne voir à chaque instant qu'une faible portion de sa surface. Bien que pratiquée à des fins militaires par les Américains et les Soviétiques depuis le tout début de l'ère spatiale, cette utilisation des satellites paraissait moins riche de conséquences « civiles » que l'observation météorologique. Le lancement des satellites américains Landsat, la publication d'un très grand nombre de clichés, la découverte sur ceux-ci de structures qui échappent à l'observation aérienne, la constatation qu'il était ainsi possible de découvrir ou de gérer plusieurs ressources naturelles, ont maintenant fait disparaître la réserve polie que manifestaient, il y a cinq ou dix ans, les utilisateurs potentiels.

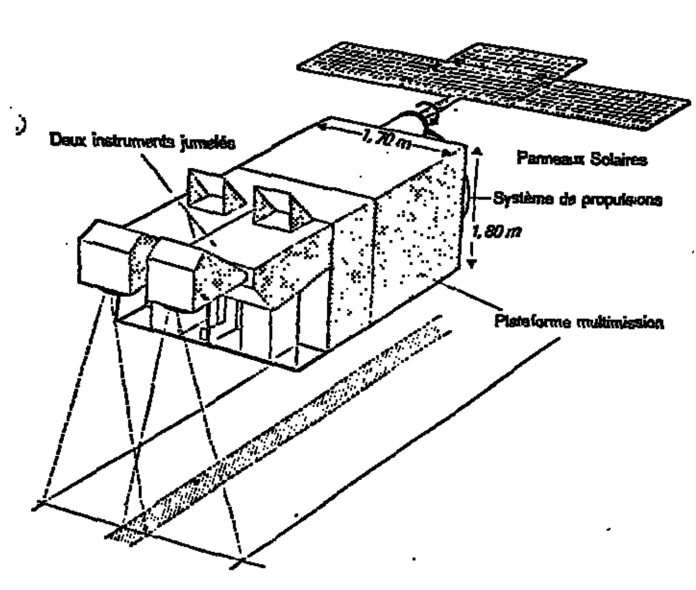
Bien avant que ce changement de mentalité fût entré dans les faits, plusieurs études d'observation de la Terre par satellite étaient entreprises. Une difficulté se présentait vite : observer la Terre de près a d'immédiates implications militaires. Il ne fallait donc pas trop compter sur les Américains ou les Soviétiques pour lancer un tel satellite pour le compte d'une nation étrangère. D'autre part, le lanceur français Diamant, limité pour le genre d'orbite recherché à des satellites de moins de 200 kilos, était manifestement insuffisant.

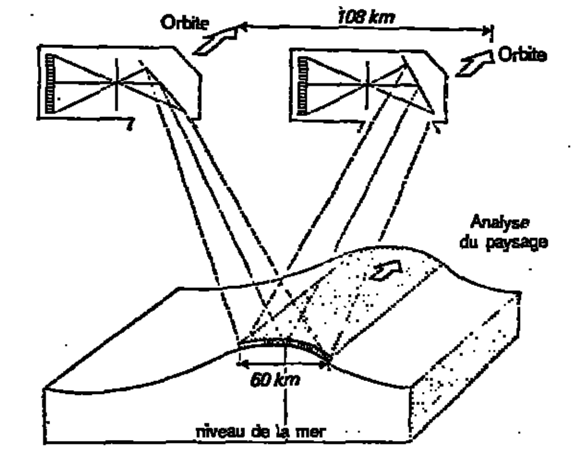
La décision de construire Ariane vint en 1973 lever cet obstacle. Les études entreprises aboutirent en juin 1976 à la définition d'un satellite adaptable : la variété des missions qu'on souhaitait lui confier supposait qu'il utilise, suivant les cas, des moyens différents. Le concept retenu était donc une plate-forme commune à toutes les missions comportant toutes les servitudes, parmi lesquelles la plus importante est le système complexe qui doit maintenir le satellite sur son orbite nominale, l'orienter très précisément pour qu'il « voie » la zone désirée, et lui assurer la stabilité d'orientation nécessaire. Sur cette plate-forme, on monterait, suivant les missions, des « charges utiles » différentes : pour la première mission, l'objectif retenu était l'observation de la Terre en lumière visible et dans le proche infra-rouge, avec une résolution d'image de 20 mètres — donc meilleure que celle des Landsat américains qui est de 80 mètres. Il s'agit de collecter rapidement et en abondance des informations sur l'évolution du cadastre, l'état des cultures, les pollutions. Le territoire européen est très morcelé, et la résolution de 80 mètres, bien adaptée aux grandes plaines d'Amérique du Nord, est insuffisante de ce côté-ci de l'Atlantique.

Au début de 1977, la France proposait le projet SPOT à l'Agence spatiale européenne, pour « européanisation » éventuelle. Il fut accueilli assez fraîchement. L'Agence avait son propre projet de satellite, mais, au contraire de la France, avait choisi l'observation en ondes centimétriques (radar) et non en lumière visible. Le radar a l'énorme avantage de percer les nuages, fréquents au-dessus de l'Europe occidentale. Mais il n'est pas évident qu'il puisse discriminer entre les différents types de couvertures végétales. L'expérience des Landsat a montré, au contraire, qu'en regardant la Terre dans plusieurs longueurs d'onde du visible — donc dans plusieurs couleurs — on distingue aisément les forêts, les prairies, les cultures, notamment céréalières, les zones marécageuses ou très humides ; dans certains cas, on a pu repérer des zones où une maladie avait atteint telle culture céréalière, et les distinguer des zones saines.

Après qu'une étude eut tenté de rapprocher les points de vue, le projet SPOT ne fut finalement pas accepté par l'Agence, et la France a décidé de construire seule le satellite. La Suède ayant marqué beaucoup d'intérêt pour SPOT, une négociation est actuellement en cours ; elle pourrait éventuellement amener une participation suédoise, faible mais significative, à la construction.

Il n'apparaît d'ailleurs pas que les responsables français des affaires spatiales regrettent vraiment l'échec de l'européanisation. La manière dont SPOT fut présenté aux membres de l'Agence, l'affirmation qu'il serait de toute manière construit, n'étaient pas faites pour séduire des partenaires qui taxeraient volontiers la France de tendances impérialistes en matière spatiale.





Des raisons politiques

Il y a, au demeurant, de bonnes raisons pour faire de SPOT un satellite national. L'une est que cela redonne au Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.), et plus précisément au centre de Toulouse, un grand programme qui lui manquait depuis que, en 1974, la France a donné la priorité à la coopération spatiale avec ses partenaires européens. Mais la principale est de faciliter la naissance, à partir de SPOT, de satellites militaires d'observation. La plate-forme de SPOT a été étudiée pour être compatible avec les besoins militaires ; les services du ministère de la défense ont d'ailleurs demandé quelques modifications — essentiellement une plus grande capacité de manœuvre — et financeront une part importante, peut-être le tiers, des 700 millions de francs (prix 1977) auxquels on évalue le coût des études et de la première mission.

Ces études sont actuellement bien engagées et la configuration finale du satellite sera très proche de ce qu'on prévoit actuellement. Le développement va continuer jusqu'à la fin de 1979, avec, en particulier, la fabrication de deux maquettes de l'instrument d'observation. La construction proprement dite commencera en 1980. Le montage industriel n'est pas encore défini mais il est probable que Matra y jouera le rôle principal. Le calendrier actuel prévoit un lancement par Ariane, en novembre 1983, et une mise en service opérationnel du satellite en janvier 1984.

Construire le satellite n'est pas tout. Il faut aussi étudier des stations au sol pour recevoir les images. Le débit d'information à traiter est gigantesque : 24 millions de bits (chiffres binaires) par seconde. Un enregistreur de bord pourra stocker trente minutes d'images — ce qui correspond à une surface de vue de 1,5 million de kilomètres carrés. Il faudra donc vider plusieurs fois par jour l'enregistreur si l'on désire une utilisation optimale, ce qui suppose l'existence de plusieurs stations réceptrices — qui seront certainement conçues pour pouvoir aussi recevoir les images fournies par les futurs satellites Landsat.

Cette avalanche d'images à haute résolution pose un problème juridique : dans quelle mesure peut-on diffuser des images précises d'un pays à des pays tiers ? En accord avec des recommandations de l'ONU, les images en trois couleurs (résolution de 20 mètres) seront librement vendues au prix marginal. Les clichés « panchromatiques » ne seront, en revanche, diffusés qu'au pays concerné, ou aux tiers avec l'autorisation de ce pays. Le « grain » de ces clichés est de 10 mètres, mais des expériences préliminaires indiquent qu'on pourra détecter un objet de 4 mètres s'il présente un contraste suffisant avec le fond. Il s'agit là des résultats attendus de la première mission SPOT, qui est purement civile. Les militaires ont d'autres ambitions.

Cette première mission sera suivie par d'autres, avec des appareillages différents. On envisage actuellement une mission d'étude des océans, pour laquelle une très bonne résolution n'est pas nécessaire, mais où il serait souhaitable d'observer aussi dans l'infra-rouge thermique, vers les longueurs d'onde de 10 microns. Quant à l'observation par radar, elle ne viendra que bien plus tard, mais la puissance électrique des panneaux solaires du satellite a été ajustée pour la rendre possible.

Une orbite héliosynchrone

SPOT décrira, lors de sa première mission, une orbite circulaire, à 822 kilomètres d'altitude, inclinée de 98,7 degrés sur l'équateur. La période sera de cent une minutes vingt-huit secondes ; trois cent soixante-neuf orbites dureront exactement vingt-six jours.

Une orbite circulaire, d'altitude constante, représente une grande simplification pour l'interprétation des images. Une inclinaison proche de 90 degrés est nécessaire si l'on veut que le satellite survole presque toute la surface terrestre. Mais l'orbite obéit aussi à une contrainte plus subtile : être héliosynchrone, autrement dit suivre le Soleil dans son mouvement apparent de révolution annuelle autour de la Terre.

Si notre globe était parfaitement sphérique et qu'aucune autre attraction ne s'exerçait, un satellite orbiterait dans un plan fixe par rapport aux étoiles. Le bourrelet équatorial terrestre a pour effet de faire tourner lentement le plan de l'orbite. Il se trouve que pour des inclinaisons d'environ 98 degrés, cette rotation est juste d'un tour en un an et compense le mouvement apparent du Soleil. La direction du Soleil fait un angle constant avec le plan de l'orbite.

Chaque fois que le satellite survolera un même point de la Terre — tous les vingt-six jours donc, — il le fera à la même heure locale et bénéficiera du même éclairement puisque le Soleil est dans la même direction. Cela facilitera énormément la comparaison de photographies prises à des dates différentes.

L'heure locale de survol d'un point ne dépend, en fait, pas de ce point, mais uniquement de sa latitude. Chaque fois que SPOT franchira l'équateur du nord vers le sud, il sera — localement — 10 h. 30 du matin. De même, il survolera la France dans le sens nord-sud vers 10 heures du matin, le survol sud-nord se faisant au contraire de nuit. Ce choix a été fait pour améliorer la lisibilité des images, l'atmosphère étant en général plus claire le matin que l'après-midi.





SPOT et ses successeurs

Le satellite-espion : un instrument de la dissuasion

LA participation du ministère français de la défense au financement du projet SPOT à raison de 72 millions de francs en 1978 et d'environ 100 millions de francs par an à partir de 1979, n'est pas totalement désintéressée. Le ministère n'est pas davantage étranger à la mise au point du lanceur Ariane. L'espace militaire est, en effet, une réalité : satellite de reconnaissance, satellite de télécommunications militaires, satellite de navigation pour le recalage — ou le positionnement — des sous-marins nucléaires lance-missiles, satellite de pré-alerte pour détecter le lancement d'engins adverses, satellite de destruction d'autres satellites, la panoplie à la disposition des armées, on le voit, est vaste et diverse.

Pour l'instant, s'il apparaît comme l'un des principaux commanditaires du projet SPOT, le ministère français de la défense peut faire valoir qu'il n'a pas pris encore, officiellement, de décision sur la configuration précise du satellite dont il estime avoir besoin. Mais les états-majors français ne peuvent guère dissimuler plus longtemps l'intérêt qu'ils portent à un programme national de satellite d'observation à des fins militaires, baptisé satellite-espion par l'opinion.

Depuis qu'a été engagée la décision de confier au C.N.E.S. (Centre national d'études spatiales) la direction du programme SPOT, la direction technique des engins, qui dépend de la délégation générale à l'armement, conduit des études en vue d'utiliser la plate-forme de ce satellite civil comme plate-forme d'un satellite militaire de reconnaissance optique. La direction technique des engins a même commencé le prédéveloppement des équipements propres à ce satellite militaire.

Des détails de 50 cm

Ainsi, la plate-forme de SPOT, c'est-à-dire la structure principale qui comprend les équipements de servitude (contrôles, télécommande, télémesure, etc.), sera conçue comme un véhicule standard qui recevra, ensuite, les différents équipements de bord d'observation à des fins militaires. En orbite basse, le satellite d'observation optique pratique une reconnaissance générale et systématique en se contentant d'une résolution de 10 à 20 m. En orbite très basse, à 130 km d'altitude, un satellite d'observation optique, s'il est rendu capable, de surcroît, de manœuvres, pratique une reconnaissance très ponctuelle, avec une résolution de l'ordre de 50 cm.

Un satellite décèle toutes sortes de mouvements, les concentrations de troupes comme les déplacements de navires, et il permet, dans le même temps, d'évaluer la puissance militaire, industrielle et économique d'un adversaire.

Dans le cas particulier de la France, un satellite de reconnaissance aurait pour mission principale de recueillir les informations destinées à mettre en œuvre ou à protéger la force nucléaire de dissuasion. Il serait aussi l'instrument privilégié d'une politique étrangère qui vise à ne pas trop dépendre de renseignements obtenus par les alliés de la France bénéficiant des informations de satellites américains. Enfin, il permettrait de jeter les bases de cette agence internationale de satellites de contrôle, proposée par M. Valéry Giscard d'Estaing lors de l'Assemblée générale de l'ONU sur le désarmement, avec, dans un premier temps, la création d'un centre d'exploitation des données fournies par les Etats disposant de satellites et la mise en place de stations de recueil de données reliées directement aux satellites de ces mêmes Etats.

En matière militaire, les avantages du satellite sur d'autres systèmes d'armes tiennent au fait qu'il dispose d'un droit de passage universel au-dessus du territoire d'autrui (le survol n'est pas considéré comme une intrusion) et que, grâce à sa durée de vie, il remplit en toute autonomie des missions relativement permanentes. En outre, un satellite peut agir sur une grande surface du globe et, pour l'instant, il jouit d'une certaine invulnérabilité.

Il n'en reste pas moins que, si l'on en croit des expériences soviétiques récentes interprétées par les services de renseignements américains, les possibilités d'une destruction en vol d'un satellite militaire ne doivent plus être écartées. La difficulté de l'opération réside dans la nécessité de repérer le satellite et, surtout, de le suivre en permanence avec précision, pour le neutraliser ou le détruire, le cas échéant, en s'approchant suffisamment de lui. Il serait sans doute plus aisé de tenter de l'éblouir, de brouiller ses télécommandes ou les informations qu'il lance, voire d'anéantir par des moyens classiques les stations de réception au sol.

C'est durant la prochaine loi de programmation militaire, qui entrera en vigueur après 1982 pour fixer les grands équipements classiques et nucléaires des trois armées, que seront vraisemblablement accentués les efforts du ministère de la défense pour le développement d'un satellite national de reconnaissance militaire. Il est acquis qu'aucune considération internationale, d'ordre politique ou juridique, ne peut entraver l'utilisation par la France du lanceur européen Ariane pour mettre en orbite un tel satellite. Le lancement d'un satellite non armé d'observation demeure, en effet, conforme au traité des Nations unies sur l'utilisation « non agressive » de l'espace.

JACQUES ISNARD.

Un cube et deux périscopes

LA plate-forme de SPOT se présente comme une masse vaguement cubique d'environ 2 mètres d'arête. Elle contient un système de stabilisation par roues à inertie (1), auquel on demande des performances sévères : le pointage doit être fait à mieux que 0,15 degré, et surtout les vitesses résiduelles de roulis, tangage et lacet, doivent, pour ne pas brouiller les images, être extrêmement faibles : dans le cas du mouvement de roulis, la limite imposée est de 0,3 millième de degré par seconde.

La face inférieure, tournée vers la Terre, portera les antennes des deux systèmes distincts de télécommunications : l'un est destiné à la commande du satellite, à la réception des ordres et à l'envol vers la Terre de toutes les informations utiles sur le comportement, l'altitude, l'orbite du satellite. L'autre système diffusera les images recueillies.

Une face latérale — par rapport au déplacement — porte une virole cylindrique où sont regroupés les systèmes de propulsion ; elle porte aussi un axe sur lequel sont fixés quatre panneaux solaires qui fourniront une puissance électrique de 1 200 watts. Un mécanisme de rotation autour de cet axe permettra aux panneaux d'être toujours orientés vers le soleil.

L'autre face latérale du cube porte la charge utile : pour la première mission, il s'agit de deux appareils ressemblant à des périscopes, dits H.R.V. (haute résolution visible). Le H.R.V. est un système original qui a l'avantage de ne comporter aucune pièce mobile pendant la prise de vues, alors que les systèmes usuels utilisent un miroir mobile. Ce miroir envoie successivement la lumière provenant de chaque point du champ de vision sur un détecteur qui transforme la lumière reçue en un signal électronique pouvant être enregistré ou diffusé vers une station de réception terrestre. Les performances avec un tel système demandées pour SPOT conduisaient à un balayage trop rapide : le satellite parcourt 6,6 km par seconde ; pour obtenir une résolution de 20 mètres, il aurait fallu trois cent trente mouvements du miroir par seconde, ce qui excédait les possibilités techniques.

Le H.R.V. de SPOT n'a pas de miroir : son optique focalise l'image d'une bande du sol de 20 mètres sur 60 kilomètres en une petite ligne lumineuse sur une barrette de trois mille détecteurs photosensibles. On enregistre ainsi trois mille « points » simultanément pendant 3 millisecondes — le temps pour le satellite de parcourir 20 mètres, — après lesquelles on enregistre la ligne suivante. Cette technique, dite *push-broom* (littéralement : pousse-balai), utilise des dispositifs électroniques à transfert de charge qui ne sont disponibles que depuis peu.

Les choses sont un peu plus compliquées parce qu'on veut enregistrer l'image dans trois couleurs. Il y a donc un système de séparation et de filtrage des différentes longueurs d'onde et trois barrettes de détecteurs : l'une recueille la lumière dans le bleu-vert, la seconde dans le jaune-rouge, la troisième dans le proche infrarouge. Le H.R.V. peut aussi ne donner qu'une seule image, panchromatique, mais avec une résolution double : 10 mètres au lieu de 20.

Les deux instruments H.R.V sont placés côte à côte ; en utilisation normale, ils voient chacun une bande de 60 kilomètres de large, l'un à gauche, l'autre à droite de la trajectoire. Un miroir orientable permet de déplacer latéralement le champ jusqu'à 400 kilomètres de la verticale du satellite. Le choix des paramètres de l'orbite permet alors, si on s'intéresse à une zone donnée, de la photographier un jour de la gauche et le lendemain de la droite, pour obtenir une image stéréoscopique fort utile pour la cartographie.

(1) Une roue à inertie est une roue tournant librement, à laquelle on transfère tout mouvement de rotation affectant le satellite, ce qui permet de le stabiliser sans utiliser de combustible. Il faut, de temps à autre « vider » la roue de l'énergie cinétique qu'elle a accumulée, en utilisant les fusées de contrôle d'altitude. L'emploi d'une roue à inertie remplace ainsi un très grand nombre d'allumages des fusées, très courts et très précis, par une seule impulsion qui peut être plus grossière.

L'Académie élit sept associés étrangers

L'Académie des sciences a élu lundi 12 juin sept nouveaux associés étrangers : MM. Leonid Sedov, Serge Sobolev, Waclaw Olszak, Charles Stark Draper, Marcel Nicolet, Eugène Wegman et Victor Ambartsumian. Les quatre premiers seront en relation avec la section des sciences mécaniques, les trois autres avec celle des sciences de l'univers.

[Trois des nouveaux élus sont d'éminents membres de l'« establishment » soviétique. Leur élection, attendue depuis plusieurs semaines, avait été ajournée à plusieurs reprises en raison de l'absence de quorum, apparemment liée aux remous suscités dans les milieux scientifiques par l'affaire Orlov. La semaine dernière s'est réuni pour la première fois un comité des droits de l'homme nouvellement créé au sein de l'Académie. Celle-ci n'a pas jugé bon, jusqu'à présent, de faire connaître les actions entreprises par ce comité. — X. W.]

[Né le 14 novembre 1907 à Rostov-sur-le-Don, M. Leonid Sedov est, depuis 1953, directeur de l'Institut de mathématiques de l'Académie des sciences d'U.R.S.S. Spécialiste de mécanique des fluides, M. Sedov est l'un des pères de l'astronautique soviétique. Il a été, de 1959 à 1961, président de la Fédération internationale d'astronautique.]

[Né le 6 octobre 1908 à Leningrad, M. Serge Sobolev est membre de l'Académie des sciences d'U.R.S.S. Il est mathématicien.]

[Né le 24 octobre 1902 à Karwina (Pologne), M. Waclaw Olszak est connu des spécialistes pour ses travaux sur la mécanique des milieux continus et leurs applications aux constructions précontraintes.]

[Né le 2 octobre 1901 à Windsor (Missouri), M. Charles Stark Draper est membre de l'Académie des sciences américaine. Il a notamment fait d'importants travaux sur les équipements aéronautiques et astronautiques, mettant au point les systèmes de guidage des missiles Polaris et des capsules Apollo.]

[Né le 26 février 1912 à Basse-Bodeux (Belgique), M. Marcel Nicolet, astrophysicien, est un spécialiste de la physique de la haute atmosphère. Il s'est notamment fait connaître par ses travaux sur les conséquences des vols supersoniques.]

[Né en 1896 à Schaffhouse (Suisse), M. Eugène Wegman, géologue, est un spécialiste de tectonique.]

[Né le 18 septembre 1908 à Tbilissi (Union soviétique), M. Victor Ambartsumian est astrophysicien. On lui doit notamment de nombreux travaux sur les novae et les nébuleuses stellaires. Il est membre de l'Académie des sciences d'U.R.S.S.]

Mémoires lumineuses

LE développement de lasers de plus en plus puissants a ouvert une nouvelle voie à l'optique : il s'agit de l'optique non linéaire, qui porte sur l'ensemble des phénomènes se produisant quand l'intensité de la lumière est si grande qu'elle modifie les propriétés de transparence des milieux qu'elle traverse. Un effet prévu depuis plusieurs années a été récemment mis en évidence, et, d'après la revue américaine Physics Today*, il peut donner naissance à des développements technologiques intéressants.*

Certains milieux absorbants cessent de l'être quand on envoie sur eux une très forte intensité lumineuse, et ils deviennent alors transparents ; la transition se produit pour une valeur bien précise de l'intensité lumineuse. Si l'on fait ensuite décroître l'intensité, le milieu redevient opaque, mais cette transition de transparent à l'opaque se produit pour une valeur plus faible de l'intensité que celle où avait lieu le passage de l'opaque au transparent. En d'autres termes, il y a une hystérésis analogue à celle qu'on observe dans l'aimantation du fer.

D'abord mise en évidence sur la vapeur de sodium, cette hystérésis a ensuite été observée sur des matériaux solides, comme le rubis. Son intérêt est de permettre la réalisation de ce que les électroniciens appellent un bistable : un système qui peut être dans deux états, mais ne passe pas spontanément de l'un à l'autre. Si on envoie sur le matériau une intensité lumineuse comprise entre les deux seuils, le matériau sera opaque ou transparent suivant que la valeur de l'intensité a été atteinte en montant ou en descendant. Le bistable conserve cette information, c'est donc une mémoire — et il semble bien que des mémoires utilisant ce principe pourront être miniaturisées et construites en série dans l'avenir.

M. A.

EN TOUTE LOGIQUE

Magie palindromique

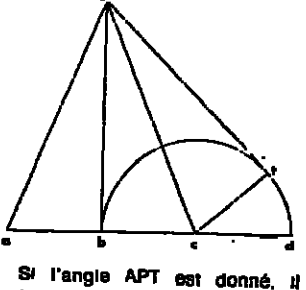
PROBLEME N° 122

Un nombre « palindromique » est un nombre qui peut se lire indifféremment dans les deux sens, comme, par exemple : 22, 747 ou 5473672763745.

Prenons les vingt-cinq nombres palindromiques consécutifs à partir de 11. Est-il possible de les organiser en un carré « magique », c'est-à-dire dont les lignes, les colonnes et les deux diagonales ont la même somme ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

SOLUTION DU PROBLEME N° 121



Si l'angle APT est donné, il est possible de faire coïncider l'appareil pour que PT soit tangent au cercle B et C déterminent alors les deux *trisectrices*, car les trois angles PAB, PBC et PCT sont égaux.

PIERRE BERLOQUIN

IL Y A CENT CINQUANTE ANS, « UNE PREMIÈRE »

Histoire d'urée

Par PIERRE LASZLO (*)

Il y a cent cinquante ans, en 1828, le chimiste allemand Friedrich Wöhler (1800-1882), réalisait la synthèse de l'urée. Passée relativement inaperçue à l'époque, cette « première » marquait en fait le début de la remise en cause totale du « vitalisme », selon lequel la matière vivante n'était pas de même nature fondamentale que la matière inerte.

COMME bien d'autres, la découverte de Wöhler fut fortuite : le jeune chimiste allemand de vingt-huit ans veut obtenir le cyanate d'ammonium : il chauffe du chlorure d'ammonium avec un sel métallique de l'acide cyanique, et obtient un composé cristallisé, qu'il identifie, à partir de sa composition élémentaire, avec l'urée, extraite de l'urine.

Comme bien d'autres, la découverte est une re-découverte : en 1811, John Davy avait synthétisé l'urée *mais ne s'en était pas rendu compte* ; en 1818, Prout avait analysé l'urée naturelle, pour conclure que *sa formation artificielle à partir de composés plus simples était du domaine de la chimie pratique*.

Il y avait de la hardiesse dans cette affirmation de Prout, qui nous paraît banale. La distinction bien tranchée entre les substances organiques et les substances inorganiques paraissait s'opposer à ce qu'on puisse fabriquer de la matière animale sans aucune intervention de la force vitale. C'est l'un des grands mérites de Berzélius que d'avoir montré, antérieurement à la découverte de Wöhler (qui fut, au début de sa carrière, son assistant à Stockholm), que les substances organiques et les substances inorganiques obéissent aux mêmes principes, quant à leur composition chimique.

La percée de Wöhler, comme il l'écrit dans son mémoire de 1828, s'identifie à la première « *production artificielle d'une matière organique, comme celle que l'on trouve chez les animaux, à partir de substances inorganiques* ».

Un affront au vitalisme

Quelle fut la réaction au franchissement de la frontière ? Car cette synthèse est un affront au vitalisme : elle s'oppose au dualisme de l'organique et de l'inorganique, déjà mis en question par la découverte du mouvement brownien (1) l'année précédente, en 1827 ? Etait-ce bien évident pour les contemporains ?

Thénard, dans son influent *Traité de chimie* de 1836, s'il décrit la préparation de l'urée par la méthode de Wöhler, ne souffle mot de son impact. Wöhler reste prudent. François Jacob cite dans *la Logique du vivant* ce passage d'une lettre à Berzélius, vitaliste à tout crin, il est vrai : « *Un philosophe de la nature dirait que du carbone animal aussi bien que de ses combinaisons cyanées, le caractère organique n'a pas disparu et que c'est pour cela qu'on peut obtenir avec ces corps d'autres corps organiques.* »

En ce deuxième quart du dix-neuvième siècle, nombreux sont les chimistes qui minimisent la signification du travail de Wöhler : l'urée n'est pas une substance importante pour l'organisme, c'est un déchet : autre chose serait de synthétiser une molécule réellement organique comme le métabolisme l'effectue à partir des aliments, etc.

En revanche, Liebig — avec lequel Wöhler effectuera d'importants travaux — écrit en 1837 : « *L'extraordinaire et dans une certaine mesure inexplicable production d'urée sans l'aide d'aucune fonction vitale, dont nous sommes redevables à Wöhler, doit être considérée comme l'une des découvertes qui ouvrent une ère nouvelle de la science* ».

Donc ni Wöhler (par modestie) ni Liebig (parce qu'on ne connaît pas ce que nous appellerions le mécanisme de la réaction) n'assume complètement la transgression commise.

Berthelot non plus : à la fois pour mieux asseoir sa propre contribution, et par un résidu de respect pour, suivant le mot de Canguilhem, la vitalité du vitalisme. C'est en 1860 en effet que Marcellin Berthelot synthétise l'acétylène, et c'est alors que les chimistes acceptent pleinement leur pouvoir quasi démiurgique de synthèse à volonté d'une infinité de composés organiques.

Certes Berthelot reconnaîtra le caractère précurseur de la synthèse par Wöhler de l'urée. Pour lui, c'est néanmoins un composé relativement mineur, un parent pauvre vis-à-vis des grandes familles de la chimie organique, alcools, acides, etc.

En revanche, il exécute le vitalisme en quelques phrases bien sonnées : « *Ainsi tombe définitivement la barrière établie pendant tant d'années entre la chimie organique et la chimie minérale (...). Les affinités chimiques, la chaleur, la lumière, l'électricité, suffisent pour déterminer les éléments à s'assembler en composés organiques (...). Les effets chimiques de la vie sont dus au jeu des forces chimiques ordinaires.* » Berthelot laisse néanmoins une porte ouverte à l'intervention de la force vitale : « *Jamais le chimiste ne prétendra former dans son laboratoire une feuille, un fruit, un muscle, un organe.* »

Pourtant, il y a eu rupture, et invasion du territoire de l'organique par le minéral, sans attendre Berthelot, dès 1828. Du silence gêné qui suit, on trouve une belle illustration chez Auguste Comte, qui publie en 1844 le *Discours sur l'esprit positif*. Enté sur l'encyclopédisme du dix-huitième siècle, il y parle de « *la division nécessaire de la philosophie naturelle (...) en deux grande branches, l'une organique, l'autre inorganique* », aboutissant à sa classification rationnelle et hiérarchique des six sciences fondamentales : mathématique, astronomie, physique, chimie, biologie, et sociologie. D'où il découle, suivant Auguste Comte, « *une lacune capitale entre l'astronomie et la chimie, dont la liaison ne saurait être directe* ».

Chimie organique et biochimie

Il est piquant de constater qu'il a fallu attendre ces dernières années pour découvrir *la* « liaison directe » entre l'astronomie et la chimie, dont l'urée n'est pas absente, il s'en faut. Certes, on n'a pas encore trouvé *la molécule d'urée* $OC(NH_2)_2$ au nombre des molécules galactiques ; mais son congénère $OCH(NH_2)$, le formamide, fait partie de ces molécules organiques mises en évidence dans l'espace interstellaire grâce aux ondes radio qu'elles émettent.

Par contre, de nombreuses expériences de chimie pré-biotique ont permis d'obtenir l'urée. L'atmosphère réductrice primitive y est simulée par un mélange de méthane, d'ammoniac, et d'eau. Un apport d'énergie, décharge électrique par exemple, provoque la formation de substances organiques, telles que les acides aminés, mais aussi de l'urée.

Cette ubiquité dans la formation se retrouve dans la fonction biologique de l'urée. Loin d'être une molécule mineure, écartée des grandes voies du métabolisme, l'urée a une sorte de prédilection pour les structures où elle retrouve son propre enchaînement d'atomes : les chaînes polypeptidiques des protéines. C'est un inhibiteur compétitif, quasi universel, pour les enzymes. A forte concentration, l'urée dénature de nombreux bio-polymères, en brisant les liaisons hydrogène intramoléculaires qui maintiennent une géométrie ordonnée. Nous avons d'ailleurs pu exploiter, dans un travail en collaboration avec une équipe chirurgicale liégeoise spécialisée dans la greffe des reins, ce rôle de l'urée et de molécules apparentées, tel le malonamide, comme agents dénaturants, pour lutter efficacement contre les phénomènes immunitaires de rejet. L'équilibre urée-cyanate, celui même qui a permis à Wöhler d'obtenir l'urée, est utilisé dans une thérapie de l'anémie falciforme : le cyanate inhibe la cristallisation de l'hémoglobine S anormale dans les globules rouges.

Y a-t-il d'autres prolongements à cette première synthèse d'une molécule organique par Wöhler, en 1828 ? J'en suis convaincu : nous ressentons encore les effets de cette rupture, rupture en douceur, mais rupture quand même, de la chimie organique d'avec la philosophie de la nature, toute empreinte de vitalisme au début du dix-neuvième siècle. Pour résumer en quelques assertions trop tranchées un développement complexe voire tumultueux, la chimie organique consomme alors une espèce de divorce d'avec la physiologie, se remarie avec la chimie minérale vers 1860 grâce à ce chimiste inspiré qu'était Laurent. L'industrie chimique en naît. Par la synthèse de colorants, par la synthèse de médicaments, la chimie organique a trouvé une voie autonome, distincte de celle de la biochimie. Ce n'est qu'avec l'émergence de la biologie moléculaire, à partir des années 50, que chimie organique et biochimie se rapprocheront à nouveau.

La science n'a pas une histoire linéaire. Les présupposés philosophiques infléchissent son évolution dans un sens ou dans un autre : cet épisode de la première synthèse de l'urée en est une illustration.

(*) Professeur à l'université de Liège.

(1) *Le Monde* du 23 novembre 1977.

ACTUALITÉ MÉDICALE

MORT

Trois ans après

Les piles qui

Saft-Leclanché

هكذا من الأصل

MORT ET DÉLIVRANCE

Trois ans après : l'affaire Karen-Ann Quinlan

15 avril 1975 : Karen, une jeune Américaine adoptée vingt et un ans auparavant par les époux Quinlan, est admise dans un coma profond, provoqué par une asphyxie d'origine toxique, dans le service de réanimation d'un grand hôpital du New-Jersey, près de New-York.

13 juin 1978 : après avoir été transférée dans une clinique privée, dont les dirigeants, médecins, administrateurs, aumôniers et comité de déontologie, s'étaient engagés à ne pas utiliser de « *moyens* extraordinaires » pour la maintenir en vie, Karen-Ann, squelettique, crispée dans une position fœtale, survit *toujours*. Soutenue par des soins médicaux vigilants, mais sans l'aide d'un dispositif respiratoire mécanique, elle présente toujours un coma aussi profond ; et tout prête à penser que les lésions cérébrales engendrées par un étouffement prolongé sont irréversibles et que la *mort* s'ensuivra, un jour ou l'autre, dans un délai que nul ne peut prévoir, et cela non pas en raison de ces lésions elles-mêmes, mais de complications infectieuses, pulmonaires ou autres.

Le cas de la jeune Américaine (1) *n'est hélas pas exceptionnel*, et nul n'y aurait sans doute prêté une attention excessive si ses *parents, catholiques* fervents, n'avaient acquis, quelques semaines après l'accident, la conviction que la survie de leur fille était due exclusivement au déploiement *technologique* mis en œuvre pour elle, et notamment à la « machine » qui facilitait sa respiration.

Le soutien de l'Eglise

Soutenus avec vigueur par le prêtre de leur paroisse, le père Trapasso, puis par l'évêque du comté et la majorité des autorités catholiques américaines, les époux Quinlan demandent aux spécialistes qui appliquent à leur fille, depuis trois mois, des soins intensifs aussi vains que coûteux (500 dollars par jour à la charge de l'Etat, soit 2 500 francs) de la laisser mourir en paix. Nul n'est moralement tenu, disent-ils, évoquant une adresse célèbre de Pie XII aux anesthésiologistes, de recourir à des « moyens extraordinaires » et à des « dispositifs technologiques exceptionnels » pour prolonger une vie sans espoir.

Echaudés par les procès innombrables, et pour beaucoup scandaleux, qui sont quotidiennement engagés *outre-Atlantique* contre le corps médical, les médecins du centre hospitalier refusent.

Soutenus par leur foi religieuse, convaincus que les dispositifs mécaniques du centre hospitalier entravent la volonté de Dieu, convaincus aussi que le combat entrepris est, bien au-delà de Karen, celui de l'homme contre la technologie, les époux Quinlan consultent un avocat, Mᵉ Paul Armstrong, et en appellent à la justice.

Tribunaux et survie végétative

Le tribunal de l'Etat du New-Jersey rejette en octobre 1975 leur requête et désigne un magistrat comme tuteur légal de la jeune fille. Les juges du New-Jersey fondent leur décision sur le fait que, l'état de la patiente ne correspondant pas aux critères légaux de la mort, une autorisation d'interruption de traitement serait une porte ouverte sur l'euthanasie légale.

La Cour suprême, consultée six mois plus tard, devait en décider autrement. Elle accorde, en effet, au père la tutelle légale de sa fille et déclare que l'interruption des mesures artificielles d'assistance à la vie pourrait être légitime « *si les médecins l'acceptent et après consultation d'une commission de déontologie constituée par les autorités hospitalières* ». La mort qui pourrait s'ensuivre, ajoute la Cour, ne serait pas contraire à la loi.

Le conseil d'administration hospitalier, que domine un ordre de religieuses, refuse de constituer la commission prônée par la Cour et fait savoir aux parents qu'il tiendrait pour contraire à la morale toute interruption thérapeutique.

La longue quête d'une clinique qui accepterait de prendre l'être végétatif privé de cerveau et donc de conscience qu'est à jamais Karen-Ann commence alors.

Quelques rares médecins ayant fait connaître aux parents leur approbation et leur solidarité, c'est dans l'établissement où ils exercent que le transfert est *effectué* en juin 1976.

Il n'était sans doute pas nécessaire que le récit publié par les parents de Karen-Ann (2) occupe près de quatre cents pages, mais il constitue un témoignage émouvant, bien qu'incomplet, concernant les situations inextricables dans lesquelles l'application des moyens techniques modernes de réanimation peut placer tant les médecins que les familles.

Voir en face l'euthanasie

Nul ne peut prendre la responsabilité, au risque de nier l'essence même de la médecine et de l'humanisme, de ne pas mettre tout en œuvre pour réanimer un jeune patient en état d'asphyxie. Mais nul ne peut prévoir, dans l'état actuel de la science, l'étendue des lésions cérébrales *irréversibles que pourrait* éventuellement présenter ce malade.

D'innombrables noyés, électrocutés, asphyxiés, intoxiqués ou victimes d'accidents doivent une vie longue, fructueuse et sans infirmité aux progrès des méthodes de réanimation.

Ni les médecins, ni les juges, ni l'Eglise, ni les parents Quinlan, au long de leur émouvant récit, n'ont voulu soulever le vrai problème que pose l'interminable survie d'êtres privés de conscience, que cette infirmité soit accidentelle ou qu'elle résulte d'anomalies observées tantôt dès la naissance, tantôt au détour du vieillissement.

Deux questions résument ce vrai problème :

- Le corps médical, les familles, peuvent-ils s'arroger le droit de mettre fin à l'existence de ceux qui — privés de conscience et de moyens de communication — ne peuvent plus ni exprimer leur volonté ni faire part de leurs souffrances ?
- Lors des choix financiers auxquels la société se trouve acculée, le coût de la technologie médicale croissant sans cesse, priorité devra-t-elle être donnée à ceux que les Américains nomment les « légumes », à ceux qu'une grave infirmité cérébrale, quelle que soit son origine, condamne à une survie végétative, douloureuse, avilissante, coûteuse et sans espoir ?

Pas plus que les parents Quinlan, le journaliste américain du *Washington Post* qui consacre lui aussi un livre (3) à la « tragédie de Karen-Ann » sur le thème du « droit à la mort » n'évoque le vrai dilemme que posent les cas qu'il relate : celui de l'euthanasie, qui, bien au-delà des médecins, boucs émissaires commodes des grandes impasses technologiques, interpelle la conscience individuelle et la morale collective.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) « *Les dossiers de l'écran* », à Antenne 2, présentent, ce 13 juin, à 20 h. 30, un film sur le cas de Karen Quinlan. Participeront au débat : les parents de Karen-Ann, le sénateur H. Caillavet, le professeur Schwartzenberg, le docteur H. Lafont, M. Maurice Schumann, de l'Académie française, et M. Le Chevalier, ancien opéré du cœur, et le Père Trapasso.

(2) *Karen-Ann*, par Joseph et Julia Quinlan, 384 p., 12 photos, 49 F, Albin Michel.

(3) *Le Droit à la mort : la tragédie de Karen-Ann Quinlan*, par B. D. Colen, Denoël, 340 p., 44 F.

CORRESPONDANCE

Le tabagisme des jeunes

Les conditions d'une lutte efficace

L'article de Nicolas Beau, paru sous le titre « Fumeurs à douze ans » (le Monde *du 25 mai*), *traitant de la campagne contre le tabagisme orientée vers les jeunes d'âge scolaire, nous a valu de recevoir la lettre suivante du docteur Jean Ioannou, de L'Hay-les-Roses :*

S'il est évident qu'on ne pourra arriver à des résultats satisfaisants sur les nouvelles générations sans démythifier l'emprise psychosociale, où interviennent à la fois le besoin d'initiation et le symbole d'une « émancipation », on ne peut que douter de l'emprise, dans notre société de fumeurs, que peut avoir le conseil de ne plus fumer.

Le rapport de l'O.M.S. (Organisation mondiale de la santé) de 1974, la récente propagande, sous l'égide du ministre de la santé, la campagne actuelle, ne peuvent avoir suffisamment d'impact tant que :

— les cendriers garnissent les tables des diverses réunions internationales ;

— les participants aux multiples débats télévisés fument en permanence ;

— des représentants socio-professionnels, politiques ou intellectuels ne se sentent pas concernés par ce problème collectif ;

— l'achat de cigarettes par les jeunes du contingent est encouragé par un prix dérisoire ;

— les amphithéâtres universitaires sont transformés en « fumoirs collectifs » ;

— tant que, enfin, grand nombre de médecins et auxiliaires de santé n'hésitent pas à allumer une cigarette devant leur patient ou dans les locaux hospitaliers.

Dans le contexte actuel — et aussi cruel que cela puisse paraître, — c'est bien le grand insuffisant respiratoire, c'est le porteur d'un cancer bronchique, ou bien celui qui a failli être terrassé par un infarctus du myocarde, qui sont susceptibles de devenir les meilleurs agents d'information, les plus convaincants aussi. La victime de la pathologie tabagique détient, sans aucun doute, le meilleur moyen de persuasion, à travers son propre cas, auprès de ses amis, de ses proches, de ses enfants.

Il s'agit là de ce qu'a pu retenir, sur ce problème, le regard objectif du pneumologue que je suis, tout au long de mes trente années d'activité.

Un appel pour les enfants atteints de maladies malignes

Toutes les maladies virales, en particulier le zona, la varicelle et les oreillons, sont particulièrement graves chez les enfants atteints de maladies malignes (cancers, leucémies).

Seules les immunoglobulines spécifiques de ces maladies, injectées préventivement dès la contamination, permettent d'en diminuer les risques.

Le laboratoire de séroprophylaxie du Centre national de transfusion sanguine (1) demande aux personnes venant d'être atteintes de l'une de ces maladies de venir donner un peu de sang dans les deux à huit semaines qui suivent, afin de récolter du plasma pour ces enfants particulièrement démunis.

Les personnes n'ayant pas eu récemment ces maladies peuvent venir se faire vacciner ou revacciner contre certaines affections (tétanos, oreillons, variole et coqueluche) et donner ensuite leur sang dans les deux à quatre semaines qui suivent.

Des prélèvements exceptionnels peuvent être faits chez les enfants convalescents de varicelle, à partir de l'âge de sept ans, et sur rendez-vous.

(1) Hôpital des enfants malades, 149, rue de Sèvres, 75015 Paris (métro : Duroc). Tél. 734-09-92. On peut se présenter le lundi, de 8 h. 30 à 13 h. 30 ; le mardi, de 8 h. 30 à 20 heures ; les mercredi, jeudi et vendredi, de 8 h. 30 à 13 h. 30 ; et le samedi, de 8 h. 30 à 12 heures.

ENQUÊTE

CITÉS GÉANTES

On ne pouvait clore cette série de « cités géantes » — avant de présenter quelques villes nouvelles — sans évoquer Paris. On ne pouvait le faire sans respecter la règle du jeu et ses limites. *Les enquêtes publiées* chaque semaine depuis le 11 janvier ne pouvaient aborder en un seul article *tous* les *aspects de* la vie d'une grande métropole sans les simplifier ou les synthétiser.

Nous avons demandé à un Américain, Stephen S. Cohen, professeur d'aménagement urbain et régional à l'université de Berkeley (Californie), d'expliquer Paris aux Français. Ce qu'il fait avec la pointe d'ironie qu'appelle *ce* rôle difficile.

Auteur de nombreuses études sur la planification urbaine et régionale en *France*, conférencier invité dans les universités et les centres de recherche de Londres, Los Angeles, Boston, Berlin, Bogota, Ankara et... Créteil, Stephen S. Cohen a notamment été appelé comme expert par le ministère de l'équipement et la préfecture de la région parisienne.

PARIS : dormir en banlieue, rêver en Californie

par STEPHEN S. COHEN

Gene Kelly ne reconnaîtrait guère la ville où il tourna *Un Américain à Paris*. Paris a changé, massivement, qualitativement, totalement.

Paris a une longue histoire, mais il semble parfois qu'il ait vécu plus d'histoire au cours des vingt dernières années que pendant les vingt siècles précédents. En tout cas, ses transformations ont été plus tangibles. Paris a changé plus profondément et plus rapidement que presque toutes les autres grandes cités, même Los Angeles, où, pourtant, le changement *frénétique* est considéré comme un *mode* de vie. Pour l'immense majorité de ses habitants, plongés dans la vie quotidienne, Paris est une nouvelle ville: active et parfois rude. Pour beaucoup de gens, la vie quotidienne a pris un caractère agaçant et même pénible.

Seul un cerveau rétréci ou peut-être un bureaucrate moyen venu de la planète Mars pourrait observer Paris sans le voir à travers un rideau d'images fantasques. Mythes collectifs hardis dans le domaine de l'art, de la révolution — du « chic » aussi; souvenirs personnels précieux, rêveries d'amour et découvertes du cœur. Ces mythes et ces phantasmes font partie de Paris au même titre que le métro.

Paris est la capitale mondiale de la nostalgie et du romanesque, mais les réserves de nostalgie de Paris n'appartiennent pas aux seuls Parisiens. D'autres gens, partout dans le monde, la revendiquent aussi. Nous autres étrangers, nous disons aussi : c'est notre ville.

Pour nous, c'est facile. Nous n'y habitons pas. Nous ne vivons pas *le quotidien* de Paris. On a préservé et dans certains cas restauré — avec élégance et *magnificence* — le Paris de la mémoire et de la contemplation vers lequel nous pouvons revenir pour y recharger notre imagination.

Pour les Parisiens, la situation est plus complexe. Ils vivent, eux, dans la tension : la ville a changé plus vite que les hommes.

Le Grand Paris — le vrai Paris — est une « superville » de quelque dix millions d'habitants dont les quatre cinquièmes vivent en banlieue (en 1955, 40 % des gens vivaient dans les vingt arrondissements de Paris). C'est une ville plus grande que Chicago ou Londres, et tout aussi suburbaine. C'est aussi une ville plus neuve. Plus de la moitié des logements *ont été construits* au cours des vingt dernières années. Près de quatre millions de gens sont arrivés depuis la guerre et ont été logés, dans la hâte, en banlieue. En fait, la population de Paris, à l'intérieur du périphérique, a diminué en nombre, et, comme nous le verrons, changé en qualité.

Environ un million de Parisiens viennent chaque jour de leur domicile de banlieue pour travailler dans le centre. En moyenne, ils perdent plus de temps en déplacements que le citoyen de Los Angeles. Et ils sont plus nombreux à subir ce rythme. Les Parisiens travaillent : le pourcentage de femmes qui, à Paris, *ont* un métier dépasse d'un tiers la moyenne nationale française.

La plupart des Parisiens sont employés. Les services offrent maintenant les deux tiers des emplois, et l'industrie seulement un quart, au lieu de 40 % en 1954. Malgré le taux impressionnant de croissance industrielle de la France depuis vingt-cinq ans, qui ne sera sûrement pas maintenu dans le proche avenir, l'industrie ne pouvait fournir plus d'emplois. Le secteur de la santé, à lui seul, en a créé un plus grand nombre que la totalité de l'industrie, et l'éducation bat la santé.

Une ségrégation croissante

De plus en plus, les Parisiens se sont « bureaucratisés » : emplois de bureau, professeurs, professionnels de la santé. Vingt-cinq pour cent de ces emplois appartiennent au secteur public. Cette tendance peut-elle durer ? Sinon, où trouver les nouveaux emplois ? C'est là une des sources majeures d'inquiétude à Paris.

Les changements dans le lieu d'habitation et les changements dans le type de travail sont à l'origine de la ségrégation croissante qui marque ainsi le nouveau Paris : ségrégation entre les lieux de travail, d'habitat et de loisir ; ségrégation de classe ; ségrégation raciale ; ségrégation des générations. Plus que le charme singulier des vieilles maisons, c'était le riche mélange social, le voisinage de toutes sortes de gens et d'activités dans une étroite proximité qui définissait le vieux Paris, le Paris idéal et romanesque et dans une certaine mesure celui de la réalité. L'environnement humain de Gene Kelly offrait une merveilleuse « tranche de vie ». Une H.L.M. de banlieue n'a pas cette richesse. Pas plus d'ailleurs que les rues bourgeoises de la plaine Monceau.

Autre facteur de changement, le plus aisé à transformer par une politique appropriée : la structure des loyers et des revenus fonciers à Paris. Comme un appartement coûte au moins 5 000 francs le mètre carré n'importe où à l'intérieur du périphérique (ne parlons pas des beaux quartiers) et en l'absence d'un programme rigoureux de logements sociaux dans Paris même, les familles nombreuses sont poussées hors de la capitale.

D'abord les classes les plus pauvres, puis la petite bourgeoisie, enfin les classes moyennes. Restent les plus riches et quelques familles vraiment très pauvres, mais surtout des ménages qui se caractérisent par un trait essentiel : pas d'enfants. Un adulte, deux adultes, trois adultes, mais pas d'enfants pour 60 % des ménages.

Ce tableau d'ensemble est familier. Cela fait un moment qu'on parle de « manhatannisation ». Certains quartiers sont désertés la nuit, d'autres le jour. Hyperconcentration d'activités spécialisées au centre et congestion ; morne désert des banlieues-dortoirs. Des secteurs entiers, comme le quartier Latin, qui avaient une personnalité marquée deviennent de plus en plus, le vendredi et le samedi soir, des lieux de rencontre, de loisirs, avec snacks et cinémas, pour les jeunes des banlieues. Les structures sociales s'effondrent. Personne n'appartient à un univers donné. Les effets cumulatifs de cette ségrégation de plus en plus poussée appauvrissent la vie de chacun, défont la ville et rétrécissent l'horizon de ses habitants. Résultat : la ville perd son « urbanité ».

La diversité sociologique qui définissait le Paris « romantique » était, pour une bonne part, un effet induit du jeu des forces économiques et des contraintes physiques et techniques. Il faut en faire aujourd'hui une finalité. San-Diego et Dallas, entre autres, sont des preuves éclatantes que même une économie basée sur le tertiaire avancé peut exister dans une agglomération non urbaine, avec une ségrégation totale, dans une ville sans urbanité. Paris n'est pas encore complètement « piégé » dans le modèle ségrégatif des métropoles américaines, et conserve encore des réserves appréciables d'urbanité. Il serait tragique de les sacrifier à un effort pour rattraper un avenir déjà périmé.

Modernisation ou décadence

La construction du nouveau Paris démarra sous l'effet d'énormes pressions. La poussée démographique [illegible]. En 1946, la région parisienne comptait 6,6 millions d'habitants. En 1964, il y en avait plus de 8,4 millions, et on s'acheminait vers le dixième million.

Construire des logements et des équipements pour cette population nouvelle était en soi une tâche immense. Mais l'héritage du passé compliqua le problème dans des proportions alarmantes. Entre 1932 et 1954, on n'avait pratiquement pas construit dans la région parisienne et beaucoup d'immeubles s'étaient dégradés. Après la guerre, le patrimoine immobilier était dans une situation [illegible] la moitié [illegible] central et comportaient, en tout et pour tout, deux pièces, souvent très petites. Les équipements publics eux-mêmes n'étaient guère satisfaisants. Le dernier hôpital datait de 1932 ; un quart seulement des eaux usées de la ville étaient traitées dans des stations d'épuration. La voirie, le téléphone, les bureaux, avaient également pris un gros retard.

Les charmes du passé sont délicieux, surtout quand on les observe avec le souriant détachement que permet la relative prospérité d'aujourd'hui.

Pour les responsables de la région parisienne comme pour les bâtisseurs du plan, le choix était simple : modernisation ou décadence. Paris devait se moderniser — la France avait tragiquement échoué sur ce point entre les deux guerres. Ou bien Paris serait court-circuité par l'histoire et prendrait le chemin de Bruges ou de Venise, entraînant la France dans sa chute.

Intelligents, sûrs d'eux, ouverts au monde, ces gens étaient, [illegible] de Californie, des innocents. Ils étaient obsédés par la nécessité d'être « moderne » et croyaient savoir ce que ce mot veut dire. En fait, ils en retinrent surtout la destruction de tout ce qui était ancien et laissèrent de côté ce que cette idée d'ancien a de complexe et de paradoxal. Dès 1954, ils lançaient avec frénésie un programme de construction massive.

Ce fut l'ère déplorable du « grand ensemble » : d'horribles bâtisses identiques semées à travers tout le paysage par la main désincarnée de la bureaucratie, tandis que les constructions privées, de taille plus petite, proliféraient pour le plus grand bien de promoteurs *et* de spéculateurs incontrôlés.

C'était un marché de crise à l'état pur. A *condition* qu'il y ait quatre murs, on trouvait preneur pour n'importe quoi. Cette époque désolante était dominée par le pire des systèmes : une bureaucratie sans véritable planification d'un côté ; de l'autre, une spéculation sans discipline de marché.

Au commencement des années 60, comme la tache d'huile s'étendait et que la congestion menaçait d'étouffer le centre, de Gaulle et de grands préfets, comme Paul Delouvrier et Maurice Doublet, tenteront les premiers efforts sérieux pour ramener à l'ordre et à la raison la croissance désastreuse de la ville. La première étape importante fut la création du district de la région parisienne. Ainsi reconnaissait-on tardivement que la ville était une région, et avait besoin d'une autorité à l'échelle régionale. Puis, en 1965, vint le schéma directeur. C'était, dans l'ensemble, un excellent plan stratégique, bien que très marqué par son époque, époque de la démographie croissante, de l'économie croissante et de la croyance croissante dans la capacité des *sciences sociales* et de l'État à maîtriser l'économie et la ville.

Le schéma reconnaissait la nécessité et le caractère souhaitable de la croissance et s'efforçait de *l'organiser* intelligemment. Il dessinait aussi une stratégie fondamentale de « *déconcentration concentrée* ». Le développement devait être contenu dans cinq villes nouvelles comme Cergy, Evry ou Saint-Quentin, qui devraient absorber environ les deux tiers de l'accroissement de la population et vers les pôles de restructuration rénovés, tels que Bobigny et Créteil par exemple.

C'était un plan stratégique et non un plan détaillé d'occupation des sols. Ce dernier devait être élaboré plus tard, morceau par morceau, *en conformité avec le* plan général. Dix ans plus tard, en 1975, on révisa le schéma directeur, *mais seulement* de façon mineure. La stratégie de base ne changeait pas. On la réaffirmait plutôt. Les estimations de croissance démographique furent révisées *en baisse*. On insista fortement sur la préservation, entre les centres secondaires, d'espaces libres, rebaptisés « zones naturelles d'équilibre », sans nier toutefois que ces zones étaient justement parmi celles qui recevaient les taux de constructions nouvelles les plus élevés.

L'ambitieux programme de construction de grands équipements publics élaboré à cette époque a été en grande partie réalisé : métro express régional, nouveaux hôpitaux, extensions du métro, remarquable liaison des chemins de fer sur la rive gauche (Invalides-Orsay), nouvel aéroport à Roissy, vastes usines d'épuration des eaux et de traitement des ordures.

Un peu moins nombreuses que prévu, pas tout à fait aussi grandes et diverses qu'on l'avait imaginé au départ, et un peu tenues à l'écart, les villes nouvelles, clé de toute la stratégie de « déconcentration concentrée », sont devenues une réalité.

Le *nadir* de l'architecture française

La période de la croissance massive et des grandes transformations est maintenant largement révolue. C'était une étape indispensable, bien qu'elle ait été réalisée de façon critiquable *sur* plus d'un point. Les dix premières années furent particulièrement néfastes. La planification faisait cruellement défaut. Et, comble de malheur, cette période de construction intense coïncida avec *le nadir de l'architecture* française. A quelques exceptions près — l'aéroport de Roissy, *quelques tours* à la Défense — en termes d'urbanisme et d'architecture, les grandes réalisations sont affreuses.

La *tour* Montparnasse ressemble au genre de choses qu'on aperçoit depuis l'autoroute périphérique d'une ville moyenne américaine. Ses caractéristiques sont en contradiction avec le site, et la *tour* elle-même — sans parler de l'horrible muraille de Chine située à l'arrière, au-dessus de la gare — est complètement ratée. Quant au quartier Italie, sans parler de Sarcelles, de Bobigny ou de Vitry, c'est la mort urbaine venue tout droit de Le Corbusier, cet architecte anti-urbain au plus haut degré, et pourtant — allez savoir pourquoi — pratiquement canonisé. Enfin, la faculté des sciences, dans le site le plus merveilleux des bords de Seine, doit être une des dix pires constructions du monde moderne.

Dans le proche avenir, Paris changera beaucoup moins que dans le passé récent. Les planificateurs — cette fois-ci peut-être avec les habitants eux-mêmes — doivent maintenant se consacrer à fignoler les détails : restauration des vieux quartiers qui sont encore debout ; restructurations « sensibles » du tissu urbain de la petite couronne qui a été en grande partie oubliée pendant la première vague de *construction*.

Il faudra du courage politique pour limiter la circulation automobile dans le centre et pour « enrichir » la diversité sociale de Paris par l'implantation de logements sociaux répartis à travers la ville.

Le pas est sauté

Paris s'est transformé en une grande ville moderne et, tout compte fait, Paris n'est pas en mauvaise forme.

Ce qu'il y a d'un peu brutal s'estompera. Arbres, cafés, boutiques, et — qui sait ? — peut-être même quelques activités vraiment vivantes, se développeront à *Créteil* ou à Cergy.

Paris n'est pas la capitale mondiale de l'art, malgré le grandiose Centre Pompidou, ni celle des affaires internationales, malgré la Défense. Mais aucune ville n'a droit à ce titre. Ni New-York ni Los Angeles, et même pas Londres. Encore moins Tokyo ou Francfort. Aucune cité ne jouera jamais plus ce rôle, et sans doute est-ce préférable.

Mais Paris est au premier rang dans ces *domaines* et dans bien d'autres. Paris demeure la plus agréable des cités géantes.

Tout compte *fait*, elle connaît très peu de difficultés vraiment graves. La criminalité n'est pas trop préoccupante. Et malgré l'inflation considérable de la rhétorique politique, aucun *groupe* important de la population n'est prêt à *tirer sur* un autre.

Les étudiants travaillent dans les universités. Les créateurs de la mode de Paris ont leur signature sur des cravates, des sacs à main, et même des sous-vêtements, partout dans le monde. Et les étudiants américains se débattent avec Foucault comme leurs parents l'ont fait avec Sartre.

Paris *s'est* transformé et porte quelques terribles cicatrices. Mais Paris a sauté *le* pas. En fin de compte, c'est plutôt une bonne chose. La France n'a pas de pétrole... et n'a pas de quoi être fière de ses architectes. Mais Paris est la plus forte concentration de gens intelligents qui soit au monde. Quand ils se mettent à parler ensemble, Paris s'éveille et vit sa grandeur.

Seulement, la plupart du temps, ils sont occupés à chercher une place pour garer leur voiture...

(Traduction *le Monde*.)

Les enquêtes « Cités géantes », que suivront des articles sur trois villes nouvelles, seront publiées en recueil par la librairie Arthème Fayard.

ENQUÊTES PRÉCÉDENTES :
***Chicago* (11 janvier 1978) ; *Los Angeles* (18 janvier) ; *Tokyo* (25 janvier) ; *Londres* (1er février) ; *Moscou* (8 février) ; *Changhaï* (15 février) ; *Lagos* (22 février) ; *Calcutta* (1er mars) ; *Le Caire* (8 mars) ; *Téhéran* (15 mars) ; *Abidjan* (22 mars) ; *Barcelone* (29 mars) ; *Lima* (5 avril) ; *Bogota et Mexico* (12 avril) ; *Milan* (19 avril) ; *Hambourg* (26 avril) ; *Budapest* (10 mai) ; *Buenos-Aires* (17 mai) ; *Bangkok* (23 mai) ; *Kinshasa* (30 mai).**

هكذا من الأصل



Les parfums Yves Saint Laurent.

SPORTS

LA XIe COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Le programme du deuxième tour

Les poules demi-finales de la Coupe du monde de football se joueront les jours et heures (françaises) suivants :

MERCREDI 14 JUIN

Buenos-Aires (River-Plate) : R.F.A.-Italie, 18 h. 45 ;
Rosario : Pologne-Argentine ;
Mendoza : Brésil - Pérou, 21 h. 45 ;
Cordoba : Autriche-Pays-Bas, 18 h. 45.

DIMANCHE 18 JUIN

Rosario : Argentine-Brésil ;
Mendoza : Pérou - Pologne, 18 h. 45 ;
Cordoba : Pays-Bas - R.F.A., 21 h. 45 ;
Buenos-Aires (River-Plate) : Italie-Autriche, 21 h. 45.

MERCREDI 21 JUIN

Mendoza : Brésil - Pologne, 21 h. 45 ;
Cordoba : Autriche - R.F.A., 18 h. 45 ;
Buenos-Aires (River - Plate) : Pays-Bas - Italie, 21 h. 45 ;
Rosario : Pérou-Argentine.

La finale pour la troisième place aura lieu le samedi 24 juin à 18 heures G.M.T., à Buenos-Aires (River-Plate), et la finale pour le titre le dimanche 25, sur le même stade à la même heure.

A LA TÉLÉVISION

MERCREDI 14 JUIN

● R.F.A.-Italie, A 2, 18 h. 40 (direct).

● Brésil-Pérou, TF 1, 21 h. 35 (direct).

● *Près de 2 millions de dollars* ont été gagnés grâce aux paris organisés en Argentine à l'occasion de la Coupe du monde de football : trois Argentins — un marchand ambulant et son fils, de Buenos-Aires, ainsi qu'un habitants de Mendoza — ont trouvé exactement les résultats des matchs du premier tour de la Coupe du monde. — *(A.F.P., Reuter).*

Après la victoire de Renault au Mans

FÉLICITATIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A LA RÉGIE

M. Valéry Giscard d'Estaing, a adressé le télégramme suivant, dimanche 11 juin, à M. Vernier-Palliez, président-directeur général de la régie Renault :

« *Je vous adresse mes très cordiales félicitations ainsi qu'aux techniciens et travailleurs de la régie Renault pour cette belle victoire qui fait honneur à la technique française.* »

VOILE

LE TOUR DU MONDE EN SOLITAIRE DE Mme LISKIEWICZ

Les Polonais sur le marché de la plaisance

Dunkerque. — Deux grands chantiers polonais de construction de voiliers, Conrad à Gdansk et Leonid-Tefiga à Szezecin, ont entrepris une percée sur un marché occidental en expansion continue : la plaisance. Ces constructeurs ont trouvé leur meilleur ambassadrice en Mme Krystyna Liskiewicz, dont l'arrivée à Dunkerque, lundi 12 juin, au terme d'un tour du monde en solitaire, a obtenu un certain retentissement : escorte de remorqueurs, accueil par l'ambassadeur de Pologne à Paris et les autorités locales, figuration folklorique avec les associations polonaises du pays minier, émission télévisée, musique, etc.

Ingénieur naval, diplômée, âgée de quarante-trois ans, mariée sans enfant, Mme Liskiewicz méritait bien la chaleureuse réception organisée par le consulat général de Pologne à Lille.

Sur son yacht de série, le *Mazurek*, un bateau de 9,60 mètres et de 40 mètres carrés de voilure,

De notre correspondant

elle a pris le départ, le 28 mars 1976 à Las Palmas. Par Panama et Papeete, elle a gagné les eaux australiennes. A l'épreuve des tempêtes s'est aussi ajoutée celle de la maladie : souffrant d'une infection rénale, Krystyna Liskiewicz dut être hospitalisée dans le nord de l'Australie. Rétablie, elle affrontait les éléments déchaînés en doublant le cap de Bonne-Espérance. Le 20 avril dernier, le *Mazurek* touchait au poteau d'arrivée au large de Teneriffe, où son mari, à bord d'une vedette espagnole, s'était porté à sa rencontre.

La solitude a été, pendant deux ans, la pire épreuve de Krystyna. Mais son exploit est suffisamment méritoire pour que l'on n'ait pas à mener la presse... en bateau. Toutes les déclarations, toute la documentation diffusées présentaient l'héroïne du jour comme étant la première femme au monde qui ait accompli le tour du globe en solitaire. La première... après plusieurs navigatrices de la même trempe, dont une Néo-Zélandaise, qui a récemment pulvérisé le record de l'épreuve. Ce record, une jeune Française serait actuellement en passe de le battre. — M. B.

Cyclisme

RÉAPPARITION DE RÉGIS OVION

L'ancien champion de France Régis Ovion est sorti de sa léthargie pour gagner, samedi 10 juin, un Paris-Bourges disputé sous le signe de la vitesse, à 42,257 kilomètres-heure de moyenne. Deux autres événements ont marqué l'épreuve : la longue échappée d'un jeune Français, Patrick Friou, qui a réussi à se classer troisième, et l'abandon de Bernard Thévenet.

sema selection

directeur de marketing — Moyen-Orient

Un groupe saoudien, dont l'activité s'exerce dans l'assistance aux entreprises qui participent aux grands projets de développement au Moyen-Orient, recherche le responsable de son Département Marketing. Il est coordinateur d'une équipe de négociateurs dont le rôle consiste à intéresser les entreprises internationales à de grands projets orientés vers la construction et les T.P. et à leur proposer des contrats d'assistance techniques et juridiques. Homme de contacts, il sera en relation avec les ministères et instances officielles, les organismes internationaux et financiers (World Bank, Asian Development Bank). Le candidat, 40 ans minimum, MBA, doit avoir exercé une direction marketing dans un groupe de notoriété internationale et être prêt à accepter une vie de célibataire à Riyad. Les conditions de rémunération sont au niveau des exigences requises. *Écrire à P. Boyer, à Montrouge.* (Réf. 10191M)

négociateurs grands projets — Moyen-Orient

Un groupe saoudien, dont l'activité s'exerce dans l'assistance aux sociétés qui participent aux grands projets de développement au Moyen-Orient, recherche des négociateurs internationaux. De 30 à 35 ans, ils auront à rechercher sur le marché international les entreprises intéressées à travailler en Arabie Saoudite, à leur présenter les programmes, à négocier des contrats d'assistance de toute nature en vue de leur agrément auprès des instances locales. Ces postes impliquent une très grande habitude des contacts à haut niveau. Une expérience commerciale dans une entreprise de génie civil internationale et la connaissance de l'Arabe seraient appréciées. Les candidats, célibataires, titulaires d'un MBA américain de préférence, parlant parfaitement l'Anglais, s'installeront à Riyad; leur rémunération correspond au niveau recherché. *Écrire à P. Boyer, à Montrouge.* (Réf. 10194M)

chef d'entreprise poids lourds — Nord

Une société d'entretien, réparation de véhicules industriels, et fourniture d'équipements, filiale d'un groupe important, développe progressivement son activité dans le Nord où elle réalise un chiffre d'affaires appréciable. Dans le cadre d'une restructuration, son management en sera confié au Gérant recherché. Animateur et coordinateur de ses services, il devra gérer au mieux son entreprise et faire assurer sa mission technique. Agé de 40 ans environ, le candidat souhaité est diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de gestion des entreprises. Spécialiste de la mécanique automobile et gestionnaire confirmé, il possède aussi le sens de l'organisation et des affaires. Homme à forte personnalité, il a déjà exercé une fonction opérationnelle à un échelon de direction, où les qualités nécessitées par le poste auront pu s'exprimer. La rémunération correspond à l'importance des responsabilités confiées. *Écrire à M. Talpaert, à Lille.* (Réf. 5037M)

expert agricole — France/Outre-Mer

Un organisme international recherche un expert bénéficiant d'une expérience confirmée dans le domaine spécifique de l'agriculture des pays en voie de développement. Sa mission se répartira d'une part entre des tâches à caractère technique : étude et mise en œuvre complète d'opérations de développement agricole intégré et conception des actions de formation qu'elles nécessitent; d'autre part en des activités commerciales : relations avec les organismes chargés du développement rural et agricole. Cette mission implique des séjours Outre-Mer de longue durée. Agés d'au moins 40 ans, les candidats diplômés d'une grande école (AGRO, ENSIAA, ...), devront posséder une bonne perception des problèmes humains et sociologiques des pays de l'Ouest-Africain en particulier, acquise de préférence sur le terrain. Le salaire sera fonction des qualifications et de l'expérience acquise. *Écrire à L. de Menthon, à Montrouge.* (Réf. 6708M)

directeur commercial — 130.000 F +

L'entreprise, leader sur le marché mondial de la pyrotechnie du spectacle, est une société française moyenne. Elle développe son réseau « de fête et de sécurité », et recherche pour cela un directeur commercial qui prendra en charge la vente de ses produits traditionnels, l'ouverture de secteurs nouveaux de clientèles, la mise sur le marché de produits nouveaux. La fonction implique la négociation et la gestion de son budget, la participation à la définition de la politique commerciale, à l'élaboration des prix, aux études de marchés, l'animation d'une équipe commerciale et des réseaux de vente. Le candidat idéal a plus de 35 ans, une formation supérieure commerciale ou technique. L'expérience de l'exportation serait un avantage. L'Anglais courant est impératif. Le poste basé en Provence nécessite des déplacements fréquents. *Écrire à P. Boyer, à Marseille.* (Réf. 1031M)

directeurs de restaurants — 100.000 F

Une chaîne de restauration publique, filiale d'un groupe important, ouvre prochainement son activité dans un créneau personnalisé au centre des grandes villes de France. Afin de prévoir la prise de direction de ses premières unités, elle recherche de futurs gérants. Après une période de formation en Région Nord, il sera confié à chacun la responsabilité d'un restaurant. Ils devront en assurer le développement commercial, conseiller et animer leur personnel, veiller à la qualité du service et garder le contact avec la clientèle. Ces postes conviendraient à des candidats âgés de 28 à 32 ans, ayant si possible la connaissance du commerce alimentaire. Aptitude à diriger, goût des relations humaines, sens de la prestation et de l'organisation, esprit d'initiative et de dévouement sont les traits de leur personnalité. De réelles possibilités de promotion sont offertes. *Écrire à C. Beauvillain, à Lille.* (Réf. 5039M)

consultant recrutement — Lille

SEMA, société de conseil, d'études et d'ingéniérie, recherche pour sa délégation régionale à Lille un Consultant ayant déjà une bonne pratique de l'insertion des cadres dans les entreprises. Conseil en ressources humaines au plus haut niveau, cette personne sera entièrement responsable d'interventions variées, pouvant prendre la forme d'assistance pour l'analyse de potentiel humain, le recrutement et la sélection de cadres, etc. Ce poste conviendrait à un psychologue confirmé ayant une excellente connaissance de la vie des entreprises. La pratique d'une langue étrangère, allemande ou anglaise, serait appréciée, de même qu'une bonne connaissance de la Région Nord. Au salaire qui sera en rapport avec l'expérience s'ajoute un intéressement substantiel. *Écrire à C. Beauvillain, à Lille.* (Réf. 7040M)

juriste d'affaires projets internationaux — Moyen-orient

Pour apprécier et résoudre les problèmes juridiques et fiscaux, négocier et rédiger les contrats de concession et de construction et solutionner les formalités qui se posent aux entreprises qui participent au développement du Moyen-Orient, un groupe saoudien recherche un juriste d'affaires de grande expérience. Le candidat de 40 ans minimum, a exercé plusieurs années dans un cabinet juridique international où il a été responsable de contrats de grande complexité. La connaissance du Moyen-Orient et de la langue Arabe seraient appréciées. Le poste exige un homme à forte personnalité, rompu à la négociation, américain de préférence, acceptant une vie de célibataire à Riyad. Les conditions proposées sont motivantes et seront liées à l'expérience du candidat. *Écrire à P. Boyer, à Montrouge.* (Réf. 10182M)

directeur technique immobilier — 200.000 F +

Une filiale française d'un groupe financier international, gérant un parc d'immeubles, d'entrepôts, etc. implantés dans toute la France, recherche son Directeur Technique pour coordonner l'ensemble des problèmes d'entretien, travaux neufs, services généraux et assurances de la société. Sa mission consistera en particulier à budgéter, planifier et superviser, en collaboration avec ses adjoints régionaux et des bureaux d'architectes ou d'engineering, les travaux ou opérations nécessaires au maintien en état du patrimoine et exécutés par les entreprises tout corps d'état sous-traitantes. Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé (Arts et Métiers, Travaux Publics), 40 ans minimum, ayant exercé des responsabilités importantes de gestion technique mobilière et immobilière. Le lieu de travail se situe dans la grande banlieue ouest. *Écrire à S. Masson, à Montrouge.* (Réf. 10195M)

gérant de société de transports — Pas-de-Calais

Un important holding de transports, possédant des filiales à l'étranger, se structure pour favoriser son expansion et conserver sa souplesse d'emploi. Il sera confié au gérant recherché la direction de la société transit et transports internationaux, dont la mission est l'acheminement du fret de bout en bout, et les opérations de douane, transit, et transport. Membre du comité de direction du holding, dirigeant son entreprise dans le cadre d'une politique de groupe, le candidat souhaité, diplômé de l'enseignement supérieur, est âgé d'environ 35 ans, et parle couramment la langue anglaise. Ayant le sens des affaires et de la gestion, praticien du transport international, il a aussi conscience des responsabilités d'un dirigeant. La rémunération est motivante. Une association au capital est prévue. *Écrire à C. Beauvillain, à Lille.* (Réf. 5009M)

directeur des ventes-édition — 140.000 F +

Une société de grande notoriété, spécialisée dans l'édition d'ouvrages pour l'enseignement, recherche dans le cadre de la restructuration de sa Direction Commerciale à Paris son futur Directeur des Ventes. Outre les tâches commerciales et publicitaires, il aura la responsabilité de l'animation et la direction des moyens de distribution. Il assurera notamment la gestion d'un dépôt important. Une de ses missions principales consistera à visiter les prescripteurs (enseignements secondaires, techniques et agricoles) pour réaliser les commandes groupées et analyser les besoins du marché. Ce poste conviendrait à un cadre de 30 à 35 ans, diplômé d'une École de Commerce, ayant si possible travaillé dans une maison d'édition, mais connaissant de toute façon la vente dans les circuits de distribution spécialisés sur le plan national. *Écrire à C. Raynaud, à Montrouge.* (Réf. 7054M)

chef de secteur exportation — 110.000 F +

L'une des divisions d'un important groupe de l'industrie électromécanique recherche un ingénieur prêt à prendre en charge son activité à l'exportation vers un groupe de pays de langue anglaise. Il assurera les relations techniques et commerciales avec les agences et revendeurs et sera responsable des résultats de son secteur. Il supervisera et animera une équipe sédentaire assurant au siège le traitement des affaires. Nous souhaitons entrer en contact pour ce poste avec un jeune ingénieur électromécanicien ayant reçu une formation économique et dont les aptitudes à une activité commerciale internationale ont été confirmées par quelques années d'exercice d'une fonction similaire. Il doit avoir une excellente maîtrise de l'Anglais et de bonnes connaissances en Allemand. *Écrire à M. Laperche, à Lyon.* (Réf. 2054M)

attaché commercial — Paris

ZODIAC

La société ZODIAC, bien connue en nautisme par sa gamme de structures gonflables et son image de marque « INCOMPARABLE ZODIAC », développe sa filiale ZODIAC-ESPACE spécialiste des techniques avancées dans le domaine AÉROSPATIAL. Elle recherche un Attaché Commercial pour créer et animer un nouveau réseau de contacts commerciaux. Le poste est à Paris. La préférence sera accordée, soit à un homme jeune, doué d'un sens commercial de haut niveau plutôt qu'à un technicien, soit à une personne plus âgée déjà introduite dans les milieux considérés. Sous l'autorité du Directeur Commercial, il aura des contacts suivis avec l'usine et les ingénieurs du Bureau d'Études de l'entreprise et avec de fortes personnalités au niveau de la clientèle. Il devra savoir se montrer crédible sans être lui-même technicien. *Écrire à G.R. Besson, à Montrouge.* (Réf. 9029M)

rédacteurs juridiques — 75.000 F +

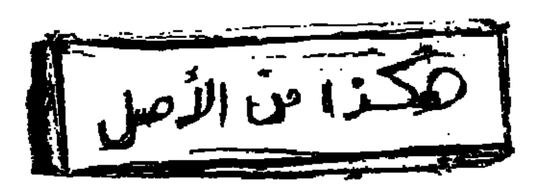
Une des principales maisons d'Éditions Juridiques recherche pour compléter ses équipes rédactionnelles à Paris trois rédacteurs juristes, possédant un D.E.S. de droit privé ou droit public, éventuellement débutants. Leur travail consistera à mettre à jour des recueils, des codes ou des ouvrages encyclopédiques ou à rédiger des articles à partir d'analyses de documents publiés dans les revues et journaux spécialisés. Ils devront posséder le goût de la recherche documentaire et une grande capacité de synthèse. A une bonne facilité de rédaction, ils devront ajouter des qualités de rigueur intellectuelle, d'analyse et de précision. Une formation spécifique aux méthodes de travail propres à la société sera assurée par l'encadrement avec la perspective d'une évolution de carrière à long terme. *Écrire à C. Raynaud, à Montrouge.* (Réf. 7055M)



Conseil, Études, Ingéniérie
INFORMATIQUE, MARKETING
ORGANISATION, FORMATION

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, aux Consultants de Sema-Sélection :

92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès — Tél. (01) 657 13 00
59000 LILLE - Forum, 43, rue Gustave-Delory — Tél. (20) 51 55 92
69006 LYON - 29, cours Vitton — Tél. (78) 89 25 52
13006 MARSEILLE - 9, place Félix-Baret — Tél. (91) 54 32 48





Modes du temps



On l'obtient sans autorisation de port d'arme ; c'est pourtant l'un des instruments les plus dangereux de l'époque, l'un des plus singulièrement offensants.

Le répondeur « automatique »

AU Salon de l'autodéfense qui exposait à Paris ses objets les plus curieux, j'ai été étonné de ne pas voir figurer sur le catalogue le répondeur automatique, ce revolver à silence du monde moderne. D'après les statistiques, 77 % des Français demeurent muets devant un répondeur automatique, hésitent une seconde pour finalement raccrocher sans laisser de messages. Des *employeurs* astucieux — vicieux — utilisent même ce procédé pour tester les réactions, le sang-froid, l'imagination, l' « adaptabilité » de leurs nouveaux cadres. Pourtant l'instrument est simple, pratique, et le plus souvent *courtois*.

Cependant, il *a un défaut* : il déplace la parole dans le temps et par là peut-être *en change-t-il la nature*, le sens. D'où la méfiance instinctive de l'appelant ; le répondeur stimule la spontanéité mais, d'une façon désinvolte, demande un engagement. Il est plein d'un sens social de l'accueil, mais peut dissimuler des ruses, des stratégies subtiles. Au moment où l'on voit de moins en moins de gens se promener en armure dans les rues, le répondeur automatique demeure une sorte de protection, un bouclier face à la nouvelle arme du siècle : la parole.

Dans *un monde où l'on* accède facilement à vous, dans une société où les mâchicoulis sont si *friables*, le répondeur automatique devient le pont-levis qui permet de dire « non » : la meurtrière qu'on aveugle à loisir, le privilège d'être absent en restant là, de paraître avoir fui, en tenant tout de même le siège. Voilà pourquoi l'objet devient si important. On peut fracturer la porte, un peu moins la parole. Le donjon d'aujourd'hui est devenu l'esprit.

Quant au propriétaire du répondeur, il reconstitue ce qui était autrefois la marque même de la puissance : la distance. On peut le toucher, mais non l'atteindre.

C'est un *proche*, mais qui *reste lointain*. Chacun sait le sens des longues allées qui menaient dans *le passé* aux châteaux. Toujours rectilignes, elles permettaient de *voir de loin qui venait*, et de décider de son attitude en fonction du visiteur. Préparer les fusils si c'était un brigand, les éloges si *c'était* un envoyé du roi, le vin si c'était un cavalier ami ou un chasseur voisin. Le répondeur renoue *la* ligne au sens moderne et ancien du terme. Il vise à apprivoiser l'objet le plus sauvage et le plus sophistiqué à la fois du monde moderne : le téléphone. Lorsque cette invention passionnante venait de naître, le clergé de l'époque fut tout de suite alerté. Allait-on accepter la confession par téléphone, demeurait-elle valable à travers ce moyen de communication ? La réponse fut « oui » pour la confession *mais* on *décida que* l'absolution, elle, ne pouvait en aucun lieu être donnée à travers le combiné. Ces quelques détails afin de ne pas négliger la profondeur de l'affaire.

∴

L'homme armé d'un répondeur téléphonique peut user de plusieurs stratagèmes. Le moins innocent étant d'écouter les messages sans reprendre l'appareil à la sonnerie et d'avoir ainsi, face à lui, quelqu'un qui se croit seul. C'est le déshabillage d'une voix à la recherche de la vérité *nue*. C'est aussi *le mensonge* protégé. Beaucoup d'amants surchargés *utilisent* ce système *pour protéger* leur santé ou leur mystère menacé. Il n'y a pas de *plus* grande trahison que d'écouter avec quelqu'un une troisième personne qui ne croit s'adresser vraiment qu'à vous et qui délivre alors une impression sensible, aussitôt par là bafouée. C'est ici que, entre Valmont, Mme de Merteuil et leur victime *au* bout du fil, commence ce que les services de poste et même de télécommunications me permettront d'appeler des « liaisons dangereuses ».

La femme *amoureuse* est l'ennemie de l'arme automatique qui devient pour elle une mitrailleuse à angoisses, à questions, à doutes. *Est-il là ? Que fait-il ?* L'homme épris d'une dame à revolver à silence pourra prendre plaisir à entendre de son *bureau* et sur *commande* — comme dans un *mauvais rêve américain* — la voix de sa bien-aimée. Tout cela dépend encore de la façon dont est formulé le message de réception, avec quel ton, quelle couleur, quelle chaleur.

C'est peut-être justement dans ces quelques secondes enregistrées sur bande magnétique, dès qu'on devient propriétaire de l'arme, que se révèlent le plus les caractères. *Il s'agit en effet* de dire brièvement et dans un langage simple des énormités *philosophiques qui ailleurs* auraient fait plusieurs volumes du genre : « Qui je suis », « Où je vais » et à la rigueur pour les passéistes chics « D'où je viens » ou « Quand je reviens ».

Là, les comportements varient. Certains adoptent un style de cabinet dentaire où la roulette de la précision attaque d'emblée la gencive du charme et cela se termine irrémédiablement par la phrase à la Robespierre : *« Vous pourrez parler dès le signal sonore. »* D'autres préfèrent le genre bohème : *« Je suis au café d'en face, rappelez-moi dans une demi-heure. »* Certains effectuent même un montage musical avec leur voix, le plus souvent malheureusement dans un style sucré — on ose rarement du Wagner, de peur d'être pris pour un fou. Les plus méfiants ne donnent pas leur nom. *« Nous sommes* absents, laissez votre message. » En effet, en faisant un numéro par erreur, on pourrait connaître le leur et ainsi les identifier. Les gens célèbres ont à cet égard les rapports les plus compliqués avec leur répondeur, préface d'ailleurs à leurs rapports avec les autres. Egoïsme, exhibitionnisme, peur, désir de plaire, volonté de rester intouchable et joignable à chaque instant, tout cela arrive à tordre le fil du téléphone jusqu'à la spirale parfaite. Une angoisse qui irait d'un dessin de Sempé à un dessin de Siné.

∴

Si vous possédez le revolver à silence, votre vision des autres s'accentue et se ralentit, s'aiguise et s'efface, se détend et se durcit ; s'étend en tout cas. Après quelques heures d'absence vous rentrez chez vous et vous allez ouvrir un courrier de voix, déchirer des lettres pleines de bouches parfumées. Ensuite, c'est le journal parlé de vos nouvelles, l'actualité qui vous concerne intimement, personnellement ou professionnellement. Mais la mise en pages est des plus fantaisistes : l'appel érotique succède au déjeuner manqué avec un raseur diplômé, le rappel de l'ami de classe poursuit la beauté sud-américaine qui s'énerve ; les considérations sur le réfrigérateur qui n'est pas arrivé — c'est le livreur qui s'excuse — frôle d'une seconde le copain savant qui organise une visite au jardin zoologique au mois d'août.

GONZAGUE SAINT BRIS.

(Lire la suite page 20.)

Une pièce de plus, un balcon en moins...

SALONNER EN TERRASSE

TERRASSES. Ces jardins suspendus ont connu le temps des bacs rectangulaires, fleuris en été, tristes comme des cercueils en hiver. Puis vint la vogue des conifères : thuyas-boules, ifs raides comme des plantons, sapins, qui, pour être originaux, étaient bleus. Aujourd'hui, les terrasses — les terrasses « riches » — se rient des saisons.

La terrasse n'est pas un jardin. C'est un décor, un salon de verdure, une pièce en plus et en plein air qui prolonge l'appartement. Telle est du moins la conception d'Edouard d'Avdeew, paysagiste, d'origine russe, qui collectionne les plantes rares dans sa boutique du quai de Grenelle et qui les préfère aux meubles dans son appartement des Buttes-Chaumont.

Le tout est donc de créer une composition. *« Pour les fonds, on utilise éternellement les conifères*, fait remarquer Edouard d'Avdeew. *Or il existe d'autres persistants moins connus et tout aussi jolis. Une haie de bambous, par exemple, donne un feuillage vert pâle, très souple et très doux. Cet écran, on peut l'animer en mélangeant les persistants et les caducs. Un érable, un parrotia, un liquidambar, apporteront à l'automne leurs touches or, orangées et rouge foncé. »*

Marier les arbres, les arbustes et les plantes rampantes permet aussi de créer une architecture avec des formes et des volumes différents. Parmi les arbustes à port rampant, on retiendra les genêts, les hélianthèmes, les cotoneasters, les phlomis à feuillage argenté et à fleur jaune

FLORENCE BRETON.

(Lire la suite page 20.)

Clin d'œil

Comment sortir aujourd'hui une brosse à dents de son étui ? Le conditionnement jusqu'à l'absurde

EMBALLAGE BARRICADE

LE *plastique*, tout *le monde s'en est aperçu depuis longtemps, a révolutionné* l'art de l'emballage. A notre époque écologique, c'est en apparence une bonne chose, puisque le plastique permet d'économiser du papier, lequel provient de la pâte du même nom que l'on fabrique avec du bois. Le plastique sauve donc des arbres. Mais *comme il sort, paraît-il* — et je ne vous dirai pas de quelle *façon*, — du pétrole, lequel *demande* à être économisé à son tour, il se pourrait que les générations futures aient un jour à choisir entre recevoir leurs nouilles *et leur tabac en vrac ou se* déplacer à pied, à cheval, ou en planche à roulettes pendant les week-ends.

Nous *ne* sommes pas *encore* rendus à ces cruelles extrémités et, en attendant, quantité de produits nous parviennent sous l'aimable transparence d'emballages dont il n'est pas toujours facile de se débarrasser. Aussi, ouvrir un paquet de cigarettes en tirant sur le minuscule ruban rouge qui est censé *déchirer* l'enveloppe de protection des blondes exige une acuité de vision particulière et des doigts fuselés.

Déchirer le sachet soudé contenant vos corn-flakes du matin sans répandre ceux-ci sur la table du petit déjeuner demande un tour de main qui ne s'acquiert qu'avec une longue pratique, et seule une paire de ciseaux vous permet de tirer de leur emballage sous vide les cacahuètes de l'apéritif ou les petits pois surgelés. Ne parlons pas du yaourt *qui* vous saute à la cravate pour peu que vous ayez mal assuré votre prise sur le couvercle entre pouce et index. Il n'est pas plus aisé de déchirer l'enveloppe des magazines qui vous parviennent le lundi matin que les étuis de brosses à dents ajustés avec une précision diabolique.

Ces difficultés d'appropriation d'un objet ou d'une marchandise qu'on a payés sont encore compliquées par le matériel autocollant des emballeurs et des commerçants. Non seulement la large bande adhésive couleur caca d'oie — pourquoi a-t-on choisi celle-ci plutôt que le rose indien ou le vert amande ? — refuse de se laisser déchirer, se froisse sous la traction latérale sans lâcher prise, mais, une fois séparée de son support, se comporte comme une chenille préhensile qui ne pense qu'à vous saisir les doigts. Même roulée en *boule, elle se cramponnera à la* paroi du vide-ordures ou de la corbeille à papiers avec une obstination étonnante.

L'étiquette perverse

Ne parlons pas des cales en *mousse blanche solidifiée* qui assure dans leurs emballages de carton l'immobilité des instruments ménagers de toute taille, ni des « haricots » de même matière qui remplacent la « frésille » d'autrefois dans les expéditions de vaisselle fragile. Les premiers, légers et volumineux, se répandent en poussière électrifiée si on a la mauvaise idée de les rompre, les seconds, mus par un instinct de dispersion qui mériterait une étude sociologique, courent où bon leur semble au moindre souffle d'air avec une vélocité de fourmi.

Mais la plus *redoutable* de toutes ces inventions, destinées à faciliter la vie des commerçants, reste l'étiquette auto-collante.

Depuis que la loi fait obligation à ceux qui vendent d'étiqueter tous leurs produits, il n'est pas un hachoir, un porte-savon, une boîte de cacao ou une casserole qui n'ait son étiquette auto-collante. En jouant de l'ongle, de la pince à épiler, du grattoir ou des dents, on arrive à séparer le petit rectangle de papier de son support. Grâce à l'étiquette auto-collante, on sait au moins le prix qu'il convient d'attacher aux objets. Notez que, par une sorte de perversité inconsciente, les étiqueteurs armés de pistolets à composteurs qui débitent les étiquettes à la vitesse de tir d'un *cow-boy moyen placent* toujours leurs auto-collants *aux* endroits où l'on aimerait le moins les voir et sur les matières dont ils ont le plus de *réticence à* se séparer. Mêmes isolées de leur support, les étiquettes auto-collantes, fidèles à leur vocation, se plaquent sur une table, un carrelage ou une moquette pour narguer le client et lui reprocher une dépense dont il aurait peut-être pu se dispenser. Ces mini-affichages, une fois éliminés, laissent d'ailleurs des traces gluantes sur l'objet, et j'ai vu des couverts à salade dont les manches semblaient avoir hébergé des escargots en transit.

Car le bain d'eau bouillante ou le séjour *dans* le lave-vaisselle ont la propriété de fixer, quasi définitivement, ces restes de colle plastifiée et font que désormais certains manches sont plus faciles à saisir qu'à lâcher. Seuls l'éther et une certaine essence dissolvante ont raison des bavures de l'auto-collant si bien nommé.

Il n'y a pas là de quoi décourager la consommation, mais ce serait peut-être, pour les commerçants, faire preuve de simple courtoisie que de penser, en affichant leurs prix et en emballant leurs produits, aux difficultés souvent irritantes rencontrées par ceux qui les ont honorés de leur pratique !

MAURICE DENUZIÈRE.

TROIS BOUTIQUES
A
SALLES DE BAINS

Lire page 20 l'article de JANY AUJAME.

JEAN-CLAUDE MAHEY ET LA CRÉATION DE MOBILIER CONTEMPORAIN

Quelques années de recherches passionnées ont permis à Jean-Claude Mahey de prendre place, à 33 ans, dans le peloton de tête des jeunes créateurs de mobilier contemporain. Il est juste de dire que cette percée spectaculaire n'a été possible que grâce au concours actif et enthousiaste de Betty Mahey.

Le marbre, les bois précieux soulignés d'acier ou de laiton constituent avec les laques — noires ou de couleur — les matériaux d'élection du contemporain de haute gamme.

Le vaste show-room de Ferrières-en-Brie, conçu pour une présentation raffinée et vivante, répond parfaitement à sa destination. De la table basse en laque — indispensable à l'heure de la détente, à la somptueuse table de marbre dressée pour un souper de fête ; bobmoptjèques, commodes, biliothèques, bouts de canapé, sièges de repos en daim forment le plus bel ensemble depièces à vivre.

Si depuis quelques temps Jean-Claude Mahey a semblé réserver le meilleur de son temps à la création, nous croyons savoir qu'il revient à ses premières amours : la décoration

Le répondeur «automatique»

(Suite de la page 19.)

C'est la comédie humaine avec ses morceaux choisis de sincérité, d'émotion, de tendresse vraie de fraternité vécue, d'instants délicieux, d'espoirs caressés et de téléphones raccrochés, car n'oublions pas la statistique initiale de l'Institut Vigny : « Seul le silence est grand, tout le reste est faiblesse. »

A travers l'aventure de l'anonymat, il y a peut-être une méditation plus grave à faire sur le sujet si l'on peut en sortir Car parfois dans des moments de désespoir où l'on ne parvient pas à joindre la personne essentielle à sa vie, le répondeur se retourne contre vous, il redevient un objet aux coins pointus, à l'attitude bête, à la matière bornée et brillante : une arme.

Alors la relation avec l'objet montre le contact perdu depuis longtemps avec le vrai monde du toucher, de la caresse, de la sensation. Une phrase m'avait frappé dans *l'Adieu à Gonzague*, de Drieu La Rochelle, écrit pour la mort d'un ami qui s'était suicidé. Elle dépassait largement la question du répondeur mais elle y revenait car elle traite de la vraie vie, de nos rapports avec le décor, avec les êtres ressuscités comme avec les objets morts, de l'indifférence monstrueuse qui, parfois finit par tuer : « *Doux et cruel refuge des enfants révoltés et fidèles jusqu'à la mort à leur révolte, tu te prosternais devant un timbre, un gant, un revolver. Un arbre ne te disait rien mais une allumette était chargée de puissance Tu croyais à mille petites choses mais pas au monde Ces mille petites choses étaient le symptôme du grand rien. Tu n'aimais pas ce qui est vivant. Le suicide, c'est se heurter enfin à l'objet. Un revolver c'est solide, c'est en acier, c'est un objet.* »

GONZAGUE SAINT BRIS.

Cheveux dans le vent à la «Maub»

Au bout de rue qui mène de la « Maub » au quai de la Seine face à Notre-Dame, la rue Frédéric-Sauton retrouve, après trois siècles, le caractère d'élégance qu'elle connaissait sous Henri IV Et c'est ici, à côté de Dodin-Bouffant, où officie Manière, qu'a choisi de s'établir Jean-Paul Bussy, coiffeur plein d'humour, un rien marginal, qui coupe, « sculpte » dans un style moderne très personnel.

Ce matin, tout le monde est en beige, en pantalons à pinces, chemisier et bottes ou sandales. De grands cabas ou des musettes servent de bureau portatif Les cheveux flottent autour des visages ou sont cachés sous des « bâches » en attendant les ciseaux de l'artiste, lequel, visage allongé sous de courts cheveux frisés et une barbe.. Henri IV, trouve le modèle de la coiffure, sa cliente debout, face au miroir pour en harmoniser les proportions.

Il est ici avec la chanteuse Ann Mac Connell : coiffure « p'tite Sauton », chemisette finement rayée de Mic Mac



(13, rue de Tournon) et pantalon beige à ceinture haute à boucle sur le côté, de Best-Seller. Lui porte une combinaison en gabardine de coton blanc de Saint-Laurent rive gauche et des bottes de cuir fauve.

NATHALIE MONT-SERVAN.

TROIS BOUTIQUES A SALLES DE BAINS

Pièces d'eau

La salle d'eau est devenue une pièce à part entière, l'une de celles qu'on aménage avec soin, en y consacrant le budget qu'il faut. Une fois les appareils sanitaires installés, le décor s'organise avec des accessoires qui apportent une note de charme ou de luxe, ou font un clin d'œil au passé. Quelques boutiques sont spécialisées dans ce nouvel art sanitaire.

A deux pas de la Maison de la radio existe une entreprise de plomberie presque centenaire où les Bastien se succèdent de père en fils. Tandis que son mari s'occupe des installations sanitaires, Monique Bastien vient d'ouvrir, dans la même maison, une boutique où elle présente des accessoires dans un cadre fleuri et parfumé de bons produits pour le bain. « *Pour équiper une salle de bains*, dit-elle, *je préconise juste ce qu'il faut, sans gadget ni fanfreluche. Mes accessoires sont en métal chromé, sobre et résistant parfaitement à l'humidité.* » Elle en présente quatre séries complètes, comprenant barres et anneaux pour serviettes, porte-savon et brosse à dents, etc., alliant le chrome et le verre, transparent ou fumé. Le prix d'une barre de 60 centimètres va de 120 à 335 F. Il y a aussi des armoires de toilette, dont la plus luxueuse a des portes-miroirs coulissantes, encadrées d'acier brossé.

Anglomanie

Dans le fond de la boutique, à la jonction avec l'entreprise de plomberie, un très ingénieux « banc d'essai » de pommes de douche permet de comparer les jets d'une quinzaine de modèles, dont les prix s'échelonnent de 37 à 690 F.

Si Monique Bastien, cédant à une certaine anglomanie, a baptisé sa boutique Bath Shop, une autre Monique, à l'autre bout de Paris, a choisi le même titre, mais en français ! Sa Boutique du bain est installée à la Nation, dans une nouvelle galerie commerciale. « *C'est après avoir travaillé dans une plomberie*, dit Monique Daubresse, *que j'ai compris l'importance de tous les compléments du confort du bain. Il y a un tel choix, actuellement, d'appareils sanitaires (en formes et en couleurs) qu'il est plus facile de convenir, d'abord, du style de la pièce : « rétro », très moderne ou sagement classique. A partir de la couleur du sol et des murs, on trouvera toujours les appareils et accessoires assortis.* »

Dans cette grande Boutique du bain, installée en sous-sol, tout peut se coordonner, du porte-savon au peignoir. Si les accessoires en cristal, transparent ou coloré, représentent 80 % de ses ventes, Monique Daubresse a recherché d'autres matières. Une somptueuse marqueterie de bois laqué ou, dernière création personnelle, du métal laqué blanc et des lis, en métal laqué mauve, rose ou marine (90 F la barre de 90 cm). « *Pour changer de la classique armoire de toilette, j'ai trouvé un grand miroir, à bords biseautés, qui recèle un rangement plat, coulissant à droite et à gauche, et qui vaut 1 081 F.* » Innovation également dans les rideaux de douche : ils sont en tissu plastifié très souple, agrémenté d'un filet et ils se font, en de nombreux coloris. Ils s'harmoniseront avec des tapis de bain auxquels s'assortissent, à leur tour, des peignoirs et des serviettes. Dans un coin de la boutique est disposé un meuble de toilette en chêne massif qui est une copie d'un mobilier d'autrefois.

C'est dans ce domaine des salles de bains à l'ancienne qu'Anita Civelli s'est spécialisée. Elle est installée, depuis douze ans, dans une boulangerie au décor 1900, dont elle a gardé toutes les peintures fixées sous verre et aussi l'enseigne : l'Epi d'or. Elle recherche des accessoires anciens et les fait reproduire par des artisans. Son premier succès a été une série d'accessoires en bois tourné, teinté chêne, acajou ou citronnier ; ils existent toujours. Sa dernière création : des grandes feuilles de nénuphars, en bronze doré, supports de barres ou d'anneaux et porte-savon.

« Col de cygne »

Pour éclairer un miroir, dont elle propose des modèles de toutes formes, Anita Civelli a retrouvé le charme des appliques 1900, à monture « col de cygne » et verrerie teintée de rose, vert, bleu ou jaune (315 F). « *Je deniche aussi, parfois, quelques pièces anciennes : lave-mains en faïence fleurie, meubles de toilette à dessus de marbre.* » Elle expose, actuellement, une grande baignoire début de siècle, en métal, avec une étonnante robinetterie dorée. Et un meuble de dentiste, en acier poli, avec de multiples tiroirs et petits casiers.

JANY AUJAME.

★ Bath Shop, 3, rue Gros, 75010 Paris.

★ La Boutique du bain, galerie Nation-Boutiques, 9, cours de Vincennes, 75010 Paris.

★ L'Epi d'or, 7, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

—Trouvailles—

Jardin

Puzzle à tout faire

Pierre Sabatier, sculpteur, a créé « Forum », un puzzle pour le jardin. Ce puzzle se compose d'éléments en béton blanc, à parois lisses et à canelures dont la finition est sablée. Les pièces se placent les unes contre les autres ou s'empilent. Elles sont pleines ou évidées. Leur poids varie de 220 kilos à 580 kilos. Leur fonction est multiple : sièges, tables, jardinières, rangements pour le barbecue.

Sur une aire de jeux, elles peuvent devenir labyrinthe, mur d'escalade et même podium de théâtre comme récemment au C.E.S. de Villepinte (Seine-Saint-Denis). Les prix s'entendent sans le transport : 220 F pour le petit module s'inscrivant dans un rectangle de 40 cm X 32 cm, 550 F pour le module ampoule et 770 F pour le grand module s'inscrivant dans un carré de 1 m X 1 m.

★ Cogipreba chemin de la Borde, 78360 Montesson, B.P 14 Tél. : 913-03-33 Livraisons assurées

Enfants

Coupe maison

Dans un foyer sur quatre, les cheveux des enfants (et parfois ceux du père) sont coupés à la maison. Mais pour jouer les Figaro, encore faut-il être bien équipé. Un nouveau petit appareil électrique sert de peigne-coupe-cheveux. Il s'utilise sur cheveux secs (ce qui permet de mieux contrôler son action) et il est doté d'un système de réglage à huit positions, pour ajuster la coupe à l'épaisseur et à la longueur des cheveux à coiffer. Le nettoyage de l'appareil est très simple et la forme effilée de son manche permet de l'avoir bien en main.

★ Philips, 160 F environ Dans les grands magasins et magasins de petit électroménager.



هكذا من الأصل

Salonner en terrasse

(Suite de la page 19.)

Pour les plantes, on choisira les espèces méditerranéennes : senecio, lavande, romarin, santoline, eleagnus.

Ces persistants formeront la structure de la terrasse. Structure où les plantes vivaces seront les bienvenues. Au printemps, en été, une poignée d'iris, quelques hémérocalles, des campanules, un bouquet d'olearia, blanches comme des marguerites, des asters, de la sauge, viendront égayer les touffes de persistants.

L'automne verra fleurir le vitex, le desmodium et le perovskia. Même en plein hiver, on pourra obtenir des terrasses fleuries grâce aux daphnés blanches, roses et pourpres et au kimonanthus à fleurs jaunes. Toutes ces plantes sont délicieusement parfumées.

Le prix de ces terrasses ? Il faut compter les investissements en bacs et en terre. L'homme de l'art conseille de prendre les plus grands possible — mais compatibles avec la surcharge autorisée — et de les remplir de terre de bruyère.

Pour le peuplement, on pourra se contenter au départ d'une douzaine d'arbustes à feuillage persistant et de quelques plantes vivaces, plus rentables que les « annuelles » puisqu'on les achète une fois pour toutes. Les prix dépendent évidemment de la taille des sujets et de l'effet que l'on veut obtenir. Edouard d'Adveew recommande spécialement les plantes méditerranéennes rustiques et solides.

« Les gens, dit-il, *s'entêtent à planter des rosiers qui meurent neuf fois sur dix, car les terrasses sont soumises à des variations climatiques éprouvantes. Ou il fait trop chaud ou il fait trop humide. Les seules que l'on puisse réussir sont les bonnes vieilles roses d'autrefois, les « sans feuille », les « moussues », les « pimprenelle ».*

Le jardin comme le vêtement, n'échappe pas à la mode. Mais ici, puisque la nature doit faire son œuvre, la tendance change moins souvent. Quand elle s'installe, elle est là pour dix ans. Aujourd'hui donc le temps est au jardin distingué, aux feuillages argentés, aux harmonies de gris et de blanc, rehaussées de touches rose et bleu pâle. Les végétaux reposent de la vie.

Et demain ? *« Il faut souhaiter qu'il y ait moins d'uniformité dans les créations,* déclare le paysagiste. *Davantage de personnalité chez les particuliers inciterait les pépiniéristes à plus d'originalité dans le choix de leurs végétaux. Aujourd'hui, avec les garden-centers — qui devraient, du reste, pratiquer un étiquetage plus précis, — on assiste à un nivellement par le bas. Nivellement que confirment la pauvreté de l'environnement en ville et la misère de nos parcs et jardins. Et pourtant il existe encore des maisons fantastiques. A Angers, des pépiniéristes comme Delaunay, comme Minier, avec leurs collections de bambous et de persistants peu communs, se bagarrent pour faire autre chose, tout comme Pajotin-Chedanne, un des plus beaux rosiéristes de France, et Lepage, dont les vivaces sortent des sentiers battus. La grande tradition horticole des années 1900 avec ses catalogues somptueux ne demande qu'à être restaurée. »* Somme toute il manque au Français encore quelques brins de... culture pour imaginer et créer son propre jardin

FLORENCE BRETON.

★ EVE (Espaces verts et environnements), 13, quai de Grenelle, 75015 Paris.

BIBLIOTHÈQUE VERTE

C'EST la saison et c'est la mode. Les Editions Berger-Levrault lancent une nouvelle collection de petits « livres verts ». Ouvrages aux couvertures gaies consacrés au jardin et au jardinage.

Dans la collection « Les Pages vertes », deux titres :

Tous les légumes à semer, à cultiver, à croquer, ce livre est réalisé par Paul Rissel et Henri Gosselin, chargés de cours à l'Ecole d'horticulture des jardins du Luxembourg Ils apprennent comment créer un jardin potager, comment le grifier, le ratisser, le semer, hâter les cultures ou les retarder. La deuxième partie comprend soixante fiches illustrées Pour chaque légume, sa culture, ses variétés les plus intéressantes, ses propriétés et une recette permettant de les déguster. Enfin, un calendrier donne par légumes les différents travaux à accomplir chaque mois.

Les plus beaux arbustes à planter, à soigner, à aimer L'auteur est Pierre Montagne, le responsable du parc de Bagatelle. Le livre est conçu sur le même plan que le précédent.

Pour les deux ouvrages : format, 14 × 21 cm, 160 pages, 36 F.

Dans la collection « Le Berger vert », deux autres petits livres illustrés avec charme :

Toutes les boutures, par Gérard Meudec, Qu'est-ce qu'une bouture ? Comment la réussir ? Quelles sont les différentes formes de bouture et les végétaux à bouturer ? L'auteur passe notamment en revue les arbres, les conifères, les plantes d'appartement, les fruits et les légumes.

Toutes les greffes, par Fernand Burgué. Les différentes formes de greffes, une dizaine au total, sont illustrées de dessins clairs. Pour chaque espèce, l'auteur conseille le mode de greffage à utiliser et l'époque favorable — Fl. B.

★ Pour les deux ouvrages : format 13 × 18 cm, 64 p., 15 F. Editions Berger-Levrault.

Le pain d'épice dans toutes ses traditions

IL fut le « melitounta » d'Aristophane, le « panis mellitus » des Romains. Les cavaliers de Gengis Khan en touchaient dans leurs rations. Philippe le Bon l'aurait découvert en 1452 du côté de Courtrai, où il guerroyait, et trouvé tellement à son goût qu'il mit de surcroît dans ses bagages le fabricant de ce produit rare Mais avant de devenir le pain d'épice de Dijon, il fut celui de Reims. Le patronage d'une ville où l'on sacrait les rois, ajouté à la folie qu'on pouvait avoir pour les épices, en fit longtemps un cadeau pour les rois en même temps qu'un cadeau royal Agnès Sorel, Marguerite de Valois, Louis XIII, en croquaient.

Plus tard, les Républiques ne le boudèrent point. Elles en comblaient aussi leurs présidents, elles finirent même par lui assigner une sorte de rendez-vous annuel à la Foire du Trône, qui, du coup, devint la Foire aux pains d'épice.

Bref, il tint le coup, vraiment, jusqu'en 1940, où à Dijon, sa patrie, on comptait trois cents personnes employées à sa confection dans quatorze fabriques d'où sortaient chaque jour 25 tonnes. Après quoi, pour lui aussi, ce fut la débâcle, la fin des bons faiseurs et, pis, celle des connaisseurs.

Le « kir » salvateur

Le « Kir » sauva le cassis. La moutarde maintint ses débouchés malgré la fin des cataplasmes. Le pain d'épice sombra dans l'oubli avec les oubliés. Pour les économistes, il est « 5 % de la production d'ensemble de la biscuiterie ». Voilà comme on traite aujourd'hui ce qui était poème, plain-chant, parfaite harmonie entre « bon miel et bonnes espices » au temps où il n'était pas question de mêler boulangers et pain-d'épiciers.

C'est tout cela que nous apprend Martine Chauney, dans un petit livre qui sent bon tout à la fois le sucre glacé, l'érudition et les secrets de grand-mère (1).

Finalement, le pain d'épice — qu'il soit du type Reims (farine de seigle) ou du type Dijon (farine de blé) — a bien fait de passer de mode. Imaginons qu'il ait fait fureur Son sort serait celui du beaujolais qui, depuis longtemps, n'est plus le beaujolais, du cassoulet qui se mange à Lille, de la bouillabaisse parachutée à Clermont-Ferrand.

Les « zouaves »

Lui peut s'offrir le luxe de se cacher et se préserver en même temps. Il existe encore à Dijon trois fabricants qui conservent ou presque les manières de leurs grands anciens Barnabé Boittier et Gottschaing. Les puristes observeront que les moules ne sont plus en bois de frêne ou de châtaignier. Mais, depuis longtemps, c'est bien le ferblantier qui fournissait les « découpoirs » d'où sortaient pains d'épice et, pêle-mêle, messieurs en gibus, zouaves et nonnettes.

Ce pain d'épice « comme autrefois », passant par Dijon avec le livre de Martine Chauney en poche, vous trouverez facilement le chemin à suivre pour le commander Il aura le goût exact de celui qui consolait l'enfance pauvre de Michelet. Peut-être même pourra-t-il être « incrusté d'angélique », tel celui qu'adressa Baudelaire à Sainte-Beuve, qui le mangea comme le lui demandait le poète, c'est-à-dire « avec simplicité ».

J.-M. Th.

(1) *Une tradition, le pain d'épice de Dijon,* de Martine Chauney, édit. Christine Bonneton, 124 p., 24 F.

Bricolage

Jeux de carreaux

Un revêtement de sol, souple et imputrescible, est conçu pour l'extérieur. Il s'agit de carreaux de 33 cm de côté, à surface ajourée et qui reposent sur des ergots les isolant du sol. On peut en recouvrir un balcon ou une terrasse, la margelle d'une piscine, mais aussi en faire une aire de jeux pour les petits ou une allée devant la maison. Partout où une surface sèche et antidérapante est utile, ces carreaux qui s'assemblent les uns aux autres par languettes sont pratiques. Ils se découpent pour s'adapter à toutes les dimensions et existent en douze coloris, clairs ou foncés. Ce revêtement d'extérieur vaut 103 F le mètre carré.

★ Beckerflex, 32, avenue du Roule, 92200 Neuilly.

CARNET

Naissances

— M. Nicolas METTRA et Mme, née Hardy, ont la joie d'annoncer la naissance de

Thibaut,

le 7 juin 1978.
Préfecture des Landes.
Mont-de-Marsan.

— Jacques MICHELET et Jacqueline, née Panouse, laissent à Erwan la joie d'annoncer la naissance de son petit frère

Even,

le 9 juin 1978.
Landrezac, 56370 Sarzeau.

— M. Hervé PAUZE et Mme, née Caroline Behar, ont la joie d'annoncer la naissance de

Grégoire,

le 20 mai 1978.
7, rue Gounod, 75017 Paris.

— Jean-Nicolas et Laura ROSTAN d'ANCEZUNE ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Vladimir,

le 1er juin 1978, à Chaville.

— M. et Mme Roland WORMS et Régis sont heureux d'annoncer la naissance de

Ryan,

le 1er juin 1978.
14, rue Hallé, 75014 Paris.

Fiançailles

— M. et Mme Charles DESSERTEAUX,
M. et Mme Michel BESSAC,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants,

Fabienne et Jean-François.

Paris.
Versailles.

Mariages

Jean-François COUVREUR et Arlette MARTET

font part de leur mariage, célébré dans l'intimité le 3 juin 1978.

M. Alain GOURDON et Mme Claudine CRUZ

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu dans l'intimité le 3 juin 1978.
5, passage Doisy, 75017 Paris.

Décès

Nous apprenons le décès de

ROBERT BESSON

ancien député des Landes,
M. Robert BESSON,
ancien maire de Mont-de-Marsan,
survenu le lundi 12 juin.

[Né le 29 septembre 1903 à Koléa (Algérie), ingénieur des travaux publics, Robert Besson est élu maire de Mont-de-Marsan en octobre 1947. Radical-socialiste, il bénéficie du soutien du R.P.F., et il est élu en mars 1949, au conseil général, qui le désigne comme vice-président.

Vice-président du comité d'expansion économique de Bordeaux et du Sud-Ouest, Robert Besson est élu député en janvier 1956, à la tête d'une liste groupant le Rassemblement des gauches républicaines et des candidats indépendants. Il est réélu, en novembre 1958, sous l'étiquette U.N.R. En mars 1962, un renversement de majorité au sein du conseil municipal de Mont-de-Marsan fait perdre à Robert Besson son mandat de maire. La même coalition de gauche, en novembre 1962, lui ôte le siège de député, au profit de M. Charles Lamarque-Cando (S.F.I.O.). Robert Besson ne s'était pas représenté aux élections cantonales de juin 1961.]

— Mme Paula Berkhauer, son épouse,
Son fils, Emile Papiernik-Berkhauer, son épouse,
Ses petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

David BERKHAUER,

dans sa soixante-dix-huitième année à Cannes, le 9 juin 1978.
L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, le 14 juin 1978, à 11 heures.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 5 juin, de

Mme Jean BOCHORY,
née Lise Strauss.

Ses obsèques ont été célébrées dans la très stricte intimité familiale en l'église Saint-Thomas-d'Aquin.
De la part de
M. Jean Bochory,
M. et Mme Jacques Lodier et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Castagnet et leurs enfants.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Zdenek CERNY,

officier de la Légion d'honneur, ancien diplomate tchécoslovaque, survenu le 11 juin 1978, à l'âge de soixante-quinze ans.
De la part de
Mme Zdenka Cerny, son épouse, ses enfants et petits-enfants.
Résidence sous le Parc.
27200 Vernon.

— Le conseil de surveillance, le directoire et le personnel de la Société Desse, à Floirac,
ont la grande peine de faire part du décès de

M. Henri DELATTRE,

président du directoire,
survenu le 10 juin 1978.
(*Le Monde* du 13 juin.)

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Robert FLEURY,

préfet en retraite,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance.
Les obsèques ont eu lieu au cimetière de Binic, le 10 juin 1978.
De la part de :
Mme Robert Fleury,
Mme et M. Elie Castaing,
Jérôme, Christophe et François Castaing.
Les Trois Merlettes,
Rue de la Caille, 22520 Binic.
22, rue Jousselin, 45000 Orléans.

[Né en 1903 à Bourges, M. Fleury, qui était diplômé d'études supérieures de commerce de Paris, fut avant la guerre inspecteur à la Caisse nationale de Crédit agricole. Après avoir participé à la guerre et à la Résistance, il est, en 1944, délégué dans les fonctions de préfet de l'Allier. Nommé en 1947 préfet des Côtes-du-Nord et en 1956 préfet de l'Aisne, il bénéficie du « congé spécial » en 1960 et est admis à la retraite en 1965.]

— M. et Mme René Lafon, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Albert Lafon, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Germaine Girardot,
Mme Marcelle Fraux
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Ernest FRAUX,
née Fernande Lafon,

survenu à Paris, le 11 juin, dans sa quatre-vingt-sixième année, munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 14 juin 1978, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, où l'on se réunira.

Priez pour elle.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue Blaise-Desgoffe,
75006 Paris.
102, boulevard du Montparnasse,
75014 Paris.
7, rue Charles-Renouvier,
75020 Paris.

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Jacques GALL,

décédé à l'âge de cinquante-sept ans.

[Découverts par Pierre Lazareff au lendemain de la seconde guerre mondiale, Jacques Gall et son frère François constituaient un couple inséparable de grands reporters, dont « France-Soir » avait publié les articles. Simultanément, les frères Gall signaient des romans historiques. A la télévision, ils avaient créé l'émission-portrait « A bout portant ».]

— M. Henri Laville, son époux,
Mme Fabienne Laville, sa fille,
Mme Henri Laville, sa belle-fille,
Ses parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georgette GARBISON-LAVILLE,
artiste peintre,

survenu le 8 juin 1978, dans sa soixantième année.
Selon la volonté de la défunte, l'incinération aura lieu le 15 juin 1978, à 13 h 30, au crématoire du cimetière du Père-Lachaise, où l'on se réunira (entrée rue des Rondeaux, Paris (20e), métro place Gambetta ; bus : 61, 69, 26).
Cet avis tient lieu de faire-part.
Les cendres seront déposées au colombarium du Père-Lachaise).

244, rue de Fontenay,
94300 Vincennes.

— Barbezieux, Paris.
On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Armand GAZEAU,
née Jeanne Gault.

Les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Mathias de Barbezieux, le 7 juin 1978.
De la part de :
Mme F. Gault,
Mme L. Gazeau,
M l'abbé Gault, curé de Barbezieux, vicaire épiscopal du Sud-Charente,
Mme M. Gault,
Mme R. Fleurisson.
Une messe sera célébrée le jeudi 15 juin, à 18 heures, dans la chapelle des Sœurs du Christ.
233, rue de Vaugirard, 75015 Paris.
Presbytère, 16300 Barbezieux.

— M et Mme Robert Guetta et leurs filles Martine et Fabienne,
M. et Mme Roger Krief et leur fils Denis,
M. et Mme Alain Strock,
M. et Mme Laurent Lahmi et leur fils David,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Victor GUETTA,
née Jane Nataf,

survenu le 11 juin 1978 en son domicile.
Les obsèques auront lieu le mardi 13 juin, à 16 h. 15, au cimetière de Bagneux.
129, avenue de Malakoff,
75116 Paris.

— Mme Andrée Mendelovici, son épouse,
Le docteur et Mme Mamou, sa fille et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel MENDELOVICI,

le 10 juin 1978.
La levée du corps aura lieu le mercredi 14 juin à 7 h. 45 à la clinique de la Roseraie, à Aubervilliers, dans l'intimité familiale.
L'inhumation se fera le même jour, à 8 h. 30, au cimetière de Bagneux.

— Mlle Isabelle Mornand,
Les familles Mornand, Guillou, Segret,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Philippe MORNAND,

leur père et parent,
survenu à Bouffémont (Val-d'Oise), le 7 juin 1978

Les obsèques religieuses ont été célébrées le vendredi 9 juin 1978, à Marson (Meuse).

56, boulevard Arago, 75013 Paris.

— Nous apprenons le décès, dans un accident de la circulation, du

comte Marc de la TOUR d'AUVERGNE,

survenu à l'âge de soixante-treize ans.
Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité.
Les membres des associations patriotiques dans lesquelles il militait feront célébrer à sa mémoire une messe de Requiem, vendredi 16 juin, à 18 h. 45, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Remerciements

— Dans l'impossibilité de répondre individuellement à chacun, Mme J. Biget et ses enfants, très touchés des nombreux messages de sympathie et d'affection qui leur ont été exprimés lors du tragique décès de

Jacques BIGET,
préfet,

remercient sincèrement tous les amis qui se sont associés à leur peine par leur présence, leurs écrits ou leurs envois de fleurs.

— Mme Eugène Gorog et toute la famille,
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Eugène GOROG,

prient tous les amis qui se sont associés à leur profond chagrin de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— Mme Rasorre, déléguée à l'UNESCO, assistante sociale, infirmière,
remercie les personnes qui ont assisté à la messe pour le salut éternel de

Mme la générale PORTE,

le 6 juin, en la basilique de Fourvière à Lyon.

Anniversaires

— Il y a dix ans, le 14 juin 1968,
Raoul ALFROY
était rappelé à Dieu. Son souvenir est rappelé à ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

— Une messe en mémoire de

David CASTELNAU,

ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
master of science
de l'université de Berkeley,
ingénieur en chef de l'armement (G.M.),
détaché à la Direction
des études et recherches
de l'Electricité de France,
chevalier
dans l'ordre national du Mérite,
sera dite en l'église Saint-Séverin (rue Saint-Séverin, Paris-5e), vendredi 16 juin 1978, à 18 heures.
Tous ses amis sont cordialement invités.

Bienfaisance

— Une Nuit du Secours de France aura lieu, le jeudi 15 juin, à partir de 20 heures, dans les salons de l'hôtel de Robech (5, rue Charles-Lamoureux à Paris-16e), en faveur des victimes des événements d'Algérie.



PRESSE

LES COMPTES DU « MONDE » EN 1977

Le 26 mai 1978 s'est tenue l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés de la S.A.R.L. « le Monde » qui ont approuvé les comptes de l'exercice 1977. Ceux-ci font ressortir un bénéfice net de 20 149,69 F, le solde créditeur de la dotation aux amortissements et des comptes de provisions s'établissant à 236 655,06 F.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1977

ACTIF		PASSIF	
Frais d'établissement	2 083 028.58	Capital	300 000.00
Immeubles	34 707 718.41	Réserve légale	30 000.00
Installations	58 625 881.36	Réserve générale	4 736 442.17
Matériel et mobilier	38 708 550.87	Réserve de révaluation	468 224,44
Immobilisations incorporelles	2 223 572.30	Réserve spéciale	260 996.09
Immobilisations en cours	1 749 879.22	Dette à moyen et long terme	6 400 000,00
Participation à la construction	4 464 110.44	Amortissements	113 954 887,51
Valeurs engagées	4 251 708.13	Provisions	10 383 379.56
Stocks et travaux en cours	4 351 108,39	Abonnements à servir	21 910 881,99
Débiteurs divers	43 448 220.36	Créditeurs divers	43 098 308,34
Disponible	6 947 471,73	Bénéfice net 1077	20 149,69
	301 561 249.79		301 561 249.79

COMPTE D'EXPLOITATION 1977

PRODUITS « Le Monde »		CHARGES	
Abonnements	33 041 702.42	Traitements et salaires	121 879 231,12
Ventes	138 062 854,15	Charges sociales	34 350 902.32
Publicité	159 377 655.35	Papier	52 883 020.78
Droits de reproduction	699 038,49	Courtage et frais de publicité	31 083 164,22
Vieux papiers	1 130 848,11	Frais de vente	72 976 383,83
Produits divers	165 142.20	P.T.T.	9 784 416.73
	332 477 240.72	Autres charges d'exploitation	20 582 295.79
Autres activités :		Frais généraux	11 400 744.65
Sélection hebdomadaire	3 215 592.01	Impôts et taxes	944 078,55
Weekly Selection	9 888.37		
Monde diplomatique	4 984 571,32		
Monde des philatél.	2 387 770.02		
Doss. et Documents	5 545 291.94		
Monde de l'éducat.	5 152 786.18		
Travaux imprimerie	129 800.03		
Recettes et profits divers	1 764 792.03		
	355 667 732,62		
Déficit brut d'exploitation	216 505,37		
	355 884 237,99		355 884 237,99

L'année 1977 n'a pas été pour « le Monde » une bonne année. La diffusion qui s'était accrue de 3,3 % en 1976 a, en 1977, diminué de 2,6 %. « Le Monde », qui reste, après « Ouest-France » et « France-Soir », le troisième quotidien français, retrouve ainsi ses chiffres de 1974, la nette progression des abonnements et de la vente à l'étranger compensant la diminution de la diffusion à Paris et en province. La vente moyenne par numéro s'est établie en 1977 à 428 858 exemplaires, contre 439 937 en 1976.

Le lignage de la publicité s'est, comme en 1976, accru de 1 % et l'augmentation du chiffre d'affaires dans ce secteur a atteint 8 %, taux insuffisant pour compenser les effets de l'inflation.

Les publications annexes, dans leur ensemble, ont dégagé une marge brute de 2 millions. « Le Monde de l'éducation » a été diffusé à plus de 80 000 exemplaires par numéro, « le Monde diplomatique » à 72 000 exemplaires, « le Monde des philatélistes » à 33 000 exemplaires et la « Sélection hebdomadaire » à 30 000 exemplaires.

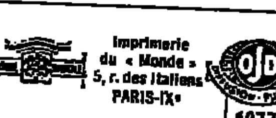
Les produits ont été comptabilisés en 1977 en calculant la vente au prix fort, conformément aux dispositions du nouveau plan comptable. C'est ainsi que les recettes de diffusion représentent 52 % du chiffre d'affaires contre 48 % à la publicité.

Le compte d'exploitation se solde par un déficit légèrement supérieur à 200 000 F. Cette situation n'aurait pas permis au « Monde », s'il n'y avait pas un régime fiscal propre à la presse, d'assurer un taux normal d'amortissements.

Les gérants ont exposé à l'assemblée générale le détail des mesures qui doivent permettre de remédier à la dégradation constatée en 1977. Les résultats des cinq premiers mois de l'exercice 1978 sont en nette amélioration.

● *Le bureau politique du P.C.F.* a nommé, mercredi 7 juin, M. Maxime Gremetz comme directeur de l'hebdomadaire central du P.C.F., *France nouvelle*. Cette fonction avait été assumée par François Billoux jusqu'à sa mort, le 14 janvier. M. Gremetz, membre du bureau politique, est chargé des relations avec les chrétiens et des dossiers électoraux.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe
1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

هكذا من الأصل

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA PHOTO

Calendrier des expositions.

— Christian Poirier, au Café d'Edgard (58, boulevard Edgard-Quinet, Paris-14e), du 15 au 20 juillet : portraits et paysages.

— Robert Mapplethorpe, à la Remise du Parc (2, impasse des Bourdonnais, Paris-1er), du 15 juin au 13 juillet : trois séries de portraits, de scènes homosexuelles fétichistes et de fleurs, exposés pour la première fois en Europe.

— Travaux des élèves de la section photo, à l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs (31, rue d'Ulm, Paris-5e), jusqu'au 23 juin : des talents à découvrir.

— Les lauréats 77 du prix Kodak de la critique photographique, au centre Kodak d'information (38, avenue Georges-V, Paris-8e), jusqu'au 8 septembre : John Batho, Bernard Plossu, Olivier Martel et Yves Aubry. De la couleur, bien sûr.

— Michel Hunot, à la FNAC-Châtelet, jusqu'au 22 juillet : les paysages d'un peintre converti à la photographie.

— Jean-Pierre Le Bihan, à la Galerie Demi-Teinte (159, boulevard du Montparnasse, Paris-6e) : sur le thème « Société et dérision ».

— Edouard Boubat, au musée Nicéphore-Niepce (28, quai des Messageries, 71100 Chalon-sur-Saône), jusqu'au 2 juillet : « la réalité, quand il n'y a plus rien, c'est-à-dire l'essentiel ».

— « Un œil dans la ville », salle Robert Desnos de Ris-Orangis (91130), jusqu'au 9 juillet : pendant huit mois, Ignacio Gomez-Pulido a regardé vivre les habitants de Ris-Orangis.

Un département photo à Beaubourg ?

Nommé en 1975 par Michel Guy, directeur de la Fondation nationale de la photographie, Pierre De Fenoyl s'en était écarté lorsqu'elle fut établie à Lyon, déçu par le budget qu'on lui accordait. Il vient d'être chargé de mission auprès du président du Centre Georges-Pompidou pour mettre en place un département photo et intervenir aussi bien auprès du C.C.I. que de la Bibliothèque d'information et du musée pour que la photo ne soit plus seulement considérée comme moyen technique mais pour lui donner une identité propre. Une rétrospective sur l'holographie et une rétrospective August Sander, des conférences, des « workshops » avec des photographes sont prévus pour la rentrée. Pierre De Fenoyl compte aussi implanter une politique d'édition régulière. On ne pourra parler d'un vrai département photo que si les budgets suivent.

Un problème de place se pose toujours à Beaubourg : où exposer ? Une mezzanine à l'entrée du musée, à côté du Cabinet des dessins, vient d'être aménagée en galerie. aFisant pendant aux Ateliers d'aujourd'hui pour la peinture. De Feynoyl a décidé d'y montrer les recherches de jeunes photographes qui sortent des sentiers battus du reportage. Bernard Descamps (du 15 juin au 13 juillet), puis Bruno inaugureront ce cycle d'expositions.

Les Rochelais et leur ville.

En collaboration avec la Maison de la culture et les Rencontres internationales d'art contemporain, la direction départementale de la jeunesse et des sports a proposé aux Rochelais de dire, en photos, comment ils voyaient leur vie dans la ville. Un atelier de prise de vue a été confié à Claude Raimond-Dityvon, de l'agence Viva, et un atelier de laboratoire à Georges Fèvre, de Pictorial Service. L'animation a duré deux mois. Le travail des Rochelais — une centaine de photos — est exposé du 15 juin au 20 juillet à la Maison des jeunes, tandis que le travail personnel de Claude Raimond-Dityvon, lui-même originaire de La Rochelle, est exposé à la Maison de la culture sous le titre : « Territoire d'enfance ».

★ Renseignements : Maison de la culture, 2, rue du Chef-de-Ville, 17000 La Rochelle.

■ Le palais Pitti de Florence vient d'inaugurer l'exposition des tableaux récents de Chagall qu'on avait pu voir au Louvre à l'occasion du quatre-vingt-dixième anniversaire du peintre. (« Le Monde » du 19 octobre 1977.)

Photo

LA LOIRE, *de Robert Doisneau*

Jean-Loup Sieff, qui dirige pour les éditions Filipachi-Denoël la nouvelle collection « Journal d'un voyage », inaugurée avec son reportage sur la Vallée de la Mort, a demandé à Robert Doisneau son journal de voyage. Doisneau a choisi la Loire, et ce choix, vraiment pas « choc », vraiment pas exotique, reflète bien l'esprit de Doisneau : il y a de bons vins par là-bas.

Toute bonne famille française qui part en vacances et qui préfère encore un petit moment de culture historique à l'efficacité des autoroutes passe par la Loire et ses châteaux. A Blois, les enfants sont surtout impressionnés quand le guide ouvre dans les murs des doubles fonds, réceptacles à poisons d'une Médicis. Et à Amboise, plus que la tombe de Léonard de Vinci, ce sont les gargouilles où une rangée de pendus se sont débattus qui retiennent l'attention. Il y a, dans l'histoire de la Loire, une cruauté très Musée Grévin qui plait beaucoup.

Doisneau est remonté à la source de son amour pour la Loire : lorsque, cancre du fond de la classe, ce seul mot — Loire — éveillait une vacance, « *un pré où, à chaque pas, gicle une rainette et s'envole une libellule, une flaque d'eau miroitante entourée de roseaux* ». Et puis la Loire, avec « *ses herbiers qui ondulent et ses bancs de sable aux formes douces* », était une sorte de Femme idéale, dangereuse puisqu'elle engloutissait les meilleurs nageurs.

En promenade au bord de la Loire, adulte cette fois, Doisneau a dû oublier son « *petit cinéma personnel* » : il fallait « *chasser la crainte du temps perdu* ». Les fantômes restent invisibles, et le château de Chenonceaux, désormais, est barré de flèches, de sigles japonais. Devant Chambord, Doisneau a trouvé une jeunesse casquée et cuirassée. Il a vu des abris-bus encastrés dans les églises et, au bord d'un rivage tranquille, une champignonnière atomique est apparue. Seulement, les gens continuaient à pêcher, et les mariées en blanc continuaient à se faire prendre en photo, et les jardiniers continuaient à tailler des jardins à la française, et la vie continuait. Et c'est cette vie-là qu'aime surprendre Doisneau : labeurs tranquilles, plaisirs modestes.

A côté de ses photos, il a dû écrire son journal de voyage — c'est le principe de la collection. Curieusement, le texte est beaucoup plus imagé que l'image. Autant l'image est prudente, parfois un peu simplette, autant le texte déborde. Doisneau réécrit l'histoire de la Loire d'une plume gaillarde et emballeuse. Avec un souffle épique, il fait revivre « *les fastueux cortèges nautiques du dix-septième siècle* » : « *Une bien belle bête, luisante comme une jument un matin de revue avec son harnachement de manomètres et de cabochons graisseurs. Une géante soufflante, fumante, pompant gloutonnement toute l'eau de la rivière, aspirant du même coup bateaux et équipages. La vapeur sortant de ses entrailles partait alimenter mille locomotives. De l'autoclave sortaient, méconnaissables, les escogriffes aspirés distraitement, bien bouillis, très fripés, extrêmement polis...* »

Doisneau revendique l'innocence, les pieds sur terre. Il avoue à la fin de son livre que sa meilleure technique est l'absorption de vin, parce que « *son action euphorisante favorise les contacts et agit comme un révélateur* ».

HERVÉ GUIBERT.

★ Filipacchi-Denoël, 58 F. (Les photos du livre sont exposées jusqu'au 15 juillet à la FNAC-Etoile.)

Lettres

Enfances en danger

(Suite de la première page.)

Que « *le travail social se masque derrière les oripeaux de la générosité et de la justice, derrière une certaine idée de la charité* », nous le savons depuis toujours. Mais peut-on dire, avec Claude Liscia, que dès l'origine, « *pour les enfants des plus pauvres, l'école est certes obligatoire, mais pour mieux les stigmatiser et en organiser l'exclusion* » ? Vérité que nous refusons d'abord, puis que nous devons bien admettre. Combien mon petit garçon a-t-il retrouvé, au lycée, de ses camarades arabes de l'école communale ? Aucun.

Attachée de recherche au C.N.R.S. (Centre d'études des mouvement sociaux), Claude Liscia a été autorisée par le juge des enfants d'une cité de transit à utiliser certains documents confidentiels ou semi-confidentiels (enquêtes sociales, expertises psychiatriques, rapports de police), à condition de changer les noms de famille. Elle nous présente quatre dossier :

— Une histoire qui « *illustre de façon exemplaire le mécanisme d'écrasement délibéré de certaines familles* ». Jugement d'« *abandon moral* ». La déchéance de l'autorité parentale s'exerce ici, comme par hasard, mais il n'y a pas de hasard, sur les deux plus jeunes enfants, volés à leurs parents à la maternité même. La politique est là aussi et peut-être même surtout celle de l'adoption : « *Le placement des enfants est aussi un marché qui obéit aux lois de la rentabilité.* »

— Le dossier du petit Serge arraché à cinq ans à sa mère jugée ainsi : « *Valeur affective bonne, valeur éducative très négative.* » Envoyé dans un établissement « *pour petit débile caractériel* », Serge vole une mobylette à neuf ans, se retrouve à seize ans à Fresnes pour fugue (sic). Début d'une longue carrière carcérale. Honte sur nous.

— Le cas d'une famille typiquement « *amorale* », mais qui grâce à son équilibre interne, à sa cohésion, a su résister et l'emporter, à la fin, puisque aucun enfant n'a été placé et que les mesures d'assistance éducative en milieu ouvert ont été rapidement levées.

— Le dossier d'une famille qui est l'une des 10 % où l'enfant, sans être toujours martyr, est effectivement en danger. Claude Liscia fait seulement remarquer que, né dans un milieu bourgeois, le petit Lucien aurait été envoyé en pension, sans plus : « *Fils de délinquant et beau-fils de manœuvre, Lucien se retrouve sous la coupe d'un juge des enfants.* »

Ainsi passons-nous, à la suite de Claude Liscia, du « bon » écolier à l'enfant délinquant, et apprenons-nous les règles avouées ou tacites de la police familiale, ses mises en scène, aussi, et ses travestissements. Ainsi remontons-nous au contrôle diffus qui désignera certaines familles à l'« *écrasement judiciaire* ». Surveiller et punir. Une mise en fiche qui sera bientôt informatisée. Le maître de Claude Liscia, Michel Foucault, est là, avec, en épigraphe, une belle et longue et terrible phrase qui commence ainsi : « *Pas de discipline sans une archive ténue, minutieuse, au ras des corps et des jours...* »

En 1820, Gérando écrivait au sujet de l'assisté : « *Il faut se montrer avare, très avare, presque dur... Il lui est utile de sentir encore la privation et la gêne ; car c'est l'aiguillon qui doit l'exciter à s'industrialier, à employer toutes les ressources qui lui restent encore.* » Claude Liscia assure que, un siècle et demi plus tard, les assistes sociales respectent à la lettre tantes sociales respectent à la lettre ces préceptes, et commente : « *Politique des secours calculés et parcimonieux d'une part, utilisation à outrance du corps du pauvre (de sa force de travail, de sa santé, de son alimentation, de son sommeil) d'autre part.* »

Corps du pauvre, corps du délit : non du délit qu'il lui arrive de commettre parce qu'il est pauvre, mais du délit que ne cesse de commettre sur lui la société. Nous pouvons protester, nous rebiffer. Les phrases les plus blessantes de Claude Liscia sont les plus vraies. Aussi bien, cet aveu de Gérando, cet acte manqué si révélateur sur l'excitation au travail industriel, n'est-il pas une invention de Claude Liscia. Ni cet involontaire aveu dans un rapport contemporain, au sujet d'une aide mensuelle accordée aux familles : « *Mais il est très fréquent que cette allocation vienne en fait remédier à l'insuffisance des salaires féminins dans de très nombreuses entreprises.* » Et l'on se permet de faire la morale à ces mères écrasées.

Un dernier mot : j'ai connu à la Goutte-d'Or une famille algérienne attachante et noble dont le père et la mère avaient le seul tort d'avoir beaucoup trop d'enfants à la rue. En danger, certes, puisque, à l'étonnement de leurs parents, certains d'entre eux étaient tombés dans la prostitution et la délinquance, en effet. Pour aider la maman, le temps d'une nouvelle grossesse, les trois petits derniers lui furent provisoirement pris. On refusa de les lui rendre tant que sa famille n'était pas logée décemment. Ce logement décent, on le lui refusa durant dix ans. Après quoi, elle le trouva enfin, mais ne retrouva pas ses trois enfants. Malgré de nombreuses démarches et d'incessantes protestations, ils furent on ne peut plus légalement adoptés et définitivement arrachés, non seulement à leurs parents qui ne s'en consolent pas, mais à leur culture. Il n'est pas jusqu'à leurs prénoms qui n'aient été francisés.

CLAUDE MAURIAC.

★ *Familles hors la loi*, de Claude Liscia, édit. Maspero, 229 p., 38 F.

UNE BIBLE DE GUTENBERG VENDUE 2,4 MILLIONS DE DOLLARS

Une bible de Gutenberg vient d'être vendue à Londres pour 2,4 millions de dollars. C'est l'université du Texas, agissant pour le compte de la Fondation Carl et Lily Pforzheimer, qui s'est portée acquéreur. En avril dernier, un autre des vingt et un exemplaires existant dans le monde avait été acheté 2 millions de dollars pour le compte du ministère de la culture du Bade-Wurtemberg *le Monde* du 11 avril).

Festivals

« LA LUNE A L'ENVERS », au Marais

Ils sont dix, vingt, peut-être bien plus, ils traversent la gare du chemin de fer. Drôle de gare, les rames partent vers le nord, le sud, l'est, partout.

Ils sont arrivés en bande, ils sont presque semblables, mais ils sautent dans des trains différents, les voilà tous partis, tous sauf un, qui s'assied sur sa valise, croise les jambes, et qui va rester là, impassible, sur le quai, au long des semaines ou des mois que durera, pour les autres, le voyage.

Pourquoi n'est-il pas parti, celui-là ? — Pour rien. Acte gratuit. Rien n'a ici sa raison d'être, de ne pas être, c'est la Lune à l'envers, on marche sur les mains, on est loup ou Chaperon rouge, King Kong ou la Callas, le Kremlin ou la tour de Pise, et toutes ces figures et ces monuments chantent l'île de Manhattan, dansent l'Andalousie, se plongent des couteaux dans la gorge, s'envoient des cartes postales du bout du monde.

Architecte de formation, chorégraphe par vocation, Alain Germain avait présenté, à Créteil, en 1976, Minuit pour géants, opéra de chambre d'après un poème de Tristan Tzara. C'était bien, mais, jouant aujourd'hui au Festival du Marais la Lune à l'envers, sa troupe prouve qu'elle a fait un immense progrès.

Ces filles et garçons, très jeunes encore, dansent et chantent, et jouent divers instruments, avec une belle sûreté et une rare fraîcheur. Ils nous donnent quelque chose qui n'existe pas dans notre pays : un spectacle toutes catégories, où la musique, la comédie, le chant, l'humour, le ballet, l'opéra, l'acrobatie, le cirque, la poésie, se donnant la main, se lancent dans une ronde folle, merveilleuse, et qui, on ne sait comment, raconte une vraie histoire qui tient parfaitement debout.

Le secret du charme de la troupe d'Alain Germain, c'est une perfection technique qui n'est pas une seconde sévère, c'est une distinction d'esprit qui n'est pas une seconde hautaine. Les gags, les bêtises pures, les bonheurs d'expression, les prouesses, filent un train d'enfer, légèrement.

Le soir de la première (première aussi de ce Festival du Marais 1978), ce lundi 12 juin, il y avait un petit quart d'heure de trop, juste avant le « final », parce que la fantaisie pure, cela ne doit pas durer, mais passer muscade, comme une lettre à la poste, il est vrai qu'il faisait un froid de loup.

Comme ils sont tous excellents, il faut citer tous ces acteurs-chanteurs-danseurs-musiciens, Nathalie Barbey, Nanon Bertrand, Irène Bonjean, Richard Cross, Patricia Fauveau, Marie-Aleth Iund, Andréas Jäggi, Jean-Rémy Julien-Després (qui fait aussi la musique), Guy Stapel, Laura Proença, et leur pilote-auteur Alain Germain (le voyageur qui ne part pas).

MICHEL COURNOT.

★ Hôtel d'Aumont, rue de Jouy, les 12, 13, 15, 16, 17, 19, 20 et 21 juin, à 21 h. 30.

Expositions

Vulliamy à Antibes

Le musée Picasso d'Antibes consacre une petite rétrospective à Gérard Vulliamy. Au catalogue, des poèmes de Paul Eluard et Francis Ponge. Vulliamy (né en Suisse en 1909) a vécu depuis le début des années 30 dans le Paris des peintres et des poètes. C'est parmi eux qu'il a cherché sa voie, entre l'abstraction et le surréalisme.

A ses débuts parisiens, il se mêle au groupe Abstraction-création animé notamment par Jean Hélion, mais il ne tarde pas à se tourner vers les surréalistes qui tiennent alors le haut du pavé. Ils accueillent avec sympathie ce jeune homme de vingt ans en quête de lui-même et d'expression picturale. Sa pâture, il la trouve d'abord chez ses aînés, comme on peut le voir dans une toile de 1932, si proche de Wifredo Lam, venu des Caraïbes avec son monde démoniaque et la jungle afro-cubaine. Il s'inspire aussi de la houle torrentielle d'André Masson, des visions damesques d'ossements dans les paysages de Tanguy et de Dali. Tout cela finit par déboucher sur le Cheval de Troie, *tableau important dans l'œuvre de ce peintre, pour sa vitalité fantasmatique et la maîtrise avec laquelle, à vingt-huit ans, il exprime une vision apocalyptique dont les racines remontent loin dans le passé.*

Après la guerre, les peintres abstraits sont sur le devant de la scène parisienne. C'est la paix, mais, pour l'art, c'est la crise. Gérard Vulliamy revient à sa première tentation. Sa peinture s'éclaircit, se structure par le dessin et le travail du pinceau, puis, à l'heure de la maturité, éclate dans un tissu pictural en feu où se dissolvent les formes figuratives. Va-et-vient dialectique entre l'abstraction formelle et la création surréaliste : on voit surgir à nouveau dans ses toiles récentes la structure des images inspirées par Lam, mais de plus en plus stylisées, épurées et dépouillées. Le trait et les formes noyés dans un grand rêve sur le chatoiement de couleurs artificielles.

JACQUES MICHEL.

★ Rétrospective Gérard Vulliamy, au musée Picasso d'Antibes, jusqu'au 30 juin.

Notes

Cinéma

« La Grande Bataille » d'Umberto Lenzi

1942, 1943. La guerre fait rage en Europe et en Afrique. Une demi-douzaine de personnages, qui auraient pu devenir amis, sont maintenant condamnés à s'entre-tuer. La tragédie collective détermine les destins individuels. Le fils d'un général de West Point marche sur les traces (héroïques) de son père. Une actrice juive refuse de céder aux instances d'un officier de la Gestapo. Un lieutenant allemand assassine un tragédien grec. Une jeune Française sombre dans la prostitution. Un correspondant de guerre américain cite Clemenceau...

L'intérêt de tout cela ? Absolument nul. Reste le spectacle. Le réalisateur italien Umberto Lenzi multiplie les scènes de genre : coups de main, dynamitage de voie ferrée, attaques aériennes, embuscades, fusillades, batailles de chars. Images cent fois vues. Mise en scène strictement fonctionnelle. Efficacité d'un cinéaste doté de grands moyens, mais dépourvu de personnalité. Parmi bien d'autres, Henry Fonda et John Huston figurent au générique. Ils assument avec dignité la médiocrité de leurs rôles.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir Les films nouveaux.

« Le Rayon bleu » de Jeff Liebermann

Des hommes et des femmes perdent brusquement leurs cheveux et se transforment en fous criminels. Ils sont victimes des effets à retardement d'un « acide » dont ils ont fait usage lorsqu'ils étaient étudiants et que le L.S.D. ou ses dérivés étaient à la mode. Malheureusement, les implications sociales d'un tel sujet ne sont pas vraiment traitées. On a modernisé le vieux mythe de la transformation bestiale (vampire ou loup-garou) sans pour autant insister sur les méfaits des « drogues dures ».

Un jeune homme et une jeune fille *sympathiques* et *falots* mènent une enquête dans un milieu provincial américain, mais ce n'est qu'une autre façon de faire du pittoresque. Le récit, réalisé selon la technique industrielle et impersonnelle d'un *télé-film de série*, est ponctué, à intervalles réguliers, de scènes où se mêlent un fantastique qui ne porte guère et une violence spectaculaire.

JACQUES SICLIER.

★ Publicis-Matignon (v.o.). Max Linder, Paramount-Opéra, Paramount-Galaxie, Paramount-Montparnasse, Paramount-Maillot, Paramount-Montmartre (v.f.).

En bref

■ Le prix de peinture Henri-Kerouredan, d'une valeur de 10 000 francs, attribué à un peintre français de moins de quarante ans, vient d'être décerné pour la première fois cette année. Le jury, composé notamment des peintres Y. Brayer, C. Schurr et du sculpteur Volti, a choisi comme lauréat, parmi cent quarante-cinq candidats, Jean-Max Relange. (Exposition au Foyer international d'accueil de Paris, 30, rue Cabanis, jusqu'au 14 juin.)

■ Pour la seconde année consécutive, la Caisse nationale des monuments historiques et des sites attribuera un prix d'un montant de 20 000 F récompensant l'auteur, ou les auteurs, d'un ouvrage de langue française consacré au patrimoine architectural. La remise officielle du prix aura lieu à la fin du mois de juin, à l'hôtel de Sully.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ?
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Cyrano ou les Soleils de la raison. — Salle Gémier, 20 h. 30 : les Baracos.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Mal d'amour de M. Leyrac.
Petit T.E.P., 20 h. 30 : Libre parcours variétés.

Les salles municipales

Nouveau Carré, salle Papin, 20 h. 30 : Yiddish Story ; 22 h. 30 : les Soliloques du pauvre.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Una Ramos ; 20 h. 30 : Ballet Opéra Stuttgart.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 15 : Venez nombreux.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Plus Gentille.
Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Biothéâtre, 21 h. : J.-J. Rousseau.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : Rétro-Parade.
Cartoucherie, Théâtre de l'Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Shahrazade dit. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : Dom Juan. — Atelier du Chaudron, 20 h. 30 : le Golem.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : l'Intervention. — La Resserre, 21 h. : Antigone. — Grand Théâtre, 21 h. : Ulysse.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Epicerie-Théâtre, 20 h. 30 : Michael Kohlhaas.
Espace Cardin, 21 h. : Ceux qui font les clowns.
Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 21 h. : la Cigule.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse ; 22 h. : le Bluff.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 20 h. 30 : Punk et punk et colegram. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Labiche à l'affiche.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 13 juin

Mathurins, 20 h. 45 : *Dom Juan se retourne.*
Michel, 21 h. 15 : Duo sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Moderne, 21 h. : la Nuit des tribades ; la Plus Forte.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 20 h. 30 : Gotcha ; 22 h. : le Brise-l'âme.
Orsay, 21 h. : les Mille et Une Nuits (Magic Circus).
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : le Ciel et la Merde.
Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Ranelagh, 20 h. 45 : Feu la mère de madame.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 10 : les Dames du jeudi.
Théâtre Adyar, 21 h. : Légendes à venir.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une *fois*.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Trois pour rire.
Théâtre du Marais, 20 h. : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Trois p'tites vieilles et puis s'en vont ; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 45 : I. Saint-Léger ; 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : F. Bender.
Blancs-Manteaux, 18 h. 30 : la Matriarche ; 20 h. 30 : J. Serizier ; 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. 30 : P. Triboulet.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : la Surprise ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 18 h. 30 : le Prix du Nobel ; 22 h. 30 : Roger, Roger et Roger.
Campagne-Première, 22 h. : Comme à la fin d'une danse.
Coupe-Chou, 18 h. 30 : la Maison de l'inceste ; 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. 30 : P. Perrier.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : France Léa ; 21 h. 45 : le Bourbon magique ; 23 h. : l'Eau en poudre.
Le Fanal, 19 h. 30 : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.
Le Lucernaire, 22 h. 15 : E. Piaf parmi nous.
La Mama du Marais, 19 h. 45 : Help, Mumy, help ; 20 h. 45 : Zézette ; 22 h. : Cuillères-valises.
Le Manuscrit, 19 h. : les Marins de Cronstadt ; 21 h. : Ça va beaucoup mieux ; 22 h. : Croûle et croûlant.
La Mûrisserie de bananes, 21 h. : les Etoiles.
Petit Bain - Novotel, 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Petits-Pavés, 21 h. : le Droit à la paresse ; 22 h. : M. Fontenay ; 22 h. 15 : Flash dingue ; 22 h. 30 : J.-C. Aveline.
Le Plateau, 20 h. 30 : Anticosi ; 22 h. : A. Sechs.
Le Point-Virgule, 20 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes ; 21 h. 30 : Un après-midi d'automne.
Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Y a qu'là que j'suis bien.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : la Culture physique ; 21 h. 15 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : Rodéo et Juliette. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : Le mensonge, c'est magnifique ; 22 h. 30 : Qui a tué la concierge ?
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : M. Ripoche ; 21 h. 30 : A. Pichiarini ; 22 h. 30 : Poussez pas le mammifère. — II, 21 h. : C. Ricard ; 23 h. 15 : Sugar Blue.

Chansonniers

Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.
Caveau de la République, 21 h. : Y a du va et vient dans l'ouverture.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : C. Ivaldi et G. Pludermacher, piano (Brahms, Schubert).
Salle Pleyel-Debussy, 20 h. 30 : Carlo Minzi, piano (Mozart, Schumann, Beethoven).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 20 h. 30 : M. Fisher.
Sainte-Chapelle, 20 h. 30 : Ensemble de cuivres Da Camara et Chœur national, dir. J. Grimbert (Rachmaninov, Bruckner, Purcell, Gabrielli).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre P. Kuentz et les Chœurs d'Aquitaine, dir. G. Azen (Honegger : le Roi David).
Palais abbatial de l'église Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : B. Verlet (Bach).
Porte de la Suisse, 21 h. : Concert manifeste du GERM (Mariétan, J.-L. Philippe, N. Piguet).
Eglise Saint-Louis de la Salpêtrière, 21 h. : F. Clidat (Chopin, Liszt).
Eglise Saint-Merri, 21 h. 15 : Orchestre de chambre de Munich, dir. K. Redel (Mozart).

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot : le Cinéma et les Arts plastiques, à 15 h., 18 h. 30, 20 h. 30 et 22 h. 30).

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98)
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Olympic, 14e (542-67-42), Me., V., D., Ma.
ALLO ! MADAME (It., v.f.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71)
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Murat, 16e (288-99-75)
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) Le Marais, 4e (278-47-86)
ATTENTION LES ENFANTS REGARDENT (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68)
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (542-67-42), J., S., L.
LES BATISSEURS (Fr.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07)
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Secrétan, 19e (206-71-33)
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
BORN TO BOOGIE (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40)
CARMEN (Fr.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
LA CHAMBRE VERTE (Fr., s.-tit. angl.) : Cujas, 5e (033-89-22).
COMMENT CA VA ? (Fr.) : Le Seine, (325-95-99).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
LE CROCODILE DE LA MORT (A., v.f.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), George-V, 8e (225-41-46), Marignan, 8e (359-92-82), PLM-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-65-17), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24), Miramar, 14e (320-89-52)
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
L'HORRIBLE INVASION (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33)
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), Quintette, 5e (033-35-40), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00)
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
JESUS DE NAZARETH (It., v.f., 1re et 2e parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
MAI 68 PAR LUI-MEME (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91)
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12)
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-00-90)
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34)
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Napoléon, 17e (380-41-46).
POURQUOI PAS (Fr.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37)
LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Ternes, 17e (380-10-41)
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70)

Les films nouveaux

HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (film en quatre parties), film allemand de H.J. Syberberg (v.o.) Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
L'ANTENNE EST A L'ACCUSE : RADIO 93, film collectif français : Vidéostone, 6e (325-60-34).
UN ESPION DE TROP, film américain de Don Siegel ; (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
PAPA EN A DEUX, film américain de M. Feldman ; (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 8e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74)
LA GRANDE BATAILLE, film italien de U. Lenzi ; (v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Danton, 6e (329-42-62), Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75)
LE RAYON BLEU, film américain de J. Lieberman (**) (v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CARESSES BOURGEOISES, film italien de E. Visconti (*) : (v.f.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 7e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Gobelins, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34).
[illegible] DE SINGE (It., v. angl.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
[illegible] ROTI DE SATAN (All., v.o.) (*) : Olympic, 14e (542-67-42) à 18 h. en sem.
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
RUBY (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91)
SI VOUS N'AIMEZ PAS CA, N'EN DEGOUTEZ PAS LES AUTRES (Fr.) (**) : Calypso, 17e (754-10-68).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Racine, 6e (633-43-71)
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19)
UN FLIC AUX TROUSSES (A., v.f.) (*) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 14 au 21 juin)

Centre Pompidou (277-11-12), mer., 15 h. 45 : Mini-cinéma. — Esplanade, mer., sam., dim., 15 h. ; jeudi, ven., sam., dim., 18 h. 30 : Cirque Gruss
Square Henri-IV (878-33-47), ts les jours, sauf sam. et dim., 14 h. 30 : le Nouveau Cirque de Paris.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer. et dim., 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30, sam. 15 h. et 16 h. : les Aventures de Minouchet.
Aire libre, mer., 15 h., 16 h. et 17 h. : les Aventures de Sifflotin (marionnettes).
Cartoucherie de Vincennes, tous les sam. et dim., à 15 h. 30 : Punchinelle (marionnettes).
Café d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : le Noble Jeu de l'oye.
Les Blancs-Manteaux (277-42-51), mer. et sam., 15 h. : Sur la mer Pistache.
Les Quatre-Cents-Coups (329-39-69), mer., 14 h. 30 : Histoire du petit lapin Robespierre.
Sélénite (033-53-14), sam. à 15 h. : les Cornemuseux
Théâtre de la Tanière (337-74-39) mer., 14 h. 30 et 16 h. ; dim. 15 h. : les Voyages forment la jeunesse.
Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse : (enfants) la Guerre des étoiles, l'Incompris, Commencez la révolution sans nous, les Trois Caballeros, le Nouveau Cartoon à Hollywood, Go West, la Planète sauvage ; (adolescents) le Crabe-Tambour, Barberousse, Julia, Elles deux, Iphigénie, le Bois de bouleaux, Mais qu'est-ce qu'elles veulent ?, Qui a tué le chat ?, Vera Romeyke n'est pas dans les normes, la Fièvre du samedi soir, Sale rêveur, American Graffiti, Etat sauvage, le Soleil des hyènes, Pharaon, Mon beau légionnaire, Diabolo menthe, la Vie devant soi, Bobby Deerfield, les Orphelins, Exodus, les Nouveaux Monstres, le Juge en danger, Un papillon sur l'épaule, les Routes du sud, l'Affaire Mori.

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Théâtre Présent, 19e (203-02-55). (V.f.) Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ALICE N'EST PLUS ICI (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39), du 7 au 10
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.), (*) : Luxembourg, 6e (633-97-67), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LES CLOWNS (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
CHARLES, MORT OU VIF (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
LA DENTELLIERE (Fr.), Panthéon, 5e (033-15-04).
LES DAMNES (It., v.o.) (*) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), h. sp.
FELLINI ROMA (It., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
FAMILY LIFE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Paris, 8e (359-53-99).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23)
JOUR DE FETE : Publicis-Elysées, 8e (720-76-23).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE LOCATAIRE (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
MON NOM EST PERSONNE (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
NETWORK (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
PHARAON (Pol., v.o./v.f.) Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.o. : Biarritz, 8e (723-69-23).
LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE (A., v.f.) : Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
SALO (It., v.o.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
TAXI DRIVER (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39), du 11 au 13.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (v.f. : sam. et dim.).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-89-34)
UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
Un ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

DIVONNE

XXIVe FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE

THEATRE DU CASINO, en soirée

19 juin : BEAUX ARTS TRIO de New-York — Mozart, Ives, Schubert.
20 juin : Récital ISAAC STERN, avec David GOLUB — Mozart, Beethoven, Brahms, Kreisler, Szymanowski.
23 juin : Jean-Pierre RAMPAL, flûte - Pierre BARBIZET, piano — Bach, Schumann, Poulenc, Franck.
26 juin : ENSEMBLE ARS NOVA. Dir. : Marius CONSTANT — Sol. : Colette HERZOG, soprano - Christian LARDÉ, flûte — Schœnberg, Ravel, Constant, Dallapiccola, Bancquart.
28 juin : QUATUOR DE PRAGUE — Mozart, Dutilleux, Dvorak.
30 juin : Récital HENRYK SZERYNG, avec Cl.-E. NANDRUP — Mozart, Brahms, Debussy, Ravel.
3 juillet : QUATUOR VEGH — Mozart, Schubert, Beethoven.
5 juillet : Récital HERMANN PREY, avec Geoffrey PARSONS — Beethoven
7 juillet : ORCHESTRE DE CHAMBRE SLOVAQUE DE BRATISLAVA — Corelli, Telemann, Bach, Grieg, Respighi.

Renseignements : BUREAU DE CONCERTS MAURICE WERNER, 11, rue Delcassé, 75008 PARIS - Tél. 225-38-54.

FESTIVAL de VERSAILLES

GRAND TRIANON
22 - 23 - 24 - 27 - 28 juin à 21 h 30

BRITANNICUS
avec Annie DUCAUX
Jacques DUMESNIL
Patrice KERBRAT
Location téléphonique : 950.71.18. et Agences

LUCERNAIRE
PUNK ET PUNK ET COLÉGRAM D'ARRABAL



« Rire non stop »
(Pierre Bouteiller.)

CONCERTS



NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

RADIO FRANCE, Grand Auditorium, Mercredi 14 juin à 20 h 30 (Complet.)
Dir. : Gilbert AMY
Solistes : C. Eda-Pierre, T. Prévost
MOZART - CHAYNES - DEBUSSY

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

ABBAYE de ROYAUMONT, Samedi 17 juin à 21 heures
Direction et soliste
Emmanuel KRIVINE
BRITTEN - HAYDN - TCHAIKOVSKY

RÉCITAL DE CHANT

RADIO FRANCE, Grand Auditorium, Mercredi 21 juin à 20 h 30
José VAN DAM
J.-P. Faber, piano
SCHUBERT - SCHUMANN
ROPARTZ - RAVEL - POULENC

Location : RADIO FRANCE et Agences

A partir du 16 juin.
De retour du Brésil.
les DZI CROQUETTES
au grand complet,
dans un spectacle délirant
« LES SPEAKERINES »
au Théâtre Fontaine.
Location ouverte.

DERNIÈRES

PETIT ODEON 18 h 30

jusqu'au 18 juin

Le mai d'amour

MONIQUE LEYRAC
dit et chante
NELLIGAN
poète québécois

« 60 minutes poignantes, superbes et généreuses. »
B. MABILLE (« Le Quotidien ».)
« Un bouleversant « mai d'amour » au Petit Odéon. »
N. LEMAIRE (« L'Aurore ».)

CALENDRIER DES CONCERTS

FESTIVAL INTERNATION. DES ARTS MONTE-CARLO 1978 COUR D'HONNEUR DU PALAIS PRINCIER à 21 h 45 SALLE GARNIER (Opéra de Monte-Carlo) à 21 heures Renseign. : Secrétariat de l'Orchestre National de l'Opéra Tél. : (93) 50-69-31 (P.e Dandelot.)	FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS MONTE-CARLO — ORCH. NATIONAL de l'OPERA 16-7 R. Kubelik - Y. Menuhin 19-7 L. von Matacic-A. Fischer 23-7 Y. Akhmatovitch - T. Vasary 28-7 J. Pritchard - L. Kogan 6-8 L. von Matacic-N. Milstein 9-8 G. Pretre - B. Janis 5, 6, 8, 9-7 Ballet de l'Opéra de Budapest (2 progr. differ.) 30-7 Orch. National de l'Opéra Montserrat Caballé - G. Masini 16-8 Récital A. Weissenberg 8-9-9 Ballet-Théâtre J. Russillo (2 programmes différents) 18-19-9 I Solisti Veniti avec André Bernard (2 progr. diff.)
EGLISE ST-SEVERIN TOUS LES MARDIS à 21 heures Loc. : Durand, face Eglise (Werner.)	SAISON PARISIENNE 1978 ORCHESTRE KUENTZ — 13 juin : Honegger « Le Roi David » Chœurs d'Aquitaine Direction : Gérard AZEN Le 20 : Vivaldi L'Estro Armonico Frasca-Colombier, Dreyfus
SALLE FAVART OPERA COMIQUE Du mardi 13 au mardi 30 juin Loc. à la Salle (Valmalète.)	CONCOURS INTERNATIONAL de CHANT de PARIS — DEMI-FINALE le 16/6 à 20 h — FINALE LE 20 JUIN à 20 h
SALLE GAVEAU Mercredi 14 juin à 21 heures Location : Salle Gaveau (P.e. Werner.)	« Pianistes et Concerts » présentent Unique Récital à Paris de la pianiste ALICIA DE LARROCHA — Musique espagnole
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Vendredi 16 juin à 20 h 30 (Dandelot.)	Spectacles ALAP Spectacles LUMBROSO présentent EMILE GUILELS — Schumann, Brahms, Chopin
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Samedi 17 juin à 20 h 45 (de Saint-Ours.)	CONCERT DE GALA pour la recherche sur la SCLEROSE EN PLAQUES — ORCHESTRE DE PARIS — Dir. : Daniel BARENBOÏM — Berlioz, Debussy, Beethoven
EGLISE des BILLETTES Dimanche 18 juin à 17 heures Loc. : Durand (P.e. Kiesgen.)	QUATUOR ARCANA — Quatuors de Mozart Schumann et Webern
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES Lundi 19 juin à 21 heures Location : Durand, Eglise (P.e. Kiesgen.)	BACH Magnificat — M.-A. Charpentier Miserere des Jésuites — O. Piatti - E. Guy Kummer B. Malet - M. Piquemal — Orch. B. THOMAS — Chor. « Audite Nova » de Paris (Dixième anniversaire) Direction Jean SOURISSE
EGLISE ST-MEDARD Mardi 20 juin Loc. : Durand, 3 FNAC (P.e. Valmalète.)	L'ART POLYPHONIQUE FRANÇAIS JOSQUIN, DES PREZ, JANEQUIN DEBUSSY, POULENC... — Ens. Choral CONTREPOINT — Dir. : O. SCHNEEBELI
SALLE GAVEAU Mercredi 21 juin à 21 heures Location : Salle Gaveau (P.e. Werner.)	« Pianistes et Concerts » présentent Récital de piano — FOURNIER JEAN-MARIE — Chopin, Debussy, Liszt Beethoven : « Appassionata »
SALLE GAVEAU Mardi 27 juin à 21 heures Location : Salle Gaveau (P.e. Werner.)	« Pianistes et Concerts » présentent le QUATUOR VEGH — Haydn, Schubert, Beethoven

LE RACINE - PALAIS DES ARTS

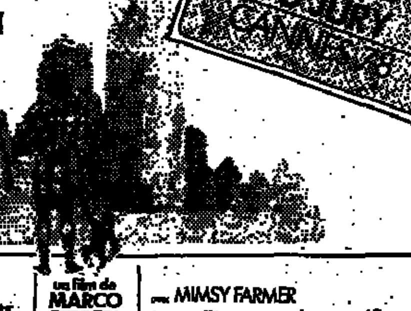


MERCREDI



REVE DE SINGE

"Le seul film à donner une réponse pour l'avenir proche".
LE MONDE



GÉRARD DEPARDIEU · JAMES COCO · MARCELLO MASTROIANNI — un film de MARCO FERRERI — avec MIMSY FARMER
Interdit aux moins de 18 ans

LE FILM DE MARCO FERRERI PASSE DANS 15 SALLES PARIS-PERIPHERIE • VOIR LIGNES PROGRAMMES



RADIO-TÉLÉVISION

NOUVEAUX PROGRAMMES SUR ANTENNE 2

M. Ulrich : priorité à la création, à la réflexion à la jeunesse

Ce n'est pas une révolution que propose pour la rentrée M. Maurice Ulrich. Le nouveau P.-D. G. d'Antenne 2 dit avoir appris, en six mois de présidence, que les téléspectateurs aiment leurs habitudes : elles ne seront pas bouleversées. Seuls changements dans la grille des soirées : « Musique and music », le dimanche, et « La tête et les jambes », le lundi, sont remplacées respectivement par une série étrangère (ce qui libère le mercredi soir, occupé désormais par une émission pour les jeunes) et par des variétés. Le télé-club du vendredi soir disparaît. Une dramatique mensuelle originale (qui impliquera « la recherche d'une nouvelle écriture télévisuelle ») sera diffusée le jeudi soir : c'est l'innovation la plus notable, avec l'effort tenté en faveur des jeunes, auxquels seront destinées, outre l'après-midi et la soirée du mercredi, des tranches quotidiennes d'une demi-heure. Antenne 2 progresse à pas lents : encore faudrait-il, comme l'a indiqué M. Ulrich, que le budget de 1979 permette de tenir ces promesses. Déjà, pour 1978, les recettes sont inférieures aux prévisions, parce que les téléviseurs couleur, qui supportent une plus forte redevance, ne se sont pas très bien vendus. Ce n'est pas bon signe. — T. F.

M. Maurice Ulrich a présenté lundi 12 juin la grille des programmes qui entrera en vigueur le 18 septembre. Il a également fait connaître les programmes de l'été.

Pour l'été, la priorité a été donnée au sport (Tour de France cycliste, tournoi de tennis de Wimbledon, championnats du monde d'escrime, championnat d'Europe d'athlétisme, Jeux africains, championnats du monde de natation...). Certaines émissions régulières sont interrompues (« Aujourd'hui madame », en juillet ; « Aujourd'hui magazine », en août ; le « Ciné-Club ») ; d'autres seront maintenues (les « Dossiers de l'écran », le magazine d'actualité du mercredi, les dramatiques et les séries, l'émission littéraire de Bernard Pivot, qui devient « Ah ! vous écrivez », les documentaires de création du dimanche et du lundi, le « Grand Echiquier »). Parmi les innovations : une tranche quotidienne pour la jeunesse, de 18 heures à 18 h. 40, un divertissement le lundi soir, « Jeux sans frontières » le dimanche soir, un programme de cirque le dimanche après-midi, « L'heure d'été », d'Yvan Audouard, chaque jour à 19 h. 45, un cycle d'opéra le jeudi (en juillet) et de théâtre le samedi (en août).

Pour la rentrée, M. Ulrich a mis l'accent sur six orientations principales :

— *Priorité à la création :* pour la fiction, le P.-D.G. d'Antenne 2 a souligné en particulier qu'une douzaine de Dossiers de l'écran seront illustrés par des dramatiques originales (dont l'une, consacrée à Trotski, sera confiée à M. Jean Elleinstein, et l'autre inspirée d'un chapitre du *Mal français*, de M. Alain Peyrefitte) et qu'une émission mensuelle originale sera diffusée le jeudi ; pour les documentaires, trois « cases » seront ouvertes, le lundi (trente minutes), le mercredi (quarante-cinq minutes) et le dimanche (une heure). « *Cet effort en faveur de la création,* a précisé M. Ulrich, *ne pourra être maintenu que si Antenne 2 se voit dotée des moyens financiers qu'impliquent ses ambitions.* »

— *Priorité à la réflexion :* le magazine d'actualité (« Question de temps » ou « Cartes sur table ») est avancé du mercredi au lundi. « Les Dossiers de l'écran », le mardi, « Apostrophe », le vendredi, « Un homme, un jour », le dimanche sont maintenus. « *Ces programmes,* a dit M. Ulrich, *garantissent tout à la fois la plus large liberté d'expression et le pluralisme des opinions.* »

— *Une politique de la jeunesse :* chaque jour, sauf le mercredi et le week-end, une tranche est réservée aux jeunes téléspectateurs, de 17 h. 55 à 18 h. 35 ; le mercredi, les programmes de l'après-midi et de la soirée (avec, à 21 heures, une émission nouvelle, de Patrice Laffont, « Azimut ») s'adressent aux jeunes ; le dimanche, « Chorus », à 12 heures, est consacré à la pop, au rock, au folk, et la fin de l'après-midi, de 17 heures à 19 heures, comprend des disques pour enfants et des programmes d'animation. Selon M. Ulrich, « *l'idée-force de cette politique de la jeunesse consiste en une télévision active faisant appel à l'esprit créatif des jeunes* ».

— *Renouvellement des après-midi :* après l'émission « Aujourd'hui madame » (prolongée le mercredi par une séquence réservée au troisième âge) et un programme de fiction, chaque après-midi aura une « tonalité » différente. L'équipe d'« Aujourd'hui magazine » continuera d'apporter son concours. Un effort d'harmonisation a été tenté avec TF 1.

— *Pluralisme, ouverture, diversité :* M. Ulrich a noté la diversité des programems du jeudi, du dimanche, du samedi, et le pluralisme qu'entraîneront l' « appel accru à de nouveaux auteurs, réalisateurs, producteurs, animateurs », ainsi que l'alternance des équipes à l'intérieur d'une même case horaire, par exemple les variétés du lundi soir, confiées à M.-F. Brière, J.-C. Pelletier et D. Sanders, P. Tchernia, G. Bontempelli...

— *Une volonté d'harmonisation :* celle-ci résultera des contacts réguliers entre les présidents des chaînes et d'une politique des rediffusions.

La grille de la rentrée

SOIREES (à partir de 20 h. 30). — *Lundi :* Variétés (une heure) ; magazine d'actualité (une heure) ; documentaire (une demi-heure).

Mardi : « Dossiers de l'écran ».

Mercredi : « Le Muppets' show » (une demi-heure) ; « Azimut », de Patrice Laffont (une heure quinze) ; un documentaire (trois quarts d'heure), remplacé une fois par mois par le magazine « Voir ».

Jeudi : En alternance, un film, suivi d'un magazine sur le cinéma ; une émission de théâtre, suivie d'une émission de musique ; une dramatique originale de soixante minutes, suivie d'un film ; « Le grand échiquier », de Jacques Chancel.

Vendredi : Une série française, suivie d'« Apostrophes », de Bernard Pivot.

APRES-MIDI (à partir de 13 h. 30). — *Du lundi au vendredi* jusqu'à 16 heures (16 h. 30 le lundi) : Retransmission des actualités régionales ; feuilleton ; « Aujourd'hui, madame » ; série (film le lundi). A partir de 16 heures (ou 16 h. 30) : *lundi :* document ; *mardi :* programmes éducatifs et de l'étranger ; *mercredi :* émission pour les jeunes ; *jeudi :* « L'invité du jeudi » ; *vendredi :* magazine « Porte ouverte ». A partir de 17 h. 30 *du lundi au vendredi :* « Fenêtre sur » (sauf le mercredi), suivie d'une émission pour la jeunesse, de « C'est la vie », du jeu « Des chiffres et des lettres », des actualités régionales et du « Top Club », de Guy Lux.

WEEK-END. — *Samedi,* à partir de 12 h. 30 : journal ; « Des animaux et des hommes » ; « Les jeux du stade » ; le magazine des spectacles, des arts et de la télévision ; « La course autour du monde » ; « Des chiffres et des lettres » ; actualités régionales ; le « Top Club ».

A partir de 20 h. 30 : une émission dramatique d'une heure et demie ; « Sur la sellette », de Philippe Bouvard, remplacée une fois par mois par « Alain Decaux raconte » ; en alternance, cabaret, musique ou lyrique.

Dimanche : A partir de 11 heures, cuisine, avec Michel Oliver, et loisirs ; chorus (pop, rock, folk), d'Antoine de Caunes et Claude Ventura ; « Zigoto et bras de fer », extraits de films des années 1910-1920, par Daisy de Galard et Pierre Philippe ; le « Top Club », de Guy Lux.

A partir de 14 h. 15, une série étrangère ; « En savoir plus », de Pierre Bellemare ; le « Petit Théâtre », de José Artur (une création chorégraphique une fois par mois) ; « Monsieur Cinéma », de Pierre Tchernia ; un dessin animé ; chansons et contes pour enfants ; le monde merveilleux de Walt Disney ; Stade 2.

A partir de 14 h. 15 : une série étrangère ; un documentaire d'une heure en alternance avec « Un homme, un jour », de Jean-Marie Cavada ; une émission de jazz, en alternance avec un court métrage.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, *nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :*

FRANCE :	
Quinze jours	23 F
Trois semaines	32 F
Un mois	42 F
Un mois et demi	62 F
Deux mois	78 F
Deux mois et demi	97 F
Trois mois	115 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	38 F
Trois semaines	54 F
Un mois	72 F
Un mois et demi	105 F
Deux mois	138 F
Deux mois et demi	172 F
Trois mois	205 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	48 F
Trois semaines	68 F
Un mois	91 F
Un mois et demi	134 F
Deux mois	177 F
Deux mois et demi	220 F
Trois mois	263 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.

TRIBUNES ET DEBATS

MARDI 13 JUIN

— *M. Luis de Almeida,* ambassadeur d'Angola en Belgique, répond aux questions des auditeurs au cours du magazine « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

MERCREDI 14 JUIN

— *M. Henri Caillavet,* sénateur (gauche dém.), est l'invité du journal de TF 1, à 13 heures.

— Le magazine « R.M.C.-Choc » parle des problèmes d'Israël et de l'avenir des territoires occupés, sur R.M.C., à 13 h 20.

— *VU* —

Giovanni Agnelli, un Européen

Qui donc est Giovanni Agnelli — il répondait, lundi soir, sur TF 1, au questionnaire de Jean-Louis Servan-Schreiber, — qui donc est ce P.-D. G. à la tête d'un énorme empire industriel, qui donc est cet Italien parlant le français avec l'accent anglais, pour se permettre d'affirmer tout uniment qu'il est inconcevable de gérer la crise dans son pays, au niveau et du gouvernment, et de l'entreprise, contre ou sans le P.C.I., un P.C.I. pesant, encore plus lourd — il tient à le souligner — auprès des jeunes, des intellectuels et dans les médias qu'au Parlement ? C'est un Européen. On serait presque tenté d'écrire un homme du monde, tant sont éparpillées et diversifiées les activités d'une société, la Fiat, dont l'état-major européen ne siège plus — il n'est pas inutile de le rappeler — à Turin, mais à Paris.

Cette largeur, cette hauteur de vues, assez rares, il faut bien le dire, dans nos milieux d'affaires, dégageaient de nouvelles perspectives sur ce qu'on a appelé le miracle, et puis le drame, et puis le mystère italien ; et sur la façon dont s'agencent, de l'autre côté des Alpes, des réalités aussi contradictoires que terrorisme et démocratie, déficit et croissance.

Pour en terminer avec la collaboration de classes entre patronat et syndicats, signalons le coup de chapeau donné au passage à la perspicacité, au courage du leader de la C.G.T. transalpine. C'est un personnage considérable, un membre de l' « establishment » traité sur le même pied que le directeur de la Banque d'Italie ou le ministre des finances. Gagné à l'équation baisse du niveau de vie = productivité accrue = multiplication d'emplois, et décidé à la répandre parmi ses adhérents, il envisagerait tout de même, histoire d'obtenir la discipline et la collaboration de sa base, de leur lâcher « quelques éléments de socialisme ».

Et les Brigades rouges ? Elles sont nées, d'après le président de Fiat, de la rupture entre les réformistes que sont devenus les communistes italiens et les révolutionnaires que sont restés les terroristes, de formation catholique pour la plupart : ce sont des sociologues de l'université de Trento, plutôt que des ouvriers de base staliniens. Cette cassure n'est pas propre à l'Italie, il en demeure d'accord, on la constate d'ailleurs dans les pays scandinaves, en Grande-Bretagne. Ce qui explique cependant, à ses yeux et aux nôtres, la lutte armée telle qu'elle sévit au Japon, en Allemagne et en Italie précisément, c'est vingt-cinq ans de fascisme, c'est une « maturation démocratique retardée ». Comment y remédier ? En renforçant une police inefficace, impuissante, en restaurant un régime autoritaire qui ne soit pas de droite, sûrement pas.

Au chapitre du chômage et du travail au noir, autre signe de lucidité bien tempérée, le satisfecit donné aux petites entreprises dont la « vitalité souvent illégale » a redressé la balance des paiements en augmentant les ventes à l'étranger. C'est là que le bât blesse, on le sent, ce protectionniste. C'est au mot « Japon » (six millions de voitures nippones seront lancées cette année sur le marché de l'automobile) qu'il accroche la réplique « Europe » : les « Etats-Unis » d'Europe, seuls capables de rivaliser avec les Etats-Unis d'Amérique et l'empire du Soleil-Levant. Devinez qui il souhaiterait voir présider à leur jeune destinée : M Giscard d'Estaing. Pas tout de suite. Dans dix ans, à l'expiration de son second bail à l'Elysée

CLAUDE SARRAUTE.

MARDI 13 JUIN

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, *Ces animaux qu'on appelle les bêtes* ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes : faites du sport : 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Téléfilm : La fille de Stepan, d'E. Panfilov, mise en scène E. Constantin

Fin du dix-neuvième siècle. Un ouvrier rencontre, au fond de la mine, une fée dont il tombe amoureux et qui lui prédit son avenir. Plus tard, sa femme accouche d'une petite fille qui ressemble à la fée. Un film de la télévision soviétique.

21 h. 50, Série : Contes à vivre debout (La stagite verte), de J. Chollet et A Voisin

Promenade dans le Rouergue. De jeunes artisans organisent des stages de sculpture, de photographie, de jardinage ou de théâtre.

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie : enquête sur l'adoption (cette semaine : les enfants de l'oubli) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (avec Gilbert Bécaud et Philippe Lavil) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Spécial Coupe du monde ; 20 h. 45, Les dossiers de l'écran : FAUT-IL LAISSER MOURIR KAREEN ?

Fallait-il ou non débrancher l'appareil de respiration artificielle qui maintenait dans un coma irréversible la jeune Kareen Ann Quinlan...

Vers 22 h., Debat : Réglementer la mort.

Avec le sénateur H. Caillavet, auteur du projet de loi sur la propriété de sa propre mort ; M. et Mme Quinlan, parents de Kareen ; le Père Th. Trapasso, curé de la paroisse où résident les Quinlan ; le professeur L. Schwartzenberg, cancérologue ; le docteur H Lafont, président de l'Association des médecins pour le respect de la vie ; M. J.-L. Le Chevalier, ancien opéré du cœur ; M. Schumann, de l'Académie française.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, *Tribune libre* : les Eglises adventistes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, films policiers, aventures) : DIX HOMMES A ABATTRE, de B Humberstone (1954), avec R. Scott, J Brando, R. Boone, A Bedoya, D. Martell, S Homeier.

Un propriétaire foncier, notable d'une petite ville de l'Arizona, doit se défendre contre une bande de tueurs qu'a lancés sur lui un éleveur jaloux de sa réussite.

Scènes spectaculaires du western traditionnel, belles images en couleurs et présence de Randolph Scott.

21 h. 40, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne », de M. Schilovitz ; 19 h. 25, Sciences (le darwinisme)

20 h., Dialogues : les paradoxes de la mécanique quantique, avec Olivier Costa de Beauregard et Hervé Barreau ; 21 h. 15 : Musiques de notre temps : 22 h. 30, Nuits magnétiques : Un mois de danse à La Rochelle, par C. Hudelot.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time : Les défricheurs ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., Thèmes variés... les oiseaux : G Brulé, C. Jannequin, R. Nicholson, J.-Ph Rameau, L. de Caix d'Hervelois, J. Canteloube ; 20 h. 30, Echanges internationaux... B.B.C. Symphony Orchestra, dir., P Boulez, au XXII[e] Festival international de Lausanne 1978 : « La nuit transfigurée opus 4 » (Schoenberg) « Daphnis et Chloé », première et deuxième suites (Ravel) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Musique des sons, musique des mots : « Jour J » de la musique ; 23 h 15, Nouveaux talents, premiers sillons... le trompettiste P. Falentin, l'organiste B Heiniger, Kaufman, J Daetwyler ; 0 h. 5, Musique des sons, musique des mots... Mozart à Paris : « Paris à nous deux ».

MERCREDI 14 JUIN

La conférence de presse de M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, est retransmise en direct à 16 heures sur TF 1 et France-Inter ; des extraits sont diffusés en différé à 18 heures et au cours du journal de 20 heures sur A 2.

CHAINE I : TF 1

13 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 16 h., Réunion de presse de M. Giscard d'Estaing ; 17 h. 30, Dessins animés ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; l'adoption (les enfants de l'oubli, suite) ; 18 h. 25, Unu, rue Sésame ; 18 h. 55, Ces animaux qu'on appelle les bêtes ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Tirage du Loto (en direct) ; 19 h. 45, Journal.

20 h. 30, Variétés : Des magiciens ; 21 h. 30, Coupe du monde de football ; 22 h. 20, Eh bien... raconte ! ; 22 h. 35, Coupe du monde de football.

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes (douzième épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série : L'homme qui valait trois milliards ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 17 h. 30, Accords parfaits : Jazzoulli orchestra ; 18 h., Edition spéciale (extraits de la réunion de presse du président de la République) ; 18 h. 35, Coupe du monde de football (en direct).

20 h. 30, Journal (avec des extraits de la conférence de presse du président de la République).

21 h. 20, Spécial Coupe du monde ; 21 h. 35, Feuilleton britannique : Moi, Claude, empereur (deuxième épisode)

Dans la grande tradition britannique, un feuilleton qui relate la vie de Claude, proclamé empereur à la mort de son neveu Caligula.

22 h. 20, Magazine : Question de temps (A chacun sa santé), de J.-P Elkabbach et L Bériot.

Sophrologie, phytothérapie, homéopathie, acupuncture, yoga... Enquête sur une médecine « autre ».

23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Force ouvrière (avec A. Bergeron) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma 16 : Au-delà du miroir, de Bernard d'Abrigeon. Avec R Ibanez, M Wodeska, C. Tissot, C. Dente.

L'itinéraire mi-réaliste, mi-onirique d'un veilleur de nuit épris de photographies animalières et d'une belle étrangère riche.

21 h. 55, Journal ; 22 h. 10, Ciné-regards : Objectif cinéma.

Le cinéma d'animation et le portrait d'un chef machiniste, Jean Cast.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Jean Thibaudeau (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., *Les chemins de la connaissance*... paradoxes et mystères du livre sacré ; à 8 h. 32, Dans l'affairement des eaux ; 8 h. 50, Echec au hasard.. l'enseignement de la philosophie ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h 45, le livre, ouverture sur la vie ; 11 h 2, *Ballets russes de Diaghilev... La période de guerre* : E. Satie, M de Falla, Stravinski ; 12 h 5, Parti pris ; 12 h 45, Panorama.

13 h 30, Solistes : Gershwin, S. Barber, Copland ; 14 h 5, Un livre, des voix : « Colin-Maillard » de J Santacroce ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... la Jeunesse ouvrière chrétienne ; à 16 h., L'informatique, l'homme et le travail ; à 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Ballets russes de Diaghilev... Saisons 1920 et 1921 : Stravinski, Prokofiev ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne », de M Schilovitz ; 19 h. 25, La science en marche (les machines parlent).

20 h., *La musique et les hommes* : Jules Verne, un voyage musical, par P.A. Touttain ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Un mois de danse à La Rochelle, par C. Hudelot.

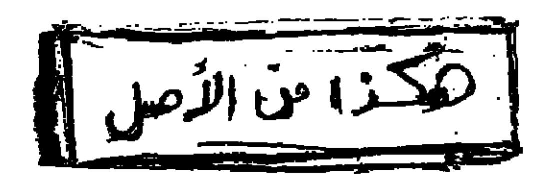
FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, *Le matin des musiciens* : Barocco ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique.

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère : E. Pouly, A. Lutereau, J Dieval, J Deanjean, M. Legrand ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Bach, Mozart ; 15 h. 32, Concert du mercredi : Orchestre philharmonique de Lorraine : Schubert, Mozart ; 17 h., Postlude : Beethoven, Schubert, Liszt ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Thèmes variés... les oiseaux : F Delius, Wagner, Sibelius, Dvorak.

20 h. 30, Nouvel Orchestre philharmonique, dir., G. Amy, avec T. Prévost, flûte, et C. Eda-Pierre, soprano ; « Flûte enchantée » ouverture ; « Bella mia fiamma, resta, o caro » air de concert (Mozart) ; « Pour un monde noir » (C. Chaynes) ; « la Mer » (Debussy) ; 23 h., France-Musique la nuit... La dernière image ; 0 h. 5, Mozart à Paris... 1778-1978 : Beaumarchais.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91.52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux — emplois internationaux

UN DES PLUS IMPORTANTS
GROUPES PETROLIERS AMERICAINS
recherche pour l'*Algérie*
(Contrats de 2 ans renouvelables).
Usine de liquéfaction de Gaz

2 Préparateurs entretien chaudronniers - tuyauteurs

Réf. 2382

parlant anglais

Au minimum 5 années d'expérience d'entretien comme chaudronnier-tuyauteur dans le domaine raffinage, pétrochimie, industrie du gaz ou similaire et 2 à 3 ans comme préparateur entretien chaudronnier-tuyauteur mêmes types d'industries sont absolument indispensables.

1 Planificateur de secteur entretien (Agent d'ordonnancement)

Réf. 2383

expérimenté, parlant anglais

Responsable quotidiennement de la planification et de la coordination des travaux d'entretien pour un secteur de l'usine (2 lignes de liquéfaction), il contrôle la présence sur le site des moyens nécessaires en Hommes, matériels, équipement, suit l'avancement des travaux en fonction du programme prévu, prévoit et prépare les moyens nécessaires pour le lendemain.

Sa responsabilité n'a pas un caractère technique; elle est uniquement d'organisation d'après les instructions reçues du bureau de préparation.

Une expérience dans ce domaine, de préférence en raffinerie (ou à défaut industrie lourde - chaudronnerie) est nécessaire.

Age indifférent
Connaissance de l'Algérie très souhaitable

Rémunération : (Préparateur) 8.000 à 10.000 ff. par mois (Planificateur) 7.500 à 9.500 ff. par mois + indemnité journalière en Dinars - Logement gratuit - 2 voyages en France par an avec Famille, scolarité primaire et secondaire - avantages importants.

Ecrire d'urgence à D. DANGER en précisant la référ. du poste — CORT — 65, Av. Kléber-75116 PARIS — DISCRETION ABSOLUE

Les candidats seront convoqués à Paris pour un entretien. Frais payés. Postes à pourvoir le plus vite possible.

Assoc. rech. jeune prof. germaniste ou licencié allemand, min. 23 a., pour accompagner groupe scolaire 3 sem. juillet en Allemagne, du 3 au 24. Dép. Paris, voy. et séj. assurés + indemnité 1.000 F. Tél. ECI (42) 21-07-68.

COLLEGE SAINT-BENOIT
P.K. 330, KARAKOY,
ISTANBUL (TURQUIE)
demande professeur homme licencié français.
Contrat type.

GESTION 2000
pour BRESIL
barrage hydraulique
INGÉNIEURS
ELECTRICITE P.H.T.
GENIE CIVIL
Expérience centrale souhaitée
Envoyer C.V. à GESTION 2000, 103, rue Lafayette, 75010 Paris.

L'UNIVERSITÉ DE BIRMINGHAM
ANGLETERRE
La Faculté de Droit recrute

UN ASSISTANT EN DROIT FRANÇAIS

devant prendre ses fonctions au 1er octobre 1978.
Contrat de 2 ans renouvelable.
Le candidat devra être détenteur d'une licence en droit délivrée par une université francophone et avoir des connaissances suffisantes en anglais.

La fonction comportera l'enseignement d'étudiants préparant le diplôme LL. B. (Law With French), et l'élaboration avec d'autres membres de la faculté, du contenu des cours (qui se feront en français).

Salaire annuel £ 3 073 (£ 3.245 la deuxième année), sans compter les cotisations à la retraite.

Pour tous détails supplémentaires et formulaires d'acte de candidature (à déposer avant le 30 juin 1978 dernier délai), s'adresser à : The Administrative Assistant Faculty of Law University of Birmingham P.O. Box 363 BIRMINGHAM ENGLAND B 15 2TT nº de référ. 78/6ML.

NOVOTEL,

Chaîne hôtelière internationale, recrute pour sa filiale à Caracas un

directeur de la comptabilité

VENEZUELA

Prenant en charge, dans un premier temps, l'organisation et la mise en route des procédures comptables de nos hôtels dans ce pays (3 établissements) es fonctions doivent déboucher rapidement sur la direction effective de leur service comptable (animation et contrôle des collaborateurs de ces services, application de la réglementation locale) sous l'autorité du Directeur général de la filiale vénézuelienne.
Ces fonctions intéressent un jeune cadre, de bonne formation comptable (DECS ou équivalent), pratiquant l'espagnol, et ayant acquis une expérience de 3 ans au moins.
Un stage de formation aux techniques comptables du groupe est prévu.
Recruté par le siège à Paris, son statut sera celui des expatriés, avec les avantages s'y rattachant (logement fourni, scolarité éventuelle des enfants en français).
Merci d'adresser votre CV détaillé et photographie récente au Chef du personnel Chaîne Novotel SIEH, Autoroute A6, 91000 Évry.

Merci d'adresser votre CV détaillé et photographie récente au Chef du personnel
Chaîne Novotel SIEH,
Autoroute A6,
91000 Évry.




HAVAS CONTACT




WIDIA FRANCE
recherche
pour son département exportation

Délégué Commercial

pour prospection et vente en Algérie auprès de clientèle acquise, (outils et plaquettes en carbure de tungstène).

Expérience tournage et fraisage indispensable.

Connaissance de la vente et du marché appréciée.

Adresser C.V. et photo à WIDIA (FRANCE) 7, rue de Logelbach 75847 Paris Cedex 17.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour pays Afrique centrale

2 CADRES COMMERCIAUX

Diplômés Ecole Supérieure de Commerce même débutants, pour promouvoir produits grande consommation sur ensemble territoire.

Possibilités d'évolution ultérieure vers postes administratifs ou de gestion.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à S.P.I.F. 83, bd Exelmans, 75781 PARIS CEDEX 16.

---

le centre d'études de prévention
recherche pour
pour SYRIE et COTE D'IVOIRE

DES INGENIEURS DIPLOMES

HAUT NIVEAU
SPECIALISTES EN GENIE CLIMATIQUE

Envoyer C.V. en indiquant prétentions, importance de la famille à déplacer et date de disponibilité au :

Service du Personnel
C.E.P. - 34, rue Rennequin
75017 PARIS.

CHEF SERVICE APPROVISIONNEMENT

Société minière en expansion comprenant exploitation, usine de traitement et ville, située au nord du niger, recherche

UN INGÉNIEUR

Pour lui confier la responsabilité de ses approvisionnements.
Le candidat devra avoir plus de 30 ans une excellente formation, une expérience de la fonction de 6 ans mini. et, si possible, une bonne connaissance de la gestion des stocks par l'informatique. En liaison avec les utilisateurs, les bureaux d'achats en France et le responsable des transports, il aura une mission d'organisation, de gestion et de commandement, allant du recensement des besoins réels jusqu'à l'optimisation des stocks. Sa prise de fonction sera précédée d'une formation en France assurée et rémunérée par la société

Ecrire avec C.V. sous référence STOCKS à

CETAGEP
● 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY-LE-ROI ●

ASB

CONSULTANCY & ENGINEERING

— PLANNING ENG. (Senior)
fluent French
for petrochemical Ind.
— ALL TYPE OF MEDICAL PERSONNEL
for S/Arabie
knowledge of English.

Jezusstraat 40 - 2000 Antwerpen.
Tel 031/31-17-03.

COMPLEXE MINIER AU NIGER
recherche pour lui confier la responsabilité de ses unités d'acide sulfurique,

UN INGÉNIEUR
INDUSTRIE CHIMIQUE

Diplômé E.N.S.I. A.M. . . . . et possédant 3 ans au moins d'expérience professionnelle. Son engagement sera suivi d'une formation assurée par la société, avant sa prise de fonction.
Vie en famille. Logement gratuit. École. Loisirs. Nombreux avantages sociaux. 2 mois de congés par an.

Ecrire avec C.V. sous référence : CONTACT à

CETAGEP
● 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY-LE-ROI ●

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e.

Pour firme allemande
HAMBOURG

Dessinateurs

catalogues techniques.
Place stable apr. période d'essai
Départs prévus :
fin juin et fin juillet.

Adresser C.V. à ELP,
110, boulevard Gabriel-Péri,
92240 MALAKOFF
Téléph. 735-96-50.

GESTION 2000
pour BRESIL
Barrage hydraulique
INGÉNIEURS
ELECTRICITE P.H.T.
GENIE CIVIL
Expérience centrale souhaitée.
Envoyer C.V. à GESTION 2000, 103, rue La Fayette. 75010 Paris.

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
296-15-01

TEHERAN
GROUPE INTERNATIONAL D'INGENIERIE
recherche pour l'une de ses implantations située en IRAN

ingénieur électricien

afin de lui confier sur place la responsabilité de la coordination des études et du chantier d'un très important projet de construction de réseaux de distribution H.T. (lignes et postes).
Ce poste conviendrait à un Ingénieur diplômé d'une école telle que SUPELEC, INPG, INSA ou équivalent, âgé de 30 ans au minimum et ayant acquis quelques années d'expérience comme Ingénieur d'affaires en entreprise et sur d'importantes réalisations.
La pratique de l'Anglais ainsi que le goût pour la négociation et les relations sont indispensables pour réussir dans ce poste.
Envoyer CV détaillé, photo et prétentions sous la réf. 458 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

Ingénierie clés en main

Importante entreprise de Construction d'Usines Clés en main, filiale d'un puissant groupe industriel recherche pour

l'extrême orient
un ingénieur chantier

Agé au minimum de 30 ans, de formation supérieure (Electricité, Mécanique. . .) afin de lui confier la supervision et la coordination du montage des ensembles électriques et instrumentation d'une importante usine.
La connaissance de l'Anglais est indispensable.
Envoyer CV détaillé, photo et prétentions sous la réf. 447 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

---

emplois régionaux



S.A. Burroughs

Le CENTRE D'ETUDES ET DE PRODUCTION des CALCULATRICES ELECTRONIQUES et des TERMINAUX BANCAIRES
recherche pour son Service CONTROLE QUALITE :

un ingénieur électronicien

Chargé de l'étude d'équipements de tests pilotés par microprocesseurs, il aura eu un début d'expérience dans une fonction similaire, possédera une bonne connaissance du 8080 (ou 6800 éventuellement) et parlera couramment l'anglais.

un technicien responsable de la section contrôle «en cours de production»

Titulaire d'un BTS ou DUT (option électronique) il aura acquis une première expérience dans les fonctions Production ou Contrôle Qualité.

Possibilités de logement. Envoyer C.V., photo et prétentions à l'attention du Chargé de recrutement - B.P. 5 - 76360 BARENTIN.

Demain le télétraitement

Le groupe REDOUTE a largement développé le télétraitement. L'évolution des activités Vente Par Correspondance d'une de nos filiales nous amène à y développer l'informatique. Nous recherchons donc ceux qui sauront optimiser son utilisation pour répondre aux nouveaux besoins. Nous recrutons pour cela deux

Informaticiens débutants

De formation DUT ou équivalent (Assembleur 370 apprécié), ils maîtriseront rapidement l'existant, pour développer de nouvelles applications orientées "bases de données" et télétraitement (IBM 370/138 sous DOS VS). De solides perspectives sont ouvertes à des candidats de valeur.
Lieu de travail : proximité de ROUEN.
Les candidatures sont à adresser sous référence 8.16.36.01, à La Redoute - Division Cadres - 57, rue de Blanchemaille, 59100 Roubaix.

CNEH

Organisme travaillant dans le domaine de la **SANTÉ**
recherche pour son agence de
BORDEAUX
DÉPARTEMENT INFORMATIQUE DE GESTION
Matériels CII - HB et IBM

• analyste •

Formation supérieure souhaitée. 3 à 4 années d'expérience en informatique.

• analyste programmeur

Ingénieur Grandes Ecoles ou Maîtrise en informatique débutant.

Adressez C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant la référence 6098 à CNEH - 2, rue Dubernat - 33400 TALENCE

IMPORTANT GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE 2.000 PERSONNES

RECHERCHE POUR SECONDER AU NIVEAU DU GROUPE LE CHEF DU SERVICE EMPLOIS-FORMATION

ASSISTANTE

Elle devra :

- collaborer à l'ensemble des activités du service : recrutement, analyses de poste, gestion de formation...
- disposer d'une formation psychologique ou gestion de personnel et d'une première expérience au sein d'un service du personnel.

Lieu de travail : ville CENTRE FRANCE.

Ecrire sous référence PA 475 CM.

4, rue Massenet,
75016 Paris
discrétion absolue
etap

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ENERTEC
Schlumberger

POITIERS
offre à
ingénieurs études électroniques
E.S.E.-TELECOM-I.N.P.G.
5 ans d'expérience

- de grandes responsabilités dans la conception de produits électroniques nouveaux de haute performance,
- un projet qu'il devra mener à son terme,
- une équipe à animer,
- un budget à gérer,
- une rémunération qui sera fonction de l'expérience acquise,
- de larges possibilités d'évolution à l'intérieur du Groupe pour un candidat de qualité.

Pour cela il faut avoir une expérience sérieuse dans l'étude et l'industrialisation de matériel électronique grande série utilisant des circuits logiques et analogiques, être de formation Ingénieur ESE, TELECOM, INPG et connaître l'anglais.

Envoyer C.V. et prétentions à Jacques COUREAUD
ENERTEC - B.P. 23 - Z.I.
86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU

---

nouvelles galeries

(80 grands magasins)
recherchent

LES FUTURS (ES) CHEFS de DEPARTEMENT

DE SES MAGASINS DE PROVINCE

Le Chef de Département supervise et anime un ensemble de rayons dont il assume la gestion commerciale.

Il est responsable de la définition et de la réalisation des objectifs commerciaux (chiffres d'affaires, marges, stocks) dans le cadre de la politique commerciale de la Société.

Nous offrons des possibilités de carrière dans des magasins de plus en plus importants et une évolution pour les plus performants dans les équipes de direction.

• Les candidats(tes) que nous recherchons seront diplômés(es) d'une Ecole Supérieure de Commerce, ou d'un I.U.T. :
- sans expérience,
- ou avec une première expérience commerciale dans une société de distribution.

Adr.-nous un C.V. manuscrit en précisant vos prétentions aux Nouvelles Galeries, Direction du Personnel, 66, rue des Archives 75003 PARIS.

Administration du Personnel
BORDEAUX

Le Chef des Services du Personnel d'une usine (1 300 personnes) appartenant à un groupe important (C.C. métallurgie) souhaite confier à un (e) CADRE EXPERIMENTE (E), la responsabilité de l'ADMINISTRATION DU PERSONNEL.
Il (elle) aura acquis une expérience confirmée de la fonction : Paie informatisée, Etablissement et contrôle des procédures, Tableau de Bord et Bilan Social.
Ce poste nécessite une formation supérieure et une première expérience de responsabilités administratives dans la fonction Personnel en usine.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence 844 M à notre Conseil

EMPLOI centor 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

---

directeur de production
Région Ouest

CONFECTION HOMME ET FEMME — 180 000 F +

Notre entreprise est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de vêtements de dessus de bon standing (manteau, imper, sportswear) ; notre marque jouit d'une bonne notoriété.
Notre Directeur de Production assure la mission suivante : en relation directe avec le Président Directeur Général, il coordonne et contrôle les fabrications (plusieurs unités), les méthodes, la gestion et l'animation du personnel de production.
Ce poste sera confié à un homme ayant assumé pendant plusieurs années une fonction similaire dans l'habillement.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous Réf. 80185 M (à mentionner sur l'enveloppe) à J.P. VELLA.
Le secret des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Le Groupe des
Talcs de Luzenac
poursuivant son expansion, recherche pour une UNITÉ DÉCENTRALISÉE, un
directeur de division

Basé à TOULOUSE au sein du Groupe, mais passant 2/3 jours par semaine sur le site des installations près de CHATEAUROUX,
- *il assurera une mission complète de gestion et d'administration de la Division;*
- *il participera à la négociation des principaux contrats commerciaux et soutiendra dans son action globale et sur le terrain l'Agent exclusif;*
- *il devra assimiler rapidement les problèmes techniques afin de pouvoir animer et coordonner l'ensemble des actions d'exploitation, de recherche et de support technico-commercial.*

Ce poste conviendrait à
MINES, ECP, HEC, A & M
ou équivalent
Agé de 30 ans minimum, ayant acquis une bonne expérience financière et de gestion, et désireux de se voir confier une activité opérationnelle très complète, susceptible d'évolution au sein du groupe.
Anglais et Allemand courants appréciés pour contacts avec Divisions et Clients à l'étranger.
Les dossiers de candidatures – sous réf. 1528 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
AVIGNON

Vous voulez vous préparer à exercer des responsabilités étendues

Sachant que dans les années à venir l'animation des hommes sera la tâche la plus intéressante mais la plus difficile (il faut de la personnalité), vous êtes favorable à la voix de la production A CONDITION DE N'ETRE PAS COUPE DES RESPONSABILITES DE « MANAGEMENT » : budgets, études d'investissement, amélioration des coûts, recherche de qualité, nouveaux produits, etc.

UNE SOCIETE FRANÇAISE DE RENOMMEE INTERNATIONALE (établissement d'un puissant groupe également français) VOUS PROPOSE UN POSTE COMPORTANT LA FORMATION NECESSAIRE POUR METTRE RAPIDEMENT VOS CAPACITES EN VALEUR.

Si vous avez un diplôme d'ingénieur et 2 à 3 ans d'expérience, de préférence dans une usine à feu continu (verrerie, sidérurgie, fonderie, céramique, etc.) ou à défaut de cette expérience, l'habitude et le goût de l'animation des hommes, vous pouvez en savoir davantage avant même d'être candidat en demandant une documentation s. réf. 1063 M, à C. DOZOL-DELTA CONSEIL, 27, rue Dombasle, 75015 PARIS.

CIPAL
filiale du Groupe
CONTINENTAL SWEETS - CONTINENTAL FOODS
spécialisée en Chocolaterie-Confiserie
– CA 140 MF - Progression 77 : + 28% –
recherche un

CHEF DE PRODUIT SENIOR

pour sa ligne BONBONS LUTTI,
actuellement en cours de repositionnement et pour laquelle un très fort développement est budgété.
Le chef de produit qui en prendra la responsabilité devra donc avoir, par formation et expérience, une bonne connaissance de la vente et du Marketing des produits de grande consommation, qui lui permettra d'être rapidement autonome.
Il dépendra directement du Directeur du Marketing et des Ventes et justifiera lui-même ses recommandations auprès de la Direction Générale du groupe.
Résidence Région Lilloise.
Adresser les candidatures
- en indiquant le niveau de rémunération souhaitée - à M. Jean LEMAIRE - Direction du Personnel - 36, rue Marcel-Hénaux, 59200 Tourcoing.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche son
CHEF DU PERSONNEL
(35 ans)
Expér. approfondie gestion des problèmes humains.
Lieu de travail : MARSEILLE.
Salaire selon compétence.
Minimum 6 000 X 13.
Adresser C.V. manuscrit + photo à :
HAVAS 94635 MARSEILLE, qui transmettra.
Discrétion assurée.

TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

DIVISION EUROPEENNE DES PRODUITS GRAND PUBLIC

Si vous pensez que le logiciel d'application est la clef du développement du marché des ordinateurs individuels (PERSONAL COMPUTER), nous vous offrons la possibilité de mettre en valeur votre esprit créatif en venant renforcer notre Centre Européen de Développement de Logiciel situé à VILLENEUVE-LOUBET (NICE), 7 postes sont à pourvoir :

3 INGENIEURS CONFIRMES

Grande Ecole - 3 à 4 ans expérience, sachant analyser les besoins d'un marché, définir les caractéristiques d'un produit et en assurer le développement jusqu'à l'introduction.

- L'un des postes nécessite une bonne expérience des mini-systèmes de gestion, les autres un esprit créatif.
- Un des postes est à pourvoir à Paris.

UN RESPONSABLE LABO DE SIMULATION

Ce poste conviendrait à un ingénieur électronicien ou informaticien connaissant le logiciel de base de mini-ordinateurs et ayant une expérience des microprocesseurs au niveau du matériel.

3 INGENIEURS DEBUTANTS

connaissant un langage évolué et si possible l'Assembleur. Désirant accéder rapidement à la Direction de projets.

Pour tous ces postes l'anglais sera la langue de travail.




Ecrire avec C.V., photo, prétentions, salaire, date de disponibilité sous réf. ECDM/678/506
à Madame LE GUET - T.I.F. – B.P. 5
06270 VILLENEUVE-LOUBET
Tél. : (93) 20.01.01

Chef du service technico-administratif des ventes

Une entreprise réputée, CA 100 millions, cherche, en raison d'une promotion interne, le responsable de son service technico-administratif des ventes.

Il établit et contrôle l'application des directives relatives aux fonctions administratives commerciales, définit les prix, délais et caractéristiques techniques concernant les commandes spéciales, élabore les statistiques, les programmes de fabrication, met en forme les prévisions de ventes. Il est responsable des services expéditions et après-ventes.

Ce poste, rattaché à la Direction Commerciale, convient à un cadre confirmé, compétent en électro-mécanique, rigoureux dans ses méthodes, ferme dans ses directives mais souple dans ses contacts.

sélé CEGOS Adresser lettre manuscrite + CV détaillé à M. J. FOURNIAT, sous réf. 23504/M Sélé-CEGOS - 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Importante Entreprise de TRAVAUX PUBLICS (Constructions de réseaux électriques de toutes natures, Installations Electriques Industrielles, Génie Civil) recherche pour étoffer les activités ELECTRICITE ET INSTRUMENTATION de ses Directions Régionales

ingénieurs débutants

auxquels seront confiées des responsabilités progressives sur ses chantiers (conduite de travaux, gestion financière, relations clientèle...).
Les postes à pourvoir situés sur l'ensemble du territoire français conviendraient à des diplômés d'Ecoles telles que Centrale, Sup. Elec., A.M., E.N.S.I. ou équivalent.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 464 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

Appareillage électrique

Chef du service contrôle qualité

Une entreprise renommée pour la fiabilité de ses produits, cherche pour des raisons de promotion interne, le nouveau responsable de son service contrôle-qualité.

Dans le cadre du plan quadriennal, il recréera une compétence méthodes-contrôle, fera utiliser des tables et plans d'échantillonnages, créera une compétence surveillance et entretien des appareils de mesure, par des moyens métrologiques, s'attachera à chercher de nouvelles solutions aux problèmes de fiabilité, en particulier dans le domaine du montage.

Ce poste convient à un Ingénieur grande école, ayant l'expérience soit d'un poste similaire, soit d'un poste à responsabilité technique.

Résidence : grande ville universitaire de l'Est, offrant des facilités de logement.

sélé CEGOS Adresser lettre manuscrite + CV détaillé à M. J. FOURNIAT, sous réf. 23502/M SELE-CEGOS - 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

créer notre service export

Nous sommes une Société de Biens Industriels et nous réalisons plus de 1 Md de CA sur le marché français où nous sommes leaders et jouissons d'une forte notoriété.

Nous avons décidé d'élargir nos frontières et de nous implanter sur le marché européen.

Nous recherchons l'homme à qui nous confierons la responsabilité de créer et d'organiser notre exportation.

A partir de l'analyse des principaux marchés européens, il devra proposer des objectifs de vente, déterminer et mettre en place les moyens de les réaliser. Il relèvera de notre Directeur Commercial et travaillera dans le cadre d'une large autonomie.

Pour réussir, nous pensons qu'il doit disposer d'une formation supérieure et d'une réelle compétence en exportation, acquise au cours de 3 à 5 ans d'expérience dans les biens industriels ou de consommation. Il est bien entendu indispensable qu'il ait une pratique courante de l'Anglais et de l'Allemand, et qu'il soit disponible pour de nombreux déplacements. Son point d'attache sera Lyon.

Nous traiterons directement et confidentiellement les candidatures qui devront être adressées, accompagnées d'un c.v. détaillé, à Havas Contact - 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous réf. 74.847, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Haute-Normandie recherche le

SECRETAIRE GENERAL Adjoint

qui mette sa compétence et son esprit d'innovation au service du développement des entreprises et de la région.
Il aura la tâche d'animer un ensemble de services d'assistance et d'études et d'assurer des fonctions de liaison avec les pouvoirs publics et les chambres de commerce locales.
Ce poste conviendrait à un **diplômé de l'I.E.P.** (comme l'était son titulaire) avec, de préférence, une expérience de quelques années dans un organisme interprofessionnel ou en entreprise.
Écrire avec CV détaillé à Alain Sarton, réf. 13342.



plein emploi
10, rue du Mail 75002 Paris.

GROUPE BANCAIRE SPÉCIALISÉ DANS LE CRÉDIT IMMOBILIER

recherche

JEUNE DIPLOMÉ de l'Enseignement Supérieur

(I.E.P., SCIENCES ÉCO. ou équivalent)
(Libéré des O.M.)

pour un poste à vocation commerciale A LYON

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent., sous référ. L 78 à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 Paris, qui transmettra.

JEUNE CADRE COMMERCIAL EXPORT

Le « patron » d'une société de commerce international recherche son ADJOINT DIRECT pour lui confier, au départ, le suivi d'une clientèle existante sur le Moyen-Orient.

Vous avez acquis une première expérience Export, êtes à l'aise en anglais, recherchez une entreprise performante et souhaitez évoluer dans une structure légère.

Ce poste constitue une opportunité réelle d'épanouissement personnel et d'évolution professionnelle.

BASE A BORDEAUX. Il entraîne des déplacements fréquents dont la durée moyenne est de 10 jours.

Adressez-nous un dossier complet de candidature sous la référence 1920.

OCS conseil en recrutement
37 Quai Richelieu BORDEAUX

ATTACHÉS COMMERCIAUX

- *Nous vendons des solutions techniques adaptées aux exigences de chacun de nos clients en matière de télécommunications.*
- *Vous savez mener une analyse approfondie sur les problèmes de l'entreprise.*
- *Nous sommes une importante société de matériels téléphoniques qui vous apportera tous les supports nécessaires pour assumer efficacement la responsabilité d'un territoire de vente.*
- *La vente est votre métier, vos résultats le prouvent.*
- *Notre système de rémunération (fixe élevé + primes) est très motivant. Postes à pourvoir à*

CREIL et LYON

Envoyer C.V. et prétentions à n° 5040, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transmettra.

CHEF DES VENTES

FRANCE

La Société française (430 p., 95 M de C.A. H.T.) appartient à un groupe international de 4000 personnes mais fonctionne d'une manière autonome.
Elle fabrique et vend des machines agricoles.
Le poste convient à un cadre jeune possédant une expérience de la vente par concessionnaires et de l'animation de représentants.
Anglais souhaitable.
Rémunération 100 - 108.000 F.
Base Loudun. Le lieu de résidence peut être choisi dans les environs, jusqu'à Saumur et Chinon.
Environnement très agréable du Pays de Loire.
L'océan est à 160 km. Ne pas envoyer de C.V.

France Cadres — 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 806 M.



.CROUZET recherche pour sa division aérospatiale et systèmes

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN ou MICROMÉCANICIEN

ayant connais. en physique-chimie 2 à 3 années d'expérience en circuits hybrides couches épaisses pour poste développement et étude de méthodes de fabrication.

Adresser C.V. références et prétentions à CROUZET, B.P. 1.014 - 26010 VALENCE Cedex.

UNIROYAL

recherche
pour son usine (2.000 personnes environ), près de COMPIEGNE (Oise)

un responsable de formation et de recrutement

- Il devra gérer le budget formation.
- Organiser les différentes actions en fonction des besoins recensés.
- Il animera certains stages.
- Il sera chargé de la sélection des Cadres et Assimilés.
- Il devra avoir une formation supérieure en sciences humaines.
- Si possible une première expérience professionnelle.
- Connaître l'anglais.

Envoyer curr.-vitae manuscrit avec photo récente retournée en indiquant prétentions :
UNIROYAL — SERVICE DU PERSONNEL
Boîte Postale 163, 60205 COMPIEGNE

P.R.B.

CHEF DU PERSONNEL Drôme

Entreprise industrielle en fort développement fabriquant des équipements de grande série et *occupant* 650 personnes en 2 usines, recherche l'Homme qui prendra en charge l'ensemble de la fonction Personnel : Gestion administrative et *payes, Recrutement, Intégration,* Formation, Liaisons avec les partenaires sociaux.

Collaborateur de la D.G., il aura également pour mission de proposer et mettre en œuvre une *politique sociale et des méthodes de gestion et* développement des ressources humaines.

Le poste basé dans une ville moyenne de la Drôme, conviendrait à un homme de 35 ans environ, ayant acquis une expérience complète de la fonction personnel au sein d'une *Société* industrielle et connaissant bien l'esprit et les rouages de l'entreprise moyenne en forte expansion.

Merci d'adresser votre candidature en précisant rémunération actuelle sous référence 383 CC à notre Conseil.



algoe
Association Lyonnaise d'Ingénieurs Conseils
Route de Champagne, 69130 ECULLY.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE (TYPE INDUSTRIE LOURDE) 700 PERSONNES - RENFORCE SON ÉQUIPE DE DIRECTION ET RECHERCHE

INGÉNIEUR ECP MINES, AM.

ayant environ 5 ans d'expérience fabrication ou entretien acquise de préférence dans industrie à feu continu.

— Dans un premier temps, il

Dirigera les services entretien et bureau d'études (100 personnes)

— Dans un deuxième temps, il élargira ses fonctions en prenant en plus

La responsabilité d'un important secteur de fabrication (200 personnes)

Situation intéressante au sein d'une société à taille humaine pour un ingénieur de valeur, désireux de participer réellement à la vie et au développement de l'entreprise.
Résidence NORD FRANCE.
Facilités de logement.

Ecrire sous référence DS 499 A.

4, rue Massenet, 75016 Paris
discrétion absolue
etap

LE SERVICE FORMATION DE LA CHAMBRE DE COMM. ET D'INDUSTRIE DE RENNES
recherche
pour la rentrée prochaine
1° UN ANIMATEUR
(ou UNE ANIMATRICE)
étalagiste
2° UN ANIMATEUR
(25 ans minimum)

- Expérience concrète en entreprise ;
- Homme de contact et de responsabilité, dynamique, capable de s'insérer dans une équipe existante ;
- Il devra posséder des compétences dans les domaines : commerce, distribution, vente, marketing, marchandisage.

Souhaitable : une expérience de formation dans ces mêmes domaines.

Baccalauréat minimum.

Env. lettre manuscrite et C.V à Service Formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rennes 3, rue Alexandre-Lefas, 35000 RENNES.

LES LABORATOIRES DAUSSE
recrutent un
DÉLÉGUÉ MÉDICAL
pour le secteur :
ARDECHE-DROME
HAUTES-ALPES

Nous recherchons des candidats possédant le *baccalauréat, série* C ou D. De préférence de jeunes diplômés licenciés ès sciences ou pharmacie.
Notre laboratoire est l'un des plus importants de France et il est doté d'un centre de recherches de très haut niveau.
Nous offrons :
- Un stage rémunéré de 6 semaines à la date du 20 août.
- Une formation continue des délégués médicaux.
- Un salaire motivant et évolutifs, en fonction de la valeur de nos collaborateurs.

Env. C.V. manuscrit et photo à M. SINIBALDI, Laboratoires DAUSE, *4, pl. Delibes, 13008 Marseille.*

100 km N.-O. PARIS
(GOURNAY-EN-BRAY)

KLIPPAN

CEINTURES DE SECURITE
270 personnes, C.A. 120 MF/an.
Filiale société U.S. recherche

RESPONSABLE COMPTABILITÉ INDUSTRIELLE

ayant la charge du service comptabilité des PRIX DE REVIENT (coûts standars).

SPÉCIALISTE COMPTABILITÉ INDUSTRIELLE

INFORMATISEE - EXPER. 3-4 ans mini. (sinon s'abstenir). ANGLAIS lu et écrit

Lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire et photo ss référ. 3 890 à SELECTION CONSEIL 6, pl. du Maréchal-Juin Paris-17e

Sté de PROMOT. IMMOBIL.
recherche pour
CENTRE CCIAL RÉGIONAL
100 000 m2 H.O. Situé à
ST-ÉTIENNE (Loire)

CHEF DE PROJETS TECHNIQUES

le cand. devra avoir une solide exp. ds ce type de programme âgé de 30 a. min., de format ingénieur, il devra avoir de l'autorité et du dynamisme pour assurer sur place la direction de l'équipe technique, le contrôle des coûts et des délais, les relat. avec les commerçants

Ecr. av. C.V., prét. et photo à Société MACKENZIE-HILL, 173, av. du Roule 92200 Neuilly

GRANDE BANQUE SPECIALISEE RECRUTE POUR SUD-EST QUELQUES JEUNES
- Soit diplômés débutants (E.S.C.A.E., I.E.P., Sc. éco),
- Soit expérience 2 à 3 ans Attaché(e) Commercial(e).

Les diplômes importent moins que tempérament qui doit être tourné vers action et négociation commerciale.
Adresser C.V., photo + prétent. S O V A C, 41, avenue de Toulon, 13006 MARSEILLE.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE, Direction de la Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

offres d'emploi



BEL INDUSTRIE
FROMAGERIES BEL
LA VACHE QUI RIT

Division spécialisée dans le développement et la vente de

produits technologiques

pour les industries alimentaires
recherche

CHEF DE VENTE

POUR SON SECTEUR ALIMENTAIRE HUMAINE
IL SERA CHARGE :

● Pour la France

- de la vente des matières premières élaborées destinées aux industries alimentaires ;
- de la participation active à la définition de la politique « produit » et du plan de développement.

● Pour l'Europe

— de l'animation d'un réseau d'agents.
Le candidat recherché devra avoir une expérience de plusieurs années dans la vente de matières premières et de produits techniqus, une expérience dans les domaines agro-alimentaires ou des additifs alimentaires serait appréciée - avoir une bonne connaissance de l'anglais et si possible d'une autre langue - avoir le goût et la capacité de comprendre, d'analyser et de retransmettre les problèmes techniques des clients.
Avoir rigueur et efficacité dans son action.

Envoyer C.V. et prétentions aux
FROMAGERIES BEL Direction du Personnel, 1, rue d'Anjou, Paris-8e.

NOTRE SOCIETE :
Filiale Française en pleine expansion d'un groupe multinational réputé.

NOS MARCHES :
La clientèle hospitalière et agricole (élevage industriel), française puis européenne (1979).

NOS PRODUITS :
Une gamme de

germicides et antiseptiques

apportant un concept nouveau dans la désinfection.

LE POSTE :

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DES VENTES

- animation sur le terrain des réseaux de distribution (leaders nationaux) ;
- assistance technique (information et formation) ;
- études permanentes des marchés, suggestions...

LE CANDIDAT :
- *De formation supérieure MICROBIOLOGIE* type AGRO-Pharmacie-Biologie...
- Même débutant, anglais lu nécessaire ;
- Sens commercial développé, adaptabilité à des environnements variés, bon contact humain à tous niveaux, goût pour la technique appliquée.

Potentiel réel pour d'importantes responsabilités ultérieures (marketing, gestion, international).

Perspectives très intéressantes au sein d'une petite équipe jeune et efficace offertes à un collaborateur ambitieux souhaitant construire sa réussite.

Ecrire avec C.V. sa réf. GA/RB à notre Conseil qui vous garantit la plus totale discrétion. : R. BATIFOULIER - 88, av. Victor-Hugo, 75116 Paris.

L'un des Leaders Mondiaux
parmi les Constructeurs de
MINIORDINATEURS

- 50.000 systèmes installés dans le monde
- 50 % de croissance annuelle
- effectif de 10.000 personnes
- valeur boursière de pointe
- connaissant en France une expansion sans égale

recherche plusieurs

ingénieurs commerciaux

Réf. RO 86
pour prendre en charge de nouveaux secteurs de vente en France (à Paris et en Province), après une formation de plusieurs semaines aux Etats-Unis, (*pour les postes de province* une affectation préalable de six mois en Région Parisienne est prévue).
Les salaires proposés seront fonction de l'expérience acquise précédemment et comporteront dans tous les cas une partie fixe égale à 75 % de la rémunération globale.
Les candidats recherchés ont une expérience réussie de la vente d'ordinateurs acquise soit chez un constructeur de matériel informatique soit dans une S.S.C.I. réalisant des installations clé-en-mains de mini ordinateurs.
Adresser C.V. détaillé accompagné d'une photo, précisant le salaire actuel, ou téléphoner au 073.24.22 à

CARRIÈRES SERVICES — *19 rue de la Paix 75002 Paris*
Conseil en recrutement

Centre de traitement de chèques d'un important Etablissement Financier National recherche

INGÉNIEUR SYSTÈME BURROUGHS

- pour mettre en place, maintenir, optimiser les systèmes d'exploitation et régler les problèmes et incidents ;
- pour fournir assistance et participer au choix des packages.

Diplôme Ingénieur ou licence Math.

Expérience approfondie de Burroughs.

Envoyer curr. vitae, photo et prétentions à n° 5.056, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,62

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

GROUPE ZURICH/FRANCE

recherche pour sa

Division Grands Risques

souscripteur

Ce poste s'adresse à un underwriter de formation supérieure et ayant impérativement plusieurs années de pratique d'analyse et de négociation des risques des industries nationales et internationales.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi aux heures de bureau par Information Carrière SVP 11-11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière

Réf. 412.

On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

Nous recherchons pour un grand groupe d'Assurance Français (Paris 7e), des

DEBUTANT(E)S

Salaire annuel proposé : 50.000 F.

pour participer à la mise au point d'un système de gestion INFORMATIQUE en temps réel utilisant les méthodes les plus avancées.

Les candidat (e)s recherché (e)s doivent posséder au minimum le baccalauréat et deux années d'études supérieures scientifiques telles que informatique, économétrie, statistiques, mathématiques, etc...

Adresser C.V. détaillé accompagné d'une photo à C.G.S. 19, rue de la Paix - 75002 Paris

---

Les unités d'Études et de Recherches d'ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER regroupent des scientifiques de formations diverses. En relation permanente avec nos centres de Recherches et de Développement (RIDGEFIELD - Connecticut et HOUSTON Texas), leur rôle est de définir et mettre en œuvre de nouveaux outils d'exploration, d'évaluation et d'exploitation des gisements pétroliers.

Pour renforcer notre Département PHYSIQUE, nous souhaitons nous adjoindre deux

INGENIEURS ELECTRONICIENS

diplômés d'une Grande École et ayant, de préférence, de 2 à 5 années d'expérience en électronique d'instrumentation. Leur mission consistera à définir et développer l'électronique de nouveaux capteurs Schlumberger, et à analyser leurs performances.

Ils travailleront dans ce cadre en étroite collaboration avec les physiciens et les informaticiens du Département, ainsi qu'avec les centres de recherche établis aux U.S.A.

Ces fonctions doivent déboucher à terme sur des responsabilités de conduite de projets.

Cette évolution rend donc nécessaire un réel potentiel de développement des compétences de la part des candidats.

Lettre de candidature et CV détaillé sont à adresser sous réf. 7843 à Études et Productions Schlumberger Direction du Personnel 26, rue de la Cavée, CLAMART.

Schlumberger

HAVAS CONTACT

GRAND CONSTRUCTEUR TURBO-MACHINES

recherche

RÉGION PARISIENNE

JEUNES INGÉNIEURS

CENTRALE - MINES - AM - IDN
ENSI de Nancy, Poitiers, Nantes,
INSA (mécanique)

Pour les postes suivants :

— INGENIEURS CHANTIERS
— INGENIEUR CHARGE D'AFFAIRES
— INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Nous recherchons
soit des INGENIEURS DEBUTANTS
soit ayant 1 ou 2 ans d'expérience professionnelle.

Ecrire avec C.V. détaillé à B.T.H.
2, rue Oswaldo-Cruz, 75016 PARIS

TRÈS IMPORTANT
GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
nous RECHERCHONS pour PARIS UN

RESPONSABLE DE FORMATION

Dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire et pour le compte de l'ensemble de la Société, nous lui proposons de prendre en charge la fonction de FORMATION AUX SCIENCES HUMAINES, avec un rôle à la fois d'ETUDE ET D'ANIMATION.

Ce poste nécessite une FORMATION DE HAUT NIVEAU.

- Grandes écoles d'ingénieur ou de gestion : E.C.P., H.E.C., I.E.P.
- D.E.S. de sciences humaines ou de psycho-sociologie.

Un passé industriel ou de conseil d'au moins 5 ans, comportant une expérience d'animation de groupes d'environ 2 ans, est indispensable.

De larges possibilités de carrière sont offertes au sein du groupe.

Nous vous remercions d'env. votre curriculum vitae sous le numéro 755.922 M. à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transm.



CHRYSLER FRANCE

recherche

UN SPECIALISTE TELECOMMUNICATIONS

FONCTION :
Assurer la mise en place et le développement des installations du Groupe dans le domaine des Télécommunications, et coordonner leur utilisation (téléphone, télex, data transmission).

PROFIL :
Le candidat retenu aura plus de 30 ans et sera diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs (spécialisation souhaitée). Outre un minimum indispensable de 5 années d'expérience dans les télécommunications, il possèdera une bonne connaissance de la langue anglaise.

Adresser dossier de candidature (curriculum vitae + photo) et rémunération souhaitée à : CHRYSLER FRANCE Administration du Personnel Cadre 45, rue Jean-Pierre Timbaud 78307 POISSY

JEUNES CHEFS DE PUBLICITE D'AGENCE

Vous avez acquis environ deux ans d'expérience dans une solide Agence de Publicité et, de préférence, sur des budgets structurés.

De plus, vous avez participé au développement et à la prospection.

L'AGENCE HAVAS

vous offre la possibilité de développer votre carrière au au sein d'AVACO, premier Réseau Régional d'Agences Conseil.

Écrivez ou téléphonez à la Direction des Relations Humaines - 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine. Tél. 747.38.39 ou 36.61.

HAVAS CONTACT

Nous sommes un CENTRE DE FORMATION réputé à gestion paritaire (120 personnes) et recherchons pour la région Paris Ile de France un

responsable de formation en milieu tertiaire

pour organiser et animer des stages intra et inter entreprises de formation générale et administrative - employés et maîtrise -.

MISSIONS : • programmer et gérer des activités diversifiées pour les entreprises publiques et privées depuis l'analyse des besoins, la définition et la réalisation des objectifs, et le suivi des stagiaires, • actualiser et perfectionner les stages déjà en cours.

Ce poste convient à cadre de formation supérieure administrative ou de gestion ayant déjà conçu et mené des Actions de Formation dans les milieux considérés et souhaitant s'intégrer dans une équipe jeune et dynamique.

Rémunération annuelle de l'ordre de 92.000 F.

Lieu de travail Paris.

Adresser lettre et C.V. sous référence 103-M à

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. Victor Hugo - 75116 Paris

L.M.T. nous sommes une des sociétés leader du téléphone français.

A la suite d'une réorganisation, nous avons à pourvoir deux postes de responsabilités.

1) RESPONSABLE DU GROUPE COMPOSANTS

MISSION :
Animation d'un groupe (17 ingénieurs et techniciens) qui définit, documente et standardise les composants électroniques et électromécaniques nécessaires à la fabrication des centraux téléphoniques.

PROFIL :
Ingénieur électronicien diplômé ayant de bonnes connaissances en micro-électronique avancée. Il doit avoir une expérience de 8 à 10 ans dans une grande entreprise utilisatrice de composants électroniques.
Age minimum 35 ans.

2) RESPONSABLE DU GROUPE ÉQUIPEMENTS

MISSION :
Animation d'un groupe (19 ingénieurs et techniciens) chargé de l'implantation des cartes imprimées, de la conception des panneaux câblés et de la définition des câblages.

PROFIL :
Ingénieur Arts et Métiers, spécialisé en électronique. Expérience nécessaire de 5 à 8 ans dans une activité d'implantation de cartes imprimées ou de conception de schémas électroniques.
Connaissance des problèmes posés par l'utilisation de circuits intégrés complexes et très rapides.
Age minimum 32 ans.

Adr. les candidatures à la Direction du Personnel, 46, qu. Alphonse-Le-Gallo, B.P. 402, 92103 Boulogne, sous la réf. P M D.

BUREAU D'ETUDES PARISIEN
URBANISME - TRANSPORT - CIRCULATION
cherche

INGENIEUR PRINCIPAL

(X - Ponts - Centrale) pour prendre direction de la division "Régulation Trafic-Architecture Industrielle"

- Responsabilité technique, commerciale et financière
- Grande aptitude de décision
- *Relation directe avec le directeur*
- Expérience indispensable *en Etudes de Circulation*, Transport, particulièrement Régulation de Trafic.
- *Rémunération élevée et motivante.*

Envoyer C.V. manuscrit et Prétentions à :
SIS GROUPE, 8, rue Darwin PARIS 18ème

AGENT LITTERAIRE PARIS
cherche

secrétaire

Parfaitement bilingue anglais-français, minimum 45 ans, ayant une culture littéraire, des notions bancaires et connaissant le milieu de l'Edition.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. détaillé sous référence 1080-M en précisant la rémunération et le délai de disponibilité, à:

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY



« Chef de division » produit

200 000 F.

Une organisation ayant un chiffre d'affaires supérieur à 10 milliards et un effectif de 10 000 personnes développe une nouvelle structure et crée un poste de Responsable d'une gamme de produits représentant un fort pourcentage de son activité.

Rapportant au Directeur de Département, ce collaborateur participera à la définition du plan et de la stratégie commerciale. Il aura pour mission d'assurer la gestion des produits existants, le lancement des nouveaux produits ainsi que le choix des axes publicitaires et promotionnels.

Il sera assisté d'une équipe comportant deux chefs de groupe et plusieurs chefs de produits.

Pour réussir, le candidat doit être diplômé H.E.C., E.S.S.E.C. ou équivalent et avoir fait la preuve de sa créativité en tant que chef de groupe ou responsable marketing dans la commercialisation de produits de grande consommation et; ou de luxe.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1065 M.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

SCOD

JEUNE INGENIEUR D'ETUDES

S.C.O.D. - Société de Conseillers de Direction. Membre du groupement Informatique de la Caisse des Dépôts, recherche pour PARIS un ingénieur (Polytechnique, Mines, Centrale, HEC,...). Sa mission consiste à mettre au point des projets devant déboucher sur des propositions concrètes d'assistance. Pour ce faire, il intervient en clientèle pour recueillir les éléments d'analyse et dresser les grandes lignes de diagnostics.

Une expérience n'est pas indispensable, mais une compétence comptable et la pratique d'un langage informatique constitue des atouts majeurs.

Cette fonction permet d'envisager d'intéressantes perspectives d'avenir suivant l'envergure et le dynamisme exprimés. La rémunération de départ est motivante.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence 619/M à



bac — PERSONNEL CONSEIL

27, avenue Pierre 1er de Serbie 75116 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE NÉGOCE PRODUITS DE BASE
recrute

RESPONSABLE TRADING

Sous l'autorité du Directeur Général, le Responsable Trading d'une branche de produit négocie les contrats d'achat et de vente en France et à l'exportation; il supervise le Service d'exécution des contrats.

Pour cette fonction, une expérience de 4 à 5 ans de courtage et/ou négoce de matières premières, de produits du sol ou alimentaires, une excellente connaissance écrite et parlée de l'anglais sont indispensables.

La rémunération est élevée.

La plus grande discrétion est garantie.

Il sera répondu rapidement à toutes les candidatures.

Veuillez écrire, sous référence 39525, à Havas Contact - 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

---

offres d'emploi

SPERRY

un ingénieur techni...

TEXAS INSTRUMENTS



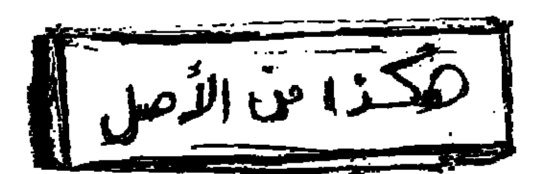
INGENIEURS COMMERC...

ANALYSTES FONCTIONNE...

STRUCTURES

INGENIEUR COMMER...

MINI-INFORMATIQUE



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Voulez-vous vous mettre en première position face à l'avenir ?
Voulez-vous être un membre responsable de l'équipe que nous mettons en place pour promouvoir une nouvelle gamme de mini-ordinateurs temps réel ?
Pour vivre cette expérience immanquablement exigeante, passionnante et évolutive

SPERRY UNIVAC

2ème Constructeur Mondial d'Ordinateurs

recherche pour son Agence de Paris

un ingénieur technico-commercial confirmé

Vous avez acquis chez un constructeur au moins 3 ans d'expérience des mini-ordinateurs à vocation temps réel.
Souple, organisé, vous désirez vous intégrer à une équipe responsable et dynamique.
Votre formation est au moins équivalente à la Maîtrise Informatique et vous parlez anglais couramment.

Vous assurerez l'Avant-Vente Technique (présentations, études de configuration, démonstrations, benchmarks) auprès de Sociétés d'Engineering et de Sociétés de Services notamment.
Vous conduirez le démarrage des systèmes en clientèle.
Dans un premier temps, vous animerez des séminaires de présentation technique et serez responsable d'un centre de démonstrations.

Si vous êtes assurés de vouloir et de pouvoir remplir cette mission, merci de nous adresser une lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitae détaillé sous référence M 13
SPERRY UNIVAC Service du Personnel 3, rue Bellini 92806 PUTEAUX
(Réponse et discrétion assurées).

SERES A. BERG
CONSULTANT
recherche - urgent

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

de haut niveau en mécanique des fluides,
marché de 1,5 million de francs, réseau de fluides, solvants, microprocesseur, connaissant les problèmes de rugosité, évolution certaine pour élément dynamique et sérieux.
Ecrire ou téléphoner : 253-51-11, 4, rue René-Barthélémy, 92120 Montrouge.

STE GROUPE P.U.K.
Demi-produits cuivreux et aluminium
recherche

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR
COBOL

résidant en région parisienne, diplôme ou niveau maîtrise informatique.
Démarrage ordinateur orienté télétraitement.
Contrat à durée déterminée.

Adresser C.V. et photo à :
Direction du Personnel
CUIVRE ET ALLIAGES
9-11, rue G.-Enesco
94008 CRETEIL CEDEX.

Cie d'assurances équipée d'un IBM 370-148 à PARIS rech. pour son service INFORMATIQUE

UN CHEF DE PROJET

diplômé d'une école d'ingénieurs
Ecrire n° 59.349 PUBLICITE ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Société SERES rech. URGENT

3 PROGRAMMEURS-ASSEMBLEURS IBM
3 PROGRAMMEURS

GAP 2 CCP sur 315/34.
Se présenter ou tél., 4, r. René-Barthélémy, 92120 Montrouge
253-51-11, M. BERG.

---

analyste

Un important établissement financier (Paris) constitue autour d'un ordinateur conversationnel, son service informatique interne et vous propose de venir assister techniquement le responsable organisation et informatique. Vous avez acquis en 5 ans ou plus l'expérience de la programmation (en Assembleur et langage évolué) et du découpage organique sur des gros systèmes mais si possible aussi sur des mini-ordinateurs de gestion ; votre formation de base est le DUT ou la maîtrise.

Ecrire J. THILY, Carrières de l'informatique réf. 3392 LM.

chef de section études

B. E. Systèmes embarqués

pour assurer chez un important constructeur aéronautique (banlieue parisienne) les études de maintenabilité et de maintenance des systèmes embarqués : radar, radio, radio-navigation.
Définir les procédures et les moyens de maintenance; coordonner leur étude et leur développement en liaison avec le client, les industriels associés et les services internes ; diriger et animer son équipe (ingénieurs et AT) : c'est la mission confiée à un ingénieur électronicien, âgé d'au moins 35 ans, de formation Sup. Elec., par exemple, ayant une bonne connaissance des équipements embarqués modernes.

Ecrire à Y. CORCELLE réf. 3361. LM.

secrétaire général

Une société thermale (250 km de Paris) exploitant un établissement de soins et un hôtel (4 étoiles) cherche un secrétaire général: Celui-ci prend en charge le contrôle de gestion, la comptabilité générale et analytique, la trésorerie, l'administration du personnel et la vie juridique de la société.
C'est un ESC ou licencié en Droit ou DECS, ayant une dizaine d'années d'expérience, de préférence dans une affaire comportant des unités décentralisées.
Il mène six mois à Paris une vie de bureau normale et six mois sur place celle des entreprises saisonnières.

Ecrire à J.E. LEYMARIE réf. 3394 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES



recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX

parmi les diplômés d'enseignement supérieur en électronique, informatique, électrotechnique et automatique, qui souhaitent débuter ou poursuivre leur carrière professionnelle dans la vente, pour ses différentes divisions :

- semi-conducteurs (à Paris - Lyon - Bordeaux)
- mini-informatique distribuée (à Paris)

La Société offre un fixe motivant auquel s'ajoute un intéressement en fonction des résultats.

Les candidats de valeur auront une évolution de carrière assurée, soit vers des responsabilités de secteurs commerciaux, de marketing, de planning, etc...



Ecrire avec C.V., photo
prét. de salaire, date
de disponibilité sous
Référence TIM/508/509
à Madame LE GUET
T.I.F. - Boite Postale 5
06270 Villeneuve-Loubet
Tél : (93) 20.01.01.

Le Groupe Expansion

(L'EXPANSION ET LA LETTRE DE L'EXPANSION, LIRE MAGAZINE, L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI...)

et F. Magazine

recherchent une ou un

rédacteur-concepteur publicitaire

pour concevoir, rédiger et visualiser les mailings, annonces, encarts et lettres de vente utilisés pour recruter ou renouveler les abonnés à ces diverses publications.

Une expérience de la vente par correspondance serait bienvenue, mais le goût et l'aptitude à écrire sont préférables.

Connaissance de l'Anglais souhaitée.

Les dossiers comportant CV, et photo — sous réf. 1532 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix, 75002 Paris.

ETABLISSEMENT BANCAIRE DE PREMIERE IMPORTANCE
PARIS
équipé d'ordinateurs IBM 370 et d'un réseau de plus de 120 Terminaux
recherche

ANALYSTES FONCTIONNELS

appelés à participer à l'étude de projets nouveaux et aux améliorations d'applications existantes.

Formation supérieure requise ainsi que quelques années d'expérience pratique dans le domaine des Etudes Fonctionnelles, en milieu bancaire de préférence :

- Pré-études et Analyses fonctionnelles des Systèmes existants et des besoins nouveaux.
- Conception fonctionnelle et conception informatique générale des Systèmes d'Information envisagés.
- Evaluation économique des projets.
- Rédaction des cahiers des charges.
- Etablissement des manuels de procédures.
- Revue de l'analyse organique et participation aux essais et démarrage.

Les candidats ayant démontré leur aptitude à prendre des responsabilités pourront accéder à terme à des fonctions de Chef de Projets.

La procédure de sélection se poursuivra pendant l'été, en fonction de vos engagements de congés.

Adressez dès maintenant lettre manuscrite avec C.V. et photo en précisant votre niveau de rémunération sous référence 318 à

STRUCTURES
31, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

CERG

Société de Services-informatiques,
leader dans les programmes
de Gestion immobilière

recherche pour PARIS NORD

DES INGENIEURS INFORMATICIENS

- Bonne formation de base (en école ou université),
- Expérience souhaitée sur mini-systèmes en temps réel
- *Connaissances de base en comptabilité appréciées*
- Goût et aptitude au travail d'Equipe, sens aigu *des responsabilités.*

POUR PRENDRE EN CHARGE
- *La réalisation de systèmes de gestion en temps réel*
- La formation des utilisateurs
- L'encadrement du suivi des exploitations

Envoyer CV et prétentions à M. COUDERT; CERG
Tour d'Asnières - 92606 ASNIERES

---

telesystemes

Importante Société de Services en téléinformatique
recherche

pour renforcer ses équipes d'installation et de maintenance du réseau de transmission de données Transplex
pour développer ses activités dans le domaine des microprocesseurs et de l'ingénierie de réseaux

1 AGENT TECHNIQUE ELECTRONICIEN

ayant 4 à 5 ans d'expérience.
De bonnes connaissances sur les microprocesseurs et les transmissions de données seront appréciées.

3 AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS

débutants ou ayant quelques années d'expérience ainsi qu'une bonne formation en logique

Les candidats auront :
. un sens aigu des responsabilités
. une grande autonomie dans l'accomplissement de leur travail

* Poste à pourvoir rapidement
* Lieu de travail : Paris avec déplacements de courte durée en Province.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 135/DTX à :
M. POLTI ou M. REYNAUD - TELESYSTEMES
49, rue d'Alleray 75015 PARIS
Tél. : 533.51.24

INGENIEUR COMMERCIAL

MINI - INFORMATIQUE

La filiale française d'un des tout premiers constructeurs de mini-ordinateurs se développe à un rythme très rapide, grâce à un marché porteur et à des produits particulièrement adaptés.

Pour faire face à cette expansion, elle doit renforcer son équipe commerciale avec plusieurs ingénieurs commerciaux.

Nous souhaitons rencontrer, soit de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur ayant déjà une expérience d'au moins un an dans la vente de «HARD» soit des ingénieurs confirmés attirés par la performance de nos produits.

Compte tenu du développement rapide et constant de l'Entreprise et de ses ambitions justifiées, nous garantissons de réelles possibilités d'évolution de carrière à Paris et en Province.

Les rémunérations seront adaptées individuellement à l'expérience des candidats retenus et en tous cas de nature à intéresser des personnalités de valeur.

Merci d'adresser CV complet et photo à François Sanchez, sous la référence M 6260 A, à

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

---

informatique banque

BANQUE PRIVEE PARIS 8e, recherche

INGENIEUR DEBUTANT
(ou 1 an d'expérience)

formation A et M, INSA, ENSEEIHT, IMAG, IDN.

Pratique de l'analyse organique.

Connaissances indispensables : Cobol, Fortran.

Mission : participera progressivement au développement d'applications de gestion sur mini-ordinateurs.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence ID-M à I.C.A. qui transmettra.



INGENIEURS MINI-ORDINATEURS

Vous avez aujourd'hui 1 à 2 ans d'expérience des minis (CII HB - IBM - SEMS - DEC - HP etc ...) et vous souhaitez étendre vos connaissances en réalisant des applications importantes dans les domaines les plus variés (gestion, ingénierie, informatique répartie, contrôle de processus ...).

CAP/SOGETI-GESTION, par la place qu'elle occupe en France dans le conseil et le service en informatique, peut vous le permettre. Vous travaillerez en équipe avec de véritables professionnels et vous évoluerez avec nous (et c'est bien ce que nous désirons) vers d'autres techniques informatiques de pointe à la mesure de vos ambitions.

Si vous êtes intéressé ou si vous souhaitez des informations complémentaires sur les postes que nous créons, écrivez ou téléphonez à Yves-Michel DUVAL CAP/SOGETI-GESTION 20, rue Leriche 75738 Paris cédex 15 - Tél : 539.22.25

CAP SOGETI GESTION

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi



Les Filteries Dollfus Mieg & Cie

(C.A. 660 MF dont 52% à l'étranger) recherchent un

responsable des ventes proche et moyen-orient

Sous l'autorité du Directeur de la Grande Exportation et dans le cadre de prévisions qu'il aura établies, il sera chargé d'animer et de contrôler les réseaux de vente en vue de développer l'activité du secteur considéré.

Ce poste, situé à Paris, conviendrait à un diplômé de l'enseignement supérieur commercial, 28 ans minimum, prafaitement bilingue anglais-français. La connaissance de l'arabe serait appréciée. Déplacements fréquents (20%).

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1529 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

PREMIÈRE SOCIÉTÉ de PRODUITS d'ENTRETIEN en FRANCE

Johnson

recherche pour faire face à son programme de développement

2 CHEFS DE PRODUITS *confirmés*

Ils seront responsables de :

- la gestion des marques existantes ;
- l'élaboration du plan de marketing de leurs produits ;
- la mise en œuvre des stratégies publicitaires et promotionnelles ;
- l'étude et le lancement de nouveaux produits.

Nous leur offrons :

- une délégation réelle de responsabilités ;
- un travail d'équipe passionnant ;
- des perspectives de carrière à la mesure de nos ambitions commerciales.

Ces postes conviennent à des candidats de formation supérieure (H.E.C., ESSEC, M.B.A.), parlant couramment l'anglais. Ils auront acquis une expérience Marketing de 3 à 5 ans comme Chefs de Produits dans une Société de Produits de grande consommation

Si vous êtes intéressés par ces postes, envoyez votre curriculum vitae dét., à : O. de PREMARE, LA JOHNSON FRANÇAISE, B.P. 606 - 95004 CERGY-PONTOISE.

TERADYNE

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Notre siège est situé aux U.S.A., mais notre marché s'étend bien sûr à toute l'Europe où notre filiale française joue un rôle important. Elle continue d'ailleurs d'étoffer son équipe de jeunes ingénieurs commerciaux dans la même ligne que ses recrutements précédents.
Notre activité touche comme vous le savez sûrement les systèmes de tests pour composants et sous-ensembles électroniques. Nos clients sont donc les fabricants de semi-conducteurs de matériel téléphonique, d'ordinateurs...
A votre niveau, il s'agit de traiter des affaires d'un volume important (plusieurs centaines de milliers de dollars) où il faut raisonner rapidement, à la fois en termes techniques et bien sûr commerciaux.
Nous recherchons donc un négociateur énergique doué d'un excellent potentiel technique et connaissant déjà si possible notre créneau.
Parler anglais est évidemment une nécessité, nous évoluons en effet dans un contexte international.
Nous serons heureux de vous rencontrer au cours d'un prochain entretien qui viendra compléter cette annonce.

Merci d'adresser votre C.V., sous référence 3.727, à

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

ROBERT BOSCH (France) S.A.

Groupe BOSCH
— Equipement automobile
— Appareils ménagers
— Autoradios Blaupunkt
— Caméras et projecteurs Bauer
recherche

Programmeur - Analyste de gestion

Formation IUT ou équivalent.
2 ans d'expérience minimum : COBOL - IBM DOS/VS.
Restaurant d'entreprise - Avantages sociaux.

BOSCH

Adresser C.V. manuscrit, prétent. et photo au Département Gestion du Personnel 32, avenue Michelet 93404 SAINT OUEN.

---

assistant démarque inconnue

Nous recherchons pour notre service "démarque inconnue" un assistant.

Sa fonction :
- Etudier en magasin toutes les sources de démarque inconnue.
- Analyser celles-ci et rechercher les moyens à mettre en œuvre.
- Participer à la mise en place de ces moyens et en assurer le suivi.

Son profil :
- BTS, DUT, Ecole de Commerce.
- Première expérience professionnelle dans le secteur distribution indispensable (Grands magasins et magasins populaires).
- Esprit d'analyse et de synthèse, autorité, diplomatie et sens des relations humaines.

Poste basé à Paris avec de fréquents déplacement dans nos magasins de province.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 6216 à :

dF dames de france

PARIS-FRANCE
Direction du Personnel et des relations sociales
137, bd. Voltaire - 75011 PARIS



---

ingénieur commercial

Une société métallurgique française recherche un ingénieur commercial pour la vente de produits d'équipement industriel. Les bureaux commerciaux sont à Paris (près de la Gare Saint-Lazare). Les activités comporteront, pour moitié environ, des déplacements de courte durée chez les clients. Un diplôme d'ingénieur et une expérience en suivi d'affaires commerciales, notamment à l'exportation, ainsi qu'une bonne pratique de l'anglais sont requis. Une connaissance du milieu sidérurgique serait appréciée. Salaire en fonction des références. Voiture de service.
(Réf. 9030/M)

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à G.R. Besson, à Sema-Sélection:
92120 MONTROUGE - Centre Metro, 16-18, rue Barbès.

sema selection

PS Conseil

Un important groupe de l'industrie nucléaire recherche un

INGÉNIEUR ÉTUDES

Basé dans la banlieue Sud de Paris et affecté dans un premier temps dans un service de sûreté nucléaire, il participera, après formation et stage dans les usines du groupe, à des études et calculs de « criticité » liés à d'importants projets de constructions nouvelles. Il devra effectuer de brefs déplacements dans les usines pour contribuer à la conception et au suivi de ces installations et à l'élaboration des rapports de sûreté. Ce poste conviendrait à un jeune candidat de fort potentiel, âgé d'au moins 26 ans, ingénieur diplômé (Centrale, Ponts, ENSI) ayant une première expérience si possible des études et calculs de génie chimique. De bonnes connaissances de base en neutronique et en physico-chimie, ainsi que la pratique de l'anglais seraient appréciées. De larges perspectives d'avenir sont envisagées au sein du groupe.

Adresser C.V. sous référence A/259 M à :

PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16

Discrétion assurée

SOCIÉTÉ DE SERVICES

spécialisée dans la reproduction (micro-films imprimerie), en pleine expansion recherche pour la Région Parisienne :

délégués commerciaux

Jeunes et dynamiques, et si possible, compétents dans cette activité.
Formation assurée.

Ecrire avec Curric.-Vitae et photo, nº 59.345,
PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

AEG TELEFUNKEN FRANCE S.A.

recherche

INGÉNIEURS DIPLOMÉS ou TECHNICIENS SUPÉRIEURS parlant ALLEMAND

Ayant 3 à 5 ans d'expérience de la vente et du contact clientèle pour vente matériel industriel en particulier moteurs et câbles électriques.

Travail à PARIS.
Fréquents déplacements en province.

Avantages sociaux - Frais de déplacements payés.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à AEG TELEFUNKEN FRANCE S.A.
Service du Personnel
6, boulevard du Général-Leclerc. — 92115 CLICHY.

STRAFOR

Leader européen de l'aménagement des espaces de bureau

Groupe Forges de Strasbourg

confierait à

cadre commercial

de haut niveau

la RESPONSABILITÉ du DÉVELOPPEMENT de son ACTION COMMERCIALE auprès des Directions des secteurs BANCAIRE, FINANCIER et ASSURANCES.
Ce poste exige la connaissance de l'un de ces secteurs.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1535 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix, 75002 Paris.

LA DIRECTION DE L'INFORMATIQUE d'une grande Société d'Electronique

recherche, pour étoffer son service Système

1 INGÉNIEUR Système

ayant au moins 3 ans d'expérience sur matériel IBM 370 sous OS/VS 1 ou MVS, pour assurer la maintenance du logiciel constructeur :
— le support technique de l'exploitation,
— l'assistance aux utilisateurs.

La connaissance de chacun des logiciels suivants : CICS, DOS/VS, VM/370, sera un atout supplémentaire.

1 ANALYSTE confirmé

de formation supérieure (G.E. ou universitaire), ayant au moins 3 ans d'expérience sur IBM 370 sous OS/VS 1 ou MVS, pour assurer l'assistance technique aux utilisateurs, notamment en tant que conseiller, lors de la réalisation des applications. La connaissance du Cobol sera exigée ; l'expérience de CICS et la pratique de l'assembleur seront appréciées.

Lieu de travail : PARIS
Postes à pourvoir immédiatement.

Adress. C.V., ss réf. 611 à CREATIONS DAUPHINE 41 av. Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

---

steria

développant des Systèmes de Gestion Commerciale Transactionnels et de Gestion en Temps Réel d'Unités de production, recherche pour participer à ces projets

ingénieurs informaticiens

DIPLOMES GRANDES ECOLES ou UNIVERSITES
ayant 1 an à 2 ans d'expérience sur mini-ordinateurs industriels.

Adr. C.V. et prétentions à
steria 26 av. de l'Europe 78140 VELIZY

P.LICHAU

Filiale française d'un groupe international, leader mondial dans sa technologie, recherche

Chef de produits marketing
produits de consommation

110 000 F - Anglais impératif

- Formation supérieure - 28 ans minimum
- Expérience 2 ans exigée dans produits Grande consommation.
- Il prendra rapidement la responsabilité d'une ligne de produits à l'echelon européen dans une Direction Marketing.
- Possibilités d'évolution France et internationale.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi aux heures de bureau par Information Carrière SVP 11-11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière

Réf. 413

On peut aussi adresser son dossier à
SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

Pour devenir un opérationnel de la gestion

RESPONSABLE AUDIT

Nous sommes un groupe au C.A. de 1,8 milliard de francs, implanté dans le secteur du service technique de la distribution de combustibles et de l'installation.
Autour d'un noyau principal vient s'agglomérer une quarantaine de petites filiales.
Notre structure diversifiée autant sur le plan géographique (France et Etranger) que juridique et sectoriel nous conduit à créer un service de contrôle et d'audit.
– Le responsable relevant du Directeur administratif et financier du groupe aura pour objectif la mise en place et le fonctionnement du système de contrôle en s'appuyant sur 2 audits juniors.
– Il aura une formation supérieure (Sup de Co + DECS par exemple) ainsi qu'une expérience de 4 ans minimum dans un cabinet.
– Il parlera de préférence anglais.
L'évolution de carrière s'inscrira dans le cadre de prise de responsabilité de gestion dans une de nos filiales ou dans un de nos départements.

Ecrire avec C.V. prétentions sous réf. 1310 SWEERTS B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09 qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING

SIEGE A PARIS FAISANT PARTIE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche

INGÉNIEUR THERMICIEN

CE POSTE NECESSITE :
— Plusieurs années d'expérience d'échanges thermiques chez un constructeur ou une société d'engineering dans le domaine pétrochimique et pétrolier.
— Anglais courant, notions italien appréciées.
— L'attrait pour des activités technico-commerciales.

LE TITULAIRE AURA POUR MISSION :
— La coordination avec le centre de calcul du groupe.
— L'établissement des appels d'offres aux fournisseurs et des devis aux clients.
— La promotion commerciale des services en matières de fours, échangeurs tubulaires, chaudières et aéroréfrigérants.

Une période training est prévue à la maison mère à l'étranger.

Adresser C.V. et prétent. sous le nº 06109 M, à : Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui tr

---

Bureau d'Etudes architecture intérieure

recherche pour surveillance de chantiers à l'étranger :

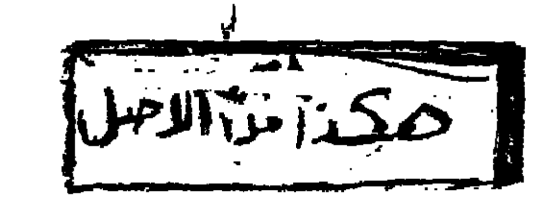
— 1 collaborateur
ayant bonne connaissance et expérience travaux tous corps d'état, architecture et décoration, formation dessinateur indispensable.

Pour poste a pourvoir à Annecy :

— 1 décorateur documentaliste
— 1 dessinateur-projeteur expérimenté

Envoyer curriculum-vitae + prétentions à :

Publicité GAGET
17, rue de l'Annexion
74000 ANNECY



offres d'emploi

responsable informatique F 100000

SYSTEME 3. Une société de 300 personnes, filiale d'un groupe américain, fabriquant et distribuant en France des matériels d'équipement, renforce ses moyens informatiques pour faire face à une forte croissance de ses activités. Elle offre la responsabilité des applications de gestion (réalisation, mise en place et exploitation) à un cadre capable de superviser une petite équipe et de réaliser lui-même l'analyse des circuits d'information. Il devra instaurer les méthodes et procédures du service et se montrer autant organisateur qu'informaticien.

Le poste convient à un diplômé en gestion, ayant acquis une expérience de 3 ans minimum en analyse fonctionnelle comme responsable de projets dans une PME. La pratique du télétraitement sera appréciée. Lieu de travail : Paris.

Env. CV et prét. s/réf.9701 à Françoise MEYER, Tour Maine Montparnasse 33, av. du Maine - 75755 Paris cédex 15. Discrétion absolue.

IMPORTANT GROUPE D'ÉDITION

recherche

CADRE COMPTABLE

au sein de la direction financière. Il sera chargé notamment :

- De participer à la définition et à la mise en place de procédures comptables sous leurs aspects économiques, financiers et fiscaux ;
- D'harmoniser ces procédures dans le groupe.
- D'harmoniser ces procédures dans le groupe : ments comptables indispensables au suivi de la gestion.

Le candidat retenu devra avoir une formation supérieure (ESC + DECS, par exemple) complétée par quelques années de pratique. Une expérience de l'audit et de la consolidation serait appréciée.

Le poste est à pourvoir à Paris.

Adresser lettre manuscrite, C.V. indiquant rémunération souhaitée à n° 7.451, « le Monde » Publi., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra.

BANQUE INTERNATIONALE

recherche pour siège PARIS

RESPONSABLE ÉTRANGER

Cadre cl. VII ou VIII

Ce poste requiert :

- Une connaissance approfondie de la réglementation des Changes;
- La maîtrise de l'intégralité des opérations avec l'Étranger;
- Le sens de l'organisation et le goût des contacts humains.

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 38524 B à BLEU Publicité 17, *rue Lebel, 94300 Vincennes Q.T.*

NOUS RECHERCHONS

UN BIOCHIMISTE

Ayant expérience approfondie du laboratoire de biochimie clinique, notamment en ce qui concerne les méthodes et l'instrumentation automatique.

Il s'agit de renforcer l'équipe de vente d'une nouvelle ligne de produits et d'appareils hautement informatisés et destinés à l'analyse clinique.

Notre préférence ira à un candidat bien introduit auprès des chefs de laboratoires hospitaliers et privés et parlant anglais.

Lieu de travail région parisienne avec déplacements en province.

Offrons :
Fixe + intéressement au C.A. + frais + stage de formation rémunéré.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous n° 38.523 B à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
Paris (8e), recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

CONTRAT DE SEPT MOIS

Démarrage d'un moyen système en T.P.
— Niveau I.U.T., MIAGE *ou* équivalent.
— 3 ans de pratique COBOL.
— Connaissances bases de données et T.P. souhait.
— Anglais lu.

Une expérience en programmation structurée serait un atout supplémentaire.

REMUNERATION MENSUELLE DE 10 000 F

Adr. C.V. et photo s/réf. 749 à AXIAL Publicité, 91, Fg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transm.

BUREAU D'ETUDES PARISIEN
URBANISME
TRANSPORT - CIRCULATION
cherche

INGENIEURS

(X-Ponts-Centrale-TP) possédant au moins *une année* d'expérience dans le domaine.
- Responsabilité technique et commerciale d'un secteur d'études.
- Enthousiaste, *responsable*, travail d'équipe.
- Rémunération motivante.

Envoyer C.V. *manuscrit* et *Prétentions* à SIS GROUPE, 8, rue Darwin 75018 Paris

---

HI FI - TV

DIRECTEUR COMMERCIAL

Cette importante coopérative d'achats de commerçants spécialisée en Hi-Fi, radio, TV *et électroménager est affiliée à un groupe* international et national. Elle distribue ses produits par l'intermédiaire de revendeurs spécialisés. D'autre part, elle peut assister les membres de la chaîne en leur livrant des magasins «clé en main». Sa croissance extrêmement rapide nécessite la création d'un poste de Directeur Commercial.

Sous l'autorité du PDG, il sera chargé des achats, du service des commandes, de l'animation du réseau et de l'entrepôt de marchandises. Le service Publicité pourra ultérieurement lui être rattaché.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel de 35 ans minimum, ayant une parfaite connaissance des produits. Une expérience de la distribution serait appréciée.

Langue anglaise exigée.

Pour recevoir informations complémentaires écrire sous référence M 8258 A, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

REVUE INDUSTRIELLE
N° 2 SUR LE MARCHE
EN POSITION DE "CHALLENGER"

DE NOTORIETE EUROPEENNE
abordant nouvelle phase d'expansion
recherche

4 JEUNES CHEFS DE PUBLICITE :

- 2 REGION PARIS
- 1 à BRUXELLES (BENELUX)
- 1 à LONDRES (G.B.)

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT *DES VENTES "PUBLICITE"* DE LA REVUE auprès ANNONCEURS INDUSTRIELS et AGENCES DE PUBLICITE

INDISPENSABLE
- AYANT 1ère EXPERIENCE REUSSIE DE VENTE ACTIVE (Service ou produit) : débutants S'ABSTENIR
- pour les postes BENELUX et G.B. : parlant COURAMMENT L'ANGLAIS et disposés *résider Londres et Bruxelles.*

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manusc., C.V. détaillé, rémunération, photo ss réf. 3882 à
(préciser poste choisi)

sc sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

LA DIRECTION DU MARKETING
d'une entreprise reconnue pour
SES INNOVATIONS, cherche

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

(Grande Ecole d'ingénieurs, HEC)

pour détecter et négocier auprès de plusieurs centaines de clients appartenant à différentes branches industrielles des contrats de recherche sur des produits et procédés nouveaux à TECHNOLOGIE AVANCEE.

En plus d'un intérêt marqué pour la technique, d'excellentes qualités de rédacteur et de négociateur. Il a une expér. confirmée en relations publiques.

Env. C.V., photo, rémun. souhaitée ss le n° 68.674 à Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Très important groupe international d'origine française
Bâtiment et Travaux Publics
recherche pour PARIS

UN RESPONSABLE RECRUTEMENT

qui secondera le Chef de ce service pour des recrutements *à tous niveaux.*

Ce poste évolutif conviendrait à un homme du métier, âgé de 28 ans minimum, ayant au moins 5 ans d'expérience de recrutement dans des secteurs de préférence métallurgie, bâtiment ou automobile.

La connaissance de l'anglais serait un atout supplémentaire.

Adresser C.V. à SVP RESSOURCES HUMAINES, 65, avenue de Wagram, PARIS 17e (réf. 414).

SVP RESSOURCES HUMAINES
65 avenue de Wagram 75017 Paris

SOCIETE D'AERAULIQUE
FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE
FRANÇAIS BANLIEUE OUEST PARIS

recherche

JEUNE INGÉNIEUR

Ayant quelques années d'expérience en insonorisation industrielle.

Le poste requiert :

Un titulaire dynamique, capable d'initiative et d'autonomie.

Adresser lettre manuscrite et C.V. très complet s/réf. 374 à CAMPBELL B.P. 57, 75824 Paris Cédex 17.

TRANSPORT INTERNATIONAL

PARIS

Nous sommes un Groupe spécialisé dans le transport international, largement implanté à l'étranger.

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons pour PARIS et MARSEILLE

DEUX CHEFS DE GROUPE et FUTURS CHEFS DE GROUPE

Age 28 ans minimum, ayant plusieurs années d'expérience professionnelle acquise chez un transitaire ou un armateur.

Ils seront responsables de trafics spécifiques et seront amenés, dans le cadre de leur activité, à se déplacer à l'étranger. Excellente connaissance de l'anglais et si possible de l'allemand indispensable.

Le salaire de début sera fonction de l'expérience des candidats.

Ecrire sous le n° 7.438 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

Larousse

recherche

le responsable de son comptoir de vente

- *Sous l'autorité du Directeur Commercial, ce Cadre se verra confier la responsabilité du Service de la VENTE au COMPTANT.*
- *En contact direct avec la clientèle libraire, il devra assurer le traitement des commandes.*
- *Il sera assisté par une équipe d'une quinzaine de personnes qu'il devra animer.*
- *La priorité sera donnée aux candidats possédant une expérience similaire acquise, de préférence, dans une Maison d'Édition.*

Les dossiers de candidatures - sous réf. 1533 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix, 75002 Paris.

T.R.T.

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN - Position II ou III

pour études techniques

Ayant acquis une très bonne expérience en équipement de transmissions de données ou domaine similaire.

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Pour activité en commutation de données télétransmissions ou télécommunications faisceaux hertziens.

Adresser curriculum vitae et prétentions à : T.R.T. 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

MEDECIN

Important Institut de Recherche Médicale *banlieue Sud recherche un Docteur en* Médecine 30 ans minimum, possédant ou terminant une thèse de 3ème cycle en Sciences ou les certificats nécessaires à la présentation d'une thèse d'Etat.

Ce médecin dirigera un service comprenant une trentaine de personnes

Il s'agit d'un poste évolutif pour lequel nous recherchons un candidat de valeur *aussi bien sous l'angle de la personnalité* que sur le plan des connaissances et des aptitudes scientifiques.

Adressez votre candidature à J. de BRESILLON sous référence 29/65

SEREP 82, Bd Malesherbes 75008 PARIS

RESPONSABLE COMMERCIAL

La Société (134 p., 40 M. de C.A.) est spécialisée, d'une part, dans l'édition et l'impression de documents administratifs, d'autre part, *dans le négoce et la distribution* de fournitures de bureau.

Le cadre recruté sera chargé de promouvoir ces ventes *dans toute la France, et de faire, à la direction, toutes* propositions pouvant améliorer la commercialisation.

Le poste convient à un cadre de plus de 32 ans, possédant, *au moins*, 4 ou 5 ans de vente avec animation de réseaux. L'expérience vente aux administrations sera appréciée.

Lieu de travail - Paris (Quartier St Lazare).
Rémunération supérieure à 110.000 F.
Ne pas envoyer de C.V.

France Cadres *26 rue Marbeuf 75008 Paris* vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 805 M.

---

sems

Société européenne de mini-informatique et systèmes
Groupe THOMSON CSF
recherche dans le cadre de son extension

ingénieurs commerciaux

Grandes Ecoles ou écoles d'ingénieurs option informatique, débutants ou ayant acquis une expérience du marché de l'informatique.

Fonction : commercialisation des systèmes de mini-informatique sur les marchés, de la gestion, de la téléinformatique et des réseaux.

FORMATION ASSUREE POUR LES DEBUTANTS.

Lieu de travail : région parisienne.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à SEMS, Service du Personnel, 36/38, rue de la Princesse 78340 LOUVECIENNES.

FNMF recherche d'urgence

1) Pour son service

STATISTIQUES
JEUNE CADRE (H. ou F.)

possédant diplôme école supérieure (maîtrise) bonne base mathématiques et statistiques, orienté vers problèmes ECONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE. Déplacements courte durée en Province.

2) Pour son service

ORGANISATION ET METHODES
UN CADRE ORGANISATEUR INFORMATICIEN

possédant des connaissances approfondies et une bonne expérience en organisation administrative (I.E.S.T.O.) et informatique (I.U.T.). Fréquents déplacements en Province.

FNMF Envoyer CV *détaillé*, photo (qui sera retournée) et prétentions à la Division des Relations sociales - 10 rue Desaix *75730 Paris Cedex 15*

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
Grande banlieue Nord de Paris
recherche
dans le cadre de l'élaboration son système de calcul scientifique

UN INGÉNIEUR

CONFIRMÉ
GRANDES ÉCOLES OU ÉQUIVALENT

— *Expérience de réalisation et de mise en œuvre* de codes utilisant la méthode des éléments finis indispensable ;
— Connaissance du système *CDC 7600 souhaitable ;*
— Anglais nécessaire.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 67.878 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.



DU TRAVAIL ...
mais avant tout
UNE CARRIERE.

Notre film d'information
(séances de projection Mercredi 14.6.78 10h. - 12h.30 - 15h. - 17h.)
vous informera sur les carrières offertes au sein de notre compagnie.

Si vous recherchez une carrière évolutive *au sein d'un groupe dynamique*, offrant tout à la fois des avantages sociaux et la perspective de gains importants, ne manquez pas cette projection.

Présentez-vous 1/4 d'heure avant le début du films en nos bureaux :
Mlle FOURNIER - Tour Maine Montparnasse - 35è ét. - 33, av. du Maine 75755 PARIS CEDEX 15

GRAND ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT

recherche

INGÉNIEUR-CONSEIL
agro-alimentaire

35 ans, diplômé I.N.A.
(+ C.P.A. ou I.C.G. souhaité)

Expérience de dix ans acquise au sein d'entreprises moyennes des I.A.A. dans différentes fonctions impliquant des responsabilités de gestion.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé à : ARCHAT - 34, bd Haussmann, 75009 PARIS (sous référence N 101), qui transmettra.

GROUPE INTERNATIONAL
DE RÉPUTATION MONDIALE
recherche pour sa Direction Commerciale à PARIS

JEUNE SUP de CO
(ou équivalent) pour le poste

d'assistant du chef de produit

Au sein du service Marketing, il participera aux études de marché et à la promotion des ventes.

Pour cela, il devra avoir le sens des négociations à tous les niveaux et une bonne connaissance de l'anglais.

Envoyer curric.-vitae manuscrit avec photo *récente (retournée) en indiquant prétentions :* n° 59.158, PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANTE FILIALE
GROUPE EMPAIN SCHNEIDER
leader dans sa branche d'activité

recherche

SON FUTUR

CONTROLEUR DE GESTION

Diplômé ingénieur G.E. + P.C., HEC, ESSEC, SUP. DE CO

Il a 2 à 5 ans d'expérience de la fonction.

Adresser C.V., photo et prét. sous réf. 1.312, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui tr.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

SEDIS
(GROUPE PEUGEOT)
1200 personnes - 150 MF

L'UN DES PLUS IMPORTANTS FABRICANTS MONDIAUX DE CHAINES MECANIQUES DE PRECISION rech. à LEVALLOIS (92) pour son secteur CHAINES INDUSTRIELLES

RESPONSABLE VENTES EXPORTATION

— A TOUS LES CLIENTS DIRECTS existants et à créer : études de marchés, participation aux objectifs par pays. DEVELOPPEMENT DES VENTES A UNE CLIENTELE 1ère MONTE TOUS PAYS.
— AUX NOUVEAUX AGENTS distributeurs : extension du réseau existant dans pays actuellement travaillés et nouveaux.

INDISPENSABLE
• EXPERIENCE DE LA VENTE DE PRODUITS INDUSTRIELS à l'EXPORTATION et des contacts sur place avec INDUSTRIES et Agents • ANGLAIS COURANT
• APTITUDE AUX VOYAGES

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 3881 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

SOCIÉTÉ DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
appartenant à un Groupe International
recherche pour
BONNEUIL-SUR-MARNE (94)

CHEF COMPTABLE D'ÉTABLISSEMENT

Titulaire BTS — Minimum 26 ans
5 ans d'expérience

Envoyer C.V. et rémunération actuelle N° 68.183 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

CARRIERE BANCAIRE
vous êtes un
Juriste de banque

et votre expérience des diverses opérations bancaires vous permet d'assurer le suivi des dossiers d'engagements en FF et en devises; conseil juridique et fiscal des exploitants, vous participez à toutes les étapes de la vie d'un crédit; votre maîtrise de l'anglais est sérieuse.

Une banque en rapide expansion souhaite vous confier la responsabilité d'un secteur clé de ses structures.

Adresser lettre et C.V. sous référence 5046/JN à F. BOTHOREL 40, rue de la Division Général-Leclerc 94250 GENTILLY (qui transmettra).

a.m.p.

MAISON D'ÉDITION
recherche

RÉDACTEUR (TRICE) SCIENTIFIQUE
(Sciences exactes et technologie).

Ayant importante expérience dans l'édition.

Ecrire n° 755.699 M, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

BANQUE PRIVÉE PARISIENNE
recrute pour son siège,

UN CHEF DE COMPTABILITÉ

• Expérience comptable haut niveau dans Banque ou Entreprise. Connaissance gestion informatique.
• Age minimum 32 ans. Libre rapidement.

Téléphoner à M. GENEVAY, 527.08.32, 11, square Jasmin, 75016 PARIS.

P.R.B.

Agence Conseil en Publicité
FLAIS FERET et ASSOCIÉS
RECHERCHE

— CHEF DE PUBLICITE SENIOR ayant une expérience de gestion de budgets de sports nautiques et de laboratoires pharmaceutiques.
— DIRECTEUR ARTISTIQUE expérience dans petite ou moyenne agence. Pratique de budgets immobiliers exigée.
— STENODACTYLO, 2 ans expérience minimum.

Postes à pourvoir rapidement.

Env. C.V., photo, prétentions sous référ. 9.003, à F.F.A., 7, avenue Niel, 75017 PARIS.

GIXI

Filiale du groupe CISI, recherche

ingénieurs
Débutants ou presque

pour des réalisations sur mini et micro-ordinateurs destinées à la conduite de procédés en temps réels industriels.

Affectation : banlieue Sud.
Déplacements à prévoir.

Adresser C.V., photo et prétentions
GIXI Ingénierie Informatique
ZA de Courtabœuf - Avenue de la Baltique
B.P. 110 - 91403 ORSAY CEDEX

ingénierie informatique

Emploi et Carrières

Cadre export

Nous sommes un des leaders de la métallurgie, introduit auprès des administrations, des organismes publics et privés, des ingénieries, des milieux industriels et portuaires. Notre exportation connaît un fort développement sur le monde entier et nous amène à créer ce poste dans un de nos départements commerciaux. Nous recherchons un homme ouvert, de formation commerciale supérieure (style ESC-ESSEC, etc.) ayant une expérience de l'exportation, même courte, et maîtrisant les langues anglaise et allemande. Mission : Dans un premier temps, il se familiarisera avec l'entreprise en effectuant des études ponctuelles sur un secteur déterminé, puis, il prendra en main le secteur exportation : • étudiera et structurera notre développement, • assurera les contacts au plus haut niveau, • développera le C.A. exportation. Intérêt : Rattaché à la direction du département, il disposera de la plus grande autonomie pour faire évoluer son poste. Rémunération en fonction de l'expérience. Frais remboursés.
Documentation sur poste aux candidats présélectionnés.

APPRECIATION REMISE APRES PREMIER ENTRETIEN

FRANCE MARKETING — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, Salaire actuel et photo (retournée), sous réf. 3306 39, rue Étienne-Marcel, 75001 PARIS

DELEGATIONS : PARIS - LYON - NANTES - TOULOUSE

GRANDE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche

UN CONTROLEUR COMPTABLE

PROFIL :
Très bonnes connaissances comptables. Contact humain.

MISSION :
Contrôle de la comptabilité et de l'application des règles administratives dans les établissements régionaux.

Cette fonction implique des déplacements fréquents en province.

Adr. C.V., photo et prétentions, sous la réf. R. 580, à : ARCHAT - 34, bd Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.

ASSOR CONSEIL
Société d'Ingénieurs Conseils en Organisation recherche

ingénieurs en organisation
DEBUTANTS

(X, Centrale, Mines, A et M, HEC, etc. . .)

Notre métier : l'évolution cohérente des objectifs, des hommes et des dispositifs d'organisation dans la gestion de l'entreprise.

Formation assurée - Déplacements possibles.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo à
ASSOR CONSEIL
94, rue Lafayette - 75010 PARIS

CHARTRES - Le Groupe des Assurances Mutuelles de France,
recherche

CHARGES d'organisation

Ces postes conviendraient à de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur ayant acquis, par leur formation, une première connaissance des circuits de fonctionnement d'une entreprise.

Ils participeront, au sein d'une équipe dynamique, à l'élaboration et à la mise en place de nouvelles méthodes de gestion.

Formation assurée aux activités de la société.

Adr. C.V., photo et prétentions sous réf. GF 1 à

ORDIS CONSEIL en RECRUTEMENT 15, rue Auber - 75009 PARIS

LOGESYS
recherche

● **INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES**
● **ANALYSTES**
● **PROGRAMMEURS**

en : — Logiciel de base,
— Application de contrôle de processus industriels sur mini-ordinateurs type : MITRA. Solar, NOVA, P.D.P., etc.

Ecrire avec C.V. et prétentions 11, rue Bailly, 75003 PARIS.

GROUPE PRIVÉ D'ASSURANCES
recherche un CADRE
ayant formation et expérience en

organisation administrative

Possibilité de carrière intéressante pour élément (28 ans minimum) dynamique, ayant le sens du contact et le goût du travail sur le terrain.

Adresser C.V., photo et prétentions sous la référence 6205 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

GROUPEMENT DE DIMENSION NATIONALE
Recrute

2 CONSEILLERS
COMMERCIAUX et GESTION ASSISTANCE aux points de vte

250 en FRANCE
I.U.T. ou équivalent (H. ou F.)
STATUT CADRE
5 000 F fixe, 30 ans minimum.
DEPLACEMENTS FREQ.

Ecr. n° T 06 126 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

BANQUE FILIALE D'UN IMPORT. ETABLISSEMENT FINANCIER
quartier Montparnasse
recherche

pour son service de réalisation des crédits

UNE RESPONSABLE DE SECRÉTARIAT CONFIRMÉE

Expérience dans un service des engagements d'une banque indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 5 044, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS qui transmettra.

BANQUE FILIALE D'UN IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
quartier Montparnasse
recherche

EMPLOYÉS (ÉES) QUALIFIÉS (ÉES) ET GRADÉS (ÉES) II et III

pour services PORTEFEUILLE, CAISSE, COMPENSATION

Expérience bancaire exigée
CAP et B.P. appréciés.

Adresser C.V., photo et prétent. à n° 5042, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS.

SAINT-LAZARE
GROUPE PRIVE
D'ASSURANCES
LA PRESERVATRICE

recherche

RÉDACTEUR (TRICE)
pour son service étranger
(sinistres et contentieux)

Le (la) candidat (e) devra être licencié (e) en Droit et connaître l'Anglais et l'Allemand.

Envoyer C.V., photo et prétent. au département du Personnel 18, rue de Londres 75439 PARIS cedex 09

Jeune Société
Conseil en organisation
recrute

INGÉNIEURS

Grande école scientifique ou commerciale, 2 à 4 ans d'expérience, de préférence dans le Conseil.
Ecrire sous réf. 2959 à PLAIN Champs, 5, rue du Helder, 75009 Paris

---

Recherchons

DES TECHNICIENS

niv. BT, DUT, BTS électron., 1 ou 2 ans d'exp. TTL et CMOS. Poste sédentaire ou SAV
Libre très rapidement.
Envoyer C.V. + prétentions, réponse assurée sous 10 jours. Membrain Silic, 259, 1, place G.-Eiffel, 94568 Rungis Cédex.

Ingénieurs Conseil Construction
PARIS-OUEST
recherche

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

dynamiques, goût des contacts pour enquêtes et études de marchés.

Ecr. avec prét., C.V. et photo à REGIE-PRESSE n° T 006.142 M, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

C.D.S.H., C.N.R.S. rech.
DIPLOME (E) LINGUISTIQUE GENERALE (minim. licence), connaissance suffisante langues slaves (minim. russe, tchèque, polonais) pour résumer articles de linguistique. Remplacement poste à mi-temps 6 mois.
Tél. pr r.-vs : 544-12-63, p. 254.

SCIE-DIMES
recherche
pour son département composants HYPERFREQUENCE
INGENIEUR TECHNICO-CCIAL
très bonnes connaissances du marché hyperfréquence, dynamique, esprit d'initiative, sens des responsabilités.
Pratique de l'anglais et expérience en laboratoire U.H.F. et hyperfréquence indispensable. - Envoyer C.V. au siège, 31, rue George-Sand, BP 33, 91122 Palaiseau Cedex.

CENTRE DE FORMATION PERMANENTE ET CONSEIL D'ENTREPRISES
recherche

4 ANIMATEURS CONSULTANTS
28 ans minimum, formation supérieure exigée.
Expérience 3 ans minimum d'animation et de conseil.
A) Pour management et gestion des ressources humaines.
B) Pour marketing et formation commerciale.
C) Pour formation en méthodologie et développement personnel.
D) Pour formation en économie générale (Jeu de l'Ile) et économie de l'entreprise (ce 4e animateur en vacations seulement).
Adr. C.V., liste détaillée des thèmes et programmes pratiqués, photo et prét. à n° 68.455, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

Groupement d'entreprises transports à caractère national, aimerait prendre contact avec

AGENT COMMERCIAL
QUALIFIE
Bonnes connaissances groupage pour développement et suivi clientèle région parisienne.
Ecr. avec C.V. à n° 37.209 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

Sté ABEILLE-PAIX INCENDIE
premier groupe privé
recherche
pour élargir secteur d'activité région paris.

8 COLLABORATEURS COMMERCIAUX
(hommes ou femmes)

— 21 ans minimum.
— Bonne présentation exigée.

OFFRE :
Stage formation rémunérée 3.500 F mensuel.

Se prés. ou écr. MARTIGNE 46, rue de Provence, Paris (9e)

IMPORTANTE SOCIETE BANLIEUE SUD-OUEST
recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
DEBUTANTS
OU 1 A 2 ANS EXPERIENCE
sur systèmes d'acquisition temps réel.

Adresser C.V. et prétentions à : n° 67.964, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris cédex 01 qui transmettra.

LE BON MARCHÉ
recherche

VENDEURS TECHNIQUES
revente matériel
PHOTO - CINEMA.

S'adresser Bureau du Personnel, 5, rue de Babylone, Paris (7e), de 9 à 12 heures.

Cabinet de Juristes Internationaux

recherche

JEUNE JURISTE
environ 23 ans en vue d'assurer la tenue des registres et le suivi des formalités juridiques touchant la vie des sociétés.

— Diplôme requis : capacité en droit.
— Connaissance du droit des sociétés.
— Travail en équipe.
— Anglais parlé et écrit indispensable.

Adresser C.V. et prétentions à Clifford-Turner, 36, rue Brunel, 75017 PARIS.

SOCIETE MECANIQUE
recherche pour son Siège
PARIS-17e

INFIRMIÈRE D.E.
A TEMPS PARTIEL
Contrat temporaire minimum 6 mois.
Notions comptabilité souhaitées.

Avantages sociaux.

Tél. pr R.-Vs. 766-01-30, p. 289.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
● Réussir entretiens, interviews.
● Les bonnes réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés.
Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay

Organisme d'hébergement travailleurs étrangers recrute pour foyers région parisienne

COLLABORATEURS

ayt le sens des responsabilités, goût des contacts humains, esprit de gestion, sens social.
Age minimum : 28 ans.
Salaire annuel : 42.200 F.
Logement assuré.

Formation complémentaire.
Expér. antérieure appréciée.

Ecrire avec C.V. et photo sous référence 3.817 à

I.C.A. PETITES ANNONCES
3 RUE D'HAUTEVILLE, PARIS 10e

Cabinet juridique et fiscal Paris rech. pour Paris ou province

COLLABORATEUR
ayant plusieurs années d'expérience dans Cabinet ou dans l'Administration fiscale.
Ecr. C.V. dét. et prétentions sous le n° 7.022 à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, Paris-8e, qui trans.

Expert comptable recherche collaborateur expérimenté - libre rapidement. - Envoyer C.V. et prétentions à : MANDEREAU, 5, RUE FRIEDEL, PARIS-XXe.

Association paritaire, promotion sociale salariés architectes cherche pour centre formation :
DIRECTEUR (TRICE)
respons. pédagogie et gestion, 40 h. dont sam. 6.096 F X 12. Envoyer C.V. à PROMOCA, rue Allende. — 92-NANTERRE.

secrétaires

RICHARD LE DROFF

RICHARD LE DROFF, *Maître-Atrier*
Premier constructeur européen de cheminées exportant 40 % de sa production

recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO EXPORT

Allemand nécessaire, anglais souhaité.

Elle sera chargée de suivre les affaires d'une zone géographique.

Possibilités d'évolution intéressantes compte tenu de l'expansion continue de l'entreprise et de sa politique de formation permanente.

Adresser candidature manuscrite avec rémunération souhaitée, C.V. et photo à
RICHARD LE DROFF SA
Direction administrative
B.P. 63
91021 EVRY CEDEX.

Petit Cabinet courtage assurances recherche
SECRETAIRE-STENODACTYLO
Production sinistre I.A.R.D.
Horaire variable, libre de suite, vacances possibles.
Ecrire n° 38.513 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94-VINCENNES.

Recherchons pour BUC près VERSAILLES

SECRÉTAIRE-
STENODACTYLO angl. courant
STÉNODACTYLOS
actives, dynamiques, libres de suite, références exigées Vacances possibles. Téléphoner pr R.-VS Mme DUPLAT 956-80-22.

SECRÉTAIRE
HAUTEMENT QUALIFIEE
notions comptabilité indispens.
Libre rapidement.
Promotion assurée si capable.
Adresser photo, C.V., manuscrit et prétentions à :
DECORAMA,
11, rue Maurice-Gunsbourg, 94200 IVRY-SUR-SEINE.

BANQUE SPECIALISEE
(groupe national)
recherche

SECRÉTAIRE
STENODACTYLO

Correspondance, travaux administratifs.
Expér. requise 5 ans minimum.
Lieu de travail Paris-Bourse.
Ecrire avec C.V. sous référence 1 309 à P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

propositions diverses

CADRES !

Quel que soit votre problème de carrière, téléphonez pour un entretien où vous découvrirez, en rencontrant un de nos Conseils de Cadres, comment d'autres responsables ont été aidés dans le développement de leur carrière.

Sans engagement de part et d'autre.

FREDERICK
CHUSID
& Co FRANCE
Conseils Internationaux en avancement de carrière
6, rue de Berri
75008 PARIS - 225-31-80
35/37 Fitzroy street,
LONDON W1P 5AF
Tél. : (01) 580-78-61

Sociétés affiliées à l'étranger
LANGUE ANGLAISE INDISPENSABLE.

(Nous ne recrutons pas)

Professionnelle de soins esthétiques ass. détente et décontraction par relaxation et massages. Tél. : 543-04-37.

IMPORTATEUR SEOUDIEN
intéressé p. denrées et conserves alimentaires. Merci d'envoyer les tarifs les plus bas ainsi que des échantillons à :
KANANI, P.O. Box 1622, JEDDAH ARABIE SEOUDITE.

capitaux ou proposit. com.

Bureau d'études structures en pleine expansion, AFRIQUE : C.A. 1978, 4 millions F.F. et FRANCE : C.A. 1978, 1,4 million F.F. rech. associés France ou étranger p. apport capitaux ou format. B.E.T. ttes disciplines. Sté UTECC, 1, pl. Cl.-Bernard, 71100 Chalon-sur-Saône.

enseignem.

APPRENEZ L'ALLEMAND en ALLEMAGNE
Fremdsprachen-Institut MAWRIZKI
Cours intensifs même pendant les vacances.
Prospectus sur demande :
MAWRIZKI
Wilhelm-Blum-Strasse 12/14
D-6900 Heidelberg

travail à domicile

Demande

Secrétaire frapperait LIVRE-OUVRAGE, TRAVAIL TRES SOIGNE. - 539-62-45

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 100.000 M2 sur stock. Tél. 355-66-50

Achète comptant bijoux, brillants, argenterie, etc. 4, Chaussée-d'Antin, Mo Opéra, 37, avenue Victor-Hugo, Mo Etoile. — PERRONO, ventes - occasions.

autos-vente

+ de 16 C.V.

PORSCHE 911 S, très bon état, 25.000 F. Téléph. bur. 770-89-81.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
Expos. tous modèles
11, rue Mirbel - Paris 5e
336.38.35 +

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans - 16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNEE
524.50.30

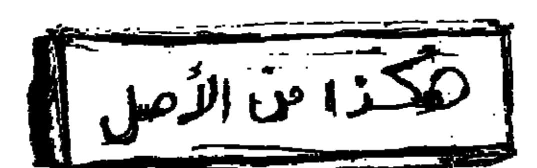
---

104 - 304 - 504 - 604
Ex-TT 1978, peu roulé.
Auto-Paris XV, 533-69-95,
63, rue Desnouettes, Paris-15e.

VOITURES HAUT DE GAMME
DAIMLER VAN DEN PLAS
JAGUAR XJS
12 cylindres, injection.
WILSON - F. Lacour
Concessionnaire pilote,
739 - 92 - 50

box-parking

RUE MOLITOR (16e)
A vendre 35 BOXES FERMES, en étage, 5 m. 65 X 2 m. 65, neufs, porte basculante.
NEVEU et Cie, 743-96-96.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

demandes d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR, 34 ans

10 ans expérience en industries Agro-alimentaires
Offre ses connaissances
dans les Domaines Techniques et Administratifs d'une société implantée en France ou à l'étranger.

Ecrire n° 7.419, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra.

SPÉCIALISTE COMMERCE INTERNATIONAL
43 ans, diplômé études supérieures, parlant anglais, allemand, italien, espagnol.
12 ans expérience professionnelle implantation de réseau gestion de service exportation, références de premier ordre.
Relations personnelles de haut niveau dans nombreux pays
cherche
POSTE RESPONSABLE CCIAL EXPORTAT.

Ecrire n° 2744 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens — 75427 Paris-9e.

RESPONSABLE FORMATION
Trente-quatre ans — Cinq ans d'expérience
FORMATION COMMERCIALE
MARKETING, ADMINISTRATION
ET ANIMATION DES VENTES
recherche situation équivalente

Ecrire n° 7428 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens — 75427 Paris-9e.

HOMME 36 ANS
SCIENCES PO
11 ANS D'EXPERIENCE DANS UNE GRANDE BANQUE DE DEPOT PRIVEE
(5 ans dans les services organisation et informatique dans le service d'exploitation, siège et agences).
Etudierait toutes propositions.
Ecrire n° T 006170 M, REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

ARABIE SAOUDITE
CONDUCTEUR DE TRAVAUX
35 ans. 10 ans d'expérience en C.E.S., ayant participé à d'importants chantiers en Iran et en Arabie Saoudite : relations sur place.
fin de contrat dans trois mois
recherche
prolongement de mission de préférence en Arabie Saoudite.
Ecrire n° 7442 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens — 75427 Paris-9e.

INFORMATICIEN-ORGANISATEUR
recherche
poste Consultant Haut niveau
expérience :
— conception de systèmes de gestion ;
— conduite de projets ;
— audit informatique.
Lieu de travail : France, Etranger.
Anglais courant, âge 33 ans.
Ecrire n° 2.773, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

CADRE INFORMATIQUE
35 ans. Bac. maths + 2 années Fac. médecine
— 15 ans expérience professionnelle ds Société de services et grand établissement bancaire.
— Connaissance des matériels UNIVAC, SIEMENS, BURROUGHS, I.B.M.
Recherche place CHEF D'EXPLOITATION ou ORGANISATION METHODES
Région indifférente.
Ecrire n° T 06.222 M, REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS 2e.

ALLEMAND, VENDEUR CONFIRMÉ
(Biens de consommation et matières premières) ayant dirigé filiales de distribution françaises en R.F.A. pendant 12 ans, parlant couramment français (+ anglais + espagnol), âgé 47 ans, résidence Düsseldorf, aimerait entrer en contact avec entreprise projetant son implantation en R.F.A. ou développant ses activités sur le marché allemand.
Ecrire sous n° 440 à REGIE-PRESSE GmbH. Rathenauplatz 1a, D.6000 Frankfurt, qui transm.

demandes d'emploi

PHARMACIEN BIOCHIMISTE
27 ans
— Maître en Biochimie,
— Ancien Interne,
— Assistant faculté depuis deux ans,
cherche emploi Laboratoires - Industries.
Ecr. N° E 7765 HAVAS - 31003 TOULOUSE Cedex.

Hme 33 ans, 15 a. exp. banc.
MAITRISE DROIT (Juin 1977)
SENS DES RESPONSABILITES
recherche travail
sur PARIS ou LYON
Prét. poste à dominante juridiq.
BENEY 5, r. J.-Renaut 21-Dijon.

INTERIM Ing. A.M. exp. Bilingue
ch. vacation - Tél. : 734-02-49

J. F., 20 ans, diplômée B.T.S., secrétar. direct., biling. anglais, conn. allem., ch. poste intéress. Ecr. n° 6.051, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 27 a., E.S.C. + maîtr. Sc. Eco. + I.A.E. + D.E.S.S. gest. Paris-Dauphine, nat.maroc., tit. carte de travail, 1 a. expér. en cont. de gestion. Ecrire à : n° 2.743, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PHARMACIST COLL. CHEM.
Ph. D Colloid Surf., Chem. England. Postdoc. Phys. Chem. Switzer. Now Resear. Fellow, Universit. Paris. Substl. Knowledge. Exper. Colloid Susp. Surfactant Chem. Publica. Seeks Scien. Posit. Universit. or Indust. Dr. D.E. Güveli, 71, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris.

J. F., 27 a., lic. droit des aff., lic. russe, angl. cour., espagn., expér. prof. 3 a., rech. emploi stable, étud. toutes propositions. Ecr. n° 6.050, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE
CHEF COMPTABLE
33 ans, 14 ans d'expérience générale industrielle, budgétaire, fiscalité, payes, trésorerie, Institut Ccial de Normandie. Capacitaire en droit, D.E.C.S. en cours, stage traitement informat. Rech. poste à responsab. Bourgogne - Rhône-Alpes. Ecr. n° 2.762, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE HOMME - 21 ANS
dégagé O.M.
bonne présentation
cherche :
EMPLOI DE BUREAU.
Ecr. s/n° 660 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Prof. orig. all., maîtr. lett., 10 a. exp. lyc. entrep. rech. sit. stab. et inter. N° 2.775, « le Monde », 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dégage obligations militaires J. H., niv. bac., BEPC 5 dég. pédag., ch. empl. bur., banque ou assur., ou commerce, lib. ste. Disp. suiv. stage format. profes. Ecr. n° 6.044, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Professeur, lic. lettres, spécialisé français, langu. étrang., au cour. rech. méthodologiq., exp. France et Afrique anglophone, étud. toute proposition de poste Ecrire n° 2.774, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 24 a., bil. fr., angl., ital. cour., not. all., 2 a. enseignem. angl., dact., bne conn. Paris, perm. A et B, ch. sit. à partir 1er juill. N° 2.728, « le Monde », 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 30 ans, licence droit privé, spécialisation droit du travail, 6 ans d'expérience en :
— recrutement;
— formation;
— organisation du travail;
— définition postes, fonctions;
— relations humaines;
cherche missions temporaires ou contrat durée indéterminée.
Ecrire sous le n° 2.761, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LICENCIE SCIENCES ECO.
30 ANS
— Niv. D.E.S. sciences éco. ;
— Probatoire du D.E.C.S.;
— D.E.C.S. en préparation;
— Anglais, notions allemand;
— 5 ans informatiq. de gestion.
CHERCHE POSTE A RESPONS.
Ecr. n° 2.746, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CELIBATAIRE, 46 ans, longue expérience en gestion complète (vente, approvisionnements, personnel), secteur librairie-papeterie, recherche poste à responsabilité. Ecr., WILLERS, 107, av. Cyrille-Besset. — 06100 NICE. Téléphone : (93) 84-47-16.

Jeune Femme - 28 ans
Licence lettres plus études commerciales (C.E.C.E.)
5 ans expérience professionnelle A PARIS
POSTE ATTACHE
DIRECTION COMMERCIALE
secteur prêt-à-porter, cherche, pour raison familiale :
région Sud-Est, départements : 13 ou 06 en priorité.
Etudie toutes propositions.
Ecrire à HAVAS, MARSEILLE sous le n° 94.260.

DIRECTEUR DE SOCIETE
(300 personnes, 50 millions C.A.) 40 ans, formation de base : électricité, grande expérience en organisation gestion, actuellement à l'étranger, cherche une situation en France hors de la région parisienne (direction de société moyenne, direction service exportation, entretien travaux neufs...). Ecrire à Agence HAVAS - 06011 NICE - Cédex, référence 0.121, qui transmettra.

CADRE ADMINISTRATIF
39 ans
FORMATION SUPERIEURE
ANGLAIS COURANT, ALLEM.
14 ANS D'EXPERIENCE
GESTION ADMINISTRATIVE
LOGISTIQUE, ORGANISATION
ANALYSE INFORMATIQUE
RECH. POSTE SIMLAIRE.
PARS-PROVINCE.
Ecr. n° 2 745, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF COMPTABLE - 35 ans
D.E.C.S., ANGLAIS COURANT
LIB. DE SUITE, EXPORIENCE
MOYEN-ORIENT RECHERCHE
SITUATION ETRANGER.
Ecr. n° 2 758, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fme, 30 ans, H.E.C.J.F., dipl. expertise comptable, 8 ans expérience cabinet comptable international, recherche emploi à temps partiel.
Ecr. T 6198 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

25 ans d'expérience vente matériel d'entreprise, bâtiment, génie civil, T.P., 10 ans DIRECTION CCIALE. Connaissances export, particulièrement Moyen-Orient. Anglais courant, offre collaboration totale ou partielle pour tous problèmes commerciaux, banque et ouvertures de marchés. Accepte missions ponctuelles. Ecr. sous n° 63.033 Havas-Contact, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS.

Assistante Direction Personnel expér. recrutement, bonnes not. allemand, recherche poste stable à PARIS. Ecr. n° 2.779 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DOCTEUR SOCIOLOGIE
36 ans, anglais, allemand, consultant interne, ch. pl. haut niv pour management social : communication, formation, organisation travail, gestion, ressources hum., rel. sociales. Ecr. n° T 06206 M. Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE
ENFANCE INADAPTÉE
45 a., longue expér. de respons. ht niveau, gestion, administrat., animation pédagogiq., fonction personnel, relations profession., formation éducateur spécialisé, licence d'administration sociale, perfectionnem. animat. et gest.

DIRECTEUR D'ORGANISME SOCIAL
recherche
RESPONSABIL. IDENTIQUES dans associat., collectivités, organismes, hospitalisat. privée, maison : santé, retraite, cure, convalescence, vacances.
RENTREE 1978 OU 1979.
Centre Ouest, Sud-Ouest, Midi Pyrénées.
Ecr. n° T 6.117 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

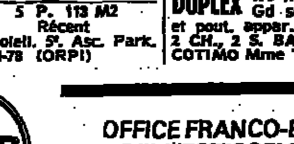
ASSISTANTE DE DIRECTION GÉNÉRALE
VRAI COLLABORATEUR
Anglais courant, grande expérience professionnelle France et étranger, libre septembre-octobre, cherche poste similaire Paris ou province, préférence grande entreprise française ou multinationale.
Ecrire n° 38.113 B. BLEU 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

JOURNALISTE
38 a., format. universit., angl., allem., rédacteur en chef, exp enquêtes, reportages, politique économ., sté. Etudie tte propos de collab. à tps plein ou partie: Ecr. n° 7.445, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Directeur Commercial, 49 ans, compétent et dynamique, hab. à dir des équipes comm importes ds le secteur installat de magasins et hypers Pari connaissance de la distribution Etud. ttes prop Rég paris. exc Ecr n° 2766 « le Monde » Publi 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

L'immobilier

appartements vente


Paris Rive droite

9e, ds cité pr. s/verdure splend. Pavillon style atelier en duplex toit terrass. + jardin, exc. s/pl. mer., jeu., 15 à 19 h. T. 878-41-65

BD SUCHET
ds imm. grand standing pptaire vend STUDIOS 40 M 2 et grand 2 PIECES 78 M2. 734-93-36, HEURES BUREAU.

PORTE DAUPHINE
Magnifique 180 m2, 10e étage, imm. récent. - 567-22-88

R. AQUEDUC, imm. 1974
2 Pces 58 m2, balc. sur jardin 4e ét. NERET. - 225-62-20

ILE SAINT-LOUIS
sur Seine Sud, 130 m2 à rénover. 325-18-62

Maillot, idéal 2 ménages, 250 m2 gd cft, 8 p., 4 bains, 2 cuis., 2 entrées, ascens. Téléphone. 2, pl. Porte Ternes, 11 à 19 h.

Près av. St-Mandé, imm. 1975 8e ét., liv. dble + 3 chbres, 110 m2, balc. box. Vue soleil. 700.000 F frais notaire 2 %. FONCIAL - 266-32-35

RUE BOULAINVILLIERS
moderne 3 pces, bains, 70 m2, 5e ét., gd cft. Vue dégagée. MICHEL et REYL. - 265-90-05

4 PCES Imm. récent - 80 m2 Tt conft. 6e ét. Box. Jardin - 320.000 F
Visite 14 et 15 de 14 à 19 hres, 62, RUE MARX-DORMOY (18e)

HALLES MAGNIFIQUE SEJOUR 50 m2, cuisine, gdes cheminées, caractère, 2 chambres + 2 sanitaires IMM. RENOVE. Tél. : 233-62-46.

REPUBLIQUE 9, boulevard Magenta
Bel imm. pierre de taille. Asc. 3e ét. 6 p., cuis., s. bains, prof. libér. possible, divisible. Prix : 550.000 F. - Visite : mercredi 14 h. 30 à 16 h. 30, COURTOIS Syndic 265-49-85 et 49-97.

PASSY Beau 90 m2 + 110 m2 jardin
3/4 PIECES - Calme - Soleil Parking. 750.000 F. - 266-32-35.

RUE LAMARCK
Face au SACRE-CŒUR
EN DUPLEX Balc. Soleil
VUE EXCEPTIONNELLE
4 chbres, gd liv. 130 m2. Gar. Gd cft. Imm. récent. Tr. bon stand. Prix élevé justifié. - 254-71-95/96

PEREIRE Beau 4 p. 80 m2 + service. Plein sud. MERGUI S.A. - 766-42-08

17e - TERNE-PEREIRE
Ds imm 1962, dernier étg., 95 m2 habit. Au levant 2 ch. + cuis. + office, vue s/parc. Au couchant, séj. dble + 28m² terrasse, vue sur jardin, gd calme, s. de bs, cab. toil., séchoir, cave, parkings, ss-sol location. Part. à particulier. 780.000 F T. apr.-midi 754-86-62

Près place d'ALIGRE vend, urgent, 4 pièces stande. immeuble 1975, cuisine luxueusement équipée, box 550 000 F 328-88-13

17e PORTE MAILLOT
Stud. 40m², tt cft, imm P. de T. 6e asc. 215 000 F 622-54-80.

EXCEPTIONNEL
Vue sur Seine et Tour Eiffel, gd 3 p., tt conft, conviendrait à artistes, 3.200 F charges comp. Sur place mercredi et jeudi, 13 h.-16 h., 21 QUAI LOUIS-BLERIOT, Paris-16e.

60, r. Joseph-de-Maistre, dans imm neuf, studios, 2 p., parkg Mardi, vendredi, 14 h. à 19 h.

23, RUE RAYNOUARD
EXCEPTIONNEL. Propriét. vd 125 m² Vue imprenable sur Seine, balc., 80 m² réception sur 2 niveaux, chbre, s. de bs. LUXUEUSE DECORATION 1.250 000 F. Sur place mercredi et jeudi, de 11 heures à 18 h. 727-22-93, avant 10 heures

A vendre pour pied à terre, ravissant 2 pièces, 61 m² entièrement décoré, garage, sous-sol, cave Tél 227-04-30 pour rend vous.

MURAT. 5 pièces Living + 3 chb 2 sur jardin 130 m², 800.000 F 535-86-33

QUAI BLERIOT
Vue DIRECTE SUR SEINE, bel immeuble pierre de T., 4e asc
5 P. 111 m² + 17 m² balcon, cuis., wc, gd bains av fenêtre appt à moderniser et repeindre. 585 000 F Crédit 80 % Voir propriétaire mercredi 14 h 30 à 17 h 30 boulevard Exelmans.

16e BOUL. SUCHET Propriét vend dans imm récent beau 2 p. cuis., bains + très beau jardin privatif 600.000 F 504-75-80

EGLISE AUTEUIL
Magnifique 100 m², living + 2 chbres gd confort 5e étage par 2 voitures, chambre de service 567 22-88

MUETTE 176 m² - Vaste réception 3 chambres, 2 bains, cuis., 2 chambres serv., imm pierre de taille 567-22-88.

NATION DUPLEX 4-5 P
avec jardin privatif dans imm., 76 tt confort, cave, park 545.000 F. - MICOT - 344-43-87.

HALLES-BEAUBOURG
à 60 m. R.E.R. P. vd luxueux
DUPLEX 45 m2
dans rénovation prestigieuse 7 500 F le m2 tout équipé. URGENT. Tél. : 963-23-88.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
STUDIOS 19 ET 26 M2 ENV. APPTS DE 76 M2 A 235 M2. Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. ou Téléph. : 227-91-45 et 755-98-57.

TERNES 5 P. 113 M2 Récent
s/JARDIN. Soleil. 5e. Asc. Park. 924-74-78 (ORPI)

VRAI MARAIS
5-7-9, rue des Tournelles
Rénovation de grande qualité
Du STUDIO au 2-3-4-6 P. en duplex. Visite du mardi au samedi inclus. 16 h à 19 h ; ou tél. heures bureau **359-30-85**

TERNES 5 P. 113 M2 Récent
s/JARDIN. Soleil. 5e. Asc. Park. 924-74-78 (ORPI)


OFFICE FRANCO-BELGE D'INVESTISSEMENT
Vend directement dans les 12e - 14e - 18e arrondissements et Vincennes
250 studios,
deux pièces et duplex de caractère
entièrement rénovés
déjà loués ou prêts à habiter, gestion assurée
Placements élevés et sérieuses garanties
Téléphonez de 8 h à 20 h
Possible vente en bloc de 2 à 15 millions
intermédiaires acceptés si clients
555-92-72
O.F.B.I. Bureaux 109, r. de l'Université 75007 PARIS

BD HENRI-IV
Bel immeuble pierre de taille Ascenseur, chauffage central
4 P. 150 m2 env., tt confort, + chambre service et cave
6 P. 205 M2 ENVIRON SUR RUE ET COUR tt conft + chbre serv. et caves
EXCELLENT ETAT
Possib. professions libérales
Renseignements et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

HALLES BEAUBOURG
3 pièces duplex 4e et 5e ét. avec asc., cuisine équipée, poutres anciennes. - 620.000 F.
Visite 14 à 19 h (sauf lundi)
GEFIC CTI 53, rue Saint-Denis 508-41-63

CHAMPS-ÉLYSÉES
Pptaire vend 1 BEAU STUDIO luxueusement aménagé environ 33 m2 et 1 PETIT STUDIO à aménager Renseignements et visite : 734-99-75.

CADET Classique 4 pièces en 90 m2, impeccable, soleil, calme. Rare pour le prix. - 320-73-37.

MONTMARTRE 11, RUE NICOLET
2 P. 55 m2. Tél. Soleil. 3e ét. sans asc. Px 210.000 F 606-60-71

A VENDRE 18e ARRDT
STUDIO avec cuisine, w.-c., cave
60.000 F
POUR VISITER : **(36) 71-06-45**
HADES, 7, rue F.-Roosevelt 18100 Vierzon

PRÈS ÉTOILE
Immeuble gd stand. Gd appart.
150 m² 1er étage sur cour 650 000 F
TEL. 266-67-06

MUETTE RANELAGH
DUPLEX direct propriétaire
grand living 2 chambres, plein soleil 6e et 7e étages, ascenseur, balcon — 734-98-06

AVENUE HUNOT
MAGNIFIQUE ATELIER ARTISTE, R.-de-Ch sur cour fleurie + 1 pièce avec cuisine bar et sur loggia, chbre + bains. 380.000 F MAZARINE S.A. 747-15-00

AV. MONTAIGNE
Pptaire vd APPT. 3 PCES 50 m2 à aménager 3e étage avec ascenseur, imm cour et 1 APPT DE 98 M2 en cours d'aménagement 5e et et dernier ét. (asc.) s/avenue Renseignements et visite : 734-99-75.

17e Part. de préf. à par. 7 pièces, 4 chambres, 2 salles de bains, plein soleil, sans vis-à-vis. - 754-28-04.

16e NORD
VUE SUR SEINE
tr. bel app. standing 76 m2 env. liv. db. + ch., cuis., bns., tél. INSONORISE ET CLIMATISE Px. 635.000 F. Tél. 878-65-65.

PTE CHAMPERRET
Pptaire vend APPT. 4-5 P. entièrement rénové dans bel imm. PIERRE DE TAILLE. 734-99-75.

BUTTES-CHAUMONT
Très bel immeuble neuf.
Liv. dble + chbre tt confl., 77 m2. Jard. privatif 45 m2. 380.000 F + park. 20.000 F. S/pl. mercredi 14, jeudi 15, 16-18 h. 9, passage GAUTHIER.

PPTAIRE VEND PRES PL. ETATS-UNIS
SUR VERDURE
Splendide DUPLEX 140 m2 environ dans HOTEL PART. du XIXe siècle, gd style, décoration de LUXE. Renseignements : 734-93-36.

CHARDON-LAGACHE
PPTAIRE VD dans imm. rénové, ch. cent., eau chaude individuels. Jamais habités 1 GD STUDIO 35 M2 Calme sur jardin. UN 2-3 P. 70 M2 dble liv., gd chbre, s. bains, dressing, cuis. équipée, tél., sur place MARDI, MERCREDI 14-18 h., 25 bis, r. CHARDON-LAGACHE. 723-38-58.

XIXe - NOUVEAU
Récent, studio tout cft, balcon, parkg. Mercr., jeudi, 14 à 17 h., Quai de la Marne, n° 16. M. DUMONT, 6e étage droite, ou 742-99-09.

Paris Rive gauche

VIe - SAINT-MICHEL
Rue calme. Imm. caract. 18e s.
DUPLEX 178 m2 + chbre serv. Gd séj. av. cheminée et pout. appar. S. A MANGER, 2 CH., 2 S. BAINS. Poss. park. COTIMO Mme TOPPO - 783-62-74

DENFERT-ROCHEREAU
CHARMANTE petite MAISON
3-4 P. Jardin - Environnement VERDURE, TR. RARE DORESSAY - 548-43-94

AV. BOSQUET Très rare 5 P. 140 m2
Bel imm. pierre. Cft. Ch. serv.
VANEAU 555-46-43 **5.600 F LE m2**

75, Av. BOURDONNAIS. Studio 32 m², style atelier, 185.000 F. Vis. mercredi, de 13 h. à 18 h.

SENAT: Luxueux 160m²+service plein soleil, verdure, calme, prix élevé, avec crédit - 727-10-44.

Me SEVRES-BABYLONE. Petit 3 P., s/cour, jd., charme, soleil, chem., cuis. av. fenêtre, s. bs, wc, cave, tél., gd placard, chff. indiv. gaz. Px intéressant si réalisation imméd. Me voir 15-20 h., 134, r. du Bac, bât. C, 1er ét. g.

BOUCICAUT-LOURMEL, Im. 64
4 P Cft. 2 balc., soleil, verdure 488.000 F - 577-96-85.

FOSSES-SAINT-BERNARD
A saisir, STUDIO 25m², 90.000 F. sanitaires à revoir - EICHER, 259-99-69.

DUROC
Living + chbre, cuisine, bains, 53 m², bel immeuble - 567-22-88.

VIEUX-COLOMBIER - 160 m² + terrasse, travaux à terminer: 325-20-77.

DENFERT-ROCHEREAU
Pavill. 4 pces avec jardin 70 m², grenier. - ALGRAIN. 285-00-59.

PLAISANCE - ODE. 95-18
ATELIER ARTISTE
40 m² - Hauts plafonds.

PTE ITALIE 1973, gd confort, 2 pces, 44 m² impeccable, parkg. 188.000 F+27.000 CF. 535-56-92.

RASPAIL-VAVIN, 100 m² Duplex séjour + 2 pièces, luxe, étage élevé, ascenseur. ODE. 42-70. TERRASSE.

VANEAU Immeuble ancien, standing. Salon, s. à manger, 3 chbres, bains, cuis., office, service. T. 577-29-29.

GOBELINS STUDIO 1er étage, cuis., dche, 78.000 F. 331-81-11.

Près ARAGO Standing Balcon
Luxueux 75 m2, cuisine équipée, 2 park. 530.000 F. - 589-49-34.

ITALIE bel imm. classique ravissant, 78 m2 au soleil. Vue, gd balc. 370.000 F. 320-73-37.

MONTPARNASSE
SEJOUR + 2 CHAMBRES
Tout confort, livré à neuf, calme, verdure, soleil. 360.000 F. Propr. : ALM. 38-64.

MONTPARNASSE
Living dble, 2 chbres, 2 bains, petite terrasse, box. Px 860.000. EICHER, 359-99-69.

BD SAINT-GERMAIN
APPARTEM. 4-5 P., 2 bains. Etat neuf. Prix 1.300.000 F. Téléph. 325-32-77.

BEAUX STUDIOS
20 m² Convention .... 124.000 F
27 m² Suffren/jard. .. 130.000 F
33 m² Suffren/rue .... 240.000 F
30 m² Violet .... 170.000 F
JEAN FEUILLADE, 566-00-75.

VAUGIRARD - CONVENTION
DANS BEL IMMEUB. ANCIEN tout conft, appt. 60 m² av. travx. ETAGE ELEVE. Téléph. 266-67-06.

Région parisienne

VINCENNES Société vend
appt de fonction : DUPLEX 5e/6e ét. - 130 m2 + terrasse 100 m2 - Prix 628.000 F
Heures bureaux : 254-39-91
Après 18 heures : 808-30-89

COURBEVOIE. - Maison style, artiste 105 m², très grand livg + loggia, cuisine, bains, parkg. D. BOURGEOIS - 522-62-14.

Haut Louveciennes, nf. Impeccable, séj.+2 chbres, gd balcon, équipement grand luxe. Urgent. PRIX A DEBATTRE - 229-52-98.

Versailles. Part. vd appt stdg, calme, b. situé, gd séj., 3 chb., 530.000 dt 24.000 CF - 950-81-56.

Boulogne, près M°, imm. réc., 7e étg., balcon, soleil, hall, séj. dble, 2 chbres, cuis., s. de bs, IMPECCABLE. Parking. Prix : 415.000 F. ROUSSEL, 620-86-49.

PONT NEUILLY-PUTEAUX
petite résidence récente pierre de taille, standing, calme, soleil, 73 m², séjour + 2 chambres, balcon, gar., cave. Prix 372.000. Téléph. H. de B. : 689-86-09.

BOULOGNE - Rue de Silly, 4 p. et 3 pces, calme, soleil. 705-24-10.

Issy-les-Moulineaux. 2 p., cuis., wc, bains, bel immeub. 87.500 F. 628-75-58, le matin.

Porte VANVES. Beau 2 p., clair, sur verdure, ascens., 176.000 F. 722-85-86, le matin.

NEUILLY INKERMANN
Imm. pierre de t. Etage élevé. Living dble + 3 chbres + studio de serv. + parking. 1.150.000 F. Claude ACHARD - 637-32-93.

MONTROUGE Mairie. Prop. vd
2 STUDIOS 16 M² Imm. 1930 LOUES
6e étage, asc. tt cft. Prix global 105.000 F. REV. MENS. 1.000 F. 723-78-90, p. 331 ; 608-54-37, soir.

BOULOGNE Immeuble 1972 Séj. + 2 pièces, balc. 315.000 F. - 604-77-84.

Province

ORLEANS. Part. vd appt stdg, - p., cuis. équ., 2 sanit., park. s/sol. Gd balc. 115 m² parc boisé, 5 min centre. Tél. (38) 87-76-63.

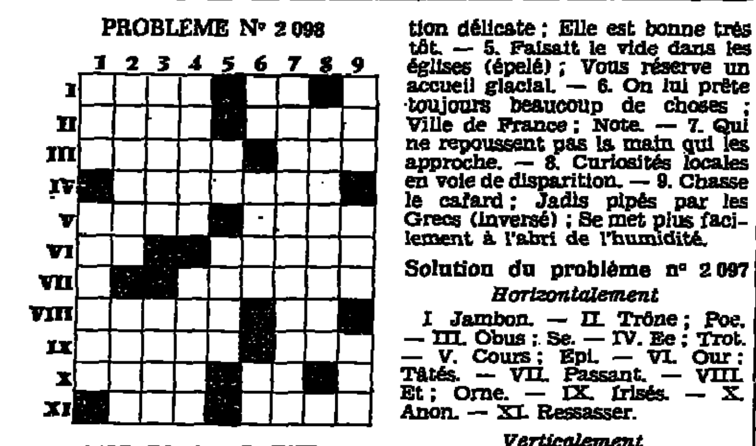
CENTRE VILLE **d'AVIGNON**
Du STUDIO au 3 P. de 105.000 à 400.000 F
Dans HOTEL PARTICULIER
AVEC JARDINS
Restauration de grande classe
Location, gestion assurées
Epargne logement
R. U. R.
4, r. Sergent-Hoff, 75017 PARIS (1) 924-80-74 et 75

OFFICE FRANCO-BELGE D'INVESTISSEMENT
Vend directement dans les 12e - 14e - 18e arrondissements et Vincennes
250 studios,
deux pièces et duplex de caractère
entièrement rénovés
déjà loués ou prêts à habiter, gestion assurée
Placements élevés et sérieuses garanties
Téléphonez de 8 h à 20 h
Possible vente en bloc de 2 à 15 millions
intermédiaires acceptés si clients
555-92-72
O.F.B.I. Bureaux 109, r. de l'Université 75007 PARIS

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2 098



HORIZONTALEMENT

I. L'objet d'une commande très souvent complétée par une indication de nuance ; Servit à souscrire. — II. Dissipas ; Parmi les parfums. — III. Dégage une certaine odeur ; Pièce dont on fait l'éloge en la déchirant à belles dents. — IV. Comme des couleurs discrètes. — V. Au bras d'une cuisinière ; Etait consultée avant un établissement. — VI. Pronom ; Se trouve donc quelque part. — VII. Rougit quand on le passe au bleu. — VIII. Retenue du résultat d'une *soustraction* ; Est restrictif. — IX. Pas vraiment blanche ; Moyen de transmission. — X. Journalière conséquence d'un coucher astral ; Armure de cousette. — XI. Cheville ; Richement pourvu d'éléments *solides*.

VERTICALEMENT

1. Formule de dédicace ; Mécontentes. — 2. Ebranlé ; Participation aux frais généraux. — 3. Avaient du pain sur la planche ; Impose un effort à un organe. — 4. Moyen de se sortir d'une situation délicate ; Elle est bonne très tôt. — 5. Faisait le vide dans les églises (épelé) ; Vous réserve un accueil glacial. — 6. On lui prête toujours beaucoup de choses ; Ville de France ; Note. — 7. Qui ne repoussent pas la main qui les approche. — 8. Curiosités locales en voie de disparition. — 9. Chasse le cafard ; Jadis pipés par les Grecs (inversé) ; Se met plus facilement à l'abri de l'humidité.

Solution du problème n° 2 097

Horizontalement

I. Jambon. — II. Trône ; Poe. — III. Obus ; Se. — IV. Ee ; Trot. — V. Cours ; Epi. — VI. Our ; Tâtés. — VII. Passant. — VIII. Et ; Orne. — IX. Irisés. — X. Anon. — XI. Ressasser.

Verticalement

1. Otoscope ; A.R. — 2. Rb ; Ouatine. — 3. Joueurs ; Ros. — 4. Anser ; Soins. — 5. Me ; Stars. — 6. St ; Années. — 7. Opérettes. — 8. No ; Ope ; Dé. — 9. Estissac.

GUY BROUTY.

Immigrés

● *Plusieurs organisations créent une permanence pour les immigrés à Paris.* — Une « permanence quotidienne pour les travailleurs immigrés » va s'ouvrir le 14 juin à Paris, à la Maison des travailleurs immigrés, 46, rue de Montreuil, à Paris-11e, à l'initiative d'une trentaine d'organisations, dont la Cimade et le Gisti. Cette permanence sera ouverte de 18 heures à 20 heures du lundi au vendredi, et de 10 heures à 13 heures le samedi matin.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 12-13 juin 1978 :

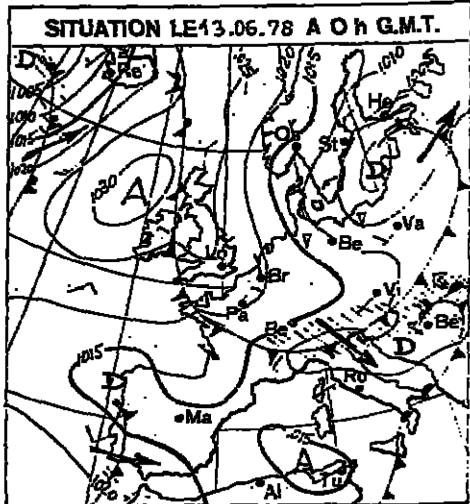
DES DECRETS :

● Modifiant le décret n° 71-351 du 4 mai 1971 instituant le titre d'ingénieur diplômé de l'armée de terre ;

● A pris pour l'application de l'article 20 de la loi de finances pour 1978 (n° 77-1 467 du 30 décembre 1977) relatif aux conditions d'application de la contribution exceptionnelle à la charge des institutions financières ;

● Portant promotions et nominations dans l'armée active.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 13 juin à 0 heure et le mercredi 14 juin à 24 heures :

Les hautes pressions centrées au nord de l'Irlande se déplaceront lentement vers l'est. Elles dirigent sur l'Europe occidentale un flux d'air frais, de nord à nord-est, qui s'affaiblira en s'orientant à l'est et en prenant un caractère plus continental. Les perturbations qui se développeront sur l'Espagne en devenant orageuses ne se déplaceront que très lentement vers nos régions du Sud-Ouest.

Mercredi 14 juin, sur la majeure partie de la France, le temps sera souvent nuageux et un peu brumeux en début de matinée mais assez belles éclaircies se développeront ensuite. Ces éclaircies seront plus belles dans les régions méditerranéennes, tandis que de rares averses pourront encore se produire dans les massifs de l'Est. Le ciel deviendra plus nuageux au cours de l'après-midi dans les régions du Sud-Ouest, quelques pluies orageuses pourront se produire le soir près des Pyrénées. Le mistral s'affaiblira en Provence. Ailleurs, les vents, souvent faibles, de secteur nord-est, puis est dominant, deviendront modérés ou temporairement assez forts en s'orientant à sud-est dans les régions pyrénéennes.

Les températures seront généralement en légère hausse ; celle-ci sera plus sensible dans le Sud-Ouest.

Mardi 13 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 019.5 millibars, soit 764.7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 juin ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Ajaccio, 14 et 15 degrés ; Biarritz, 19 et 9 ; Bordeaux, 25 et 12 ; Brest, 17 et 8 ; Caen, 14 et 8 ; Cherbourg, 14 et 9 ; Clermont-Ferrand, 22 et 12 ; Dijon, 23 et 10 ; Grenoble, 24 et 11 ; Lille, 14 et 9 ; Lyon, 23 et 11 ; Marseille, 27 et 18 ; Nancy, 19 et 4 ; Nantes, 24 et 10 ; Nice, 24 et 17 ; Paris - Le Bourget, 18 et 6 ; Pau, 22 et 9 ; Perpignan, 28 et 17 ; Rennes, 19 et 9 ; Strasbourg, 20 et 6 ; Tours, 23 et 8 ; Toulouse, 24 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 14 degrés ; Amsterdam, 14 et 10 ; Athènes, 31 et 21 ; Berlin, 14 et 9 ; Bonn, 16 et 9 ; Bruxelles, 14 et 9 ; Iles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 16 et 9 ; Genève, 22 et 12 ; Lisbonne, 20 et 14 ; Londres, 16 et 9 ; Madrid, 28 et 13 ; Moscou, 18 et 10 ; New-York, 25 (max.) ; Palma-de-Majorque, 26 et 15 ; Rome, 26 et 18 ; Stockholm, 13 et 9 ; Téhéran, 31 et 23.

Visites et conférences

MERCREDI 14 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., Grand Palais, à la caisse : « Tapisseries sur des cartons de Jules Romains » (Mme Angot).

15 h., 3, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers, couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

14 h. 15, 44, rue du Cherche-Midi : « La rue du Regard et autour de la rue du Dragon » (Mme Barbier).

14 h. 30, Petit Palais : « Exposition Boroboudour » (Paris et son Histoire).

14 h. 30, hall du Monument aux morts : « Poste d'aiguillage et tri électronique à la gare Saint-Lazare » (Tourisme culturel).

18 h. 30, Grand Palais : « Exposition Cézanne » (Visages de Paris).

14 h. 45, 18, rue de Paradis : « Les arts industriels rue de Paradis : affiches, porcelaines, cristalleries d'art » (APPDU).

CONFERENCES. — 13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendantale » (entrée libre).

19 h. 30, 26, rue Bergère, Serge Demetrian : « Le but du maître spirituel dans le Védanta (l'Homme et la Connaissance).

20 h., 46, rue de Vaugirard : « Pérou contemporain : roman et société : l'œuvre de José - Maria Arguedas » (UNICLAM).

20 h. 30, 60, boulevard de Latour-Maubourg : « La schizophrénie » (Psycho-santé).

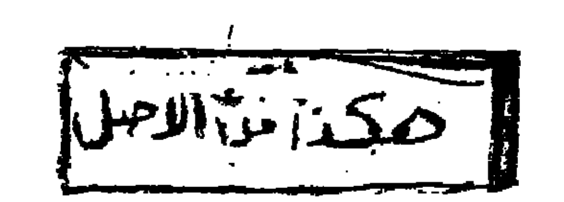
17 h. 45, 37, quai de Grenelle : « Nouveaux aspects de la théorie économique de l'entreprise » (Institut français de gestion).

15 h., 6, route du Mahatma-Gandhi : « Le corps, les plantes et leurs vertus » (Musée national des arts et traditions populaires).

18 h. 30, 78, rue Olivier-de-Serres, M. Magioff : « La Chine » (France-Voyages-Civilisations du monde).

21 h., mairie du Vésinet, M. Olivier Giscard d'Estaing : « Pourquoi l'Europe ? » (Union féminine civique et sociale du Vésinet).





هكذا من الأصل

Le Monde

régions

UNE RIVIÈRE ET SES SAUVETEURS

La Dordogne coulera pour tous

Ils étaient cent cinquante, tous des notables, députés, conseillers généraux, maires, présidents d'association, représentants d'assemblée consulaire, tous en manches de chemise car à la touffeur s'ajoutait l'excitation des débats.

C'était à Bergerac (Dordogne), un samedi, dans une salle trop petite et mal sonorisée, une sorte d'assemblée constituante. Celle qui devait donner naissance après trois heures de discussion parfois houleuse à l'Association pour la vallée de la Dordogne. Titre bien anodin pour un organisme original, complexe et aux ambitions presque démesurées. L'Association prétend en effet à la fois *sauvegarder* et *aménager* le bassin de la Dordogne.

Il y a un an que l'on préparait cette naissance à coup de commissions et de réunions préliminaires. L'inspiration, on l'avait prise dans la vallée voisine, celle du Lot, qui depuis sept ans profite des protections et des crédits de l'opération « Lot, rivière claire ». Mais ici l'entreprise est autrement ardue en raison de ses dimensions et des ambiguïtés qui enveloppent son démarrage.

La Dordogne coule sur près de 500 km à travers quatre régions, six départements et trois cents communes. Son bassin, presque aussi vaste que la Belgique, couvre 25 000 km2. Et l'on ne voit guère quels intérêts communs peuvent associer les éleveurs du Cantal, les hôteliers du Périgord et les vignerons de Libourne. Leur seule inquiétude commune, c'est de savoir quel usage on va faire de la rivière et de ses affluents.

La haute Dordogne, corsetée par les barrages E.D.F., est un gigantesque escalier liquide qui retient 1 milliard de mètres cubes d'eau et produit bon an mal an 3 milliards de kilowatts-heure. C'en est fini des inondations d'autrefois, mais l'eau se réchauffe à l'abri des barrages, le lit ne se nettoie plus et les herbes prolifèrent comme à Argentat. L'E.D.F. ouvre ses vannes quand bon lui semble et les brusques variations de niveau qui s'ensuivent nuisent aux poissons, exaspèrent les pêcheurs et gênent les estivants.

Barrages utiles

La moyenne Dordogne est mise en coupe réglée par les exploitant de gravières, qui en tirent actuellement 3,5 millions de tonnes de matériaux. Ces prélèvements augmentent de 10 % par an. Le cours de la rivière est donc jalonné par des dizaines de chantiers, dont les méfaits sont de plus en plus mal supportés. On les accuse de modifier le lit du cours d'eau, d'abaisser le niveau des nappes souterraines, de détruire les frayères, de soulever la boue et de créer des tourbillons dangereux. Tout cela dans la plus totale anarchie et sans se soucier de l'épuisement prochain (quinze à vingt ans) d'un précieux gisement.

Enfin, à l'instar de bien des cours d'eau, la Dordogne et ses affluents servent d'égout gratuit à plusieurs papeteries, à de nombreuses petites usines, aux élevages industriels, aux terrains de camping et à la plupart des localités installées sur leurs rives. Aurillac, Tulle, Brive, Périgueux, Libourne, n'ont pas encore de station d'épuration efficace. Au total, la Dordogne doit épurer une pollution équivalente à celle de huit cent mille habitants. C'est plus qu'elle n'en peut faire, surtout lorsque la belle saison réduit son flux à quelques dizaines de mètres cubes.

Ici comme ailleurs, ce sont les fédérations de pêcheurs et les associations écologistes qui ont sonné l'alarme. L'une d'entre elles, créée à Sarlat, en 1974, l'Association pour la sauvegarde et l'avenir de la Dordogne (ASAD), s'est montrée particulièrement remuante. Les maires s'en sont mêlés, qui, comme celui d'Astaillac, en Corrèze, pour protéger sa station de pompage et la nappe phréatique, demande depuis deux ans qu'on limite les extractions de graviers de manière draconienne.

Les « réponses » se sont faites jusqu'ici en ordre dispersé. Depuis le début de l'année, le préfet du Lot refuse à cinq entreprises l'autorisation d'ouvrir de nouvelles gravières. Aurillac, Tulle, Brive et Périgueux ont mis en chantier leur station d'épuration.

L'E.D.F., à qui l'on a demandé d'ouvrir ses vannes en été pour relever les débits, répond : « *D'accord, mais à condition que l'on m'indemnise pour la production d'électricité ainsi perdue.* » La moyenne et la basse Dordogne devront-elle acheter à l'E.D.F. l'eau qui leur est nécessaire ?

Elus et associations

En fait, personne ne connaît sérieusement l'état de la rivière, et avant de préconiser une thérapeutique mieux vaudrait savoir scientifiquement de quoi elle souffre. Le ministère de l'environnement s'est tourné vers le fonctionnaire qui, depuis des années, est le coordonnateur de l'opération « Lot, rivière claire ». M. Pierre Truteau a été chargé d'abord de lancer une série d'études qui vont coûter près de 2 millions de francs.

Plusieurs universités et sociétés privées sont déjà au travail. Dans huit mois on aura un plan de gestion des eaux ; dans un an on saura tout sur les gravières, sur les carrières qui pourraient les remplacer, sur l'occupation du sol dans la vallée ; dans trois ans on connaîtra mieux la vie intime de la rivière, de sa faune et de sa flore.

Mais que fera-t-on de tous ces éléments et qui décidera des actions à mener ? D'où l'idée de grouper tous les intérêts — ceux des six départements, des élus, des pêcheurs, des écologistes, des agriculteurs, du tourisme, des industriels — dans un seul organisme. L'Association pour la vallée de la Dordogne est donc, avec ses cent quatre-vingts membres, une sorte de petit parlement. Siégeant à Souillac (Lot), il définit la politique à mener pour protéger la rivière, tout en aménageant son bassin. Son « gouvernement » sera son conseil d'administration.

Tâche difficile, car, dès le départ, deux conceptions s'opposent. Celle des élus — ils ont la majorité — qui pensent aménagement et rêvent de subventions pour équiper leurs communes. Bien entendu, ils ont l'appui des agriculteurs, des commerçants, des artisans et des industriels. Celle des associations — minoritaires — qui veulent protéger d'abord. L'opposition entre les deux clans s'est manifestée dès le départ, à Bergerac, le 4 juin. Certains représentants d'associations ont même quitté la salle parce qu'on ne voulait pas les écouter.

M. Louis Verger, le nouveau préfet d'Aquitaine, qui avait assisté avec flegme à cet incident, a voulu conclure sur une note optimiste. « *La Dordogne*, a-t-il dit, *doit être entre vous tous un trait d'union.* » Certes, mais il ne suffit pas d'un vœu pour liquider un conflit fondamental...

MARC AMBROISE-RENDU.

★ A.S.A.D. : mairie, 24200 Vitrac.

Autour de Paris et de Bordeaux

FRAISIERS EN LIBRE SERVICE

Pratique courante aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, l'idée d'un self-service de fraises vit le jour chez nous en 1975. elle prend réellement corps cette année.

Le principe est simple : ce qui coûte le plus cher sur un produit frais, c'est la cueillette, le transport et l'emballage. Les producteurs mettent donc à la disposition des acheteurs leurs champs, leurs produits sur pied : ils vont jusqu'à fournir le panier pour la récolte, et même un petit livre de recettes pour l'utiliser.

La même expérience, fort concluante, a été faite l'an passé pour l'asperge, le muguet, la framboise et autres petits fruits rouges, le petit pois, le haricot vert et même l'épinard.

Les producteurs ont notamment été surpris du respect du public pour les plantations. Finalement, tout le monde est content, surtout les citadins des grandes villes, ceux de Paris et Bordeaux pour l'instant.

La fraise est mûre, selon les régions et les variétés, entre le 15 et 30 juin, pour une période de trois semaines. Son prix moyen tournera entre 6 et 7 F du kilo.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

Bonnes adresses :

● Eure (27), P.-H. Derly, Ferme de Bois-de-Nemet, Authevernes, 27420 Les Thilliers-en-Vexin, T. (32) 55-63-50.

● Eure-et-Loir (28), Jack Levassor, 4, rue des Marais, Ymonville, 28150 Voves, T. (37) 99-19-48.

● Essonne (91), Société Darbonne, 91490 Milly-la-Forêt, T. 498-82-61 ou 498-81-22.

● Gironde (33), Joël Delacour, 6, av. de Capsus, 33510 Andernos, T. (56) 88-91-11 ;

Darbonne, Domaine Saint-Jacques, Le Barp, 33830 Belin, T. (56) 88-91-11.

● Loiret (45), René Chaline, Gourvilliers, 45300 Pithiviers-le-Vieil, T. (38) 30-08-43 ;

M. Goueffon, Teillay-Saint-Benoît, 45170 Neuville-aux-Bois, T. (38) 03-40-66 ;

Joël Pierre, 4, rue de la Cour-Dieu, Boësse, 45390 Puiseaux, T. (38) 03-62-55.

● Seine-et-Marne (77), Darbonne, Ferme Saint-Louis, 77140 Nemours, 428-54-36 ;

Darbonne, 77960 Villiers-en-Bière, Nationale 7, près de Carrefour, T. 498-82-61 ou 498-81-22 ;

Lucien Colin, 15, rue Michel-Mur, Savigny-le-Temple, 77240 Cesson, T. 063-57-21 ;

René Zaeneker, Cerneux, 77320 La Ferté-Gaucher, T. 401-93-41 ;

M. Dujardin, Ferme de Rutel, Villenoy, 77100 Meaux, T. 433-00-79 ;

Technochan, Thieux, 77230 Dammartin-en-Goële, T. 056-26-24.

● Val-d'Oise (95), Yves Barrelier, Genainville, 95420 Magny-en-Vexin, T. 467-05-05 ;

Jean Thomassin-Puiseux, Pontoise, 95650 Boissy-l'Aillery, T. 466-10-08.

● Yvelines (78), M. Cochin, La Ferme du logis, Jumeauville, 78580 Maule, T. 476-61-27 ;

Jacques Pelard, Civry-la-Forêt, 78115 Orvilliers, T. 487-63-47 ;

Société Technochan, 78370 Plaisir ; Société Technochan, Guyancourt, 78000 Versailles, T. 056-26-24.

● Yonne (89), Jean-Louis Pittat, Les Chèvres, Vernoy, 89150 Saint-Valérien, T. (86) 86-31-55.

POINT DE VUE

Pourquoi ne pas supprimer le permis de construire ?

par ALAIN CHAUD (*)

En décembre 1976, le Parlement adoptait une loi sur l'architecture visant à réglementer l'exercice de la profession d'architecte et à rendre son intervention obligatoire dans l'acte de bâtir, en excluant toutefois les maisons individuelles, ce qui eut pour effet immédiat la mise en place d'architectes consultants dans les directions départementales de l'équipement (D.D.E.).

Un an après, les décrets d'application prévoient dans les mêmes D.D.E. la création d'un conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (C.A.U.E.), nouvelle instance de contrôle dans l'instruction des dossiers de permis de construire. Comment ne pas s'étonner de voir à la fois promulguer le cadre juridique de l'exercice adulte d'une profession et, dans le même temps, renforcer sa tutelle administrative ?

Les architectes consultants comme les C.A.U.E. ne sont-ils pas de nature à faire endosser un peu plus à la profession des responsabilités qui ne sont pas les siennes et à entretenir aux yeux de l'opinion publique la confusion entre l'urbanisme et l'architecture.

∴

Instruments des pouvoirs publics, les plans d'urbanisme ne relèvent pas des architectes. Ils sont élaborés par les élus locaux sous l'arbitrage du maire, mis en forme par les groupes d'études et de programmation (GEP) ou les services techniques des villes. Après approbation par l'autorité préfectorale, ces plans sont appliqués dans les D.D.E. et le préfet décide de la délivrance ou du refus du permis de construire.

Ce processus général comporte ses exceptions. Les terrains utilisés par l'Etat à travers ses ministères constructeurs, les collectivités locales ou les offices publics d'H.L.M. ne sont pas classés dans les documents d'urbanisme ou sont situés hors des périmètres d'agglomérations. Ainsi, en pratique, chaque année, la moitié des constructions édifiées échappent aux contraintes des règlements d'urbanisme. Il en va de même pour la procédure d'aménagement concerté (ZAC).

L'administration n'édicte-t-elle des règles que pour s'empresser de ne les faire respecter qu'aux autres ?

De plus, dans la nouvelle génération des plans d'urbanisme applicables aux tiers que sont les plans d'occupations des sols (POS), apparaissent des dispositions d'architecture qui, par le caractère subjectif et interprétatif de leur application, ouvrent la porte à toutes formes d'attitudes discrétionnaires, tant de la part des élus locaux que de l'administration.

Cette situation n'est pas saine, entraîne des abus et ruine les garanties des propriétaires et les recours prévus au code de l'urbanisme. Dans ces conditions, on comprend mal le rôle du permis de construire, considéré comme un rempart. Il n'a cependant pu, depuis trente ans, nous épargner aucune des constructions regrettables qui ont si profondément modifié nos paysages urbains.

Au niveau juridique, le permis de construire, qui amalgame désormais le droits des sols et l'architecture, n'est plus à même de garantir ni l'un ni l'autre. *Pour les prix*, les délais trop longs d'instruction des dossiers participent à l'augmentation du coût des constructions au rythme de près de 1 % par mois. Sur les terrains, les incertitudes que fait peser cette autorisation entravent fortement les transactions et favorisent l'attentisme. Il s'ensuit une raréfaction et un renchérissement des sols effectivement utilisables.

Mais, supprimer le permis de construire, n'est-ce pas prendre le risque d'une prolifération anarchique de constructions ? Non, si l'on prend soin d'instaurer simultanément :

1) Un document d'urbanisme permanent pour tous les terrains, sans exception, annexé au titre de propriété et délivré d'office par les D.D.E. Ce document préciserait, d'une façon simple et non équivoque, les limites administratives du droit de propriété. Seraient exclues pour les raisons exprimées précédemment toutes dispositions de nature architecturale.

Ce document aurait l'avantage de garantir aux collectivités locales l'application concrète de leur volonté politique d'aménageurs et aux propriétaires un droit de construire acquis d'une façon irréversible, excluant toute clandestinité d'information ou nouvelle remise en cause. N'oublions pas que c'est ce droit qui détermine la valeur marchande du terrain et qu'il n'a pas à fluer au gré des élections municipales.

2) Le recours obligatoire à un architecte pour toutes les constructions, responsable du respect du document d'urbanisme dans la mise en forme architecturale.

Avant de construire, l'architecte procédera à une déclaration préalable précisant les surfaces des bâtiments envisagés. Cette déclaration ouvrirait le droit au recouvrement d'une taxe semblable à l'actuelle taxe locale d'équipement (T.L.E.). Elle serait complétée par un affichage sur le terrain. Après achèvement des travaux, une visite de conformité permettrait de s'assurer du respect du document d'urbanisme attaché au terrain.

∴

Actuellement, la diminution de l'activité du bâtiment permet à l'administration, à la faveur des réformes engagées, de renforcer ses prérogatives. Ainsi, nous entrons dans l'ère d'un urbanisme de plus en plus restrictif. Il est urgent de lever les ambiguïtés de la distribution des rôles dans l'acte de bâtir en rendant aux D.D.E. la responsabilité de l'application de l'urbanisme élaboré par les collectivités locales et en confiant aux architectes seuls la mise en forme architecturale. Sans cet effort indispensable, nous allons voir l'Etat en position de s'accaparer et d'imposer le « bon goût officiel ». Il est encore temps de dire non à une architecture de préfecture naissante, mais il faut agir vite.

★ Architecte.

AVIGNON : nuisances en carte

L'une des toutes premières « cartes écologiques » vient d'être achevée. C'est celle qui concerne une partie du département de Vaucluse ; 100 000 hectares situés entre Avignon et le mont Ventoux. Elle a été réalisée à la demande des Communautés européennes qui nourrissent l'ambitieux projet d'établir, au début des années 80, la carte écologique complète des Neuf.

La carte du Vaucluse a servi à tester la méthode.

Le premier document a été présenté récemment, à Aix-en-Provence, par la Société méditerranéenne d'ingénierie (SOMI) qui la réalisé pour la C.E.E.

Sur 100 000 hectares du Vaucluse, divisés en carreaux de 400 hectares, on a dressé le bilan des émissions polluantes, de la vitesse des vents, de l'intensité du trafic automobile, des ressources en eau, des capacités d'auto-épuration des rivières, de la valeur agronomique des sols, des possibilités de loisirs-nature.

Cette étude a au moins permis de révéler que le Vaucluse était indemne de pollution atmosphérique. Le mistral est un puissant nettoyeur du ciel. Le Rhône, ses affluents et les nombreux canaux d'irrigation qui quadrillent le Contat venaissin constituent un capital hydraulique exceptionnel, mais le relief et la violence des précipitations entraînent un danger d'érosion des terres.

La carte écologique indique, pour la première fois, non seulement l'emplacement, mais aussi la valeur respective des vignobles : Châteauneuf-du-Pape, Gigondas, etc. Elle permet, en outre, d'allumer des « clignotants » sur l'intensité critique du trafic dans la plaine d'Avignon, et les risques de pollution qui en découlent.

« *Les cartes écologiques*, explique M. G. Schneider, économiste de la C.E.E., *seront l'instrument de la politique d'aménagement du territoire. On pourra enfin, à l'échelle de l'Europe, établir des comparaisons entre l'offre écologique et la demande économique et sociale. Les décideurs auront les informations dont ils ont besoin, ils pourront donc éviter les erreurs du passé.* »

JEAN CONTRUCCI.

CONGRÈS HOULEUX A AIX-LES-BAINS

M. d'Ornano aux architectes : faites-vous désirer

De notre envoyée spéciale

Aix-les-Bains. — Un télégramme adressé au président de la République à la veille du congrès ; une motion de protestation après le discours du ministre. L'atmosphère au Palais des fleurs d'Aix-les-Bains où quelque quatre cents architectes étaient réunis à l'appel de l'Union nationale des syndicats français d'architectes et de l'ordre, n'était ni chaleureuse ni cordiale. Après les constructeurs sociaux à Strasbourg, les architectes ont accueilli fraîchement leur ministre et l'ont même, par moment, chahuté.

Mis en condition par deux longs discours de MM. Joseph Brémond, président de l'U.N.S.F.A., et Alain Gillot, président du conseil de l'ordre, qui passèrent en revue les revendications d'une profession « angoissée », les architectes présents ont exprimé au ministre leur déception et leur inquiétude. Invoquant à la fois les difficultés conjoncturelles de la profession (l'activité du bâtiment a été en 1977 inférieure de 17 % en volume à ce qu'elle était en 1958) et les « *menaces qui pèsent sur l'amélioration de la qualité du cadre de vie des Français* », M. Brémond a mis en garde le ministre contre une éventuelle « *disparition* » de la direction de l'architecture.

« *Comment pouvons-nous croire que la perspective d'une éventuelle dispersion de la direction de l'architecture n'est pas une mesure inspirée par des considérations technocratiques et fondée sur des enjeux de pouvoir totalement étrangers aux objectifs de qualité architecturale et d'intérêt public* », a déclaré M. Brémond.

Ce thème a été développé, parmi d'autres, par M. Gilot, que la charge nouvelle de président du conseil de l'ordre ne semble pas inciter à la mesure et à la pondération. Son discours, soigneusement mis en scène et ponctué par le vif soutien de la salle, a rappelé qu'il fut l'élu des syndicats. « *Il faut que les architectes et les urbanistes interviennent dès l'origine de la réflexion,* a déclaré M. Gillot. *Il est nécessaire qu'ils soient nombreux à côté des ingénieurs et des financiers à l'intérieur des structures centrales et départementales des services techniques. Mais il faut aussi qu'une direction de l'architecture puissante assume au niveau central toutes les préoccupations de protection et de promotion de la qualité du cadre de vie.* » La direction de l'architecture « *n'est pas moribonde,* a estimé M. Gillot. *Elle est sous-alimentée et empêchée depuis longtemps de remplir réellement ses missions. Elle est a recréer, à réinventer et à réorganiser* ».

Arguant du fait que le nouvel organigramme n'est pas arrêté, le ministre n'a apporté aucune réponse sur le point précis de la réorganisation administrative qui devrait être annoncée d'ici à un mois. Selon les déclarations qu'il a faites aux journalistes, en présence des représentants de la profession, M. d'Ornano pense, comme eux, que « *la direction de l'architecture ne peut ni être maintenue telle qu'elle est, ni être supprimée* ». Sans donner de précisions sur la forme que prendra la nouvelle organisation « *forcément difficile à mettre au point* », le ministre a exprimé son souci de « *réussir à faire que l'architecture ait beaucoup plus de poids qu'elle n'en a eu jusqu'ici* ».

Dialogue de sourds

Dans son discours, le ministre avait précisé : « *Je souhaite valoriser les missions concernant l'architecture dans mon administration. Votre profession a toujours demandé que l'architecture ne soit pas réduite à un discours mais mise en relation intime avec la commande publique ou avec la politique du logement. Je considère effectivement que la création architecturale, profession, coordination de la commande publique, développement de la qualité architecturale, recherche, forment un tout indissociable qu'il faut valoriser comme tel. Je vous confirme que les réformes en cours redonneront à l'architecture la place et le lustre qu'elle mérite.* »

Faut-il conclure de ce dialogue de sourds que le malentendu entre la profession et son ministre de tutelle est fondé sur une simple querelle de mots. Bien que partiellement positives, les réponses du ministre, qui, à son habitude, s'est gardé de tomber dans un discours démagogique, ont largement déçu l'assistance.

Comment pouvait-il en effet espérer rassurer une profession en perte de vitesse en lui annonçant simplement son intention de « *lancer un grand mouvement d'idées sur le rôle des architectes et leur place dans la société française contemporaine* » ?

M. d'Ornano a pourtant essayé d'apporter quelques « *témoignages concrets* » confirmant le souci du gouvernement de « *mener une politique de l'architecture* ». Il a évoqué la réforme de l'enseignement, la mise en place de la mission Tricot sur les bâtiments publics, la nécessité d'aider les jeunes architectes dont l' « *inactivité* » l'inquiète, de soutenir l'effort de certains architectes pour exporter leur savoir-faire et participer à des concours internationaux...

« *L'architecture ne se fera pas sans les architectes* », a déclaré M. d'Ornano en lançant à la profession plusieurs défis. « *L'architecte doit se faire désirer. C'est à vous de rendre les services que le public attend.* » Le ministre a notamment évoqué les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (un seul a été créé officiellement : une trentaine devraient l'être d'ici la fin de l'année), qui doivent, dans chaque département, organiser l'information, la sensibilisation du public et des artisans et « *développer le besoin d'architecture* ».

Tout cela n'a pas empêché le congrès de voter une motion « *protestant vigoureusement contre le manque de réponses du ministre aux questions précises posées par la profession* ». Même l'annonce qu'un statut des architectes travaillant pour l'Etat (cinq cents environ pour l'instant) serait mis au point afin de leur assurer une place plus convenable à côté d'autres corps n'a pas apaisé l'inquiétude mêlée de défiance d'une profession isolée qui promet de se convertir...

« *Les architectes portent une part de la responsabilité collective de ce lent et inexorable processus que nous avons toléré si longtemps et qui s'est développé en liaison étroite avec une expansion économique réputée sans fin et le développement d'une administration de plus en plus tentaculaire*, a admis M. Gillot. *Mais ils ont pris conscience de leur responsabilité et de l'importance de leur fonction sociale et ils sont décidés à tout faire pour être en mesure de se rendre véritablement utiles à la collectivité.* » Les architectes ne veulent plus être « *des boucs-émissaires ou des otages* ». N'est-il pas trop tard ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.

MALGRÉ LES RÉSERVES DE LA FRANCE

Les Neuf se préparent à lutter contre le dumping maritime de l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — La Communauté est décidée à se défendre contre la concurrence agressive des flottes maritimes de certains pays tiers. Un système de surveillance des activités des flottes ainsi incriminées sera mis en place par les pays membres, à compter du 1er janvier 1979. En fait, même si, en raison des fortes réserves de la France, il n'en est pas fait mention, ce sont les pays de l'Est, et en particulier l'Union soviétique, qui sont visés.

Telle est la principale décision prise par les ministres des transports des Neuf, qui se sont réunis le lundi 12 juin à Luxembourg. En revanche, en matière de prévention contre la pollution, les ministres n'ont adopté aucune mesure significative.

Au cours des dernières années, les Russes et quelques-uns de leurs « alliés » ont fait une percée spectaculaire sur le marché des transports maritimes. Les flottes des pays du Comecon (l'organisation économique des pays de l'Est), qui totalisaient 2,8 millions de tonneaux en 1965, atteignaient 27,5 millions de tonneaux en 1976. Cela représentait 2,8 % du tonnage mondial en 1965 mais 7,4 % en 1976. Et les commandes passées aux chantiers navals montrent que l'Union soviétique n'a nullement l'intention de s'arrêter en si bon chemin.

Ces flottes de l'Est font une concurrence ruineuse aux pays de la C.E.E., en pratiquant des taux de fret de *dumping* : de 20 % à 40 % inférieurs aux prix communautaires. Comment remédier à cette situation ? La Commission européenne proposait aux Neuf de se doter des instruments juridiques nécessaires leur permettant d'intervenir, puis, dans la foulée, d'indiquer que c'était l'U.R.S.S. et quelques autres pays de l'Est qui étaient visés.

« La surveillance ainsi mise en place aboutirait à des contre-mesures (fixation de contingents, restrictions à l'établissement dans la C.E.E. d'agences maritimes soviétiques...) dans le cas où le préjudice et le dumping seraient confirmés. Le Royaume-Uni, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Danemark, ont fermement appuyé ces propositions de la Commission qu'en revanche ont combattues les Français. Ceux-ci, hostiles à toute précipitation, estimaient peu opportun que la cible — les pays de l'Est — soit d'emblée désignée. Il n'est pas évident, observaient-ils, que les Soviétiques et leurs alliés portent aujourd'hui préjudice aux puissances maritimes occidentales.

Ce qui est inquiétant, c'est le long terme, à savoir la capacité de développement de la flotte soviétique. Pourquoi, ajoutaient-ils, s'en prendre ainsi soudainement aux pays de l'Est et ne rien faire pour contrer la concurrence, bien plus gênante, des pavillons de complaisance ? D'autre part, disaient-ils, est-il opportun de jouer les « gros bras » alors qu'il n'y a pas encore d'accord entre les Neuf sur les contre-mesures pratiques à éventuellement appliquer ? Enfin, est-il politiquement habile d'attaquer de front l'Union soviétique, alors qu'on ne lui a pas vraiment soumis le problème ?

Ces arguments n'ont guère convaincu les autres Etats membres. M. Clinton Davis, sous-secrétaire d'Etat britannique, a souligné qu'à son avis toute inaction serait considérée par les Russes comme une manifestation d'impuissance.

Le conseil des ministres est arrivé à un compromis. Chaque Etat membre devra mettre en place un système « *lui permettant de recueillir les informations sur les activités des flottes des pays dont les pratiques sont préjudiciables aux intérêts maritimes des Etats membres...* » Le conseil décidera ensuite quels seront les pays qui seront ainsi mis sous contrôle. La liste pourrait en être établie lors de la prochaine réunion des ministres des transports, prévue pour l'automne.

Contacts et recommandation

Dans l'intervalle, une étude serait faite sur les pavillons de complaisance, et des contacts auront été pris avec les Soviétiques.

Pour ce qui est de la lutte contre la pollution, la Commission souhaitait que les Neuf adoptent une « directive » par laquelle ils se seraient engagés à ratifier aussitôt que possible une série de conventions internationales. La catastrophe de l'*Amoco-Cadiz* est-elle déjà trop ancienne ? Le fait est que les ministres n'ont pas voulu se lier les mains en prenant un engagement juridique, ce qui aurait résulté de l'adoption de directives. Ils se sont contentés d'approuver une recommandation invitant les Etats membres à opérer les ratifications nécessaires. Une telle recommandation n'a absolument rien de contraignant.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Ile-de-France* : presque autant de deux-roues (2 200 000 dont 1 500 000 bicyclettes) que de voitures (2 700 000 voitures) particulières. Mais ces bicyclettes sont surtout hors de Paris, essentiellement pour des trajets et à partir des gares ou de banlieue à banlieue.

Les divers projets de pistes cyclables dans la région devraient permettre, selon la direction régionale de l'équipement, « *de mieux intégrer les deux-roues dans un système global de transport, tout en favorisant ce nouveau mode de vie qu'est devenu le « vélo-loisirs* ».

● *La place de l'Hôtel-de-Ville aux piétons.* — En 1980, la place de l'Hôtel-de-Ville à Paris sera une esplanade dallée de 140 mètres sur 50, à l'aspect minéral, réservée aux piétons, et sous laquelle doit etre aménagé un parking (*le Monde* du 25 avril). Les travaux commenceront dans six mois, a précisé M. Bernard Rocher (R.P.R.), adjoint au maire, et le coût de ce projet est évalué à 30 millions de francs.

TRANSPORTS

L'ADMINISTRATION AMÉRICAINE MENACE AIR FRANCE DE REPRÉSAILLES

Le bureau américain de l'aéronautique civile (CAB) vient de recommander au président Carter de suspendre les droits de trafic d'Air France entre Paris et Los Angeles, en représailles de l'attitude du gouvernement français à l'égard de la compagnie Pan Am. Si le président adoptait cette mesure, celle-ci prendrait effet trente jours plus tard.

Le différend qui oppose Pan Am au gouvernement français date de la réouverture, le mois dernier, par la compagnie américaine, de la ligne San-Francisco-Paris via Londres. Pan Am avait utilisé un Boeing-747 entre San-Francisco et Londres, puis un plus petit appareil — un Boeing-727 — entre Londres et Paris. Le gouvernement français avait protesté contre ce changement d'avion et interdit, le 3 mai dernier, aux passagers de Pan Am de débarquer à Paris. — *(A.F.P.)*

● *Les compagnies aériennes américaines* ont transporté deux cent quarante millions de passagers en 1977 — record absolu — et réalisé 754 millions de dollars de bénéfices (3,7 milliards de francs environ) au lieu de 564 millions, l'année précédente. Chicago reste l'aéroport le plus utilisé aux Etats-Unis, avec dix-neuf millions deux cent mille passagers, devant Atlanta, Los Angeles, Dallas-Fort Worth et les aéroports new-yorkais de Kennedy (sept millions sept cent mille voyageurs) et La Guardia (sept millions six cent mille). — *(A.F.P.)*

● « *Comité antipoids lourds* » *dans le Nord.* — Le mouvement écologiste du Nord et la Fédération des usagers des transports viennent d'annoncer la création d'un « *comité antipoids lourds* ». D'après ses responsables, trop de marchandises sont acheminées par la route : 15 % il y a vingt ans et 60 % aujourd'hui.

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

LES ACIÉRIES DE POMPEY SONT TOUJOURS EN PARTIE PARALYSÉES PAR UNE GRÈVE-BOUCHON

La grève-bouchon des cent soixante travailleurs des hauts fourneaux des Aciéries de Pompey (Meurthe-et-Moselle) continuait, ce mardi 13 juin, de paralyser partiellement les activités de cette usine, qui emploie quatre mille deux cents salariés.

« Cette situation ne peut durer, estimait la direction après l'échec des discussions de lundi. *Les hauts fourneaux sont le nerf de l'entreprise et le manque de production de matière première risque d'entraîner, à brève échéance, une paralysie totale de l'usine. »* Déjà, cinq secteurs de l'usine sont arrêtés, par manque de fonte liquide et seuls les ateliers de transformation fonctionnent, grâce aux stocks d'acier fin.

Les dispositions contenues dans le plan de restructuration des Aciéries de Pompey annoncées au début de l'année 1977 et qui doivent s'étaler sur trois ans, sont à l'origine de ce mouvement de grève. Déjà, l'équipe d'un premier haut fourneau — sur les trois que compte l'entreprise — a été affecté par ces mesures qui, selon les syndicats, vont entraîner la suppression de six cents emplois. L'équipe du deuxième haut fourneau allait être « restructurée », quand elle décidait de cesser le travail (*le Monde* du 10 juin).

● *Les équipes du matin et du soir des caristes de Berliet,* à Vénissieux (Rhône), ont de nouveau débrayé le lundi 12 juin pendant quatre heures. Selon la C.G.T., ce mouvement a été suivi à 95 %. En outre, les travailleurs de plusieurs autres ateliers (grosses presses, montage camions, fonderie) se sont joints aux caristes pour exiger la satisfaction de leurs diverses revendications. De nouveaux débrayages étaient prévus pour ce mardi à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T. dans la plupart des ateliers de l'usine de Vénissieux.

L'IRAK VERSE UNE CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE DE PLUS DE 1 MILLION DE DOLLARS A L'O.I.T.

A Genève, M. Bake Mahmoud Rasoo, ministre irakien du travail, a annoncé le 12 juin, à la conférence de l'O.I.T. (Organisation internationale du travail) que son pays allait verser 1 066 000 dollars pour aider cette institution à résoudre ses difficultés financières dues, notamment, au départ des Etats-Unis de l'organisation. Le gouvernement de l'Irak paiera 1 million de dollars, le patronat 33 000 dollars et les syndicats la même somme. C'est la plus importante contribution exceptionnelle versée par un Etat à l'O.I.T.

Dans son intervention, le ministre irakien a, d'autre part, reproché à l'O.I.T. d'avoir mal appliqué, selon lui, une résolution relative aux droits des travailleurs arabes dans les pays occupés par Israël.

La conférence a accordé le droit de vote à Haïti malgré le retard pris par ce pays dans le paiement des cotisations — Haïti doit 269 760 dollars et n'a pas tenu les engagements selon lesquels il devait payer progressivement ses dettes.

LE CONFLIT A LA RÉGIE

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Renault : baromètre social

A tort ou à raison, chacun s'accorde à faire de la situation aux usines Renault le baromètre social.

Delphine Girard écrit dans *LA VIE FRANÇAISE - L'OPINION* : *« Renault, forteresse ouvrière, bastion syndical et tremplin gauchiste : le seul rhume social que les gouvernements successifs de la Vᵉ République n'ont jamais osé traiter à l'aspirine. Ce n'est pas la première fois que les O.S., rebaptisés « agents de production », surprennent, pêle-mêle, direction et syndicats. Même symbolique, même parti d'une poignée de jeunes et d'immigrés — souvent les deux, — le mécontentement des O.S. reflète un malaise réel. Celui des salariés déçus par la politique sociale du gouvernement ou, plus exactement, par l'absence de retombées immédiates de cette politique. C'est la leçon de Renault, mais qui s'applique au reste du secteur nationalisé, et même au privé. »*

Pour Dominique Audibert, dans *LE POINT*, une certaine *« nervosité ambiante »*, ces *« grèves soudaines »*, une *« situation floue et incertaine »*, sont *« le signe de l'impatience d'une partie de la base devant la lenteur des négociations au sommet engagées en fanfare après les élections ».* Il ajoute : *« Et, faute de donner rapidement des gages de sa bonne volonté, le patronat ne peut qu'aggraver le scepticisme. »*

Après avoir relevé que *« le conflit en cours est, en fait, la première véritable réponse du monde du travail à la politique de Raymond Barre : libération des prix industriels, volonté de laisser tomber les « canards boiteux »,* Gérard Desmedt se demande, dans *LA VIE,* hebdomadaire chrétien d'actualité : *« Avec une situation économique difficile — chômage accru, dépôts de bilan un peu partout, — le conflit Renault est-il le signe avant-coureur d'une flambée sociale ? »*

Michel Jacques estime, dans *L'EXPRESS*, que, *« sauf imprévu, le risque d'explosion à partir de Renault paraît peu probable ».* Il explique : *« Ce qui paraît certain, c'est que, une fois encore, la C.G.T. ne veut pas se laisser déborder par les gauchistes, syndiqués ou non. Elle surveille le lait qui monte, mais ne pousse pas le gaz. Même si, comme le confie Georges Séguy, elle « investit pour la rentrée. »*

« Malsaine, la situation l'est à coup sûr, mais doit-on s'attendre au pire ? », interroge l'éditorialiste de *RIVAROL* avant de répondre : *« Pas tout de suite »*, et d'expliquer : *« La C.G.T. n'a pas réussi à constituer un front commun avec la C.F.D.T., même si les deux centrales se sont entendues sur l'organisation des débrayages dans toutes les usines de la Régie. Ensuite et surtout... parce que les congés d'été approchent et que nous n'en sommes tout de même plus aux temps héroïques où les grèves étaient de vrais actes de guerre. Il est impensable que nos prolos format 1978 acceptent de sacrifier la cause des vacances à la cause du peuple. »*

Dans *VALEURS ACTUELLES,* Régis Paranque souligne : *« Le trouble social, diffus et étrange, qui s'est manifesté la semaine dernière à l'occasion du conflit Renault a curieusement coïncidé avec une dégradation parallèle du climat politique. Un même malaise s'empare depuis deux semaines environ d'une bonne partie de l'opinion devant l'aggravation des difficultés économiques et l'impuissance, au moins apparente, des pouvoirs publics à fournir l'assurance qu'ils ne laisseront pas la dégradation dépasser certaines limites. Pourtant, le gouvernement disposait, sur le front social et depuis les élections, de sérieux atouts. Personne n'imaginait qu'il pourrait perdre l'initiative avant plusieurs mois. »*

Pour *L'ETINCELLE*, hebdomadaire communiste révolutionnaire, *« l'entrée en lutte de dizaines de milliers de travailleurs vient marquer la fin du calme post-électoral ».* L'hebdomadaire précise : *« S'il ne s'agit pas d'un « troisième tour social » — comme Séguy s'en réclame, un peu tard, et sans conviction, — c'est cependant la claire démonstration que la classe ouvrière est décidée à résister à l'aggravation forte et rapide de l'offensive patronale. »*

Arlette Laguiller assure, dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste : *« Les patrons et le gouvernement ont décidé de mener la vie dure aux travailleurs, que nous nous battions ou pas. De toute façon, ils sont décidés à nous en faire baver. Nous opposer à leur projet, nous battre si nous sommes déterminés, ne nous coûtera pas plus cher que de subir sans rien faire. Bien au contraire ! »* Elle constate : *« Séguy, Maire et Bergeron nous proposent, eux, un tout autre choix : celui de la négociation. Mais c'est le choix de la soumission. Et ils le savent. Ils savent, tout comme nous, que cier sans gagner. »*

C'est pour *« abuser les gens »* que le pouvoir parle d'*« ouverture sociale »*, de *« libéralisme »*, considère Jean-Claude Chauve dans *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire du parti communiste. Il ajoute : *« Pour cela, il compte sur le retour du parti socialiste à une politique sociale démocrate. Il renforce également ses efforts de division des travailleurs, de leurs principales organisations syndicales. Un aspect nouveau de la situation réside dans la relance des efforts d'intégration, de collaboration de classes contenus dans les mesures gouvernementales, en vue d'établir le « consensus social », dont le grand capital a besoin pour appliquer sa politique. »*

Roger Priouret avance, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, une *« explication économique »* aux actuels mouvements de grève : *« C'est que Raymond Barre et le gouvernement poursuivent, avec une franchise sans précédent, une politique qui est jugée, à tort ou à raison, comme une politique de classe. De la classe de ceux qui détiennent le pouvoir et le capital dans le secteur privé contre ceux qui y apportent leur travail. »* Roger Priouret conclut : *« On peut se demander si le président de la République cautionnera cette politique au cours de sa prochaine conférence de presse ou s'il la présentera comme un assainissement temporaire. Car elle est en contradiction profonde avec le thème essentiel de son livre* Démocratie française. *Il entrevoyait, en effet, une vaste classe moyenne comprenant beaucoup de salariés et qui serait le point d'équilibre de la société française. Or la politique actuelle approfondit la séparation et les antagonismes de classe, alors que la mission que se donnait le président de la République était de les atténuer. »*

ANNE CHAUSSEBOURG.

Selon la direction la situation tend à revenir normale à Flins Douai et Cléon

A l'appel de la C.G.T., appuyée par la C.F.D.T., les salariés de la régie Renault devaient participer, mardi 13 juin, à des débrayages de deux à trois heures, selon les usines, afin de protester contre l'intervention de la police à Cléon mais aussi pour réclamer la reprise des négociations. La C.F.D.T., qui s'est ralliée à la proposition de la C.G.T., n'a pas caché, lundi après-midi 12 juin, que les divergences persistaient entre les deux syndicats sur les *« suites »* du conflit en cours, les cédétistes maintenant leur proposition de grève tournante quatre heures par semaine dans les différents établissements Renault.

Selon la direction, la situation avait tendance à redevenir normale à Douai. A Cléon, toujours selon la Régie, les ateliers ont fonctionné normalement aussi, dans la nuit de lundi à mardi, et mardi matin, 95 % du personnel étaient présents à l'intérieur de l'usine avant le meeting qui a rassemblé près de mille personnes.

A Flins où le médiateur désigné par le tribunal de Versailles devait se rendre mardi pour s'efforcer de renouer le dialogue, les ouvriers des presses poursuivaient leur grève avec occupation (30 % de grévistes selon la Régie, 95 % selon la C.G.T.). Les quelque 70 à 80 grévistes qui ont reçu une lettre de la direction les invitant à s'expliquer sur les atteintes à la liberté de mouvement des personnes et des machines ont refusé tout entretien individuel.

A Boulogne-Billancourt, où un débrayage a eu lieu mardi matin (10,3 % de grévistes) plus de trois mille persones (cinq cents à mille selon la direction) se sont rendues en cortège au siège de la direction.

Au Mans, environ 25 % des salariés, selon la Régie, ont suivi la consigne de débrayage. La veille, la Régie a produit 4 484 véhicules au lieu de 5 300 en temps normal.

● *M. François Ceyrac (C.N.P.F.) : les salariés de Renault, des gens heureux.* — M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., pense que l'on a *« un peu exagéré »* en essayant d'*« alarmer le pays »* à propos des salariés en conflit des usines Renault, qui, compte tenu de la situation de leur entreprise, sont des « gens heureux ». M. Ceyrac — qui parlait sur France-Inter — a comparé les problèmes graves des salariés menacés de licenciement chez Boussac, Terrin, à celui des ouvriers de Renault.

LES OUVRIERS DE LA S.P.L.I. DÉCIDENT DE « PROTÉGER » LEUR OUTIL DE TRAVAIL

(De notre correspondant.)

Rennes. — A la suite de la réunion du comité central d'entreprise de la Société parisienne de lingerie indémaillable (1 550 salariés), qui s'est tenue le 12 juin à Paris, on s'achemine vers une occupation des locaux de l'ensemble des cinq usines que cette société possède en Bretagne. Déjà celle de Rennes (450 emplois) et celle de Châteaugiron (200 emplois), où la C.G.T. est majoritaire, sont occupées depuis une semaine. Les deux syndics chargés de la liquidation des biens, qui a été prononcée le 1ᵉʳ juin par le tribunal de commerce de Paris, n'ont pas accepté le maintien en activité des usines pendant la durée du préavis de licenciement. En réaction, le personnel a décidé de « protéger » les unités de Fougères (370 salariés), Saint-Brice-en-Coglès (334 salariés), en Ille-et-Vilaine, et de Ploërmel (75 salariés) dans le Morbihan, à majorité C.F.D.T., à partir du 15 juin, date du licenciement collectif.

Y. E.

NOUVELLE COMPAGNIE DE PAQUEBOTS : NEUF CENT SOIXANTE EMPLOIS MENACÉS ?

(De notre correspondant.)

Marseille. — Les responsables du syndicat C.F.D.T. des marins ont annoncé, au cours d'une conférence de presse, que la direction de la Nouvelle Compagnie de paquebots, filiale du groupe Compagnie Maritime des chargeurs, qui arme les paquebots de croisière *Mermoz*, *Massalia* et *Azur*, aurait connu, en 1977, un déficit de 10 millions de francs. Pour faire face à cette situation, selon le syndicat, la direction de la Compagnie serait prête à supprimer 960 emplois (140 sédentaires, 72 officiers et 748 marins).

Interrogée, la direction de la Nouvelle Compagnie de paquebots dément pour sa part les informations concernant les licenciements et la vente du paquebot, tout en reconnaissant rechercher un accord avec les pouvoirs publics et les syndicats en vue de l'adoption de mesures permettant de lutter à armes égales avec la concurrence, notamment italienne, grecque et soviétique.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Un important fabricant japonais d'articles de pêche* Daiwa Seiko a ouvert en Ecosse son premier atelier européen de production, afin de développer ses ventes en Europe. En collaboration avec l'entreprise locale Grampian Holdings, il vient d'inaugurer à Wishaw (Strathclyde) une fabrique de cannes à pêche, employant quatre-vingt-dix personnes, qui produira initialement environ un millier de cannes en fibre de verre, dont une partie pour l'exportation vers l'Europe continentale. Un projet d'agrandissement de l'établissement est déjà à l'étude, notamment pour la production d'un nouveau modèle de canne en fibre de carbone. Outre le Japon, Daiwa Seiko dispose déjà d'unités de production à Formose, en Corée du Sud et aux Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

● *La firme aéronautique américaine McDonnel Douglas* va absorber la société informatique DATA 100, de Minneapolis. Celle-ci, qui avait été créée en 1969 par huit anciens responsables de Control-DATA, était depuis deux mois également en négociation avec Northern Telecomun, qui contrôle 31 % de son capital. — *(A.F.P.)*

Agriculture

● *La réunion des betteraviers européens à Copenhague.* — La CIBE (Confédération internationale des betteraviers européens) s'est réunie du 5 au 10 juin à Copenhague. Elle s'est inquiétée de la concurrence du sucre de maïs (isoglucose) et s'est réjouie de voir les sucres de betterave pouvoir à leur tour concurrencer certains dérivés du pétrole pour l'industrie alimentaire. Des dérivés de sucre pourraient, en l'état actuel des recherches, remplacer ceux du pétrole dans la fabrication de shampooings, de lessives et en boulangerie. Les pays membres de la C.E.E. qui font partie de la CIBE ont en outre adressé à la Commission de Bruxelles un mémorandum dans lequel ils protestent contre le prix trop bas de la betterave et l'entrée trop massive en Europe, selon eux, de sucre en provenance des pays A.C.P. — *(Corresp. part.)*

Énergie

● *La production pétrolière des treize Etats membres de l'OPEP* a diminué de 10,5 % au premier trimestre 1978, par rapport à la même période de 1977, selon la revue *Oil and Gas Journal*. La production journalière de ces pays est en effet tombée de 31,5 à 28,2 millions de barils. La production mondiale a elle aussi baissé de 2,3 % pendant la même période pour s'établir à 57,9 millions de barils par jour.

Or

● *Les ventes d'or sur le marché mondial par les pays communistes* ont atteint l'année dernière leur niveau le plus élevé depuis 1965, indique le rapport annuel de la B.R.I. Ces ventes sont évaluées à 450 tonnes en 1977 contre 350 tonnes en 1976. La production mondiale d'or dans le monde non communiste s'est élevée à 965 tonnes, soit le même chiffre qu'en 1976, mais l'approvisionnement du marché a bénéficié d'un nouveau fléchissement des réserves officielles des pays occidentaux. Selon la B.R.I., la quantité recensée d'or offert en 1977 pour satisfaire la demande non monétaire peut être estimée à 1 605 tonnes contre 1 470 tonnes en 1976.

Social

● *Journée d'action, le 16 juin, dans les mines de fer de Lorraine.* — La Fédération régionale des syndicats C.G.T des mines de fer de Lorraine a annoncé une « journée d'action, avec grève de vingt-quatre heures », le vendredi 16 juin.

● *Les trois licenciés de l'hôtel Meurice : un comité de soutien,* sur l'initiative du P.S., a été créé pour épauler les trois bagagistes qui ont été licenciés, à l'hôtel Meurice, pour avoir refusé de monter les valises de militaires argentins. (Dons : Banque populaire, 170, rue de Lourmel, Paris-15ᵉ, compte 0417 200 1592). Depuis une semaine, les trois licenciés et leurs délégués s'efforcent, mais en vain, d'avoir un contact avec la direction, qui a laissé entendre que leur situation sera réexaminée.

● *Vers un projet de loi sur la formation alternée.* — M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, a annoncé le samedi 10 juin à Béthune (Pas-de-Calais) *« l'intention du gouvernement de préparer pour la prochaine session parlementaire un projet de loi-cadre relatif à la formation alternée ».* Les études et les stages en entreprise seront mêlés et mis en place à tous les niveaux du système scolaire.

Sidérurgie

● *Bethleem Steel,* deuxième producteur d'acier américain, a annoncé le lundi 12 juin une augmentation de 3 % sur la plupart de ses produits, précisant que ce serait probablement la dernière de l'année. Cette augmentation, qui prendra effet le 30 juillet prochain, avait été précédée d'un premier relèvement de prix de 5,5 % au début mars, après la mise en place du dispositif protectionniste actuel, puis d'un second en avril à l'issue de la grève des mineurs de charbon.



ÉCONOMIE

« Nous vivrons ce que nous changerons »

(Suite de la première page.)

M. Giscard d'Estaing, qu'on ne pourra tout de même pas ranger parmi les gauchistes, écrivait dès 1972 : « *Il fut un temps où le progrès social consistait pour un homme à changer de groupe : chaque groupe stagnait ou progressait peu, mais l'individu progressait de groupe en groupe. A notre époque, il y a deux sortes de groupes : des groupes de séjour, comme le groupe des « ouvriers spécialisés » où la progression est d'ampleur limitée, et où la présence coïncide pratiquement avec la vie active, et des groupes de transition, comme le groupe des cadres, où existent de multiples échelons de promotion. Je pense, pour ma part, qu'on ne saurait les considérer de la même manière, et que les groupes de transition, où la promotion interne est forte, doivent avoir globalement un rythme de progrès moindre que celui des groupes de séjour.* » C'est-à-dire, comme il l'expliquait plus loin, que pour ce qui regarde l'évolution des revenus « *l'objectif prioritaire devrait être de faire bénéficier de la forte croissance les groupes de séjour et de ramener peu à peu à la cadence de la croissance modérée le progrès des groupes de transition* ».

M. Giscard d'Estaing sera-t-il aussi explicite dans sa conférence de presse ? Il a déjà rappelé que, pour l'amélioration des bas salaires, les ouvriers devraient être prioritaires. Précisera-t-il qu'il pense d'abord aux O.S. ? Ira-t-il au-delà du discours ?

La « peur » au travail

Même si, du fait de leur état, une compensation par de plus hauts salaires doit être donnée aux ouvriers dits « spécialisés », cela ne peut suffire à extirper le malaise permanent qui règne dans cette catégorie de nouveaux « esclaves » du travail que sont les O.S. Avez-vous lu *l'Etabli* de Robert Linhart (1) ? Cela se passe dans les ateliers ou devant les chaînes de Citroën, non de Renault, et des nuances doivent évidemment être introduites d'une firme à l'autre. Mais le contact avec la matière, les cadences, le bruit, la pression des contrôles, etc., restent évidemment les mêmes, qu'il s'agisse d'une firme nationalisée ou d'une firme privée. On sort de cette lecture abasourdi non seulement à cause du talent de l'auteur — un intellectuel qui s'est engagé comme O.S. — mais tout simplement parce que la réduction de l'homme à l'état d'outil est devenu si *naturelle* que les quelques travailleurs qui regimbent paraissent des hurluberlus.

Et la *peur* au travail, sait-on ce que c'est ? « *La chaîne, le défilé des 2 CV, le minutage des gestes, tout ce monde de machines où l'on se sent menacé de perdre pied à chaque instant, de « couler », de « louper », d'être débordé, d'être rejeté. Ou blessé. Ou tué. La peur suppure de l'usine parce que l'usine, au niveau le plus élémentaire, le plus perceptible, menace en permanence les hommes qu'elle utilise. Quand il n'y a pas de chef en vue, et que nous oublions les mouchards, ce sont les voitures qui nous surveillent par leur marche rythmée, ce sont nos propres outils qui nous menacent à la moindre inattention, ce sont les engrenages de la chaîne qui nous rappellent brutalement à l'ordre. La dictature des possédants s'exerce ici d'abord par la toute-puissance des objets.* »

Sans doute, le « despotisme d'usine », comme dirait André Gorz, est aussi vieux que le capitalisme industriel, et, dans les régions qui ont rejeté ce capitalisme, ce « despotisme » n'est guère moindre. Malgré les assauts verbaux qu'il subit de plus en plus, le taylorisme ne se porte pas trop mal. Les quelques expériences faites ici et là pour « casser » la chaîne n'existent encore que comme prototypes, et l'on ne voit pas comment — surtout en cette période de haute concurrence internationale — les travaux pénibles pourraient rapidement se transformer en opérations d'agrément.

Au reste, ce n'est pas du tout de cela qu'il s'agit. Quand Marx écrivait : « *La subdivision du travail est l'assassinat d'un peuple* », il voyait bien à quel éclatement de l'individu, à quelle aliénation conduisait la parcellisation des tâches, et quelle possibilité de mépris pour l'« exécutant » était ouverte. Il ne pouvait savoir, et pour cause, que l'automatisation supprimerait certes des emplois physiquement mal supportés, mais provoquerait, en revanche, la déqualification de nombreux travaux et aggraverait l'ennui au travail.

Alors, « *vivre ce que nous changerons* », cela signifie quoi, au juste ? C'est le *nous* qui, en l'occurrence, accroche l'attention. Les travailleurs savent que le progrès technique n'est pas un lit de roses, mais qu'ils devront être entendus, pour réduire ses « dégâts » sur l'individu, parce qu'ils sont les premiers concernés. Dans les négociations qui vont s'ouvrir avec le C.N.P.F., notamment sur les conditions de travail, ceux qui sont au contact avec les presses, les « balancelles », les ponts roulants, les perceuses, les ponceuses, les élévateurs, les limes, les vilebrequins, etc, devront être les premiers consultés.

Il n'y a pas, pour l'homme, d'« échange standard » possible.

PIERRE DROUIN.

(1) Les Editions de minuit. Voir *le Monde* du 24 février 1978.

CORRESPONDANCE

Lutter afin de vivre

La réalité, dure à subir, surtout en tant qu'O.S. à vie, avec des salaires avoisinant difficilement les 2 600 francs, mérite une mise au point. Le problème social d'une revendication aurait été facile à résoudre s'il n'y avait le problème politique et, par ce biais, une politique d'austérité mise en place afin de prétendument « *voir le bout du tunnel* ».

Des journalistes, paraît-il bien informés, avancent les chiffres fantaisistes de 3 200 francs pour un salaire de base. Décidément, il faut être bien inspiré pour dire ou écrire de tels mensonges. Les dangereux terroristes grassement payés que nous sommes faisons la grève pour la grève, histoire de rire un bon coup avec les copains, vu qu'après la grève nos millions, mis à l'abri en caisse d'épargne, nous serviront à éponger les journées perdues. Il vaut mieux en rire à défaut de se mettre en colère.

Personne n'a écrit que nous étions aussi des individus normalement constitués, pères de famille avec des épouses anxieuses, fatiguées de compter et de recompter à chaque fin de mois, que nos conditions de travail et de vie minent nos existences, si on peut parler d'existence dans notre cas d'O.S. enchaînés à vie sur les chaînes de montage ou sur des machines vétustes, que trente-cinq heures par semaine ce serait bien, qu'une cinquième semaine de congé payé serait la bienvenue, et aussi que nous voulons vivre, vivre intensément une autre vie, une autre perspective, un autre choix.

Bien sûr, on dira que ceux de chez Boussac sont beaucoup plus à plaindre que nous, qu'ils défendent plus simplement leur emploi, leurs moyens d'existence. C'est vrai que leur lutte est plus prioritaire que la nôtre. Est-ce une raison suffisante pour baisser les bras et accepter n'importe quoi à n'importe quel prix ? Les travailleurs de chez Boussac comme ceux de chez Renault accusent de deux façons différentes la politique du gouvernement en place. D'un côté des chômeurs forcés, de l'autre des travailleurs sur-exploités. Où est la différence ?

JEAN-BAPTISTE PETROLESI,
O.S. chez Renault-Cléon.

« O.S. » et « P. 1 »

Un ouvrier spécialisé est un manœuvre qui acquiert certaines compétences, par mimétisme, mais qu'une période d'adaptation d'une semaine environ distingue du manœuvre.

Un ouvrier professionnel acquiert des compétences particulières au bout d'une période d'apprentissage d'au moins un an.

Je ne vois donc pas comment « on peut se battre pour avoir le P. 1 ». Cela signifie-t-il qu'il faut se battre pour qu'un travail d'exécution demande un an de formation professionnelle au lieu de huit jours ? Il faut considérer que rendre un travail simple est un progrès, non l'inverse.

Je crains qu'on ne confonde deux notions indépendantes : la fonction et la rémunération, de même que certains esprits simples confondent la fonction et la formation et appellent ingénieur un métier, ce qui n'est qu'une capacité.

Qu'un ouvrier spécialisé ou un manœuvre travaillant dans un environnement pénible gagne deux fois plus qu'un cordonnier — ouvrier professionnel — douillettement assis dans son atelier ne me choque pas. Mais sachons distinguer les variables.

S'il faut que chaque cadre ne soit content que si on l'appelle « P.-D. G. », je veux bien. Il suffit qu'il mette en société anonyme son appartement. Quand distinguerons-nous les capacités, les nuisances, la rémunération, la fonction, le prestige (puisqu'il semble qu'il y ait phénomène psychologique) ?

BERNARD PARENT,
Paris.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
115 F 210 F 305 F 400 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
205 F 390 F 575 F 760 F

ETRANGER (par messageries)

I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
143 F 265 F 388 F 510 F

II. — TUNISIE
180 F 340 F 500 F 660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

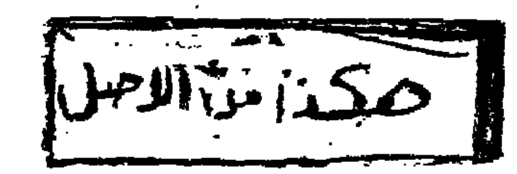
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CONJONCTUR

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

TAUX DES EURO-MONNAIES



CONJONCTURE

AVANT LA CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. GISCARD D'ESTAING

Les cadres C.F.D.T. présentent un bilan des inégalités en France

Le président de la République doit évoquer, mercredi 14 juin au cours de sa conférence de presse, les problèmes de l'inégalité en France. Vaste sujet sur lequel l'Union confédérale des ingénieurs et cadres C.F.D.T. a eu l'heureuse idée de rassembler les *données chiffrées existantes.* L'ensemble fait l'objet d'un dossier léger (1), bien présenté, facile à lire, où l'essentiel est dit et ponctué de remarques mettant en évidence le contenu politique de telle ou telle finesse méthodologique. C'est, à notre connaissance, la plaquette la plus complète — et la plus fraîche — sur un domaine où l'information, longtemps trop rare, est aujourd'hui dispersée à l'extrême.

La première partie regroupe l'ensemble des indications officielles sur le sujet : dispersion des revenus primaires et des salaires, évolution de leurs inégalités, effet des transferts sociaux et des prélèvements fiscaux, disparités de patrimoine, comparaisons internationales... Au fil des pages on apprend — ou redécouvre — la grande inégalité des revenus primaires en France, beaucoup plus forte que dans les pays étrangers comparables.

En haut de l'échelle hiérarchique, 1 % du total des ménages (deux cent mille environ) se partagent 10 % du revenu global de la nation ; à l'autre bout de la pyramide sociale, 10 % des ménages (environ deux millions) ne disposent à eux tous que de 1,1 % du revenu global. Les 30 % de ménages les moins fortunés (six millions) gagnent ensemble moins que le 1 % (deux cent mille ménages) le plus riche. En moyenne, les ménages appartenant aux 10 % les mieux nantis ont un revenu primaire égal à 28,5 fois celui des 10 % les plus pauvres.

Les transferts sociaux et la fiscalité atténuent un peu cette situation, mais fort peu. Pour trois raisons principales : les cotisations sociales sont plafonnées (au lieu d'être proportionnelles) ; les familles aisées consacrent aux dépenses médicales et pharmaceutiques (en partie remboursées par la Sécurité sociale) des sommes plus importantes que les autres ; les deux tiers de la fiscalité française sont constitués d'impôts indirects qui, frappant proportionnellement la consommation (mais non l'épargne), prélèvent finalement sur les petits revenus une part plus grande que sur les autres. L'impôt progressif sur le revenu joue certes un rôle égalisateur, mais il reste faible en France, notamment parce qu'il est largement fraudé.

Au total, concluent les cadres C.F.D.T., se fondant sur les études officielles, le revenu moyen des 10 % de ménages aux ressources les plus fortes est de 25,3 fois plus élevé que celui des 10 % de ménages les plus pauvres, alors qu'avant impôt et transferts sociaux cet écart était de 28,5.

S'agissant des patrimoines, le dossier rappelle les chiffres-clés maintenant bien connus : 10 % des Français possèdent 50 % de l'ensemble de la fortune française, alors que, à l'autre bout de l'échelle, 30 % des ménages n'ont pratiquement aucun patrimoine. Rapprochement significatif : 0,7 % des familles (les cent vingt-cinq mille qui ont un capital d'au moins 2 millions de francs) possèdent ensemble autant que 60 % des ménages français (10 millions environ).

Dans la seconde partie de leur dossier, les cadres C.F.D.T. rappellent leurs propositions en vue de réduire les inégalités : resserrement de l'éventail des salaires par hausse prioritaire des petites rémunérations (en vue d'aboutir à un écart de 1 à 6 entre le plus haut et le plus bas salaire dans l'entreprise), majoration et réforme des prestations familiales, aménagement de l'impôt sur le revenu pour que le revenu disponible (après impôt) soit limité à dix fois le SMIC, suppression du quotient familial, modulation de la T.V.A (exonération pour les produits et services essentiels, taux accru pour la publicité et « *certains produits somptueux* »), protection de l'épargne populaire mais impôt déclaratif et progressif sur la fortune.

G. M.

(1) *Evolution des inégalités de salaires et de revenus en France,* 6 F. Union confédérale des ingénieurs et cadres C.F.D.T. (26, rue Montholon, 75439 Paris Cedex 09).

La prévision officielle de la hausse des prix en 1978 : entre 10 % et 11 %

	1977	1978	1979
• **PRIX**			
Hausse des prix du P.I.B.	8,4	9,2	8,5
Hausse des prix à la consommation :			
1) en moyenne annuelle	9,1	8,9	8,5
2) en glissement (janv. à déc.)	9	10 environ	8 environ
• **SALAIRES ET REVENUS**			
Taux de salaire horaire :			
1) en moyenne annuelle	12,7	12,3	12,1
2) en glissement (janv. à déc.)..	12,1	12	12,1
Pouvoir d'achat du salaire moyen par tête (en moyenne annuelle)	2,4	2,3	2,3
Pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages (en moyenne annuelle)	3,5	3,9	3,6

Le tableau ci-dessus complète les données chiffrées publiées dans « le Monde » du 8 juin sur les comptes de la Nation pour 1977, 1978 et 1979. Il montre notamment que le *pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages* (notion qui prend en compte non seulement les variations d'effectifs au travail et de durée du travail, mais aussi les impôts et les prestations sociales) devrait, selon les pouvoirs publics, augmenter un peu plus cette année qu'en 1977.

En ce qui concerne *l'évolution des prix* (en moyenne annuelle), deux coquilles typographiques nous ont fait écrire + 9,4 % en 1977 (au lieu de + 9,1 %) et + 9,2 % en 1978 (au lieu de + 8,9 %), s'agissant de la moyenne en hausse d'une année comparée à l'autre. Les comptables nationaux ne publient pas de prévisions de glissement des prix (hausse du début à la fin de l'année) ; mais une hausse de 10 % de janvier à décembre 1978 est homogène avec le chiffre de 8,9 % désormais prévu en moyenne annuelle pour 1978. Ces chiffres ne tenaient pas complètement *compte de la libération totale des prix industriels* d'ici à la fin de l'année, non plus que d'une hausse finalement *plus forte que prévu des tarifs publics.* C'est pourquoi, désormais, les raisonnements officiels sont faits sur la base d'une hausse de prix entre janvier et décembre 1978 comprise entre 10 % et un peu plus de 11 %.

A noter que les prix du produit intérieur brut (l' « indice implicite » des experts) ne sont pas calculés, comme dans l'indice des prix à la consommation, à partir de relevés faits chez les commerçants ou les prestataires de services. Ils sont le résultat de la comparaison de la valeur de ce qui a été produit l'année précédente (quantités physiques aux valeurs des transactions) avec la valeur — estimée — de ce qui sera produit l'année considérée.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U	4,5850	4,59	— 7	+ 7	— 12	+ 12	— 67	— 38
$ can.	4,0930	4,0980	— 11	+ 11	— 32	— 2	— 89	— 28
Yen (100)	2,1070	21110	+ 80	+ 110	+ 165	+ 200	+ 500	+ 582
D. M.	2,2030	2,2060	+ 80	+ 95	+ 163	+ 185	+ 340	+ 380
Florin	2,0560	2,0590	+ 50	+ 75	+ 110	+ 140	+ 330	+ 370
F. B. (100).	14,07	14,10	+ 300	+ 390	+ 570	+ 712	+1455	+1780
F. S.	2,4240	2,4310	+ 135	+ 155	+ 265	+ 293	+ 812	+ 860
L. (1 000)..	5,3307	53390	— 175	— 155	— 400	— 320	—1365	—1220
£	8,4350	8,45	— 355	— 310	— 615	— 540	—1470	—1360

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/16	3 7/16	3 1/4	3 5/8	3 1/4	3 5/8	3 3/8	3 3/4
$ E.-U	7 7/16	7 3/4	7 5/8	8	7 13/16	8 1/8	8 7/16	8 13/16
Florin	4 3/16	4 9/16	4 1/16	4 3/8	4 1/8	4 1/2	4 13/16	5 3/16
F. B. (100).	4 1/2	5 1/4	5 1/16	5 9/16	5 5/16	5 11/16	6 3/16	6 9/16
F. S.	7/16	15/16	1	1 3/16	1 1/16	1 5/16	1 9/16	1 13/16
L. (1 000)..	10	11	12 1/8	13	12 1/8	13	13 1/2	14 1/4
£	13	15	12 1/8	12 5/8	12	12 1/2	12 1/8	12 3/4
Fr. franç...	9 3/4	10 1/4	10 3/8	11	10 1/2	11 1/8	10 3/4	11 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.P.C.C.I.

M. Giraud annonce la création d'un groupe de travail sur la politique industrielle

M. André Giraud, ministre de l'industrie, a annoncé, le 12 juin, à l'occasion du dîner-débat clôturant la première journée de l'assemblée générale de l'A.P.C.C.I. (Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie), la prochaine « *mise en place d'un groupe de hauts fonctionnaires pour la politique industrielle* ». Rassemblant le commissaire général au Plan, le délégué à l'aménagement du territoire, le directeur du Trésor, le directeur du budget, le directeur de la concurrence et des relations économiques intérieures, le directeur des relations économiques extérieures, le directeur des affaires économiques et financières, le délégué à l'emploi, ce groupe aura une double mission de « *coordination et de réflexion sur les dossiers industriels* ».

Sans doute ce groupe de réflexion ne sera-t-il pas de trop pour permettre au gouvernement de proposer la « *politique claire, audacieuse et novatrice* », que M. Delorozoy, président de l'APCCI appelle de ses vœux. « *L'économie française va vers un changement sans précédent sur une courte période* ». Un échec de l'expérience en cours entraînerait le retour du « *dirigisme aveugle* ». Aux chefs d'entreprise donc de faire « *preuve de courage, de montrer leur sens des responsabilités... la liberté cela se gagne* ». Car, rien n'est encore gagné. « *Il faut bien se rendre à l'évidence* », précise M. Delorozoy que « *le grand choc psychologique souhaitable pour une opération d'envergure* » comme la libération des prix « *ne s'est pas produit. Un certain scepticisme subsiste encore dans beaucoup d'esprits* ».

M. Delorozoy, après s'être félicité de la « *véritable concertation* » qui s'instaure entre l'A.P.C.C.I. et les pouvoirs publics, a exprimé le point de vue consulaire sur un certain nombre de grands dossiers.

Le projet d'orientation de l'épargne vers l'industrie est « *positif* », mais sa portée est néanmoins limitée par les conditions restrictives dont sont assorties les mesures proposées. De plus, cette réforme est un prétexte à une augmentation à terme de la ponction fiscale globale sur l'épargne puisque les mesures de détaxation envisagées ne s'appliqueraient que jusqu'en 1981, alors que les majorations de charge prévues en contrepartie seraient définitives.

« *Le nouveau projet de taxation des plus-values marque un progrès certain par l'effort de simplification dont il témoigne* ». Toutefois, on peut s'interroger sur l'opportunité du dépôt de ce texte au moment où les mesures sur l'épargne sont décidées.

En ce qui concerne le pacte national sur l'emploi, l'A.P.C.C.I. se félicite de la prise en compte de plusieurs de ses propositions dans le nouveau pacte, qui apparaît comme un dispositif transitoire permettant d'attendre la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de lutte en faveur de l'emploi.

Conséquence de sa nouvelle stratégie

I.T.T. VA VENDRE SES FILIALES EUROPÉENNES DANS L'ALIMENTATION

International Telephone and Telegraph (I.T.T.) négocie la vente au groupe américain H.J. Heinz de plusieurs de ses filiales européennes qui exercent leurs activités dans l'alimentation. Il s'agit essentiellement des firmes Northray en Grande-Bretagne (légumes), Groko aux Pays-Bas (aliments surgelés), Lacroix (soupes et pâtés) et Schaechter (viandes fumées) en Allemagne fédérale. Le chiffre d'affaires de ces sociétés était peu important : quelques dizaines de millions de francs. Heinz (près de 2 milliards de dollars de chiffre d'affaires) fabrique divers produits alimentaires et possède des usines dans plusieurs pays, notamment en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Belgique et en Italie.

∴

Ce « dégagement » d'I.T.T. illustre la nouvelle politique menée par M. Lyman Hamilton, qui a succédé à la fin de 1977 à M. Harold Geneen à la tête du groupe (*le Monde* daté 1er-2 janvier 1978). Cette stratégie se développe autour de deux grands axes. Il s'agit d'abord de resserrer les structures, de transformer un conglomérat de deux cent cinquante sociétés en une organisation articulée autour de cinq grandes divisions : les télécommunications et l'électronique, les produits de consommation, les assurances, les ressources naturelles, les produits industriels. Une telle réorganisation devrait se traduire par la vente d'une quinzaine de filiales dont les produits n'entrent plus dans les objectifs prioritaires d'I.T.T.

Le second principe retenu par M. Hamilton vise à « *recentrer* » les activités du groupe, notamment en électronique et télécommunications, vers les Etats-Unis. I.T.T. estime, en effet, qu'au cours des prochaines années la croissance économique sera plus forte en Amérique du Nord qu'en Europe. Dans le même temps, I.T.T. va ouvrir le capital de certaines de ses filiales européennes dont l'activité dépend en grande partie des commandes publiques (télécommunications). Déjà, en 1977, 14 % des actions de Standard Electric Lorenz en Allemagne fédérale ont été offertes au public. La même opération pourrait avoir lieu prochainement avec les filiales britannique et espagnole. I.T.T. entend cependant cependant conserver, au moins, les deux tiers du capital de ces sociétés. — J.-M. Q.

LA BANQUE LOUIS DREYFUS PASSERAIT SOUS LE CONTROLE DE BRUXELLES-LAMBERT

La banque belge Bruxelles-Lambert pourrait prochainement prendre le contrôle de la banque d'affaires française Louis-Dreyfus, sous réserve des autorisations des autorités de tutelle françaises et belges, indique Louis Dreyfus S.A. dans un communiqué publié dans la matinée du 12 juin. Aux termes des conventions signées entre les deux banques, cette opération serait réalisée en deux temps :

— Rachat de la participation des actionnaires minoritaires de la banque Louis-Dreyfus, soit environ 40 % du capital.

— Puis souscription par la banque Bruxelles-Lambert à une augmentation de capital, porté à 60 millions de francs. La banque Bruxelles-Lambert détiendrait alors 200 026 actions sur un total de 400 000, le solde des actions restant dans les mains du groupe Louis-Dreyfus.

La banque Louis-Dreyfus, créée en 1904 et constituée en 1953 dans sa forme actuelle, se situait à fin 1977 au sixième rang des banques d'affaires françaises.

La banque Bruxelles-Lambert, issue de la fusion en 1975 de la Banque de Bruxelles et de la banque Lambert, est la deuxième banque belge. — *(A.F.P.)*

ÉTRANGER

Le gouvernement australien facilite les investissements étrangers

De notre correspondant

Canberra. — Une nouvelle politique à l'égard des investissements étrangers, visant à attirer en Australie une masse plus importante de capitaux, vient d'être annoncée par le ministre des finances, M. R. Howard. Elle prévoit de modifier assez radicalement les règles de la participation étrangère dans l'exploitation minière. Cette politique marque, de bien des façons, l'abandon des anciennes idées qui voulaient que l'Australie conserve la propriété de ses ressources.

Les compagnies étrangères pourront désormais, avec 25 % seulement de capitaux australiens, réaliser de nouveaux projets miniers en collaboration avec des sociétés locales. *Une seule condition* : l'engagement de porter ultérieurement la part australienne à 51 % et d'avoir un conseil d'administration à majorité nationale.

Ces dispositions vont dans le sens des souhaits des firmes, telles que C.R.A. dont le capital est britannique pour 72,5 %. Elles ont été vivement critiquées par les sociétés locales qui se sentent menacées de rachat par les importants groupes à majorité étrangère.

D'autres mesures ont été annoncées par M. Howard :

● Les investissements étrangers dans les projets inférieurs à 5 millions de dollars australiens (1) ne nécessiteront pas d'accord gouvernemental, sauf dans le cas de l'uranium et du secteur financier ;

● La législation sur les prises de participation n'interviendra que pour des *opérations* s'élevant à plus de 2 millions de dollars australiens, contre 1 million auparavant ;

● Les *acquisitions individuelles* de propriétés foncières d'une valeur *inférieure* à 250 000 dollars australiens ne requerront plus d'autorisation du gouvernement. Les *emprunts* étrangers à moins de 6 mois, qui avaient été supprimés, sont rétablis.

Ces mesures devraient stimuler le secteur minier et la prise de participation de groupes étrangers dans nombre de sociétés australiennes affaiblies par la crise.

M. S.

● *Le gouvernement australien* vient de faire savoir qu'il allait proposer un abaissement de 40 % des tarifs douaniers au cours des négociations commerciales multilatérales qui vont avoir lieu à Genève. Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, M. Doug Anthony, qui a annoncé ces décisions, a précisé que Canberra souhaiterait, sur ce point, un engagement de huit ans. Cette mesure comporterait, toutefois, des garanties destinées à protéger l'industrie australienne. On pourrait, par exemple, concevoir d'exclure de ces dispositions certains secteurs, comme l'automobile, le textile, l'industrie de la chaussure et du « blanc ». L'Australie avait, jusqu'ici, refusé de présenter de telles propositions, son premier ministre, M. Malcom Fraser estimant qu'elles n'auraient que peu d'effet sur le commerce mondial. Le gouvernement a ajouté qu'il antidatait sa décision, ce qui veut dire qu'il fait inclure dans les 40 % cités, les 25 % de réduction déjà décidés en 1973 par le gouvernement Whitlam. Canberra semblerait donc proposer, en définitive, une baisse de 15 % sur les trois années qui viennent. — *(Corresp.)*

ALLEMAGNE FEDERALE

● *Le coût de la vie en République fédérale d'Allemagne* a augmenté de 0,3 % en mai, l'indice s'inscrivant à 150,5 (base 100 en 1970). En un an, la hausse a été de 2,7 % contre 2,9 % en avril et 3,1 % en mars. — *(A.F.P.)*

● *L'indice des prix de gros ouest-allemands* a dépassé, en mai, de 1,4 % celui de l'année précédente. En un mois, il n'a augmenté que de 0,1 %. — *(A.F.P.)*

● *Les commandes étrangères aux entreprises ouest-allemandes d'ingénieurs conseils* ont atteint 840 millions de deutschemarks en 1977 pour six cent quatre-vingts projets, contre 700 millions de deutschemarks et cinq cent huit projets en 1976, soit une progression de 30 % en volume et de 20 % en valeur. L'activité de ces entreprises s'est particulièrement développée dans les régions du Proche et Moyen-Orient ainsi que dans les pays de l'OPEP et en Afrique. Dans les pays d'Amérique latine, au contraire, un recul d'activité a été constaté l'année dernière. — *(A.F.P.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



scac

Secteurs d'activité :

- Combustibles : *charbons, fuel.*
- Bois et matériaux de construction ; bricoramas ; constructions en kit.
- *Transport international.*
- Agences de voyages.
- *Distribution et prestations industrielles Afrique.*

Effectifs : 13 855.

Principaux actionnaires :

- Société alsacienne de participations industrielles (ALSPI).
- Compagnie financière de Suez.
- Compagnie française de crédit et de banque.

Nombreuses filiales et participations.

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 9 juin sous la présidence de M. Poulenc, président-directeur général, a approuvé à l'unanimité toutes les résolutions proposées par le conseil.

Le dividende a été fixé à 7,50 F, plus 3,75 F d'avoir fiscal pour les actions de 100 F ; 7 F, plus 3,50 F d'avoir fiscal pour les actions de 100 F amorties de 10 F.

Il sera payé le 21 juillet 1978 (coupon n° 31).

Rappelons que pour l'exercice 1976 il avait été distribué respectivement 5 F, plus 2,50 F d'avoir fiscal, et 4,50 F, plus 2,25 F d'avoir fiscal. Il n'avait pas été distribué de dividende pour l'exercice 1975.

L'assemblée a renouvelé les mandats d'administrateurs de la Compagnie financière de Suez et de M. Pierre Chaussade. Elle a d'autre part nommé administrateurs MM. Maurice Dru et Francis Bouygues.

Passant en revue les différents secteurs d'activité pour 1978, le président a conclu en disant que les résultats de l'exercice en cours se présentent dans la même ligne que ceux de 1977.

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE D'ENTREPRISES

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est réunie le 9 juin 1978 sous la présidence de M. Maurice Mathieu, président du conseil de surveillance, a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 2 899 millions de francs hors taxes, en augmentation de 16 % sur celui de l'exercice précédent, qui avait atteint 2 496 millions de francs hors taxes.

Au niveau des résultats, le bénéfice d'exploitation consolidé a atteint 205,9 millions de francs contre 139,8 millions en 1976, ce qui représente une progression de 47 %, après dotation aux amortissements de 65,40 millions de francs en 1977 contre 47,09 millions en 1976.

Le bénéfice net consolidé est passé de 35,5 millions de francs à 60,6 millions de francs, en augmentation de 71 %.

Le bénéfice net de la S.A.E., en progression de 33 % par rapport à l'exercice précédent, a atteint 37,19 millions de francs.

Le dividende a été fixé à 30 F net par action, auquel s'ajoute l'avoir fiscal, ce qui représente un revenu global de 45 F contre 22,35 F l'année précédente. Il sera mis en paiement à partir du 3 juillet 1978.

GROUPE CREUSOT-LOIRE

Les comptes consolidés du groupe pour l'exercice 1977 ont été arrêtés.

Le groupe Creusot-Loire a réalisé en *1977* un chiffre d'affaires consolidé hors taxes de 10 563 millions de francs, en augmentation de 23 % sur celui de 1976, qui était de 8 603 millions de francs.

Ce chiffre d'affaires se décompose de la façon suivante (en millions de francs) :

	1976	1977	
Branche métallurgie	4 448	4 679	+ 5 %
Branche mécanique et entreprise	4 155	5 884	+ 42 %

Le résultat net consolidé de l'exercice est une perte de 222 millions de francs (dont 197 millions pour la part du groupe).

Les amortissements du groupe sont de 255 millions de francs et le solde des mouvements de provisions est de 2 millions de francs. La marge brute d'autofinancement de l'exercice est donc de 35 millions de francs.

Rappelons que, pour la société seule, le résultat de l'exercice est une perte de 135 millions de francs après dotation aux amortissements d'une somme de 88 millions de francs.



COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

COMPTES CONSOLIDÉS

Le résultat consolidé de la Compagnie générale d'électricité pour l'exercice *1977* s'élève, avant mouvement des provisions pour investissements — qui présentent un caractère de réserves — à 390,1 millions de francs, en augmentation de 30 % par rapport à l'exercice précédent (300,3 millions de francs).

La part groupe est de 273,5 millions de francs, soit 54,20 F par action ; elle est en augmentation de 20 % par rapport à 1976 (227,7 millions de francs).

Les amortissements s'élèvent à 678,7 millions de francs (au lieu de 504,7 millions de francs en 1976) ; la marge brute d'autofinancement s'établit ainsi à 1 068,8 millions de francs, en augmentation de 32,7 % par rapport à l'exercice précédent (805 millions de francs).

L'état consolidé des ressources et emplois de fonds montre que les investissements de toute nature de l'exercice se sont élevés à 1 133 millions de francs, et les autres emplois à 153 millions de francs, soit au total 1 286 millions de francs. Ces besoins ont été couverts à concurrence de 1 103 millions de francs par les ressources d'autofinancement et le produit des cessions d'actifs, et de 179 millions de francs par l'augmentation des capitaux permanents : les besoins de fonds de roulement n'ont pas pesé sur la trésorerie du groupe et ont même dégagé, comme l'année précédente, un solde légèrement positif.

Le bilan consolidé au 31 décembre 1977, après affectation du résultat de l'exercice, se présente comme suit :

BILAN RÉSUMÉ AU 31 DÉCEMBRE 1977

ACTIF	M. F.	PASSIF	M. F.
Immobilisations corporelles nettes	2 872	Situation nette	4 008
Autres valeurs immobilisées	1 990	Provisions	374
		Obligations convertibles	500
Total valeurs immob.	4 862	Autres capitaux L/MT	1 432
Valeurs d'exploitation	9 193		
Valeurs réalisables	6 431	Total capitaux permanents	6 314
Total actifs d'exploitation	15 624		
		Dettes d'exploitation	15 382
Disponibilités, effets, prêts à moins d'un an et placements	2 494	Dettes financières à court terme	1 284
	22 980		22 980

La situation nette part Groupe s'élève à 580 F par action ; les dettes à long et moyen terme représentent 48 % de la situation nette ; les capitaux permanents couvrent 1,3 fois le montant des valeurs immobilisées ; les actifs d'exploitation sont couverts à 98,5 % par les dettes d'exploitation ; les disponibilités et actifs assimilés sont supérieurs de 1 210 millions de francs à l'en-cours de la dette financière à court terme.

IMETAL

Assemblée générale ordinaire du 9 juin 1978

Les actionnaires d'IMETAL ont approuvé les comptes de l'exercice 1977, qui se soldent par un bénéfice net de 37 548 785 F et, après affectation de 7 millions de francs aux réserves, fixé le dividende à 3,80 F par action, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor, porte le revenu global à 5,70 F par action (contre respectivement 3,50 et 5,25 pour l'exercice précédent). Après paiement de ce dividende, qui interviendra à partir du 6 juillet 1978, le report à nouveau s'établira à 15,2 millions de francs.

L'assemblée a, d'autre part, ratifié la nomination en qualité d'administrateurs de MM. Anthony J.A. Bryan, David de Rothschild, Olivier Wormser et renouvelé les mandats des autres membres du conseil d'administration.

Dans son allocution, le président Guy de Rothschild a indiqué que le résultat d'exploitation d'IMETAL serait, pour 1978, du même ordre que le précédent, alors que, compte tenu notamment des difficultés sérieuses enregistrées dans les secteurs du zinc et du nickel, le bénéfice consolidé, qui est passé de 171 millions de francs en 1976 à 82 en 1977, serait sans doute négatif en 1978. Le président devait confirmer à cet égard que la relative égalisation des résultats d'IMETAL, formés des dividendes perçus, reposait sur la diversification géographique et sectorielle de ses investissements et *que la société restait bien armée pour maintenir et développer ses profits et ses dividendes.*



LE GAZ DE FRANCE EN 1977

Plus que par les activités propres du Gaz de France, l'année 1977 a été dominée par son contexte, défavorable à plus d'un titre. Les difficultés économiques et monétaires propres aux nations industrielles n'ont pas épargné notre économie ; elle se sont manifestées en France par la hausse des prix, le ralentissement du développement économique et de sévères mesures de lutte contre l'inflation.

Dans cette ambiance, la situation financière acquise au terme du redressement enregistré au cours des années 1975 et 1976 n'a pu se maintenir, et les problèmes financiers et tarifaires ont désormais tendance à passer au premier plan tandis que se poursuit de manière satisfaisante la réalisation des objectifs assignés en 1975 par le Conseil central de planification.

L'année 1976 avait été bonne. Elle avait enregistré une augmentation du chiffre d'affaires de 17,9 % ; pour la seconde fois depuis 1963 le résultat avait été positif et la marge brute d'autofinancement avait couvert plus de 70 % des besoins de financement.

Une telle situation devait certes beaucoup au développement des ventes de l'année qui avait atteint 12,9 % et aussi à l'expansion vigoureuse des ventes des années précédentes qui a engendré d'appréciables progrès de productivité, consolidés par des efforts de gestion constants. Mais elle résultait plus encore du retour à une politique tarifaire plus normale que la crise de l'énergie avait rendue nécessaire et qui, sans toutefois résorber totalement le déséquilibre des prix du gaz et des prix des produits concurrents, avait produit de bénéfiques effets financiers : de 1973 à 1976, tandis que triplaient les prix des fuels, les prix de vente moyens du gaz n'avaient augmenté que de 45 % pour les ventes domestiques et de 127 % pour les tarifs industriels, traduisant un phénomène d'hystérésis dont nous subirons les effets jusque vers 1980.

1977, de ce fait, s'est avancé sous de moins bons auspices : les effets différés de la crise de l'énergie allaient continuer de se faire sentir, tandis que les hausses de tarifs se trouvaient sévèrement limitées par une conjoncture économique nouvelle, prenant en quelque sorte l'entreprise à contrepied.

Conformément à la règle générale, l'augmentation de l'ensemble des tarifs du gaz a été en effet limitée à 6,5 % : encore cette mesure n'est-elle entrée en vigueur que le 1er avril. Ainsi les tarifs domestiques et les tarifs chauffage et de la petite industrie sont-ils restés bloqués à un niveau très sensiblement inférieur à celui requis tant par l'équilibre du marché que par celui de nos comptes ; les tarifs industriels à souscription, qui enregistraient un retard encore plus important, ont été à nouveau relevés de 9 % pour le dernier trimestre de l'année. La recette moyenne au kWh ressort à 5,5 centimes, inférieure malgré l'inflation à celle de 1958 qui était de 6 centimes. Le prix moyen des ventes aux usagers domestiques individuels est de 9,08 centimes au kWh pour 7,39 centimes en 1958, soit en vingt ans une hausse, en francs courants, de moins de 23 %.

Les quantités de gaz naturel achetées augmentent de 7,5 %. Après déduction des emplois et pertes hors frontières, elles atteignent, au total, 196,1 milliards de kWh. 16 % proviennent du Sud-Ouest, 55 % des Pays-Bas, 15,4 d'Algérie, 10,4 d'U.R.S.S., 2,1 % de Norvège et 0,1 % d'Abu-Dhabi. Le prix moyen de ces ressources augmente de 27,8 % et les dépenses correspondantes en augmentation de 37,1 % représentent environ 53 % du prix de revient du gaz.

Les frais de personnel augmentent de 11,5 %, contre 14,3 % l'année précédente. Les charges financières sont pratiquement stables, les investissements de l'année 1976 ayant pu être financés sans nouvel emprunt grâce à une situation financière bénéficiaire. Les dotations aux amortissements et aux provisions augmentent de 2,3 %. Au total, les charges autres que les dépenses d'approvisionnement augmentent de 8,5 % seulement, contre 9,8 % l'année précédente.

Au total, le prix de revient du gaz vendu augmente de 17,4 %, tandis que la croissance des recettes se trouve limitée à 12,2 %.

Au lieu du bénéfice de 91,6 millions de francs de l'année précédente, le compte d'exploitation enregistre un déficit de 341,2 millions de francs, encore aggravé par l'inscription au compte des pertes et profits des effets comptables des variations des cours des changes et aboutissant à un résultat général déficitaire de 384,6 millions.

Cependant, les besoins totaux de financement ont été sensiblement plus faibles que l'année précédente : 1 975 millions de francs, contre 2 282 millions. En effet, si les investissements sont de 200 millions plus forts que l'année précédente, les remboursements d'emprunts sont de 130 millions inférieurs et les besoins de fonds de roulement apparaissent en recul de 375 millions par rapport à 1976, en raison, d'une part, de la consommation de l'encaisse disponible en début d'année, d'autre part de la forte augmentation des dettes envers les fournisseurs.

Il résulte de ces mouvements de type exceptionnel que les conditions de financement des investissements apparaissent paradoxalement bonnes puisque la marge brute d'autofinancement couvre 67,6 % des besoins totaux de financement, contre 71,2 % en 1976.

Les ventes du Gaz de France et de ses filiales ont atteint 178,1 milliards de kWh, en progrès de 5,1 % celles de l'année précédente. Si on ajoute à ces ventes celles de la Société nationale Elf-Aquitaine (Production) à ses clients directs, le total atteint 224,2 milliards de kWh et la progression 4,9 % par rapport à 1976. La part du gaz naturel, dans le bilan énergétique primaire, s'établit ainsi à 11,4 %.

Les ventes totales propres du Gaz de France ont atteint 178,1 milliards de kWh, en progrès de 5,6 % sur les ventes de l'année précédente. En raison de la douceur du climat, l'écart en diminution des ventes réelles par rapport à celles correspondant à une température moyenne est, avec 6,7 milliards de kWh, le plus fort jamais enregistré.

Les ventes à la clientèle domestique individuelle sont en augmentation de 6,3 %. Après correction des aléas climatiques, cette progression ressort à 12,9 %, contre 6,8 % en 1976 et 4 % en 1975. Ainsi se confirme un redressement déjà perceptible l'an dernier.

Les ventes au secteur commercial continuent de même leur progression, qui atteint cette année 17,4 %, après correction climatique. Dans le secteur de la grande industrie, et malgré les effacements auxquels il a été nécessaire de procéder, les ventes progressent de 2,8 %, soit 2 milliards de kWh, avec cependant une regression de 23 % des livraisons aux centrales électriques.

En effet, les approvisionnements n'ont pas été tout à fait au niveau de la demande, bien que, avec une croissance de 7,3 % par rapport à ceux de 1976, ils s'inscrivent dans le respect de l'objectif défini par les pouvoirs publics tendant à faire passer de 9,1 % en 1974 à près de 16 % en 1985 la part du gaz dans l'énergie primaire consommée en France.

En matière d'approvisionnements, le Gaz de France n'a enregistré cette année aucun événement exceptionnel et novateur. Le mois de septembre a vu se réaliser, avec un retard de deux ans, l'arrivée du gaz d'Ekofisk sur le territoire français ; après la période initiale, cette livraison s'est poursuivie avec régularité, atteignant en peu de mois 4,2 milliards de kWh. Ce retard a conduit à la fourniture par Gasunie, à titre d'avance, de 12,6 milliards de kWh de gaz néerlandais. Les contrats d'achat du gaz de Groningue ont de leur côté été appliqués sans difficulté dans le cadre de leur gestion à long terme. Les livraisons de gaz algérien ont été normales à partir de l'usine d'Arzew, mais en sensible diminution à partir de l'usine de Skikda.

Pour l'avenir, le Gaz de France a continué de progresser dans la voie de la recherche de nouveaux approvisionnements. Tout d'abord, les négociations se sont poursuivies avec la Gasunie en vue de la révision du contrat d'achat du gaz de Groningue du 24 février 1966, avec un double objet : aménager les prix, prolonger la durée d'exécution du contrat. A la fin de 1977, ces négociations étaient tout près de leur conclusion.

D'autres négociations ont eu lieu avec Sojuzgaserport, qui ont abouti notamment à des avenants au contrat du 3 septembre 1975 portant révision de l'indexation sur le prix des fuels et prolongation de cinq ans du premier contrat d'achat. Des conversations entreprises de concert avec les sociétés gazières allemandes, belges et néerlandaises ont envisagé la réalisation d'une nouvelle opération importante de vente de gaz soviétique aux pays d'Europe.

Le 30 juin 1977 a été signé un accord entre la Ruhrgas allemande, la SNAM italienne et le Gaz de France définissant les modalités de la coopération entre les trois sociétés pour l'achat éventuel de gaz naturel en provenance du Nigéria.

Le 22 décembre 1977, un accord avec la Ruhrgas a prévu la fourniture au Gaz de France de 1 milliard de mètres cubes de gaz pour chacune des années 1980, 1981 et 1982 et d'un demi-milliard de mètres cubes pour l'année 1983. Ces fournitures permettront un développement plus harmonieux des approvisionnements et des ventes sur ces quatre années.

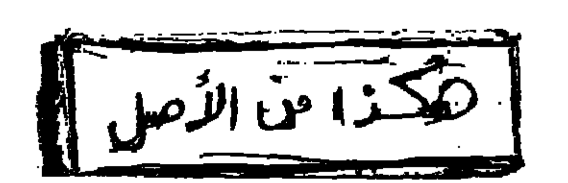
Les travaux de la Société d'étude du gazoduc de la Méditerranée occidentale (SEGAMO) se sont poursuivis en collaboration avec nos associés algériens et espagnols, des négociations commerciales s'ouvrant par ailleurs avec la Sonatrach pour déterminer les conditions d'un futur contrat d'achat.

Dans l'ensemble, la situation du Gaz de France apparait moins favorable à la fin de 1977 qu'elle ne l'était en 1976.

Sans doute, le développement des ventes s'est-il poursuivi de manière d'autant plus satisfaisante que la conjoncture était peu favorable ; sans doute, le développement des ressources pour l'avenir a-t-il été préparé de manière active et prometteuse : sans doute, le Gaz de France a-t-il pu financer dans de très bonnes conditions un important programme d'investissements.

Il n'en resté pas moins que, au cours de l'année 1977, le déficit accumulé sera passé de 1 437 à 1 822 millions de francs, et que, selon toute probabilité, l'année 1978 enregistrera à son tour, faute d'un rajustement des tarifs suffissant et surtout intervenant à temps, un déficit encore supérieur à celui de 1977.

Les préoccupations du Gaz de France à la fin de cette année 1977 sont donc essentiellement d'ordre financier. L'entreprise a fait la preuve dans le passé récent que l'équilibre de son compte d'exploitation peut être atteint à des tarifs inférieurs à ceux de la concurrence. Les investissements nécessaires au développement qui lui a été assigné sont relativement modestes. Ils pourraient être réalisés sans problèmes majeurs au seul prix de mesures tarifaires qui, après avoir rétabli la vérité des prix, pourraient s'intégrer dans l'évolution générale de l'économie.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
12 JUIN

Fléchissement dans un marché calme

Il n'y avait pas foule ce lundi à la Bourse de Paris et les commis, dont les carnets d'ordres étaient particulièrement minces, ont expédié les cotations au pas de charge. L'indicateur instantané des valeurs françaises, en repli de 0,3 % à l'ouverture, a finalement terminé la séance en baisse de 0,4 % environ.

Particulièrement bien orientés la semaine dernière, les magasins et l'alimentation ont subi les pertes les plus sévères. La métallurgie a également payé un assez lourd tribut à la baisse, sauf Chiers qui a enregistré l'un des meilleurs scores de la séance (+ 6 %).

A l'inverse, Paribas a continué de baisser en dépit d'un net fléchissement du volume des ventes, mais ce sont Paris-France, Pricel, Imétal et Galeries Lafayette qui ont cédé le plus de terrain (— 5 % en moyenne).

« Les visiteurs sont presque aussi nombreux que nous », remarquait un professionnel désabusé. Pour les opérateurs en effet, la semaine qui s'ouvre est trop importante pour prendre des positions à la légère. Le projet de loi sur les plus-values sera débattu mardi à l'Assemblée nationale, les nouvelles normes concernant les SICAV seront sans doute présentées au conseil des ministres de mercredi, et le président de la République donnera une conférence de presse l'après-midi même. Pour les habitués de la corbeille cela fait vraiment trop d'incertitudes à la fois, pour faire preuve d'un optimisme démesuré. La Bourse, c'est connu, a horreur du brouillard...

Sur le marché de l'or, le lingot s'est effrité revenant de 27 070 F à 27 060 francs, puis, 27 000 francs au dernier cours. Le napoléon a également baissé de 2,90 francs a 2,58 francs. Le volume des transactions a un peu augmenté, passant de 5,95 millions de francs à 9 millions.

LONDRES

Bien disposé

Le marché maintient ses bonnes dispositions de la veille. Progrès des pétroles et stabilité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 181 68 contre 180 55

VALEURS	CLOTURE 12-6	COURS 13-6
Beecham	643 ...	645 ...
British Petroleum	856 ...	889 ...
Courtaulds	123 ...	124 ...
De Beers	358 ..	361 ...
Imperial Chemical	392 ..	394 ...
Rio Tinto Zinc Corp	228 ...	227 ...
Shell	560 ...	550 ...
Vickers	174 ..	176 ..
War Loan 3 1/2 %	30 5/8	30 3/4
*West Driefontein	26 3/4	26 7/8
*Western Holdings	21 3/4	21 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	9 juin	12 juin
Valeurs françaises	139,4	138,3
Valeurs étrangères	102,4	101,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	77,2	77,3

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

AUXILIAIRE D'ENTREPRISES. — « En 1978, le chiffre d'affaires réalisé en France devrait stagner autour de 2,5 milliards de francs, tandis que celui réalisé à l'étranger pourrait fortement progresser, dépassant même le milliard de francs (contre 325 millions en 1977) », telles sont les prévisions émises par la société lors de l'assemblée générale.

ALFRED HERLICQ ET FILS. — « Les résultats de l'exercice 1978 devraient être comparables à ceux de l'exercice précédent », a déclaré M. François Herlicq, président de la société. En 1977, le résultat s'était élevé à 30,12 millions de francs.

ETABLISSEMENTS VERLINDE S.A. — Le bénéfice net réalisé en 1977 s'est élevé à 1,87 million de francs contre 2,92 millions en 1976. Dividende global : 22,50 F contre 21 F.

NEW-YORK

Toujours hésitant

Nettement plus hésitant à la veille du week-end après cinq séances consécutives de hausse, le marché est resté indécis lundi à Wall Street. En progrès d'environ 5 points à la mi-séance, l'indice Dow Jones a finalement terminé à 856,72, en léger recul de 2,51 points. Le volume des transactions a lui aussi un peu diminué pour revenir à 29,44 millions de titres négociés contre 32,5 millions vendredi.

Sur 1 912 valeurs traitées, 855 ont reculé, 620 ont progressé, tandis que 437 restaient inchangées.

Au-delà des facteurs techniques (les ventes bénéficiaires se sont poursuivies), le marché a été négativement influencé par diverses nouvelles économiques. La rechute du dollar sur les marchés des changes (à Tokyo notamment) et le repli de 0,2 % des ventes du détail en mai (+ 1,9 % en avril) faisaient l'objet de nombreux commentaires. De même, les prévisions émises par le secrétaire au Trésor et le directeur du Conseil des prix concernant l'inflation — qui atteindrait 7 % cette année — ont jeté un froid dans les rangs des opérateurs.

VALEURS	COURS 9 6	COURS 12 6
Alcoa	46 1/4	44 1/2
A.T.T.	61 3/4	61 7/8
Boeing	52 7/8	52 1/2
Chase Manhattan Bank	32 ...	32 ...
Du Pont de Nemours	121 3/8	120 1/4
Eastman Kodak	57 ...	55 7/8
Exxon	46 7/8	46 5/8
Ford	49 1/4	48 7/8
General Electric	52 1/8	52 1/2
General Foods	32 ...	32 ...
General Motors	61 1/4	61 1/8
Goodyear	17 1/8	17 1/8
I.B.M.	263	267 7/8
I.T.T.	32 1/4	32 ...
Kennecott	23 3/4	23 3/4
Mobil Oil	65 5/8	65 7/8
Pfizer	33 3/8	33 1/2
Schlumberger	83 1/4	83 1/4
Texaco	25 1/8	25 1/8
U.A.I. Inc.	30 5/8	30 3/4
Union Carbide	40 3/8	40 1/8
U.S. Steel	28 5/8	28 1/8
Westinghouse	23 1/8	23 3/8
Xerox	55 3/8	55 3/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12/6	13/6
1 dollar (en yens)	219 50	216 90

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 ... %

BOURSE DE PARIS - 12 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

SICAV

[illegible]

HORS COTE

[illegible]

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12 6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 605	4 581	4 610
Allemagne (100 DM)	220 230	220 150	220
Belgique (100 F)	14 062	14 008	13 975
Pays-Bas (100 fl.)	205 450	205 420	205 500
Danemark (100 krd)	81 210	81 360	81
Suède (100 krs)	99 380	99 380	98 750
Norvège (100 k.)	84 770	84 870	85 600
Grande-Bretagne (£ 1)	8 411	8 437	8 450
Italie (1 000 lires)	5 345	5 334	5 460
Suisse (100 fr.)	241 630	242 000	241 500
Autriche (100 sch.)	30 640	30 645	30 550
Espagne (100 pes.)	5 769	5 765	5 800
Portugal (100 esc.)	10 065	10 050	10 500
Canada ($ can. 1)	4 108	4 099	4 115
Japon (100 yens)	2 082	2 093	2 040

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12 6
Or fin (kilo en barre)	27150	27000
Or fin (en lingot)	27070	27000
Pièce française (20 fr.)	258	255 10
Pièce française (10 fr.)	212 50	210 20
Pièce suisse (20 fr.)	242 ..	238 50
Union latine (20 fr.)	229 ..	231 90
Souverain	254 .	254 50
Pièce de 20 dollars	1210 80	1208 80
Pièce de 10 dollars	595 20	589
Pièce de 5 dollars	410 50	...
Pièce de 50 pesos	1109	1103
Pièce de 10 florins	245 80	248 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 13 juin 1978 a été tiré à 583 082 exemplaires.

L'État accorde un sursis à Manufrance

L'Etat a accordé un sursis à Manufrance, mais rien n'est réglé sur le fond. Telle est la conclusion que l'on peut tirer de la longue conversation qu'ont eue MM. Gadot-Clet, P.-D.G. de la firme stéphanoise, et René Monory, ministre de l'économie, lundi 12 juin. La puissance publique a en effet décidé de débloquer une avance de 5 à 8 millions de francs à la société afin de lui permettre de faire face à ses échéances. Il appartient maintenant au P.-D.G. de Manufrance de mettre en œuvre le plan de redressement de la firme, qui, outre trois cent trente-quatre licenciements, prévoit une filialisation des activités de Manufrance. Il lui faut aussi trouver des partenaires financiers et commerciaux susceptibles d'apporter des fonds permettant de consolider à terme la situation de l'entreprise. Une tâche difficile pour M. Gadot-Clet, qui réunit son conseil d'administration ce mardi après-midi.

« Après une discussion honnête nous avons fait un marché honnête. Le ministre de l'économie ne prend aucun risque en donnant sa chance à Manufrance », a déclaré M. Gadot-Clet à l'issue de son entretien avec M. Monory. La déclaration du P.-D.G. de la firme stéphanoise peut sembler surprenante, tant il est vrai que l'effort consenti par l'État reste loin des espérances manifestées par les dirigeants de Manufrance. Ceux-ci n'espéraient-ils pas un prêt de 20 millions de francs du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) et un crédit-relais de 20 millions de francs pour assurer la trésorerie ? On est loin de compte, puisque la puissance publique n'a finalement consenti qu'un petit cinquième de la somme — une première avance de 5 à 8 millions de francs sur le prêt du F.D.E.S. — et simplement promis son intervention auprès du « pool » bancaire à qui il sera demandé de faciliter l'escompte de quelque 36 millions d'effets disponibles.

La satisfaction mesurée du P.-D.G. de Manufrance s'explique néanmoins. Cette avance va lui permettre de faire face à des échéances difficiles, et surtout son plan de redressement a implicitement reçu l'aval des pouvoirs publics, ce qui devrait faciliter la recherche de partenaires industriels et commerciaux susceptibles de conforter à terme la situation financière de la firme.

Les grandes lignes de ce plan sont maintenant connues. Il prévoit trois cent trente-quatre licenciements, trente départs en préretraite, la renégociation de certains avantages acquis — qualifiés d'« *exorbitants* » par M. Monory — et une restructuration de Manufrance comportant la création de trois filiales (production, vente par correspondance, presse) qui seraient coiffées par une société holding.

Réserve, voire hostilité de la municipalité

La tâche de M. Gadot-Clet, qui s'est mis immédiatement au travail — il a participé ce mardi à une réunion au comité interministériel d'aménagement des structures industrielles (C.I.A.S.I.) et devait de nouveau rencontrer les collaborateurs du ministre de l'économie le même jour, — ne sera pas aisée. Il va en effet lui falloir engager de difficiles négociations avec les organisations syndicales et surtout convaincre les représentants de la municipalité, actionnaire principal de Manufrance (elle contrôle globalement près de 30 % du capital et dispose de deux des six sièges du conseil d'administration) du bien-fondé de la restructuration envisagée. Or, la municipalité est hostile à la filialisation, comme l'a rappelé lundi soir M. Sanguedolce, maire communiste de Saint-Etienne, en commentant sans aménité les mesures en faveur de Manufrance annoncées par M. Monory.

« Ce n'est qu'un saupoudrage, a déclaré M. Sanguedolce. *Ces 5 à 8 millions ne serviront qu'à empêcher Manufrance de pourrir tout de suite. Nous n'avons pas la possibilité d'un montage financier nécessaire à la relance de l'entreprise tel que nous le souhaitions. C'est un peu d'air qui permet de respirer tout au plus mais qui, en tout état de cause, ne saurait sauver le malade. »*

Le maire a affirmé que, si sa municipalité était d'accord pour la création d'une société d'exploitation, *« en revanche, elle demeurait contre la seconde solution du plan Gadot-Clet, passant par une holding avec des sociétés distinctes »*. Même son de cloche du côté de M. Bruno Vennin, adjoint socialiste au maire, qui a réaffirmé ce même jour son opposition à cette solution *« pour éviter le démantèlement que la municipalité a toujours condamné »*.

La municipalité peut-elle prendre le risque d'une rupture ? A-t-elle réellement les moyens de s'opposer au plan ? La réunion du conseil d'administration de Manufrance prévue pour ce mardi risque d'être houleuse. Dans cette affaire, M. Gadot-Clet a reçu un appui non négligeable : celui des créanciers de Manufrance, qui, dans une lettre à M. Monory, écrivent : *« Nous refusons une solution tendant à un règlement judiciaire, qui serait catastrophique pour nous, et nous préférons la mise en place d'un plan de redressement, qui serait automatiquement moins défavorable. »*

FILS DE L'ANCIEN PRÉSIDENT DU LIBAN

M. Tony Frangié est assassiné avec plusieurs de ses proches par des militants phalangistes

M. Tony Frangié, fils de l'ancien président de la République libanaise, M. Soleiman Frangié, sa femme et sa fille, ainsi que deux de ses serviteurs, ont été assassinés mardi 13 juin par des éléments phalangistes qui ont investi leur villa dans la ville d'Ehden (Liban-Nord). Agé de trente-sept ans, Tony Frangié était député de Zghorta et ancien ministre des P.T.T. Principal collaborateur de son père, il dirigeait les milices de l'ancien président de la République.

L'attentat a eu lieu au cours des échanges de tirs et des accrochages qui ont opposé, dans les premières heures de la journée, la ville d'Ehden, proche de Zghorta (village natal de M. Frangié) à des miliciens phalangistes du village de Becharré, à 5 kilomètres plus à l'est.

M. Soleiman Frangié s'était récemment désolidarisé du Front libanais, qui regroupe la plupart des formations maronites conservatrices du Liban, et s'était réconcilié avec M. Rachid Karamé, ancien premier ministre et personnalité sunnite de Tripoli. Des incidents armés, qui ont fait plusieurs victimes, avaient récemment opposé les partisans de M. Frangié à des miliciens phalangistes dans la région de Chekka, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Beyrouth.

Après la défection de M. Soleiman Frangié du Front libanais, l'assassinat de son fils par des miliciens phalangistes consacre l'éclatement de la droite chrétienne, déchirée depuis près d'un mois par des luttes souvent sanglantes. Début mai, le parti national libéral de M. Camille Chamoun et le parti phalangiste s'étaient affrontés dans le quartier Badawi de Beyrouth, où le siège des chamouniens avait été pris d'assaut et rasé... Peu de temps après, les Phalangistes avaient attaqué à Batroum, au Liban nord, le siège des Gardiens du Cèdre, groupuscule d'extrême droite, tuant cinq militants du mouvement.

Grève générale en Nouvelle-Calédonie

De notre correspondant

Nouméa. — A l'appel de toutes les organisations syndicales, une grève générale de vingt-quatre heures a été observée mardi 13 juin sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Calédonie, afin de protester contre la réduction du pouvoir d'achat.

Fait sans précédent, huit à neuf mille personnes ont manifesté dans les rues de Nouméa. Un cahier de revendications en sept points a été remis à l'Assemblée territoriale.

Ces revendications sont les suivantes : le maintien du pouvoir d'achat, la réduction du chômage, le refus de charges nouvelles, la reconnaissance des droits syndicaux, la fin des privilèges, la garantie des droits sociaux et l'obtention de moratoires auprès des organismes de crédit pour les grévistes et les chômeurs.

Les manifestants, qui ont mardi demandé la dissolution de l'Assemblée territoriale et la démission de l'exécutif local, seront à nouveau mobilisés par l'entente syndicale à l'expiration d'un délai d'une semaine. Le secteur des travaux publics a débrayé à 80 %, la santé à 20 % et les postes et télécommunications à 58 %.

De plus, la fédération des syndicats de la fonction publique, réunie en assemblée générale, à l'issue de la manifestation, s'est prononcée pour la grève illimitée. Ce vote fait suite à la décision du conseil de gouvernement d'aligner le coefficient de majoration des traitements des fonctionnaires territoriaux sur celui des fonctionnaires de l'État. Deux mille personnes environ sont salariées du territoire.

(Intérim.)

LE F.L.N.C. REVENDIQUE L'ATTENTAT CONTRE LA VOITURE DU COLONEL ERULIN

Le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) vient de revendiquer, dans un communiqué l'attentat commis à Calvi, jeudi 8 juin, contre la voiture du colonel Philippe Erulin, commandant du 2e régiment étranger de parachutistes. Les nationalistes entendaient, par cet attentat, « manifester leur hostilité à la présence sur le sol national corse du colonel Erulin et de ses hommes ».

D'autre part, les élus de gauche du conseil municipal de Calvi dénoncent, dans un communiqué, l'attitude du maire de la ville, M. Xavier Colonna (proche du M.R.G.), qui avait rendu hommage à la légion étrangère lors du discours prononcé, le vendredi 9 juin, devant le chef de l'État. A leur avis, M. Colonna « n'était pas autorisé à parler au nom de son conseil sans l'avoir préalablement consulté ».

● *Un attentat à l'explosif* a été commis dans la nuit du lundi 12 au mardi 13 juin, à Pietranera, au nord de Bastia, contre la villa du docteur Joseph Colonna, médecin légiste à Bastia.

A Paimpol

DES PARACHUTISTES S'EN PRENNENT A UN ÉTUDIANT IVOIRIEN

Un élève ivoirien de l'École nationale de la marine marchande de Paimpol (Côtes-du-Nord), M. Denis Coulibaly, vingt-cinq ans, a été agressé par une dizaine de militaires du 1er régiment de hussards parachutistes de Tarbes. Il s'agit d'un régiment d'appelés actuellement en Bretagne pour lutter contre la marée noire.

M. Coulibaly a été hospitalisé, en compagnie d'un de ses camarades, M. François Roche, dix-neuf ans, qui avait tenté de lui porter secours. Les jeunes gens ont pu regagner leur domicile après avoir reçu des soins.

L'agression a eu lieu dans la nuit du samedi 10 au dimanche 11 juin, à la sortie d'un restaurant. Une dizaine de parachutistes, dont un officier, s'en sont pris à M. Coulibaly, en l'injuriant, le traitant notamment de « *sale nègre du Zaïre* ».

Pour sortie irrégulière de correspondance d'une prison

UN AVOCAT PARISIEN EST PLACÉ SOUS MANDAT DE DÉPOT

Un avocat du barreau de Paris, Me Denise Toinel-Tournois, trente-quatre ans, a été inculpé, lundi 12 juin, par M. Roger Daniault, juge d'instruction, pour *« sortie irrégulière de correspondance d'un établissement pénitentiaire »*, et placé sous mandat de dépôt à la prison de Fleury-Mérogis.

L'arrestation, il y a une semaine, d'une bande de malfaiteurs, déférés depuis au tribunal de Bobigny et écroués, avait révélé les relations entretenues par ces malfaiteurs avec un détenu de la prison de la Santé, Marcel Séjourné. Ce dernier est soupçonné d'avoir participé à divers hold-up.

C'est après des perquisitions menées dans la cellule de Séjourné et au domicile de Me Toinel-Tournois, son défenseur, que l'avocat a été mis en cause. L'enquête cherchera notamment à établir si Me Toinel-Tournois a pu jouer un rôle d'intermédiaire dans la transmission des fortes demandes de subsides que Séjourné faisait parvenir hors de prison.

En Savoie

TROIS PROMOTEURS SONT TUÉS PAR L'EFFONDREMENT DU BALCON D'UN IMMEUBLE

(De notre correspondant.)

Grenoble. — L'un des balcons de l'immeuble « la Pierra Menta », situé à Plan-Peisey (station de ski de Savoie), s'est subitement détaché, lundi soir 12 juin, à 18 h. 30, alors que trois promoteurs, deux architectes et un ouvrier examinaient la façade du bâtiment. Les six hommes ont été précipités dans le vide. MM. Jean Isnard, Claude Etrillard et Robert Michelier, promoteurs immobiliers à Grenoble et à Chambéry, ont été tués après une chute d'une quinzaine de mètres ; les trois autres victimes sont dans un état grave et soignés à la clinique de Bourg-Saint-Maurice.

L'immeuble a été construit il y a deux ans et est occupé principalement en été et en hiver par des touristes. Le jour de l'accident, plusieurs personnes y séjournaient. Apparemment, le bâtiment ne semblait pas receler de malfaçons. Toutefois, les premiers éléments de l'enquête font apparaître que les balcons préfabriqués comportaient certaines faiblesses, notamment dans le système de pré-dalle. La municipalité de Peisey a pris, ce mardi matin, un arrêté interdisant à toute personne l'accès aux balcons de l'immeuble, mais n'a pas jugé utile d'évacuer le bâtiment, qui compte une vingtaine d'appartements.

NOUVELLES BRÈVES

● *Un responsable de la banque Leydernier écroué.* — Le responsable de l'agence de La Clusaz (Haute-Savoie) de la banque Leydernier, M. André Périllat-Mercerot, trente-cinq ans, a été inculpé, lundi 12 juin, de faux, usage de faux et abus de confiance, et écroué.

● *L'Association des parents et amis des Français* disparus ou détenus en Argentine (1) a tenu à remercier les responsables de la F.F.F. (Fédération française de football) pour les démarches qu'ils ont entreprises à Buenos-Aires en faveur de leurs compatriotes en difficulté. Elle a également manifesté sa déception qu'aucune information n'ait été donnée sur le sort des disparus. De son côté, Sœur Marie Joseph, supérieure de la congrégation à laquelle appartiennent Sœurs Alicia et Léonie, enlevées en décembre dernier dans la capitale argentine, a regretté que la liste ainsi publiée *« n'apporte rien de neuf »*. Elle a ajouté : *« Nous en sommes toujours au même point. Cette liste, nous la connaissions dans ses grandes lignes. Elle nous avait été fournie par le Quai d'Orsay »*.

(1) 128, avenue de Paris, 94300 Vincennes.

● *Le Secours populaire français* organise, pour la première fois cette année, une grande *« fête de la solidarité »* au profit des enfants déshérités. Du 13 au 17 juin, de 11 heures à 20 heures, le Secours populaire ouvre, dans les salons de l'Hôtel Moderne, place de la République, à Paris, des stands où sont mis en vente de nombreux objets divers, afin d'aider les *« enfants qui souffrent de la misère et de l'injustice »*.

● *Une grève à la gare de marchandise de Marseille-Maritime* a été déclenchée le 12 juin au soir par la C.G.T. pour vingt-quatre heures. Ce mouvement est destiné à soutenir la remise d'un cahier de revendications visant l'arrêt des compressions d'effectifs et la révision des classifications.

Selon la direction de la S.N.C.F. le mouvement est suivi par environ 40 % des cheminots concernés, les agents de manœuvre de la gare.